This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

BUHR A
a39015 01808583 0b

Cabinet de Lecture
Louis LALONDE,
Libraire, Relieur
et Papetier,
(à EVREUX)
tient les Papiers à Tapisser

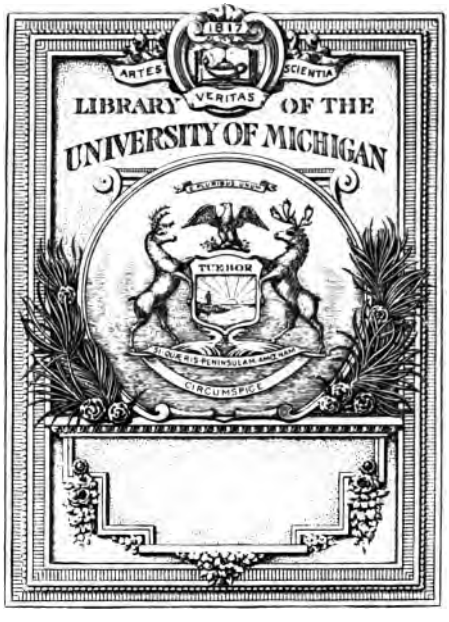

REVELATIONS

D'UNE

FEMME DE QUALITE

SUR

LES ANNÉES 1830 ET 1831.

Cabinet de Lecture
LOUIS LALONDE,
Libraire, Relieur
et Papetier,
CAEVREUX
Tout les Papiers à Tapisser

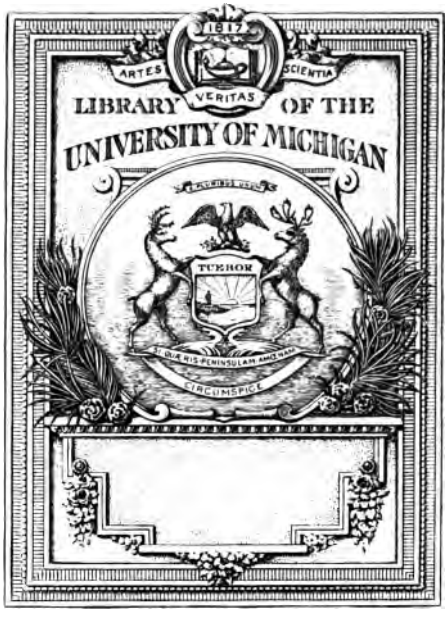

REVELATIONS

D'UNE

FEMME DE QUALITE

SUR

LES ANNÉES 1830 ET 1831.

RÉVÉLATIONS

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ,

SUR

LES ANNÉES 1830 ET 1831.

TOME PREMIER.

PARIS,
L. MAME-DELAUNAY, LIBRAIRE,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.
M DCCC XXXI.

DC
266
.L24

v.1

623947-128

RÉVÉLATIONS

D'UNE

FEMME DE QUALITÉ

SUR

LES ANNÉES 1830 ET 1831.

CHAPITRE PREMIER.

Préambule servant de préface. — Ma résolution de tout dire. — Un vendredi premier jour de 1830. — Madame de Mont... prophète de malheur. — La Dauphine et la cour royale. — M. Séguier et M. de Rochemore. — Causerie entre MM. de Ron... ; le duc d'U... et moi. — Je reviens au feu roi. — Sa police secrète. — Révélations curieuses. — Causes d'un suicide forcé. — Funestes pressentimens de M. de Châteaubriand. — Le prince de Polignac. — Ce qu'il me dit.

Des considérations particulières m'avaient déterminée à ne plus continuer mes Mémoires tant que Charles X serait sur le trône, ou du moins tant qu'il conserverait pour premier ministre M. de Polignac. Je pouvais me flatter d'avoir gardé l'indépendance de ma plume, je ne voulais à aucun prix dénaturer la vérité, je préférai

de préparer d'utiles matériaux à la véritable histoire.

Le 1er janvier de l'an de grâce 1830 fut un vendredi. « Jour de mauvais augure, me disait le matin, chez moi, un homme de beaucoup d'esprit, qui ne croit ni à Dieu ni au diable, et qui néanmoins ne se placerait pas lui treizième à une table, et reculerait devant deux fourchettes en croix ou une salière renversée.

» — A qui s'adressera ce présage? lui demandai-je.

» — Eh! qui sait? peut-être à tout le monde.

» — Si vous lui donnez une telle extension, il est certain qu'il ne peut manquer de se réaliser dans l'une des quatre parties du globe, soit par un tremblement de terre, soit par la famine, la peste ou par toute autre calamité de ce genre; et on n'aura même pas la faculté de se plaindre, puisque le vendredi aura tout fait. »

Mon ami, qui, malgré sa faiblesse, ne manque pas de bon sens, se mit à rire, et puis il ajouta d'un air significatif :

« Ils sont de fort mauvaise humeur au château.

» — Eh pourquoi, s'il vous plaît ? Ils ont MM. de Polignac, de Latil, de Bourmont; que leur faut-il encore ?

» — Leur indignation contre la cour royale de Paris est extrême. Ses deux derniers arrêts sapent, jusque dans leurs fondemens, la religion et la monarchie; aussi madame la Dauphine a fort mal accueilli le premier président et la députation de cette compagnie.

» — Et que leur a-t-elle dit?

» — En sortant de chez le roi, qui avait répondu assez froidement à son compliment, la cour royale s'est rendue chez madame la Dauphine. La bonne princesse, qui n'a pas toujours le sourire sur les lèvres, a fait un mouvement rétrograde à l'aspect de M. Séguier, qui se disposait à entamer sa harangue; puis élevant la main avec une sorte d'impatience, « *Passez, messieurs,* » a-t-elle dit d'un ton sec. Le premier président, stupéfait, et craignant sans doute d'entendre réitérer un tel ordre, s'est éloigné sans mot dire, cherchant à cacher son dépit sous cet air de gravité affectée qui va si drôlement à son air de procureur au Châtelet.

» — La cour royale ne s'attendait guère, sans doute, à une semblable réception?

» — En quittant la princesse, a continué M. de Mont..., le président, se tournant vers M. de Rochemore, qui, en sa qualité de maître des cérémonies, faisait à ces messieurs les hon-

neurs du lieu : « M. le marquis, a-t-il dit, pensez-vous que la cour inscrive sur ses registres la réponse de madame la Dauphine? » J'aurais voulu que vous vissiez l'air piteux et embarrassé de ce pauvre Rochemore ne sachant que répondre à cette maligne question. »

J'écoutais avec un intérêt mêlé de chagrin le récit de M. de Mont... Cette conduite de la Dauphine m'affligea vivement. Je regrettai que, livrée tout entière à ses exercices de piété et à l'accomplissement de ses bonnes œuvres, elle s'abandonnât parfois à cette brusquerie qu'elle tient de son père, lorsqu'on aurait désiré reconnaître en elle ces formes séduisantes et gracieuses qui distinguaient son aimable et malheureuse mère.

Je fus accablée de visites le premier jour de l'an. Les habitués des Tuileries firent grand bruit de l'énergie qu'avait montrée madame la Dauphine. On se serait cru transporté aux victoires de l'ancienne monarchie sur le parlement. Je communiquai mes réflexions à ce sujet, et on me répondit que le feu roi m'avait inoculé son jacobinisme. Madame de Rov... alla même jusqu'à me dire, d'un ton aigre-doux, que je perdais les manières de la bonne compagnie, et qu'elle me conseillait de me faire présenter dans

les salons de la banque et du haut commerce.

« Il faut en finir, ajouta-t-elle, et profiter de la circonstance pour nous rétablir sur l'ancien pied.

» — De quelle circonstance? lui demandai-je.

» — Mais du ministère de Jules (M. de Polignac); c'est à lui qu'il est réservé de consommer la contre-révolution.

» — A-t-il bien cette mission? dis-je en toute humilité.

» — C'est un ange de piété, reprit mon interlocutrice, charmée de montrer par une épigramme, même aux dépens d'un des siens, qu'elle avait la bonne tradition du persiflage de l'ancien régime. La belle Anglaise de Meudon ne se lasse pas de faire son éloge; on assure même que, lorsqu'il va la voir le soir, si sa visite se prolonge un peu trop, il ne manque jamais de faire sa prière du matin avant de la quitter. Que Dieu bénisse ses efforts, et nous rende, par son aide, notre bienheureux ancien régime!

» — Il est certain, dit le duc d'A..., que si celui-ci dure encore quelque temps nous mourrons tous de faim. Vit-on jamais chose plus ridicule que l'investigation apportée dans l'emploi du budget? Le roi ne peut sans contrôle récompen-

ser le zèle et les services de ses fidèles sujets ; c'est lier les mains d'une manière absurde. Où est l'époque où le duc de Coigny touchait un million de pensions diverses sans que personne osât y trouver à redire! Ah! c'était l'âge d'or. Il est temps enfin de faire une *restauration* dans le vrai sens du mot. »

Madame de Rov... ajouta que le comte de Bourmont ne demandait qu'un an pour achever ce grand ouvrage, et réduire au silence les factieux et les plus turbulens.

« Mais, dis-je timidement et l'esprit encore préoccupé de la remarque de M. de Mont..., cette année nous sera-t-elle favorable? elle commence et finira un vendredi.

» — Je n'y songeais pas, répondit le duc d'A... Il est certain que voilà un pronostic funeste.

» — Pour les libéraux, sans contredit, répliqua madame de Rov... Quant à notre cause, elle est sacrée ; Dieu la protège, et les jésuites eux-mêmes y mettent la main. »

Cet argument était sans réplique, et nous convînmes que la providence ne se manifesterait dignement que par l'anéantissement de la charte. Néanmoins, je n'étais pas sans inquiétude sur ce point ; je me rappelais les pressentimens de Louis XVIII et certaine conversa-

tion que j'eus avec lui, dont je n'osai insérer les détails dans les volumes précédens de mes Mémoires.

Sa défunte Majesté dérobait à ceux qui l'entouraient une contre-police secrète dont il s'occupait beaucoup. Le chef de ce bureau est encore plein de vie; investi de fonctions importantes, il joue un rôle parmi les libéraux du jour. Je ne nomme pas tous les masques; mais ai-je besoin de nommer celui-ci? J'ai d'ailleurs en mains des preuves irrécusables de l'emploi qu'il occupait près du feu roi; enfin c'était un véritable furet; pourchassant à outrance les ultras, leurs adversaires, disant tout à Sa Majesté, et amplifiant même ses rapports, afin sans doute de leur donner plus de variété.

Il arriva chez le roi un beau matin: c'était précisément à l'époque de la fameuse conspiration dite *du bord de l'eau*, que les journaux cherchèrent à tourner en ridicule et à démentir, quoiqu'elle fût très réelle. L'émissaire rusé en apporta des preuves si positives et si convaincantes, qu'il était clairement démontré que Monsieur en était le chef secret. Il me serait difficile de peindre le mécontentement du roi à ce récit; il eut même un mouvement de sensibilité d'autant plus remarquable qu'il en mani-

festait rarement de ce genre. La trahison de son frère, car il n'hésita pas à la qualifier ainsi, l'affecta plus vivement peut-être par un retour sur le passé.

J'avais le privilége des épanchemens du roi; M. Decazes n'était en quelque sorte que son secrétaire, moi sa vraie confidente. Je me gardai bien d'abord de le contrarier; je me récriai même sur la déloyauté apparente de Monsieur, puis insensiblement j'essayai de présenter sa faute sous un jour plus favorable; je le dépeignis au roi comme un grand enfant que ses amis conduisaient à leur guise en lui laissant ignorer leur but réel. Louis XVIII, dont le dépit était visible, m'arrêta tout-à-coup avec un geste d'impatience.

« Madame, me dit-il peu galamment, le moment est mal choisi pour déraisonner de la sorte. Je sais par cœur ma famille, il n'est pas un de ses membres dont je ne connaisse à fond la pensée. Quant à mon frère, pour gagner le paradis il m'enverrait à tous les diables et même dans l'autre monde, sans croire mal faire. Le soin de son salut l'occupe uniquement, et s'il me survit, vous verrez toutes les sottises qui découleront de cette pieuse fantaisie; ses conseillers s'empareront de lui, et l'entraîneront dans de

fausses mesures ; je ne garantirais même pas de leur part toute atteinte contre la charte. »

Malgré cette vigoureuse résistance, je ne me tins pas pour battue, et je continuai à défendre Monsieur avec chaleur.

« Je connais mon histoire d'Angleterre, continua le roi : l'infortuné Louis XVI a montré une funeste ressemblance avec Charles Ier ; Bonaparte a représenté Cromwell en acteur consommé. Je me flatte de remplir un peu mieux mon rôle que Charles II, car ma charte est une grande œuvre ; mais je dois baisser pavillon devant Monsieur qui nous surpassera tous en offrant traits pour traits l'inhabile Jacques II. Un autre prince d'Orange s'élève aussi près du trône, afin que cette copie d'un grand tableau d'histoire soit d'une exactitude parfaite avec l'original.

» — Mais j'espère que, pour dernier coup de pinceau, Votre Majesté n'y joindra pas la fatale catastrophe qui a précipité du trône le dernier des Stuarts. »

» — Rien n'y manquera, je vous le répète. Mon frère perdra tout. Ne s'efforce-t-il pas déjà de renverser l'édifice que j'ai construit avec tant de peine? Il prend son opiniâtreté pour de la vigueur ; il s'entoure de conseillers sans talens,

sans lumières, et qui sont persuadés que Dieu doit soutenir de son omnipotence toutes les sottises qui se font en son nom. Avec cela, madame, on va loin ; on renverse les monarchies les plus solides. Le trône de France vaut cependant bien la peine d'être conservé. Les royalistes, ajouta S. M., dont la colère avait besoin de s'exhaler, vivent de complots et de conspirations : la trahison est l'apanage de la faiblesse. Vous le voyez, ils agissent sous mon règne comme sous Bonaparte et la république, et si mon frère monte un jour sur le trône, je ne doute pas que ces menées sourdes et ces petites intrigues ne continuent comme par le passé.

» — Contre qui alors seront-elles dirigées? m'écriai-je.

» — Contre ma mémoire, contre ma charte ; c'est-à-dire contre eux-mêmes, car ces insensés ne savent pas tout ce que leur position a de précaire ; ils ne voient pas que si le pacte fondamental qui leur sert d'appui est renversé, ils seront entraînés dans sa chute. »

Le feu roi était peut-être loin de croire que ses prédictions dussent être d'une aussi funeste vérité. Cette conspiration du bord de l'eau le rendit inquiet et morose ; et s'il affecta en public de ne pas y ajouter foi, il s'en dédommagea ample-

ment dans l'intimité, et ne ménagea pas les reproches à ceux dont il croyait avoir à se plaindre. Ceci me rappelle l'*attentat insolent* du baril de poudre et une particularité importante que j'ai passée sous silence lorsque j'ai parlé de ce fait dans un de mes volumes précédens.

On apprit le nom d'un homme qui avait mis le feu à cette parodie de la machine infernale. Le roi, avec quelque imprudence peut-être, déclara qu'il interrogerait lui-même le coupable. Vive rumeur; on craignit que l'agent, manquant de fermeté, dévoilât le fond de l'intrigue; aussi tout fut mis en œuvre pour l'éloigner de Sa Majesté. On sait qu'arrêté et conduit à la préfecture de police, il se coupa la gorge avec un rasoir. Louis XVIII ne fut pas dupe de ce suicide. J'étais chez Sa Majesté lorsqu'on lui en apporta la nouvelle.

«Voilà, me dit-elle, un homme à qui mon désir de causer avec lui a coûté la vie.» Il n'ajouta rien de plus, mais son émotion fut extrême. Je pourrais citer mille propos de sa part ayant tous pour objet l'énumération des fautes qui se commettraient après lui; il avait une prévision qui malheureusement s'est trop vérifiée.

Je reviens à 1830, année malheureuse, et qui débuta par un hiver des plus rigoureux de

nombreux secours furent distribués aux pauvres par ordre de la famille royale, qui ne négligea aucun moyen de soulager la misère publique. Madame la duchesse de Berry proposa de donner un bal à l'opéra par souscription : on en retira une somme considérable, qui fut répartie dans les divers arrondissemens.

Mais la cour travaillait vainement à se rendre populaire ; ses bienfaits, qu'on cherchait à dénaturer, n'étaient souvent payés que d'ingratitude. La haine qu'inspiraient MM. de Bourmont et de Polignac rejaillissait jusque sur la famille de nos princes : on ne croyait même pas devoir la cacher. Je m'en alarmai, et un jour que M. de Châteaubriand vint causer au coin de mon feu, je lui demandais avec inquiétude où il pensait que tout cela nous mènerait.

« A notre perte ! madame, je le crains, à moins que nous ne détournions la tempête qui s'apprête à fondre sur nous ; mais comment l'espérer ? Il y a dans le ministère un mauvais génie qui achèvera ce qu'on a si bien commencé. »

Je partageais l'opinion de mon illustre ami ; l'avenir m'effrayait, j'étais peu rassurée par la convocation des chambres qui allait bientôt avoir lieu ; les députés arrivaient de toutes parts, les uns

déterminés à soutenir le ministère dans toutes ses extravagances avec un zèle proportionné à leur avidité ; les autres en majorité, cachant sous un air de gravité et de réserve une volonté ferme, tandis qu'ils attendaient l'occasion de se montrer et de frapper avec vigueur un coup propre à retirer le roi de son engourdissement. Ceux-ci me donnaient plus d'inquiétude que les premiers ; je savais que Charles X ouvrirait difficilement les yeux sur la situation critique des choses, et que sa pensée dominante, celle de faire son salut, l'emporterait même sur les intérêts de sa couronne et de l'Etat; je savais également que M. de Polignac, infatué de son mérite, de sa naissance et de son rang, ne supposerait jamais la possibilité d'une lutte sérieuse entre lui et *les gens de la chambre élective ;* ce ministre malencontreux, que ses fers doivent défendre aujourd'hui contre toute récrimination véhémente, je le voyais à cette époque plus souvent que lors de son entrée au ministère, des amis communs nous ayant rapprochés ; quelquefois j'affectais par malice de prendre son langage et de partager ses opinions. Il s'abandonnait alors sans réserve, et je ne pouvais m'empêcher de rire des choses curieuses que nous débitions ensemble. Mais mon attachement pour la bonne

cause me permettait rarement ce genre de plaisanterie, et je revenais à l'entretenir d'un ton plus sérieux de ce qui se passait autour de nous.

« Vous allez avoir grandement à faire, lui dis-je un jour, aux approches de la session.

» — Mais comme à l'ordinaire : la machine est montée, elle roulera d'elle-même.

» — Cependant il est probable qu'on vous jettera plus d'un bâton dans les roues.

» — Cela m'inquiète peu, madame; je suis sûr du concours des pairs; quant à messieurs de l'autre chambre, avant de m'attaquer ils y regarderont à deux fois : ils savent qui je suis et ce que l'on risque avec moi.

» — Vous êtes dans l'erreur, prince : l'orgueil de ces bourgeois, de ces avocats, de ces professeurs, de ces industriels, est tel qu'ils sont capables de se croire autant qu'un Polignac. »

Un sourire d'incrédulité dédaigneuse effleura les lèvres du prince; tout l'avenir de la France était dans ce sourire.

« Vous n'y songez pas, me répondit-il enfin, ces gens ont plus de bon sens que vous ne le pensez; on pouvait traiter lestement M. de Villèle, mais moi, madame!... La révolution sait de quoi je suis capable.

» — Avez-vous du moins cherché à gagner les plus turbulens?

» — Non, et voici pourquoi? La majorité m'est assurée à l'avance, on respectera la volonté du roi, qui sera transmise par ma bouche, et à cela près d'une poignée d'hommes de *mauvaise compagnie*, j'aurai peu d'opposition à redouter.

» — Vous ne ferez donc rien pour la masse?

» — Je me propose d'être très poli envers les plus récalcitrans, de les inviter à dîner. Croyez-moi, nous savons encore apprivoiser cet orgueil bourgeois. Il y a plus de bouderie que d'opposition chez tous ces gens-là. »

CHAPITRE II.

Intrigues du cardinal de Latil. — Position du prince de Polignac auprès de la famille royale. — M. de Villèle. — Son arrivée à Paris. — L'effroi qu'elle cause à M. R... L... — Ce que ce dernier m'en dit. — M. de Villèle chez moi. — Notre causerie. — La Dauphine me parle de lui avec aigreur. — La cour agitée se divise en deux partis. — Comment on reçoit M. de Villèle. — Conditions ridicules d'un accommodement entre lui et M. de Polignac. — Sage réponse du Gascon. — Elle déplaît à la Dauphine. — Colère de M. de Polignac contre moi. — Nous nous expliquons.

Ainsi parlait M. de Polignac à quelque heure qu'on le prît, dans quelque position qu'on le trouvât; entouré de flatteurs comme tous les favoris, il s'enivrait de leur encens de cour. Malheureusement les affaires, n'en allaient pas mieux. Mais Charles X avait une confiance sans bornes dans son dévouement et dans sa capacité. Je lui ai même entendu dire que M. de Polignac était la plus forte tête du royaume. Ce bon prince, aveugle pour ce ministre selon son cœur, ne voyait rien au-dessus de lui. Son directeur spirituel seul passait avant dans son esprit.

Le cardinal de Latil, jaloux de l'influence de son rival, et rêvant qu'il était un autre cardinal de Richelieu, travaillait à supplanter M. de Polignac dans les bonnes grâces du roi par mille insinuations adroites dirigées contre lui, et cela avec une persévérance qui l'aurait emporté sur tout autre caractère moins opiniâtre que celui de Charles X. Il lui donnait sans cesse à entendre que la religion ne serait respectée que lorsqu'un ecclésiastique de haut rang serait mis à la tête des affaires. La chose, selon lui, était facile à arranger; M. de Polignac resterait au ministère en acceptant pour supérieur un prince de l'église auquel son rang donnait le pas sur toutes les grandeurs séculières, et même sur les *princes romains*.

Il insinuait ce projet en forme d'avis, jusque dans les instans où il remplissait près du roi ses fonctions de directeur de conscience; il le lui présentait sous toutes les formes, sans jamais se lasser. S. M. repoussait avec douceur ces attaques journalières et évitait d'y répondre directement, afin de ne mécontenter ni le cardinal ni le favori. M. de Latil, furieux de travailler en vain, et des obstacles d'inertie qu'on lui opposait, allait frapper à toutes les portes. Il excitait les jésuites à le seconder, il intriguait auprès de

madame la Dauphine. Mais cette princesse, qui aimait aussi M. de Polignac, se montrait peu disposée à l'écouter.

Des gens mal instruits ont répandu le bruit que madame la duchesse d'Angoulême s'était opposée d'abord à l'entrée de M. de Polignac au conseil et ensuite à la marche qu'il a suivie jusqu'au dernier moment. Cela n'est pas exact; elle a tout approuvé, en manifestant seulement quelques inquiétudes, non sur les projets, mais sur les moyens de les mettre en exécution.

Quant à M. le Dauphin, toujours Gros-Jean comme devant, peu lui importait qui était à la tête des affaires. Entièrement occupé du travail du personnel de la guerre, qu'il s'était réservé, il n'en sortait pas, s'y adonnait avec une ardeur et une constance admirables, et on le trompait avec une rare impudence; il montrait d'ailleurs comme la Dauphine, dans toute occasion, une affection vraiment fraternelle pour M. de Polignac.

Le cardinal de Latil avait donc fort à faire pour lutter contre un adversaire si bien étayé. Néanmoins, loin de se décourager, le saint homme continuait à remuer ciel et terre pour en venir à ses fins : il prenait toutes les voies ouvertes à son ambition, et contribuait même, s'il faut le dire, à la résistance des libéraux,

dans l'espoir qu'elle amènerait une crise dont le résultat forcerait le prince à battre en retraite. J'eus ensuite la preuve de ce fait lors de la discussion de la fameuse adresse, où ses affidés, au lieu de gagner des voix au ministère, travaillèrent à lui en faire perdre. Je connais trois membres de l'extrême droite qui, à l'instigation de ce prélat ambitieux, déposèrent dans l'urne des votes trois boules dont plus tard trois hommes du centre se firent honneur, lorsqu'il fallut se compter.

La division s'était donc établie dans notre parti depuis le 9 août 1829; elle augmenta encore à l'ouverture des chambres par l'apparition d'un personnage important, qui vint porter le trouble dans l'esprit des personnes en place, et alarmer tous les solliciteurs. C'était M. de Villèle, qu'à son tour je vais remettre en scène.

Depuis sa chute il s'était prudemment tenu à l'écart; trop plein de sa petite vanité gasconne, trop encensé par sa fidèle Gazette pour ne pas croire qu'il redeviendrait nécessaire, il avait quitté Paris et s'était retiré à Toulouse, d'où il examinait la marche des évènemens. La durée du ministère Martignac lui laissa le temps de réfléchir, et l'attaque dirigée contre lui ne lui paraissant pas de nature à exiger sa présence,

il s'abandonna aux bons sentimens de ses amis, MM. de Montbel et de Lamezan ; puis, se frottant les mains en se moquant de l'opposition, il répéta à ses intimes la devise écrite sur son blason : *Tout vient à point à qui sait attendre.*

Mais sa patience fut mise à une trop rude épreuve, lorsqu'à M. de Polignac fut confié le timon du char de l'état. Il eut peur d'abord que quelque coup de main désespéré ne vînt ébranler la monarchie dès les premiers jours ; et grande fut sa surprise, lorsque les semaines et les mois s'écoulèrent sans que rien manifestât un système quelconque dans le gouvernement. L'immobilité ministérielle ne lui causa pas moins d'effroi ; bientôt des détails sur l'incapacité du premier ministre lui arrivèrent de toutes parts ; il apprit en même temps qu'il y joignait ces projets hardis et gigantesques qui échouent souvent, même lorsqu'ils sont entrepris par des esprits supérieurs.

Jugeant l'instant critique pour la monarchie, M. de Villèle ne balança pas à venir à Paris ; ce fut le factotum du prince qui me donna la première nouvelle de son arrivée. Je vis entrer un jour chez moi ce bon M. R... L..., ayant la mine effarée et l'air encore plus malencontreux que de coutume.

« Qu'avez-vous à m'apprendre? me hâtai-je de lui dire; il doit y avoir du nouveau?

» — Que trop, madame, que trop! Des hommes mal intentionnés intriguent sourdement contre le prince, le bonheur de la France sera compromis!... M. de Villèle est arrivé hier.

» — Déjà! il ne perd pas de temps. Êtes-vous donc à l'agonie?

» — Non, de par Dieu! madame; le prince est plein de vie, il en donnera bientôt la preuve; mais c'est un mauvais tour que lui joue M. de Villèle, en paraissant ici dans les circonstances actuelles.

» — Qu'est-ce que cela peut faire au prince?

» — Beaucoup, madame, beaucoup; il a des ennemis, des envieux, des censeurs. On se réunira autour du Gascon, on en fera un homme nécessaire, on en parlera au roi, à la Dauphine, dans les journaux; l'agitation et le doute sur la lutte qui s'établira rempliront tous les esprits; par conséquent plus d'ensemble, plus d'accord, et le prince n'arrivera qu'imparfaitement au but élevé qu'il se propose. »

Je ne pus m'empêcher de rire à ce torrent d'éloquence, mais de si bonne grâce, que M. B... L... lui-même se mit de moitié dans mon hilarité. Mais bientôt il recommença ses doléances.

Je m'aperçus malgré cela que son patron ne comptait pas quitter la partie, étant convaincu d'être chaudement appuyé. Je vis également qu'un combat s'engagerait nécessairement entre les deux champions, et je dois avouer que, dévouée sincèrement à la famille du feu roi, j'hésitai à me décider entre la ruse personnifiée dans M. de Villèle et le dévouement de son rival. Mais je me gardai de dire mon indécision au factotum du prince, qui me rapporta une foule d'intrigues et de cabales, tendant toutes à obtenir de la chambre des députés une adresse obséquieuse, et dans la suite un vote obéissant.

Deux jours après j'eus la visite de M. de Villèle; je le trouvai engraissé et bien portant, mais toujours aussi réservé que de coutume. Je lui reprochai son silence à mon égard; il s'excusa en me disant qu'il passait tout son temps à des travaux agricoles. Je ne fus pas dupe de cette excuse. M. de Villèle transformé en Cincinnatus moderne me semblait une chose plus plaisante que digne de foi; mais, comme je désirais apprendre quelque chose de lui, je sentis qu'il fallait appeler à mon aide toute mon adresse féminine. Je m'aperçus bientôt que j'avais affaire à forte partie. L'ex-ministre éludait toutes mes questions, ou ne me disait que ce que je tenais fort peu à savoir. Dans

les petites comme dans les grandes choses, c'est toujours l'homme qui triche en prétendant jouer cartes sur table. Impatientée à la fin de tant de retenue, je voulus le pousser dans ses derniers retranchemens. « Êtes-vous venu ici, lui demandai-je, pour recommencer avec moi un cours de diplomatie ? Si telle est votre intention, je dois vous avertir charitablement que vous perdrez votre temps, car je suis tellement en veine de contradiction, que je suis capable de croire blanc lorsque vous direz noir.

» — Me voilà bien averti, madame ; je ne risque rien d'être franc, et je le serai.

» — Eh bien, dites-moi si vous voyez jour à retenir la monarchie sur le bord de l'abîme où elle se précipite. »

M. de Villèle hésita un instant à répondre, puis il me dit : « Je n'en vois guère la possibilité, madame. D'autres s'opposeraient aux moyens que je pourrais mettre en œuvre, ou les compromettraient. M. de Polignac est un grand ministre aujourd'hui.

» — Vous parlez donc de sa taille ; mais en fait d'esprit, moi, qui ne suis pas complimenteuse, j'avoue qu'il ne vous vient pas à l'épaule. »

Un sourire de satisfaction, qu'il chercha à

me cacher, épanouit un instant cette figure boudeuse, puis il reprit sans répondre à mon compliment : « Nous avons l'un et l'autre une manière de voir si différente que nous nous gênerions réciproquement. M. de Polignac a beaucoup de crédit, j'ai perdu le mien en partie, que pourrais-je faire si nous n'agissions pas de concert ?

» — Le diriger, monsieur, lui ouvrir les yeux, lui tracer la route qu'il doit suivre au milieu des sentiers tortueux où il s'engage. Il marche sans avancer, lui qui avait tant promis. »

La conversation se prolongea encore quelque temps sur ce ton, sans que je pusse obtenir rien de positif de mon diplomate. Je vis qu'il fallait remettre l'attaque à une autre fois. « Eh bien, lui dis-je quand il prit congé de moi, vous remportez toute votre franchise ?

» — Mais, qu'ai-je donc dit ?

» — Rien, en vérité, et c'est ce dont je me plains ; mais j'entrevois à vos réticences que vous avez trop à dire : un autre jour donc je tâcherai de me rendre digne de vos confidences. »

J'allai le lendemain faire ma cour à madame la Dauphine, qui me dit dès qu'elle m'aperçut :

« Vous venez à propos. Je désirais vous voir : vous avez causé hier avec M. de Villèle, que vous a-t-il dit ?

» — Il m'a donné le cours des produits agricoles de Toulouse, et de longs détails sur la vie des champs qui m'auraient semblé une idylle complète, si la rime et la mesure s'y fussent trouvées.

» — Est-ce qu'il ne vous a pas parlé de la situation des affaires ?

» — Il a fait l'éloge du prince de Polignac.

» — Ah ! tant mieux. J'apprécie les bonnes intentions et le talent de M. de Villèle ; néanmoins sa présence à Paris dans ce moment nous contrarie. Nous sommes très satisfaits du travail de Jules (M. de Polignac), et je crains que M. de Villèle ne vienne entraver le plan dont il s'occupe. »

Je témoignai mon étonnement à la Dauphine.

« Oui, reprit-elle, son arrivée est un contretemps pour le premier président du conseil, car il a des ennemis. On veut lui contester son talent ; on prétend qu'il vogue sur une mer remplie d'écueils, et qu'un pilote habile peut seul conduire le gouvernail qui lui a été confié ; enfin on nomme M. de Villèle.

» — Mais, madame, osai-je dire, pourquoi

n'associerait-on pas ces deux hommes au ministère ? leurs efforts réunis pourraient...

» — Cette question a déjà été agitée, mais Jules s'y oppose. Il craint, dit-il, que ce partage ne mette la division dans le conseil, et il allègue d'autres raisons non moins plausibles. Le cardinal de Latil est de son avis. Nous voudrions donc que M. de Villèle fût déjà dans ses terres; mais comment le lui dire ? la chose est délicate, et il me semble qu'en passant par votre bouche elle lui paraîtrait moins amère. »

J'assurai la Dauphine que je mettrais tout mon zèle à remplir ma mission, et je me retirai édifiée de l'intérêt que le cardinal prenait à la cause du prince de Polignac. C'est de deux maux choisir le moindre, me dis-je, et le saint prélat croit sans doute avoir meilleur compte de l'homme de cour que de l'homme d'affaires. Je pensai ensuite avec quelque inquiétude au message dont j'étais chargée, et me promis bien de m'en acquiter avec tous les ménagemens possibles.

Il est certain que la présence de M. de Villèle amena quelque division parmi nous: les politiques du parti formèrent une cabale pour le faire rentrer au ministère; on espérait que les centres de la chambre des députés se rappro-

cheraient de lui et sentiraient la nécessité d'une alliance avec un homme assez adroit pour jouer la révolution, et assez habile pour changer la face des choses.

Les partisans de M. de Polignac se montrèrent fort alarmés de ces démonstrations hostiles envers leur chef; ils savaient que M. de Villèle était trop prudent pour hasarder de ces coups hardis qui peuvent compromettre en un instant une monarchie et même causer sa ruine; il eût encore employé ses moyens dilatoires, il aurait reculé la réinstallation de l'ancien régime; il ne pouvait donc leur convenir sous aucun point.

Ceci arrêté, ils travaillèrent à le desservir auprès de la famille royale par l'entremise du cardinal de Latil, et y réussirent de telle sorte que M. de Villèle ne trouva au château que des visages glacés au lieu de l'accueil gracieux qu'il s'attendait y recevoir. Sa pénétration lui fit deviner la cause de cette disgrâce, que j'achevai de lui dévoiler en entier. A partir de ce moment il annonça partout qu'il allait retourner incessamment dans ses terres.

Il y a dans les choses humaines une force secrète qui les entraîne dans la pente naturelle qu'elles doivent suivre sans qu'aucuns efforts étrangers puissent les en détourner. Il se forma

même à la cour un parti qui se prononça vigoureusement pour la rentrée du financier toulousain au ministère ; il l'emporta complètement sur ceux qui s'y opposaient, et les contraignit à adopter cette mesure, du moins en apparence. Je fus donc toute surprise d'apprendre de M. L..., ami de M. de Villèle, que le prince consentait à partager avec lui son pouvoir.

« Et quelles sont les conditions qu'il y met? lui demandai-je.

« — Qu'il se réservera les affaires étrangères, la présidence du conseil et la direction générale.

» — Que restera-t-il donc à M. de Villèle?

» — Le soin de débrouiller les finances, de remplir le trésor qui nous menace d'un déficit effrayant.

» — Croyez-vous qu'il accepte?

» — J'en doute, madame, me répondit M. de L...»

Je pensais comme lui, et la première fois que je rencontrai M. de Villèle, je me hasardai de lui demander s'il acquiesçait au traité qu'on lui proposait.

Il sourit, et cela lui arrive rarement, puis il me répondit :

« Je suis prêt à donner au roi les preuves les plus éclatantes de mon dévouement ; mais, à moins d'un ordre exprès, je n'entrerai point au

ministère en la compagnie de M. de Polignac : on en comprendra facilement le motif. Je n'accepterai point un pareil emploi, pour avoir la bouche close et opiner du bonnet. Je dirai ma façon de penser avec toute ma franchise : qu'en arrivera-t-il ? La division s'établira entre le président du conseil et son collègue ; aucun de nous ne voudra céder. Je dois m'attendre également que la majeure partie des deux chambres agira sous ma direction ; que les ambassadeurs eux-mêmes, qui ont l'habitude de traiter avec moi, y reviendront sans peine : une lutte s'élèvera nécessairement entre les deux pouvoirs ; les intérêts du roi en souffriront, et de quelque côté que se tourne la victoire je serai accusé d'ingratitude envers celui qui sera censé m'avoir appelé au conseil. Vous voyez donc, madame, que je ne puis volontairement y siéger avec lui. »

Il y avait dans ces raisons autant de bon sens que de vanité. M. de Villèle s'imaginait représenter un système à lui tout seul, il voulait en être le chef ; mais j'étais convaincue, d'après la place que le favori occupait dans les bonnes grâces du roi, qu'il n'avait rien à craindre du concurrent habile qu'on lui opposait.

Je parlai dans ce sens à madame la Dauphine lorsque je la vis, et lui donnai à entendre que

le Toulousain semblait plutôt disposé à faire la loi qu'à la recevoir, s'il entrait au ministère.

«— Cependant, répliqua la Dauphine avec humeur, on ne renverra pas pour lui plaire un homme qui nous est tout dévoué, et mérite à juste titre toute notre confiance. La France saura apprécier plus tard M. de Polignac; quant à M. de Villèle, il ne rentrera pas au ministère. »

Ces paroles étaient positives, et cependant j'osai ne point y applaudir; j'eus même le courage de présenter à madame la Dauphine les choses sous leur véritable aspect, ainsi que le danger d'irriter les esprits déjà si divisés. « Si les rênes du gouvernement, ajoutai-je, sont confiées à des mains trop faibles pour les tenir, le peuple s'en apercevra, il montrera plus d'audace, et on trouvera peut-être difficile de le contenir. Est-il bien prudent de repousser un homme dont les lumières peuvent servir à jeter quelque clarté dans ce dédale obscur? »

Ce discours déplut à la princesse, il fut donc mal accueilli, et je crus devoir me retirer.

J'appris bientôt que M. de Polignac jetait feu et flamme contre moi; il m'accusait d'être d'intelligence avec le centre gauche; on renouvela des plaisanteries de mauvais goût sur la faveur dont m'honorait le feu roi, enfin on me déchira à

belles dents et sans pitié. J'en pris de l'humeur, et m'armant d'un courage qui m'aurait fait affronter Jupiter prêt à lancer la foudre, je résolus bravement de me présenter devant l'Hercule du ministère.

« Eh bien, prince, lui dis-je en m'asseyant à ses côtés, quoique son regard fût peu propre à me rassurer, vous vous plaignez de moi, vous me croyez des torts; je viens ici m'en expliquer franchement avec vous, et vous prier de me les faire connaître, afin que je puisse m'en justifier. »

Les hommes d'un esprit supérieur ne craignent pas ces sortes d'apostrophes, qui ne les prennent jamais au dépourvu; mais il en est d'autres qui s'en effraient par la difficulté de trouver une réplique toute prête. M. de Polignac, semblable sans doute à ces derniers, rougit, se troubla, et balbutia deux ou trois phrases inintelligibles. Il chercha néanmoins à cacher son embarras sous un air de dignité qui ne pouvait m'en imposer, moi qui avais vécu dans l'intimité du feu roi. C'est donc en vain qu'il voulut m'échapper, je l'amenai à me dire qu'il croyait que je ne l'aimais pas.

« Bon Dieu! quelle est votre erreur? lui répliquai-je; ne vous ai-je pas donné mille preuves

du contraire, n'ai-je pas fait en tout temps l'éloge de votre bonté, de vos vertus? parlez, qu'exigez-vous de plus?

» — Madame, me répliqua-t-il, je sais que vous favorisez M. de Villèle, et que vous exposez le salut de l'état en cherchant à lui mettre en main le pouvoir, et à m'expulser du ministère.

» — Qui a pu si mal vous instruire, prince? Ce n'est pas que je me défende d'avoir conseillé la rentrée de M. de Villèle, mais sous votre direction. Vous avez les hautes vues, les pensées généreuses, et je crois que l'ex-ministre serait un excellent instrument pour les exécuter. Voilà où se borne toute ma partialité à son égard, et vous ne pouvez supposer que j'aie jamais songé à vous le préférer. Ne me boudez donc pas de la sorte, la rancune envers une femme est indigne d'un chevalier français, et surtout d'un homme qui comme vous a toujours fait preuve d'une galanterie achevée pour notre sexe. »

M. de Polignac, qui, à la vérité, se fait remarquer par la politesse et les manières d'un homme de cour, ne se fit pas trop tirer l'oreille; et soit par conviction, soit par reconnaissance de la manière dont je l'avais toujours appuyé auprès de Louis XVIII, il scella notre réconciliation d'un baiser sur ma main, peut-être plus galant que

tendre. Je le quittai cependant peu rassurée sur ses intentions futures ; je crus m'apercevoir qu'aucun moyen ne lui coûterait pour arriver à son but, et mon attachement pour la famille royale me fit craindre qu'il n'usât des ressorts puissans qu'il avait entre les mains pour amener une catastrophe dont je n'osais envisager les suites. L'avenir n'a que trop prouvé que mes alarmes étaient fondées.

CHAPITRE III.

Oraison funèbre de M. d'Ambray. — Éloge historique du comte Pastoret. — Le baron Dudon. — L'avocat Berryer. — Le malencontreux Dupin aîné. — Démarches de M. de Polignac pour obtenir le budget sans le concours de la chambre élective. — Frayeur de cet homme d'état motivée sur les dispositions des députés. — Il vient m'en parler. — La monomanie de *. — Je lui refuse mon intervention. — Mes représentations inutiles à messieurs de La *** en la personne de C... — M. de Villèle et M. Bertin. — Anecdote de 1823. — Le petit livre et M. Casimir Bonjour. — De l'ex-ministre. — Avances de M. de Polignac à la chambre. — Mon mot.**

Au milieu de ces intrigues, avant peut-être, mourut le chancelier de France, M. d'Ambray. Honnête homme et tout dévoué à la monarchie, il n'avait jamais montré de talens supérieurs; quelque peu enclin au commérage dans son bon temps, il radota plus tard, et sur la fin de sa carrière ses idées s'affaiblirent à tel point qu'il était en quelque sorte de l'autre monde quoique faisant encore partie de celui-ci. On s'était efforcé de lui faire jouer un rôle en 1814, mais l'étoffe manquait complètement; il fallut qu'il rentrât dans les coulisses dont il ne sortit plus. Il est le dernier qui ait porté la simarre, sorte de

vêtement féminin de fort mauvais goût. Je ne pense pas que M. de Pastoret l'ait endossée dans le court espace de son règne.

Ce dernier était doué d'un mérite plus réel; il avait de la finesse, un grand usage du monde, et possédait surtout cette science si rare de se produire avec avantage à la cour et d'y plaire à tout le monde. D'ailleurs homme de bien, modéré, conciliant, il se faisait aimer à la cour des pairs, et avait trop de savoir-vivre pour donner une ombre d'opposition aux ministres; aussi ses protégés ne pouvaient manquer d'avancer rapidement dans la route des faveurs. J'ai remarqué qu'en général les savans sont meilleurs courtisans que les gens de lettres; ceux-ci affectent de l'indépendance même à leurs dépens, tandis que les premiers s'arrangent de tous les règnes. J'entends, il est vrai, par hommes de lettres, non les pygmées de la littérature, mais ceux que leur génie place au premier rang. Souvent les têtes fortes fléchissent sous le pouvoir, lorsque les esprits sublimes se raidissent contre lui. Qu'on m'explique cette différence!

A propos de têtes fortes, il faut que je dise un mot de M. de Polignac et de sa joie lors de la double nomination, par les colléges électoraux du Puy et de Nantes, de MM. Berryer et Dudon.

Le baron Dudon a de l'esprit, des talens, il calcule à merveille; on lui fait mille reproches dont il se moque avec raison. Il est très riche, et il sait qu'avec une grande fortune, on ne manque jamais d'amis. On l'accuse d'avoir su mettre à profit les liquidations : est-ce un si grand crime? On dit encore... mais ce n'est point à moi à me rendre l'écho de la malveillance. M. Dudon est habile, puisqu'il a réussi. Fort maltraité par Napoléon, ce fut un titre pour lui, à la restauration. On le désirait aux finances, on croyait retrouver en sa personne M. de Calonne avec plus de prudence et autant de laisser-aller; aussi les éloges à la cour pleuvaient sur lui; nous le soutenions de tout notre zèle, et si parfois la nation osait en murmurer, nous nous permettions de rire de son humeur. M. Dudon nous convenait, il fallait bien qu'elle s'en arrangeât.

Et M. Berryer! qu'il est aimable! on le prendrait pour un des nôtres, il en a les manières, le caractère; son esprit est plein de grâce et de souplesse sans manquer d'énergie; c'est un orateur exercé qui se fait écouter avec plaisir même du parti contraire; aimant le monde autant que l'étude, dévot et voluptueux tout à la fois, selon l'occasion; il possède ces formes brillantes qui

accompagnent si bien le talent; en un mot, la bonne cause ne pouvait choisir un homme qui lui allât mieux, son acquisition est un véritable triomphe pour elle. Mais les lauriers de Miltiade empêchaient Thémistocle de dormir; et M. Dupin aîné faillit perdre le sommeil en entendant vanter ceux de M. Berryer.

M. Dupin est né sous une mauvaise étoile: ayant autant d'esprit que d'éloquence, jurisconsulte de première classe, diplomate peut-être, homme de cabinet et du monde, propre à remplir tous les emplois, une fatalité semble s'attacher à neutraliser la réunion de tant de qualités diverses. M. Dupin a voulu de tout temps parvenir au ministère de la justice; la route pour lui en était difficile, il crut l'aplanir en se faisant l'ami de tout le monde, et, si j'ose me servir d'une expression triviale, en mangeant de bon appétit à un double râtelier; enfin il se donna tant de peine qu'il réussit à se mettre à dos tous les partis, et à rester stationnaire lorsqu'il brûlait du désir d'avancer.

Ne prévoyant pas au commencement de 1830 la révolution du mois de juillet, M. Dupin espérait se rendre nécessaire au gouvernement lors de la formation d'un ministère du centre gauche, but unique des intrigues du parti. Toute

réputation propre à contre-balancer la sienne ne pouvait donc que lui donner de l'ombrage, celle de M. Berryer était du nombre. Mais le destin qui ne se lassait pas encore de persécuter M. Dupin aîné lui préparait un échec plus funeste encore, dans le triomphe des siens, et l'impossibilité à lui d'y prendre la part qu'il souhaitait si ardemment. Ceci pour lui comme pour nous était lettre close; j'y reviendrai plus tard, en temps et liéu.

En attendant, les élections de MM. Berryer et Dudon mirent le prince de Polignac au comble de ses vœux; il y voyait une preuve manifeste de son influence et de l'ascendant qu'il prenait sur la nation, et je crains que cette victoire facile n'ait augmenté la confiance qu'il a montrée depuis.

Ce fut peut-être à cette époque qu'il conçut le projet de la levée de l'impôt, avec le seul concours de la pairie, dans le cas où les députés s'y opposeraient en majorité. M. de Montbel m'en ayant appris quelque chose, je lui témoignai mon inquiétude sur l'apparence hostile de la chambre élective. « M. de Polignac, ajoutai-je, est trop sûr de lui.

» —Ce reproche est injuste, me répondit M. de Montbel. M. de Polignac sent tellement le besoin

de se rallier tous les esprits, qu'il croit déjà avoir trouvé le moyen de remédier à la mauvaise volonté de la chambre.

» — Aurait-il découvert la pierre philosophale?

» — Bien mieux encore, peut-être. L'art. 14 de la charte est pour lui, et avec cela on est fort. »

Je demandai l'explication de cette phrase.

« La voici, répondit M. de Montbel. Si les députés n'accordent point le budget, le roi le renverra à la chambre des pairs où il sera admis, et en vertu de cette adoption on le rendra *provisoirement loi définitive.* »

M. de Montbel n'est point un sot, aussi je ne pus m'empêcher de le regarder avec surprise.

« C'est sérieusement que je vous parle, lui dis-je.

» — C'est aussi sérieusement que je vous réponds.

» — Quoi, M. de Polignac pourrait croire que la nation admettrait le budget voté de cette manière? C'est se jouer de sa bonhomie; elle est grande, je l'avoue, mais je doute qu'elle aille jusque là.

» — On est si peu de votre avis, que déjà la proposition en a été faite, indirectement à la vérité, à Semonville et à moi.

» — Quoi, à vous!

» — A moi-même, madame.

» — Et quelle a été votre réponse?

» — Assurez-vous d'abord de la majorité de notre chambre.

» — Mais c'est consentir.

» — C'est refuser au contraire. Nous sommes assurément les meilleures gens du monde, on peut compter sur nous tant qu'il s'agit d'adresses complimenteuses ou de mesures sans importance; mais donner le budget sans la participation de l'autre chambre, nous exposer à nous faire mettre en pièces par un peuple furieux! qu'on ne l'espère pas, notre dévouement ne va pas si loin. Je gage que parmi les plus exagérés, Bonald, Saint-Roman, Kergorlay et autres, il n'y aurait pas trente voix en faveur de cette mesure. Semonville du reste s'est montré plus romain que moi, il a répondu par un refus positif. Le prince s'est retiré sans battre en retraite, car la chose est trop absurde pour qu'il y renonce. Voilà, madame, à quel point nous en sommes. »

Cette révélation m'accabla. « Ainsi donc, dis-je, M. de Polignac persiste à jouer à pair ou non le sort de la monarchie?

» — Pas de jeux de mots, madame; réservez

votre esprit pour une meilleure occasion ; l'affaire est plus grave que vous ne le pensez, méfiez-vous de la faiblesse quand elle veut montrer de la force. Le premier ministre vient de faire un petit coup d'état en destituant M. de Sesmaison, colonel de la garde royale, qui n'a pas voulu voter pour M. Dudon, candidat du ministère ; ceci le mettra en appétit et lui fera croire que la France ne s'étant pas soulevée en faveur du gendre de feu le chancelier, elle restera également tranquille si on l'attaque dans ses libertés et dans son budget. Il ira loin, madame, si loin que nous aurons peine à le suivre. »

Ma terreur augmentait à mesure que j'écoutais M. de Montbel. Je ne voyais d'autre moyen de conjurer l'orage, que le renvoi de M. de Polignac, et cela me semblait si difficile!

Les députés arrivèrent pour l'ouverture de la session, fixée au 2 mars. Une forte majorité opposée au ministère se comptait dans leurs rangs, elle semblait déterminée à frapper contre lui deux coups successifs, l'un par une adresse en forme d'avertissement, et l'autre plus positif, en refusant d'accorder la loi des finances. Tant d'audace avait paru impossible à M. de Polignac jusqu'au moment où il la vit prête à se manifester. C'est alors qu'il vint me

trouver, et il entra chez moi presque de mauvaise humeur.

« Eh bien! madame, me dit-il, vos amis de tous les bords franchissent le Rubicon, et se mettent en opposition avec le roi; hommes de la droite, hommes de la gauche, royalistes, libéraux se réunissent pour arrêter ma marche. Je gage que M. de Châteaubriand et M. de Villèle sont les instigateurs secrets de cette ligue. Mais qu'ils n'espèrent pas m'effrayer, je leur résisterai à force ouverte, si je ne parviens autrement à déjouer leurs intrigues. »

Ces paroles prononcées avec chaleur m'en imposèrent un instant; je fus presque tentée de les prendre pour de la vigueur, mais un retour sur le passé me ramena bien vite à mes premières idées.

« A qui donc en avez-vous, prince? lui demandai-je. Vous ne pouvez supposer à ces messieurs dont les principes vous sont connus le projet de s'amuser à de tels passe-temps, d'intriguer sourdement contre vous; ils n'y songent pas, j'en suis certaine; les libéraux sont en majorité dans les chambres, et voilà tout.

» — On les en chassera, madame, on les mettra à la raison, et il me semble que vous ne pourriez mieux employer votre crédit auprès de

quelques uns d'eux qu'en cherchant à les ramener à la cause du roi. Qu'ils prennent garde de nous forcer à employer des mesures de vigueur.

» — De la vigueur, prince! C'est ce qui convient dans les circonstances actuelles; il faut opposer à la résistance une fermeté indomptable, c'est le seul moyen de s'en rendre maître.

» — Ainsi ils résisteront, vous en êtes certaine?

» — Assurément.

» — C'est fort désagréable, car ces luttes sont toujours chanceuses, le roi les hait. Il a tant de valeur, son désir de se montrer est tel, qu'on doit craindre de les mettre à l'épreuve. Moi-même, je n'ai nulle envie de faire le Bonaparte, je préfèrerais que tout se passât tranquillement.

» — Veuillez bien alors me communiquer vos propositions d'arrangement.

» — Des propositions, un arrangement! eh, madame, je n'y songe point. Je veux une soumission absolue, je représente la personne du roi; d'ailleurs le respect qu'on doit à mon rang... »

Nous voilà revenus à notre marotte, pensai-je en moi-même, le rang, la naissance! nous ferons de ces chimères le canon d'attaque, le

rempart de résistance. Dieu veuille que nous ne soyons pas écrasés sous leurs ruines !

Le prince prenant mon silence pour une approbation, poursuivit ainsi :

« Vous pensez, madame, que je ne puis discuter de point en point des affaires d'une telle importance avec des gens qui d'après leurs habitudes sociales ne pourraient me comprendre; ils ne peuvent envisager les choses sous le même point de vue que moi; je ne leur demande que de se tenir en repos et de me laisser agir.

» — C'est justement ce qu'ils auront le plus de peine à vous accorder; eux aussi ne manquent pas de confiance en leurs lumières, et ils ont une partie bien liée.

» — Mais il est impossible qu'ils osent me résister ouvertement.

» — Vous avez vécu dans une sphère trop élevée, prince, vous avez été trop long-temps séparé de la nation française pour la bien apprécier; vous vous croyez toujours dans l'atmosphère d'une aristocratie riche et puissante, mais détrompez-vous, nous avons bien perdu de nos priviléges; le prestige du rang et de la naissance est détruit en partie, et le peuple s'opiniâtre à ne juger l'homme que par son seul mérite. Ainsi donc, si vous n'avez aucune pro-

position à faire aux meneurs de la majorité, il est inutile que je leur parle. »

M. de Polignac ne pouvait se décider à faire la plus légère concession, tant il se croyait certain du succès, et, s'il faut tout dire, il y avait quelque chose de respectable dans son dévouement monarchique; la partie chevaleresque de son caractère dominait chez lui l'homme d'état. Il obéissait aux préjugés de Charles X comme un fils à ceux de son père, et une révolution ne l'effrayait pas plus qu'aux temps de la chevalerie une forêt en feu peuplée de dragons et de bêtes féroces n'effrayait le champion qui allait à la conquête du St.-Graal. Tout en appréciant, sous les rapports politiques, l'incapacité relative de ce champion de l'ancien régime, comme femme, je l'avoue, je me suis surprise quelquefois à le plaindre avec sincérité, en regrettant que la nature se soit trompée lorsqu'elle a fait naître dans notre siècle positif ce Tristan digne d'une époque plus poétique.

J'aurais bien désiré cependant assoupir cette querelle, et rallier à la royauté les membres du centre droit qui s'en éloignaient insensiblement sans peut-être s'en douter. Je m'en expliquai vivement avec MM. Royer-Collard, Agier, de Lalot et autres. Je cherchai à les alarmer sur le

danger de notre position ; mais ils résistèrent à toutes mes instances ; il semblait que leur éloignement pour M. de Polignac dût l'emporter sur les intérêts de l'état

« Songez bien, dis-je à l'un d'eux, que votre alliance momentanée avec le côté gauche est une déception qui vous sera funeste. On vous caresse aujourd'hui, demain on vous traînera à la remorque si vous n'êtes plus nécessaire. Ce côté renferme des roués de libéralisme qui ne se contenteront pas d'avoir renversé le ministère, et profiteront de l'impulsion pour faire aussi tomber le trône. »

M. de C..., dont les intentions étaient pures, rit de ce qu'il appela mes craintes exagérées. « Vous êtes dans l'erreur, madame, ajouta-t-il ; les choses n'en viendront pas là.

» — Vous vous fiez à M. Dupont de l'Eure, qui aurait si mauvaise grâce à la cour qu'il se croit né républicain ; à M. de Lafayette, qui s'informe chaque matin en se levant si l'on a donné l'avoine à son cheval de 1789, et si sa garde nationale est rétablie selon la loi de 1791 ; à Benjamin Constant, que 15 ans d'opposition ont peut-être enfin rendu digne de son nom, après avoir tourné jusque là à droite et à gauche comme la boussole cherchant le pôle ; à Bavoux, qui veut absolument jouer le tribun ; à Casimir Périer,

qui veut être ministre, mais qui ne peut pas l'être sous la légitimité. Je vous citerai encore Labbey de Pompières, Audry de Puyraveau, Girod de l'Ain, et tant d'autres, sur l'opinion desquels vous vous abusez. Détrompez-vous si vous les croyez royalistes. »

M. de C..., qui jugeait les intentions de ses collègues d'après la pureté des siennes, persista à croire que je voyais mal ; il me dit qu'il répondait de la probité constitutionnelle de ces députés, et qu'ils travailleraient à consolider la monarchie dès que le ministère Polignac serait renversé. Je fus forcée de me contenter de cette assurance, qui ne me semblait basée sur rien de certain.

J'appris à peu près dans le même temps que M. de Polignac avait offert à M. Agier un ministère spécial qu'on devait créer, et trois directions générales pour lui servir de point d'appui. Mais cette offre ne fut point acceptée. On trouva trop mince la part au gâteau. Lorsque je vis M. de Mont..., je ne pus m'empêcher de lui dire : « Il me semble que ces messieurs ont un grand appétit.

» — Celui de tous leurs collègues, me répondit-il. Si les choses changent, vous verrez les extrêmes passer au centre. Il y a sur tous les

bancs une égale envie de dévorer le budget et de partager les dépouilles opimes, de quelque côté que la victoire se prononce.

» — Et la vertu où se trouve-t-elle donc?

» — C'est une vieille médaille qu'on place encore par curiosité au rang de celles de la Grèce antique. »

CHAPITRE IV.

Séance royale de la session de 1830. — Le duc d'Orléans relève la couronne du roi. — MM. Labourdonnaye, Beugnot et de Vitrolles. — Un mot sur chacun. — Discours du roi. — Péroraison menaçante. — Les ministres et leur physionomie. — Révélations sur la rédaction du discours royal. — M. R... L... en est le premier auteur. — Joie aux tuileries. — Ce qui s'y dit. — Le gourmand de la pairie. — Mauvais effet que produit son adresse. — Naïveté d'un membre de la députation. — Nomination de M. Royer-Collard à la présidence de la chambre. — Ce qui la cause. — Je donne dans les sentences. — Opinions de M. de Talleyrand. — Il cite à propos la Bible. — Scène à toute la France que M. R... L... vient faire chez moi.

Le jour de la séance royale arriva enfin : époque solennelle dont le souvenir se perpétuera long-temps. On se flattait à la cour que la résistance faiblirait à l'approche du moment décisif; que les gens de bien, que les royalistes mécontens se rallieraient autour du trône s'ils le voyaient menacé. On ne songeait pas que là où les passions sont en jeu, il n'y a plus ni sagesse, ni bonne foi, ni même opposition intelligente. Chacun se préparait avec ardeur à combattre dans la lutte qui allait s'engager, et nul ne pen-

sait aux funestes suites que pouvait avoir ce combat à outrance.

Jamais on ne mit tant d'empressement à se procurer des billets pour la séance royale, que ce jour-là. Je passai un peu moins de temps à ma toilette que de coutume, afin d'arriver au Louvre une des premières pour être bien placée. Je voulais contempler à mon aise, dans tous ses détails, la première scène du grand drame qui allait être représenté. La chambre était complète; il s'y trouvait peu de gens du mouvement, et une quantité de personnes attachées au château. Le roi y était pour ainsi dire entouré d'une atmosphère royaliste; il pouvait donc croire, d'après l'enthousiasme et l'amour qu'on lui témoignait, que le reste de la France les partageait.

Néanmoins, l'aigreur et la division qui s'étaient glissées entre nous se manifestaient dans cette circonstance; les acclamations ne furent point aussi unanimes que d'ordinaire. Le roi, selon son usage, se montra plein de dignité et de noblesse; il salua à droite et à gauche d'un air gracieux, avec son sourire de comte d'Artois. Il ne songeait guère sans doute que ce jour était le dernier où il donnait la représentation de ses aménités royales. Un incident fort bizarre, quoique

insignifiant en lui-même, vint me troubler malgré moi; car, j'avoue mon faible, je crois un peu, moi aussi, aux présages et à ces avertissemens par lesquels le ciel, dans ses décrets mystérieux, nous révèle quelquefois notre destinée.

Au moment où le roi gravissait la première marche du trône, son pied s'étant embarrassé dans le velours du tapis, il fit un faux pas, chancela, et la toque qui lui tenait lieu de couronne, ébranlée par cette secousse, tomba près de lui. Le duc d'Orléans la releva et la rendit, à la vérité, sur-le-champ à Charles X; mais enfin elle était passée de la tête du monarque dans les mains du prince. Tous les spectateurs en furent frappés, car rien n'est superstitieux comme le royalisme; une sorte de murmure s'éleva de tous les bancs, et on donna une telle importance à ce fait, que le lendemain, les journaux de notre parti crurent devoir le démentir ou du moins le dénaturer.

Le roi était accompagné du dauphin, des ducs d'Orléans, de Chartres et de Nemours. Le duc de Bourbon ne s'y trouvait pas, ayant cessé depuis long-temps d'assister à ces cérémonies d'apparat. Les pairs portaient leur riche costume, qui contrastait avec celui des députés, dont la simplicité a remplacé la magnificence du vête-

ment que leur accorda l'empereur. Un grand nombre d'entre eux manquait à la séance royale; les pairs même n'étaient pas au complet; quelques uns, nouvellement nommés, ne parurent point, soit qu'ils ne voulussent pas prêter serment à la charte, soit que des causes particulières les eussent retenus en province. On remarqua parmi les absens, le marquis de Tourzel, le comte de Labourdonnaye, ex-ministre, et M. Ravez, ex-président de la chambre des députés. Ceux qui prêtèrent serment furent le duc de Nemours, prince du sang, le duc de Céreste, le marquis de Puyvert, les comtes Beugnot, Vallès, le baron de Vitrolles. M. Beugnot, vétéran candidat, recevait enfin de M. de Polignac, dont il avait embrassé la cause, la récompense de ses services, cette pairie que MM. de Villèle et Decaze ne lui avaient jamais montrée qu'en perspective. Vrai Tantale politique, depuis quinze ans il poursuivait, sans pouvoir la saisir, cette dignité tant désirée, et elle allait lui échapper au moment où il croyait l'avoir obtenue pour toujours.

Le baron de Vitrolles se plaignait aussi qu'on récompensât si tard des services qu'il n'avait pas rendus, et se flattait que ce serait pour lui un acheminement au ministère lorsque le

moment serait venu d'y réunir tous ceux que la France redoutait.

Quant à M. de Puyvert, il avait bien gagné la pairie en rendant sans se faire prier la forteresse de Vincennes en 1815, après toutefois avoir stipulé préalablement ses intérêts particuliers. Il parait qu'il s'en trouva si bien qu'il crut devoir recommencer plus tard.

Pour M. de Labourdonnaye, il est probable qu'il ne voulut pas assister au triomphe de son rival, se promettant sans doute d'en tirer vengeance à la chambre héréditaire, par une opposition qui rappellerait les beaux jours de M. de Villèle.

Les députés nouvellement élus qui prêtèrent serment, furent MM. Berryer fils, Bertrand, de Gelis, Guizot, Ternaux, Legendre, Pignerolles. Trois manquèrent à l'appel : M. Dudon qui était retenu à Nantes, M. Planelli de la Vallette, et M. Bosc, député de Carcassonne. M. Guizot entrait en scène avec des espérances que la réalité devait surpasser, avec une réputation d'habileté que l'avenir devait lui faire perdre, et avec la haine des royalistes en attendant qu'il pût y joindre celle des libéraux.

Le roi prononça son discours d'une voix assez ferme; il parla d'abord de la situation de

l'Europe et de choses peu importantes, mais on n'entendit pas sans intérêt le paragraphe suivant :

« Au milieu des grands évènemens dont l'Europe était occupée, j'ai dû suspendre les justes » effets de mon ressentiment contre les puissances barbaresques ; mais je ne puis laisser plus » long-temps impunie l'insulte faite à mon pavillon ; la réparation éclatante que j'en veux obtenir, en satisfaisant à l'honneur de la France, » tournera avec l'aide du Tout-Puissant au profit » de la chrétienté. »

C'était annoncer officiellement la guerre d'Alger, dont je parlerai plus tard après m'être occupée de l'affaire plus importante de l'adresse.

Le roi passa à des objets d'administration intérieure; chacun était impatient de savoir en quels termes il ferait connaître ses intentions sur l'avenir, et comment il parlerait du ministère : c'était le point capital ; on craignait et on souhaitait tout à la fois une déclaration franche et ferme sur le système à adopter dans la conjoncture présente. Voici comment s'exprima Sa Majesté :

« Messieurs, le premier besoin de mon cœur » est de voir la France, heureuse et respectée, développer toutes les richesses de son sol et de » son industrie, et jouir en paix des institutions

» dont j'ai la ferme volonté de consolider le bien-
» fait. La charte a placé les libertés publiques sous
» la sauvegarde des droits de ma couronne; ces
» droits sont sacrés, mon devoir envers mon peu-
» ple est de les transmettre intacts à mes succes-
» seurs. Pairs de France, députés des départe-
» mens, je ne doute pas de votre concours pour
» opérer le bien que je veux faire; vous repous-
» serez avec mépris les perfides insinuations que
» la malveillance cherche à propager. Si de cou-
» pables manœuvres suscitaient à mon gouver-
» nement des obstacles que je ne peux pas, que
» je ne veux pas prévoir, je trouverais la force
» de les surmonter dans ma résolution de main-
» tenir la paix publique, dans la juste confiance
» des Français et dans l'amour qu'ils ont toujours
» montré pour leurs rois. »

Ces dernières phrases, vraiment menaçantes, furent prononcées avec une sorte de fermeté qui en imposa au plus grand nombre. J'aurais voulu qu'elles produisissent sur moi le même effet; mais mon expérience s'y opposait; je n'avais pas oublié ces paroles du feu roi sur son malheureux frère. « *Toutes les fois, madame, que vous entendrez le comte d'Artois annoncer une résolution énergique, songez à prendre la fuite; car son seul but est d'arriver aux moyens de s'y soustraire plus*

tard ; il est comme ceux que désigne le proverbe : il selle souvent et ne bride jamais. »

Aux cris obligés de *Vive le roi*, il se mêla un murmure sourd, occasioné par la crainte des conséquences fâcheuses que pouvait amener cette volonté royale, qui devait tout affronter. On examina la contenance des ministres : M. de Montbel était calme, mais une teinte de tristesse paraissait sur ses traits ; ceux du comte de Bourmont, au contraire, étaient épanouis par l'idée de conquérir Alger et le surnom d'un autre Scipion Africain. Je n'ajouterai pas qu'il voyait peut-être aussi en perspective les trésors du dey, car s'il faut en juger d'après la souscription ouverte à la Quotidienne pour le défrayer à Toulon, il a dû quitter pauvre sa conquête.

M. de Polignac rayonnait de contentement ; l'avenir se montrait à lui sous les plus brillantes couleurs ; ses frayeurs s'étaient évanouies : le roi le soutenait. Quant à ses autres collègues, soumis jusqu'à ce moment à ses volontés, ils ne laissaient voir qu'une complète indifférence, à l'exception de M. de Courvoisier, le garde des sceaux, dont l'air sombre contrastait d'une manière frappante avec la physionomie épanouie du président du conseil.

J'appris que le discours du roi avait été refait

plusieurs fois avant d'être prononcé. M. de Polignac, sous prétexte de le rédiger lui-même, en avait confié le soin à M. R. L. Celui-ci, voulant plaire au premier ministre, avait fait tonner Charles X en lui prêtant le langage de Louis XIV sur un lit-de-justice. Il atteignit pleinement son but ; M. de Polignac approuva son discours en disant : « La monarchie constitutionnelle n'a qu'un jour pour parler ; laissons-lui toute sa solennité. » Il n'en fut pas de même de MM. de Montbel, de Courvoisier et de Chabrol, qui auraient voulu moins de jactance et plus de modération. Néanmoins, après de longues délibérations, il fut décidé que le discours du roi serait remis au creuset. On le lima, on l'adoucit ; mais il n'en irrita pas moins les esprits que ne l'aurait fait un langage plus décidé ; car la résistance contre la faiblesse s'alimente de tout ce qu'on lui oppose dans l'attaque primitive, de la douceur, comme de la fermeté.

Le même soir on chanta victoire au château ; on complimenta la famille royale ; on déclara que le coup qui venait d'être frappé avait terrassé la révolution, et qu'il ne restait plus au roi qu'à développer toutes les conséquences de ce triomphe. Je ne partageais pas cette opinion ; j'avais vu dans l'intervalle des hommes de l'op-

position, qui, loin de se croire vaincus, se disposaient à combattre avec intrépidité. J'aurais dû le dire aux Tuileries, mais je me serais exposée à être accusée de lèse-majesté.

On répétait que les députés, effrayés de la résolution qu'avait manifestée le roi, se disposaient à passer sur les bancs de la droite. M. de Polignac me dit alors, en s'approchant de moi : « J'aurai la majorité.

» — Puisse le ciel vous l'accorder ! lui répondis-je ; car à moins de son aide...

» — Ah ! madame, nous ne craignons rien ; aussi vous laisserons-nous sans danger faire du libéralisme à vous toute seule. »

Madame la Dauphine encouragea le roi à montrer du caractère et à soutenir les droits de sa couronne avec vigueur. « Il faut frapper le dernier coup, dit-elle ; nous monterons tous à cheval, s'il le faut.

» — Oui, nous y monterons, répondit le roi en se frottant les mains ; mais cela ne sera pas nécessaire. » Puis, frappant sur l'épaule de son favori : « D'ailleurs Jules est là, ajouta-t-il ; il n'est pas de labyrinthe dont il ne sache trouver le fil. »

Les courtisans firent chorus, et il fut décidé, presque à l'unanimité, que tout était consommé,

et que les malveillans épuiseraient en vains efforts leur rage républicaine. Ceux qui ne fréquentent pas la cour ne peuvent se figurer avec quelle facilité on y prend les impressions les plus dénuées de sagesse. Ce centre de lumière se trouve enveloppé d'épaisses ténèbres où chacun marche à tâtons, où tout est de convention, où le bon sens est constamment comprimé par le désir de plaire au souverain et d'en obtenir des faveurs. Valets et maîtres y vivent dans une atmosphère d'illusions trompeuses, d'espérances décevantes. C'est un temple dont la divinité n'exige que le *Credo* des fidèles. J'y ai passé ma vie, et je puis en parler savamment. Hélas! moi aussi j'y ai eu mon encens, mes mécomptes, mes déceptions. La froide expérience est venue lorsque je ne pouvais plus en faire usage pour moi-même; et quand j'ai voulu en offrir les avis à mes amis, j'ai été accueillie comme la pauvre Cassandre à Ilion.

La funeste complaisance que mirent les pairs à se prêter aux volontés du roi prolongea quelque temps l'erreur de la cour. Ce fut cette servilité de la chambre haute qui perdit tout; car si, dans sa réponse, au lieu de copier mot à mot le discours du roi, elle eût fait entendre clairement qu'elle ne s'associerait point à tout

acte attentatoire à la charte; si, au lieu de l'opiniâtreté intempestive qu'on montra, on eût fait quelques concessions, je crois, autant que je puis me rendre juge en pareille matière, que les évènemens auraient pris une autre tournure. Le roi, naturellement timide, se serait vu en face du danger; il n'aurait pas osé combattre les pairs sur la brèche, et conséquemment il eût composé avec les députés.

Mais, je le dis à regret, on ne pouvait attendre de la pairie une résolution généreuse : façonnée dans une de ses parties au despotisme impérial, et de l'autre à une obéissance passive à la royauté, loin de chercher par un généreux effort à faire sortir du mauvais chemin le char de la monarchie, elle contribua encore à l'enfoncer dans l'ornière.

La nullité de l'adresse des pairs parut à la famille royale un acquiescement de leur part aux projets à venir. Ce fut un piége volontaire où elle se laissa prendre; car il semblait qu'un mauvais génie l'entraînât malgré elle loin de la route facile que Louis XVIII lui avait tracée.

« Les pairs se sont déclarés pour la royauté! la bourgeoisie n'osera élever la voix contre un corps si important, contre tout ce qu'il y a de puissant dans l'état! il faudra donc qu'elle se

soumette sans coup férir, autrement on lui taillera de la besogne! »

Voilà les discours que j'entendais constamment répéter à mon oreille sans pouvoir les combattre. Ma position devenait chaque jour plus embarrassante; mon amour pour la famille royale semblait augmenter en proportion des dangers dont je la voyais menacée. J'aurais voulu, au prix de ma vie, le triomphe de la légitimité, et je la voyais sur le bord de l'abîme! Cependant j'étais loin de prévoir encore les évènemens de juillet.

Le choix des cinq candidats à la présidence devint le signal de la lutte qui s'engagea entre la chambre élective et le ministère. Ceux de M. de Polignac étaient MM. de Chantelauze, de Lasour, de Berbis et Pardessus. On faisait peu de cas de ce dernier dans le parti; toutes les espérances reposaient sur les deux premiers. L'opposition de la gauche désirait qu'on nommât MM. Royer-Collard, Casimir Périer, Sébastiani, Dupont de l'Eure et Girod de l'Ain; mais elle ne pouvait amener cette nomination sans le concours de la réunion Agier.

Le choix du président et la destinée de la France reposaient entièrement sur la décision de trente membres environ. On chercha en vain

à les ramener à leur ancien parti; mais, soit qu'ils fussent animés par le ressentiment des reproches et des railleries que nos journaux leur avaient prodigués, soit qu'ils fussent aveuglés par leur haine contre M. de Polignac, ils persistèrent dans leur désertion; un d'entre eux me disait avec franchise:

« On nous outrage dans la prospérité, on nous appelle au moment du péril; nous avons toute la peine, et on ne songe pas même à récompenser nos services : il faut donc se décider à nous avoir pour adversaires. »

Ces paroles renferment le secret de tout ce qui s'est passé depuis la restauration. Les diverses oppositions n'avaient qu'un but, celui de s'emparer du pouvoir; les majorités voulaient le conserver, et dans cette lutte purement égoïste, les intérêts de la France ont souvent été sacrifiés à l'avidité de ceux qui auraient dû les défendre.

La nomination des candidats à la présidence amena de grandes discussions. MM. Royer-Collar et Casimir Périer furent élus les premiers; on ne put s'entendre sur les trois autres. Nous n'eûmes pour les nôtres que *cent seize voix*. Ce chiffre marquait au juste la force de la faction ministérielle; il aurait dû ouvrir les yeux à M. de Polignac; il n'en fut rien. Dans la soirée, la réu-

nion Agier et la gauche nommèrent les trois autres concurrens : ce furent MM. de Lalot, Agier et Sébastiani.

Cette mesure exaspéra les habitans du château, qui proférèrent d'amers reproches contre les *transfuges de la droite*, et plus tard on acheva de les pousser à bout en ne gardant aucun ménagement envers eux.

« On ne traiterait pas plus mal des régicides, disaient ces messieurs ; on nous accable d'injures ; on nous représente comme les complices de tous les crimes de la révolution, et cependant tout notre tort est de nous être éloignés, dans l'intérêt de la couronne, d'un favori que nous ne croyons pas apte à gouverner. Que le roi le renvoie, et nous sommes prêts à mourir pour lui. »

« Monsieur, dis-je un jour à un de ceux qui tenaient ce langage devant moi, celui qui passe d'un parti à un autre pour satisfaire une haine particulière, se rend non seulement coupable d'un grand tort, mais commet encore une sottise. » C'est le cas de citer le mot connu de M. de Talleyrand : La désertion en opinion est pire qu'un crime, c'est une faute.

A propos de M. de Talleyrand, le lecteur me demandera peut-être ce qu'il faisait pendant tous ces débats. Voici la réponse que je reçus de

lui à une question semblable que je lui adressai :

« J'assiste en spectateur, à la fois inquiet et curieux, à la crise monarchique. Je croyais le volcan de la révolution éteint ; mais il paraît que M. de Polignac tient à le rallumer. Il ébranlera le trône.

» — Dites qu'il le raffermit.

» — Madame, on voudrait faire de M. de Polignac un Samson politique ; mais il n'a de Samson que son arme. »

M. de Talleyrand, qui a autant d'érudition que d'esprit, cite toujours à propos l'histoire sacrée et profane. Je reviendrai à lui plus tard.

Lorsque les candidats furent nommés, le choix du roi ne pouvait être incertain. MM. Périer et Sébastiani, qui représentaient à eux deux le libéralisme et le bonapartisme ; MM. Agier et de Lalot, qui appartenaient à cette défection si odieuse, ne pouvaient convenir au monarque ; ce fut donc M. Royer-Collard, bon royaliste au fond, homme sans malice, quoique un peu raide, qui fut désigné.

Ceci réglé au désavantage du ministère, dont M. Royer-Collard était l'ennemi, on passa à la discussion de l'adresse. C'est ici que les opinions se montrèrent dans tout leur jour, et que s'éva-

nouit l'illusion que M. de Polignac avait si long-temps nourrie.

Ce pauvre M. R... L... entra un soir chez moi tout bouffi de colère. « Comprenez-vous, madame, me dit-il, la frénésie, l'acharnement de ces misérables contre le prince! loin de lui savoir gré de ses efforts en faveur de la bonne cause, ils osent le noircir dans l'opinion publique, et travailler à un libelle contre lui.

» — A un libelle, monsieur?

» — Oui, madame, un libelle, car je ne puis qualifier autrement leur abominable adresse. C'est un crime de haute trahison, puisque le prince représente la personne du roi. Mais il ne restera point impuni.

» — En attendant, mon cher L..., ils rédigeront une adresse bien insolente en style respectueux; ils braveront M. de Polignac, en lui demandant pardon de la liberté grande.

» — C'est une ingratitude révoltante. Mais comment s'y opposer? L'ambition de ces hommes est insatiable, et pour la satisfaire il faudrait avoir à soi tous les trésors du Nouveau-Monde. Connaîtriez-vous, madame, un royaliste pur et dévoué qui pour une grosse somme consentît à voter de notre côté? »

Je ne pus m'empêcher de rire en moi-même

de l'épigramme naïve de ce négociateur habile, puis je lui dis :

« Voilà comme vous êtes, vous ne savez faire les choses qu'à demi. Vous prodiguez l'argent, mais vous ménagez les places, les honneurs, quoique vous ayez affaire à des gens qui en sont avides. La restauration a craint d'imiter Bonaparte, qui ne se fit pas scrupule de gratifier les jacobins de titres, de cordons, après avoir fait leur fortune. Si elle eût agi ainsi envers les libéraux, ils seraient aujourd'hui prosternés aux Tuileries, au lieu de tourner leurs armes contre vous. »

M. R... L... me répondit « qu'un roi légitime ne pouvait prendre pour guide un usurpateur, que la dignité du trône exigeait une tout autre conduite; et comme si Louis XVIII avait dû m'apprendre le latin dans ses entretiens familiers, il ajouta même, je crois, que ce serait *margaritas ante porcos.* » Je ne relevai pas cette impertinence, tant j'eus pitié de son désespoir; je vis clairement que le découragement s'était emparé de M. de Polignac, et cela ne m'étonna pas, car le choc était d'autant plus violent qu'il était moins prévu. Je ne pus cependant lui offrir ni secours ni consolation; je savais qu'on ne pouvait ramener à aucun prix des hommes

qui en tirant l'épée avaient jeté le fourreau, et qui avaient pris pour devise : tout ou rien. M. R... L... me quitta donc tout chagrin, et en maudissant l'avidité de certains hommes qui exigeaient toujours au-delà de ce qu'on pouvait leur offrir.

CHAPITRE V.

Le roi mande au château M. *. — Conversation entre le prince et M. *** au sujet de l'adresse. — Détails précieux pour l'histoire. — M. Madrolles. — M. Lourdoueix. — M. Cottu. — M. Chauvin *cinquante mille hommes*. — Ces messieurs pendant les trois journées de juillet.**

Le parti ministériel secondait son chef avec ardeur. Les congréganistes, bien que ralliés principalement au cardinal de Latil, comprirent que c'était pour eux une question de vie ou de mort: ils employèrent toute leur adresse auprès des hommes les plus faciles à séduire, pour les enlever à la majorité; mais ils n'en purent gagner assez pour combattre à forces égales. Le roi lui-même essaya de son influence directe. Voici ce qui se passa entre lui et un des membres de l'opposition, tenant un rang distingué parmi ses collègues. Je copie textuellement le récit écrit par M. *** lui-même et qu'un de nos amis communs m'a confié, je crois devoir taire son nom par des raisons qui me sont particulières.

M. *** reçut le 6 mars la visite d'un des grands officiers de la maison du roi, qui l'engagea à se rendre au château dans la soirée, ne lui cachant pas que Sa Majesté désirait avoir un entretien particulier avec lui. M. *** surpris d'obtenir une audience qu'il n'avait point demandée, résolut d'en profiter dans les intérêts de la famille royale, en disant la vérité où elle ne se faisait presque jamais entendre.

Le jour désigné M. *** alla au château. Il demanda le duc D..., qui l'introduisit sur-le-champ par une entrée particulière dans l'appartement du roi.

« Eh bien! monsieur, lui dit Charles X après avoir reçu son hommage, vous êtes donc au nombre de ceux qui ont passé dans les rangs de l'ennemi? Cependant j'ai rempli jusqu'à ce jour toutes mes promesses envers vous, j'ai suivi la Charte de point en point.

» — Sire, répliqua M. ***, j'ignorais en venant ici que Votre Majesté m'adresserait de tels reproches. Mon dévouement pour elle est sans bornes, et je ne puis mieux le prouver que par la conduite que je tiens aujourd'hui. Au contraire, en me rangeant du côté des conseillers actuels de la couronne, en les aidant dans leurs projets, je contribuerais à ébranler la monar-

chie et à vous aliéner le cœur de vos fidèles sujets.

» — Ce ne sont, monsieur, que des allégations, détruites aussitôt par les faits. Mon ministère marche légalement, on ne peut signaler un seul de ses actes qui n'ait été conforme à nos institutions. Je n'ai signé encore que des ordonnances réglémentaires et de discipline, on n'a présenté aux chambres aucune loi propre à répandre l'effroi. On se vante de défendre la chose lorsqu'on ne fait la guerre qu'aux hommes.

» — J'en conviens, Sire; mais je ferai observer à Votre Majesté que les hommes représentent les choses. Celui qui, en 1814, refusa de jurer l'observation de la charte...

» — Il a prêté son serment depuis.

» — Sans doute, Sire, mais sans dissiper les préventions par ce serment tardif, qu'une partie de la France ignore. On sait d'ailleurs quelles sont ses opinions, ses projets; les esprits s'en effraient, on ne veut pas reculer.

» — Fort bien, dit le roi avec un sourire forcé. Vous voulez parler encore de l'ancien régime, vous vous en faites un fantôme, qui cependant par lui-même n'a rien de bien redoutable. Mais ne craignez pas qu'on vous y ramène, du moins par la violence.

» — Que ce soit par la violence ou la douceur, Sire, je sais que la nation ne consentira jamais à y revenir.

» — Je ne présume pas, monsieur, que vous soyez son unique mandataire, et ce n'est point sur ce fait que l'on vous interroge. Je vous ai fait venir en ma présence pour vous témoigner la peine que j'éprouve d'un système d'opposition qui m'est particulièrement désagréable; je voudrais qu'on se montrât plus confiant et plus respectueux envers moi. Le ministère de M. de Villèle vous a déplu, celui de M. de Martignac ne vous a pas convenu davantage; le prince de Polignac, qui en est aujourd'hui le chef, vous donne de l'ombrage, et cependant il est plein de dévouement et de loyauté. Je dois donc en conclure qu'il est impossible de vous satisfaire. Cependant je vous engage à revenir à de meilleurs sentimens; sachez seulement vous contraindre pendant cette session, il n'y sera rien présenté qui puisse vous déplaire; patientez encore quelque temps, mes intentions ne tarderont pas à vous être entièrement connues. Polignac vous développera ses projets, et je ne doute pas que vous les approuviez. Mais surtout pas d'adresse factieuse, rien de ce qui blesserait la dignité de la couronne; je ne le souffrirais pas. »

Ce long discours du roi qui tranchait avec ses habitudes, et que la nécessité seule le forçait à débiter, fut écouté par M. *** avec une douleur respectueuse. Il lui en coûtait de ne pouvoir assurer Sa Majesté de son obéissance; mais, fidèle à ses devoirs de député, il répondit :

« Je donnerais ma vie pour complaire à Votre Majesté, et il m'est d'autant plus pénible de la désobliger dans cette circonstance, que je ne puis diriger la volonté de mes collègues; je n'ai que ma voix, mon vote, et l'un et l'autre appartiennent à ma conscience, qui m'ordonne impérieusement, Sire, de risquer de vous déplaire aujourd'hui, afin de mieux assurer la stabilité de la monarchie. Le ministère actuel donne de l'inquiétude à la France, elle n'y voit que des ennemis de la constitution; il est donc nécessaire pour la tranquilliser que Votre Majesté se sépare d'un conseil qui l'isole de son peuple, et nous devons comme députés signaler ses alarmes. Le devoir de la royauté est d'en appeler à la France elle-même, représentée par ses électeurs; si nous l'avons mal interprétée dans ce que nous aurons dit au roi, elle le manifestera en envoyant à la chambre prochaine d'autres mandataires qui apporteront l'expression de ses désirs.

» — Ce ne sont que de vaines paroles, monsieur. J'aimerais mieux plus de franchise. Est-ce la guerre qu'on me déclare? dois-je voir des rebelles dans mes propres sujets?

» — Ah, Sire! pouvez-vous croire que ceux qui vous sont le plus dévoués...

» — Prouvez-moi donc alors votre dévouement en cédant à mes désirs. Je ne puis sans déroger à ma dignité consentir à des exigences injustes. Vous commettez une grande faute, messieurs, en vous alliant à des hommes qui seraient à moi aujourd'hui si je consentais à leurs demandes. Il y a dans le côté gauche des sommités qui ne demandent pas mieux de se rapprocher de la cour.

» — Je n'en doute pas, Sire, je les nommerais même si vous l'ordonniez; mais ceux-là ne composent pas la majorité.

» — Ils la dirigent.

» — Ils ne conserveraient pas long-temps leur influence si on les connaissait réellement. Permettez-moi de vous le dire, Sire, on cherche à tromper Votre Majesté en lui représentant l'esprit de la nation tout autre qu'il est. La France tend constamment à avancer dans la voie des améliorations; elle est calme dans ce moment, mais elle ne fait que sommeiller, et je crains

que son réveil ne soit terrible, si on l'exaspère par des mesures...

» — Monsieur, répliqua le roi, veuillez réserver vos avis pour l'instant où je croirai devoir vous les demander dans mon conseil. »

M. *** exprima sa soumission par un salut respectueux. Cette longue audience se termina sans que les deux partis eussent gagné un pouce de terrain, et M. *** se retira le cœur navré de voir que le roi persistait à poursuivre la route qu'il s'était tracée.

Tandis que le parti de l'opposition s'apprêtait à résister avec vigueur au ministre, les amis et les partisans de celui-ci travaillaient avec non moins de zèle à le soutenir; ils répandaient de tous côtés des écrits incendiaires et des pamphlets propres à porter les esprits au plus haut degré d'effervescence. Je signalerai parmi eux principalement trois hommes, MM. Madrolle, Cottu et Chauvin. Le premier fut l'auteur, du moins supposé, d'un mémoire au roi dans lequel on lui conseillait des mesures dangereuses et des empiètemens coupables. Cette énorme brochure, à laquelle avaient travaillé en commun tous ceux qui depuis nièrent leur signature, n'avait paru que sous la protection spéciale de M. de Polignac, auquel elle était dédiée. Elle fut

lue à la cour, et on lui trouva de la profondeur et du goût; le roi lui-même dit qu'il y avait dans cet ouvrage du Montesquieu.

La renommée de M. Madrolle donna de l'ombrage à M. Lourdoueix, aussi raide que prétentieux, qui faisait du royalisme à tant la ligne. Je me rappellerai toujours que l'un de mes amis de Toulouse, allant publier une brochure contre la censure, présidée par le vicomte de Bonald, dont M. de Lourdoueix était en quelque sorte le régulateur, cette philippique vigoureuse fut lue dans l'imprimerie par des espions. L'auteur reprochait sans ménagement à M. de Bonald d'affecter une sévérité de mœurs que ses actions démentaient sans cesse; il tonnait contre ces employés du gouvernement qui donnent des pensions aux maris, afin de se ménager un plus libre accès près des femmes. Je ne sais pourquoi M. Lourdoueix, sans doute par charité pour quelqu'un des siens, s'alarma de cette révélation; il alla lui-même chez un ami de l'auteur le prier d'obtenir la suppression de telles *infamies;* celui-ci céda à ses sollicitations, le passage indiscret fut rayé, et il y eut dans le ministère de l'intérieur et dans le bureau des censures maints employés qui respirèrent plus librement par suite de ce changement.

Venait après M. le conseiller Cottu, qui occupait dans l'ordre social un rang plus élevé que M. Madrolle, mais qui dans la critique politique était au moins à son niveau. Ce don Quichotte des théories aristocratiques se croyait le Junius de la cause monarchique, plaisantait sans gaieté, et divaguait par habitude; on aurait dit qu'il imprimait les rêves d'un homme pris d'ivresse, ou gémissant sous le poids d'un pénible cauchemar. Il frappait à toutes les portes, sans pouvoir s'en faire ouvrir une seule; il voulait à toute force être quelque chose, et ne réussissait qu'à jeter du ridicule sur la cause qu'il défendait. On ne l'aimait pas au château depuis sa brochure contre les jésuites, dont il voulait se faire un marche-pied pour arriver à la députation à l'aide du crédit des constitutionnels, ennemis jurés des bons pères : ceux-ci, ne désirant pas sans doute faire plus ample connaissance avec M. Cottu, se montrèrent peu disposés à le seconder. Il crut donc prudent de revenir au plus vite au parti qu'il n'avait abandonné qu'à regret, s'il faut en juger d'après l'ardeur qu'il mit à le soutenir de nouveau.

Je ne placerai pas sur la même ligne M. Chauvin, auteur aussi maladroit que fougueux de la fameuse lettre des cinquante mille hommes. On

crut en la lisant qu'en effet une masse immense de royalistes, réunis sous sa bannière, n'attendait que le signal pour marcher à la conquête des anciens droits; les plus fins y furent pris. On ne parla pendant plusieurs jours aux Tuileries que des cinquante mille hommes du lieutenant-général Chauvin, car on ne pouvait lui supposer un grade de moindre importance; il y en eut même quelques uns parmi nous dont l'imagination s'exalta au point qu'ils se figurèrent avoir assisté à la revue de ces cinquante mille fidèles. Cette erreur ajouta sans doute encore à l'assurance de M. de Polignac, qui s'imagina qu'en cas de résistance du parti opposé, de nombreux auxiliaires sur lesquels il comptait viendraient se réunir à son drapeau.

Mais, à l'instant de se montrer, elle ne parut point; M. Chauvin lui-même remit son héroïsme à une autre fois. MM. Madrolle et Cottu, qui avaient parlé si haut en faveur de la guerre, se gardèrent bien de prendre les armes; le dernier se dépêcha de gagner Londres; M. Madrolle resta à Paris, mais un de mes amis ayant été le voir le 28 juillet, trouva ce rodomond occupé de sa fuite. Hélas! moi aussi je me suis demandé plus d'une fois dans les trois journées ce qu'étaient devenus les royalistes! Je dois ajouter également

que, l'heure du danger passée, ils ont reparu avec une contenance digne d'eux, et ont déployé une énergie qui me les a montrés tels que je les avais toujours vus.

CHAPITRE VI.

Je deviens malade. — Lettre anecdotique de MM. ***. — Croquis d'une réunion intime aux Tuileries. — Conversation entre une femme enthousiaste et un homme d'esprit. — Conseils violens donnés au roi. — M. de Pastoulle. — La fameuse adresse. — J'écris au roi. — Il m'appelle près de lui. — Les gentilshommes ordinaires. — Ce que le feu roi en pensait. — Les huissiers de la chambre. — Paroles de la Dauphine. — L'huissier au bal de Madame. — Épigramme de M. de L... — La Dauphine et Madame.

L'opposition marchait d'un pas ferme vers son but ; elle connaissait sa force et elle se disposait à attaquer ouvertement le ministère. Ni les sollicitations des émissaires de la famille royale, ni les démarches directes de celle-ci ne parvinrent à changer cette tactique. Je ne pus suivre de près les mouvemens des divers assaillans, étant retenue chez moi par une indisposition ; mais ma curiosité n'eut point à en souffrir : je reçus régulièrement le bulletin de chaque jour, soit des uns soit des autres. Les personnnes qui ne pouvaient venir me voir m'écrivaient, et, de cette manière, j'étais au courant de toutes les

nouvelles. Je vais transcrire, à cette occasion, une lettre qu'une de mes amies, femme titrée et fort spirituelle, m'adressa après que la commission de l'adresse eut été nommée. Elle peindra mieux la situation réelle de notre parti à cette époque que ne le ferait une narration froide et régulière.

Paris, le 1830.

« Comment vous trouvez-vous, belle dame? » C'est ce que me disait, il y a quelques instans, » un gros bourgeois que nous ménageons, parce » qu'il prête son argent à cinq pour cent, chose » merveilleuse au temps où nous sommes. Je » vous le répète pour vous prouver que je ne » m'intéresse pas moins à votre santé que je » rends justice à votre beauté, qui est toujours » la même. Quant à moi, j'ai de l'humeur, et » non sans cause.

» J'allai hier à la cour : la foule y était im- » mense. On aurait dit que toute la France s'y » trouvait. Je m'amusai d'abord à passer en revue » toutes ces physionomies diverses, si précieuses » pour un observateur de profession. Figurez- » vous, pour la plupart, des visages de trépassés, » de ces hommes loyaux qui se montrent dans les » grandes circonstances avec des mines à faire

» mourir de rire ou de peur. On peut les com-
» parer, dans un genre opposé, à ces person-
» nages hideux, qui ne se montrent au grand
» jour que lorsqu'une insurrection éclate, pour
» faire ombre au tableau.

» La foule était donc immense au château, et
» l'enthousiasme porté au plus haut degré. La
» victoire est à nous : il est impossible qu'elle se
» montre rebelle à tant de héros qui, dans une
» heure, jurent cent fois de vaincre ou de mou-
» rir pour le roi.

» Au milieu de ce dévouement unanime, les
» princes ne semblaient pas à leur aise ; le roi
» avait des distractions en jouant son wisk ; le
» dauphin causait à l'écart, et je ne pus appro-
» cher de Madame, qui était entourée d'un
» cercle nombreux. Je parvins, avec moins de
» peine, près de la Dauphine, qui me querella,
» parce que j'ai un parent dans l'opposition ; je
» fus même fort embarrassée comment lui ré-
» pondre, ayant des vues sur l'héritage de ce
» parent.

» Le prince Jules paraissait dans toute sa
» splendeur ; il avait quelque chose de superbe
» qui semblait défendre à de simples mortels de
» l'approcher. Cependant, au milieu de sa joie,
» on démêlait une certaine inquiétude. Le comte

» de Bourmont nous rassurait tous. L'armée, di-
» sait-il, est invincible, et je me fais fort d'a-
» mener aux pieds du roi le comité-directeur
» pieds et poings liés, pourvu que M. Mangin
» veuille m'enseigner où il se rassemble. M. de
» Montbel paraissait sérieux. Quant aux autres
» ministres, car pas un ne manquait, ils ne res-
» taient pas un instant en place, et on rencon-
» trait de tous côtés leur visage affairé.

» Ceci commença à m'inquiéter. Je me doutai
» qu'il y avait quelque chose de nouveau que j'i-
» gnorais, et je m'adressai à M. de Mont..., votre
» trompette, comme vous le désignez, person-
» nage dont, par parenthèse, je me méfie, car
» il a une funeste perspicacité qui vient souvent
» détruire les illusions que l'on chérit le plus.
» Eh bien, monsieur, lui demandai-je, pourriez-
» vous me dire d'où vient l'inquiétude que je re-
» marque sur certains visages?

» Hélas! madame, c'est que la chambre des
» députés vient de frapper un coup qui nous at-
» teint tous, quoiqu'il n'ait été dirigé que contre
» le ministère. On a fait choix de la commission
» qui doit rédiger la fatale adresse. Elle se com-
» pose de MM. de Preissac, Etienne, Kératry,
» Dupont de l'Eure, Gautier, Sébastiani, Le-
» pelletier d'Aunay, de Sade, et Dupin aîné.

» — Miséricorde ! m'écriai-je, sommes-nous » donc revenus à 93 ?

» — A peu près, madame, répliqua M. de » Mont... avec ce sourire malin que vous lui » connaissez. MM. de Preissac, Etienne, Kéra- » try, etc., etc., sont assurément des jacobins » bien redoutables : aussi leur nomination nous » jette-t-elle tous dans l'épouvante en nous rame- » nant à l'idéal des beaux jours de Robespierre.

» Je ne fus pas dupe de ce persiflage ; et je » reprochai amèrement à M. de Mont... de pren- » dre le parti de ces félons qui tourmentaient » notre bon roi, et voulaient entraver cet excel- » lent Jules dans ses projets les mieux conçus. Il » me fut facile alors de m'expliquer le chagrin » des nôtres ; mais je me consolai en pensant » qu'il était impossible qu'on laissât aller les cho- » ses de cette manière sans en venir à un coup » d'état : c'est ce que me certifia ce bel officier des » gardes-du-corps dont j'oublie toujours le nom, » mais dont l'élégante tournure et la noble phy- » sionomie m'ont tant frappée. Il vint à moi, et » m'assura que, si le roi lui en donnait l'ordre ; » il chasserait du palais Bourbon, au pas de » charge, tous ces orateurs insolens, ainsi que » le fit Murat au 18 brumaire. Si vous aviez vu » comme il était beau en disant cela ! Je trouvai

» sa proposition remplie de bon sens, et je fus » tentée de me demander, en voyant tant d'hési» tation et de faiblesse, si la victoire du Troca» dero n'était pas une fiction.

» Au surplus, si la famille royale se tient tran» quille, on agit pour elle, et j'ai la certitude » que nous ne tarderons pas à sortir de cette po» sition précaire. Ma marchande de modes m'a » assuré que, si on ne se hâte d'y mettre ordre, » l'audace des dames du commerce et du bar» reau surpassera celle de *leurs époux*. Elles ne » veulent déjà plus se faire habiller et coiffer » que par nos faiseuses. Ma grand'mère m'a dit » cent fois que la révolution commença dès le » jours où les bourgeoises appelèrent Léonard » chez elles, et firent irruption chez mademoi» selle Bertin.

» Je ne vous en écrirais pas si long si je vous » aimais moins, et si je n'avais pas tant de choses » importantes à vous dire. Je ne vous verrai ni ce » soir ni demain ; j'ai mille choses à faire. Il y » a un concert matinal chez lady ***, une course » au bois de Boulogne, la corbeille de mariage » de mademoiselle D... à aller voir, enfin j'ai » une foule de devoirs à remplir qui me retien» drent jusqu'à ... prochain. Ce jour-là, vous » pouvez compter sur moi. Je ne pense pas qu'il

» y ait rien aux Bouffes qui mérite d'être en-
» tendu. Adieu donc, adieu... »

On faisait à la cour mille projets sans en adopter un seul; néanmoins on tombait toujours d'accord sur la nécessité de frapper un coup décisif. Mais comme la peur, il faut le dire, a toujours eu un grand crédit dans le conseil du cabinet des Tuileries, on recula, grâce à elle, l'instant d'en venir à une extrémité quelconque.

J'appris vers cette époque que la division s'était mise dans le ministère. MM. de Courvoisier et de Chabrol, qui jugeaient mieux les circonstances que leurs collègues, craignaient de se compromettre en employant à se défendre des mesures illégales. Ils voulaient que le gouvernement, renfermé dans la constitution, évitât toute démarche anarchique, toute interprétation forcée de la charte. On travaillait déjà à remplacer ces deux hommes, mais où leur trouver des successeurs?

On eut un instant l'idée de donner le portefeuille de la justice à un de mes nombreux amis de Toulouse, M. de Bastould, procureur-général de la cour royale de cette ville. C'était ce qu'on appelle un homme de bien dans toute l'acception du terme, et il joignait à des qua-

lités bien rares, un esprit juste et éclairé ; mais il n'avait point parlé dans la session précédente ; il arrivait au ministère sans être connu ; et, malgré les services qu'il aurait pu rendre, il fallut renoncer à lui. On lui offrit en dédommagement la première présidence d'Agen. Il la refusa, en disant qu'il était assez récompensé par ce qu'il avait fait pour le roi et la monarchie. Je signale de tels caractères avec d'autant plus de plaisir qu'ils sont rares à rencontrer.

La division du ministère, au moment de la discussion de l'adresse, aurait pu avoir de trop funestes conséquences pour qu'on ne cherchât pas à y remédier. Le roi parla lui-même à MM. de Courvoisier et de Chabrol, et les choses rentrèrent dans l'ordre. Pendant ce temps, les évènemens se pressaient : la chambre des députés était une arène ouverte où se combattaient avec acharnement les passions de chacun. La commission renferma sous un voile mystérieux la rédaction de l'adresse ; chaque membre promit solennellement de ne point divulguer le secret. Enfin, le lundi 15 mars la chambre fut convoquée. Jamais elle n'avait été plus nombreuse. Elle écouta en silence la lecture qui lui fut faite d'abord par M. Royer-Collard de cette pièce importante dont le souvenir sera perpétué

à jamais dans notre histoire. Au milieu des préparations oratoires les plus respectueuses, on y blâmait ouvertement le choix du roi. Je ne la rapporterai pas dans toute son étendue, je me bornerai seulement à citer les paragraphes qui excitèrent tant de récriminations, servirent à justifier les coups d'état, et, par suite, amenèrent la révolution contre le trône légitime. On y disait :

« Cependant, sire, au milieu des sentimens » de respect et d'affection dont votre peuple » vous entoure, il se manifeste dans les esprits » une inquiétude qui trouble la sérénité dont la » France avait commencé à jouir, altère les sour- » ces de la prospérité, et pourrait si elle se pro- » longeait devenir funeste à son repos. Notre con- » science, notre honneur, *la fidélité que nous vous* » *avons jurée et que nous garderons toujours*, nous » impose le devoir de vous en dévoiler la cause.

» Sire, la charte que nous devons à la sagesse » de votre auguste prédécesseur et dont V. M. a » la ferme volonté de consommer le bienfait, » consacre comme un droit l'intervention du » pays dans la délibération des intérêts publics. » Cette intervention devait être et est en effet in- » directe, sagement mesurée, circonscrite dans » des limites exactement tracées que nous ne

» souffrirons jamais que l'on ose franchir; mais
» elle est positive dans son résultat, car elle fait
» du concours permanent des vues politiques de
» votre gouvernement avec le vœu du peuple,
» la condition indispensable de la marche régu-
» lière des affaires publiques. Sire, notre loyauté,
» notre dévouement, nous condamnent à vous
» dire que ce concours n'existe pas.

» Une défiance injuste des sentimens et de la
» raison de la France, est aujourd'hui la pensée
» fondamentale de l'administration. Votre peu-
» ple s'en afflige parce qu'elle est injurieuse pour
» lui, et s'en inquiète parce qu'elle est mena-
» çante pour ses libertés. Cette défiance ne sau-
» rait approcher de votre noble cœur. Non, Sire,
» la France ne veut pas plus de l'anarchie que
» vous ne voulez du despotisme, elle est digne
» que vous ayez foi dans sa loyauté, comme elle
» a foi dans vos promesses.

» Entre ceux qui méconnaissent une nation
» si calme, si fidèle, et nous qui avec une con-
» viction si profonde venons déposer dans votre
» sein la douleur de tout un peuple jaloux de
» l'estime et de la confiance de son roi; que la
» haute sagesse de V. M. prononce. Ses royales
» prérogatives ont placé dans ses mains les
» moyens d'assurer, entre les pouvoirs de l'état,

cette harmonie constitutionnelle, première et » nécessaire condition de la force du trône et de » la grandeur de la France. »

Certes, on ne pouvait envelopper de formes plus respectueuses la désapprobation complète des volontés qu'avait manifestées le roi. Le coup pour être ainsi adouci n'en fut pas moins mortel. Les ministres le sentirent; mais M. de Polignac fut celui qui en reçut la plus rude atteinte.

J'appris une des premières le contenu du projet d'adresse, et j'en éprouvai un vif chagrin, car j'en prévoyais les funestes conséquences; la faiblesse des conseillers intimes du roi m'était clairement démontrée. Je voyais aussi que les esprits, poussés au plus haut point d'irritation, étaient déterminés à tout oser.

Ma santé non encore rétablie ne me permettant pas de sortir, je me décidai cependant à demander une audience à Sa Majesté.

Deux heures après un gentilhomme ordinaire m'apporta une invitation de me rendre sur-le-champ auprès du roi, selon l'étiquette particulière que l'on observait toujours à mon égard. Je pensai que ma lettre avait déjà produit son effet et que S. M. désirait me consulter à ce sujet. Prenant donc à peine le temps de faire une

toilette convenable, je suivis le noble messager ou se disant noble, car messieurs les gentilshommes ordinaires appartiennent généralement à la bourgeoisie, mais ils ont toujours eu des prétentions à la noblesse, ce qui leur attirait souvent les sarcasmes du feu roi.

Les huissiers du château ont eu aussi de tout temps leur dose de vanité ; parce qu'ils ouvraient la porte aux grands seigneurs, ils croyaient pouvoir se confondre avec eux. Le titre d'huissier résonnait mal à leur oreille, ils intriguèrent long-temps pour obtenir qu'on le changeât en celui *d'officier de la chambre du roi*, et y réussirent non sans peine. Madame la Dauphine, qui tenait à tous les usages de l'ancienne cour, s'y opposa d'abord, en répétant son adage favori : *que chacun fasse son métier, et les choses en iront mieux.* Un jour que je la sollicitais moi-même en faveur de ces braves gens, elle me répondit : « Eh bien ! puisque ces messieurs tiennent tant à changer leur titre, au lieu *d'huissiers de la chambre* on les appellera *portiers d'intérieur.* »

Ce fut un de ces huissiers, ou officiers de la chambre du roi qui s'attira, ce même hiver, une mystification cruelle et un peu méritée de la part de Madame.

Ce pauvre homme s'imagina un jour de venir danser au bal du pavillon Marsan, se figurant sans doute que c'était un droit commun à tout commensal du château. Dès la seconde contre-danse, il fut reconnu. On le signala à la princesse, qui au lieu de tourner la chose en plaisanterie ou de faire expulser sans bruit l'intrus mal-avisé, crut de sa dignité de rendre la chose publique. Cet audacieux venait de se donner pour partenaire à la jeune Louise Suchet, fille du maréchal, lorsque la princesse, accompagnée d'un officier de la garde royale, parut tout-à-coup devant lui et dit en s'adressant à sa danseuse :

« Mademoiselle, voici un cavalier digne de figurer avec vous. Quant à celui qui s'est introduit forcément chez moi, il fera bien de se retirer s'il ne veut qu'on le chasse. »

La foudre tombant aux pieds du malheureux huissier l'eût moins épouvanté que ces terribles paroles; il s'éloigna en chancelant et s'évanouit en arrivant dans l'antichambre où il ne recouvra qu'avec peine l'usage de ses sens.

En vérité, c'était mal choisir son monde, car par exception, l'huissier réprimandé porte un nom plus illustre que celui de la petite Suchet, toute fille de maréchal qu'elle est. Avant la révolution,

c'est l'huissier qui aurait fait beaucoup d'honneur à la jeune personne qui sort d'une famille de marchands de soie. Du reste, Madame, au lieu d'être applaudie comme elle s'y attendait, fut généralement blâmée; le roi même lui en témoigna son mécontentement. M. de L... me dit à cette occasion :

« On accuse Madame de ne jouer aucun rôle en France, mais elle vient de donner une nouvelle preuve de l'énergie qu'elle montra dans ses couches; elle vient enfin d'agir en petite-fille de Henri IV, à l'égard d'un malheureux huissier.

» — Taisez-vous, mauvais plaisant, lui dis-je; il y a dans Madame le germe d'un grand caractère.

» — Je ne sais ce que ce germe deviendra, tant que son Altesse Royale passera le temps en pures frivolités. Elle a fort à faire pour maintenir la réputation que le feu roi lui établit avec tant de peine en 1820. »

J'accusais alors M. L... d'être frondeur; mais les évènemens de 1830 ont fait naître en moi d'autres réflexions sur le genre de vie que Madame avait embrassé. Son opinion n'était d'aucun poids dans la balance politique, et la révolution de juillet ne l'a que trop prouvé. Cette

princesse aurait à cette époque joué un rôle important si elle avait eu la force d'âme de la Dauphine ; c'était le moment de ne plus écouter que l'impulsion d'un cœur généreux. J'ai tout fait pour l'y décider, comme je le rapporterai plus tard, et j'ai eu le chagrin de ne pas même être comprise.

Madame possède des qualités précieuses, elle est bonne et bienfaisante, et cependant elle n'est pas aussi aimée de ceux qui l'entourent que la Dauphine. On expliquait au château cette différence par le décousu de la vie privée de Madame. L'irrégularité de ses occupations obligeait les personnes de son service à être sans cesse sur le qui-vive et à ne pas oser s'éloigner d'elle un instant, car le caprice n'a pas d'heure fixe. Chez la duchesse d'Angoulême, au contraire, tout était réglé depuis le premier jour de l'an jusqu'au dernier. Chacun savait ce qu'il avait à faire et connaissait la minute précise où il fallait être à son poste. Cette méthode uniforme que rien ne dérangeait convenait à tout le monde, et donnait aux alentours de la Dauphine une sécurité et une liberté que n'eurent jamais ceux de Madame.

CHAPITRE VII.

Je parle de mes Mémoires. — Manière dont Louis XVIII et Charles X accueillaient dans leur intérieur. — Ma longue conversation avec le roi. — Nous faisons de la politique de sentiment. — Particularités curieuses. — MM. Laffitte, Sébastiani et Berryer représentés dans une lanterne magique. — Opinion secrète du roi dévoilée. — Éloge de M. de Peyronnet par Sa Majesté. — Discussion de l'adresse. — M. de Polignac amuse la chambre. — Persiflage sérieux d'un ambassadeur. — Je cause avec Benjamin Constant. — Comme il accuse les autres et comme il se justifie.

Qu'entend-on par mémoires historiques? d'autres donneront leur définition : voici la mienne. Ce genre de composition doit être une conversation prolongée, en avoir les écarts, les caprices; on s'éloigne sans s'en apercevoir du sujet principal, on l'abandonne, et on y revient alternativement, selon la fantaisie du moment. Rien ne saurait nous imposer cette régularité fatigante de l'histoire, qui ne permet jamais d'interrompre la narration. Notre nation d'ailleurs excelle dans ce genre d'ouvrage. On a dit des Français qu'ils n'avaient pas la *tête épique :*

je crois qu'ils ont encore moins la *tête historique*, et Dieu en soit loué. Si nous n'avons pas d'histoire, nous avons des chroniques et des mémoires, à commencer par les écrits de Froissart, et à finir par les miens.

Mais c'est assez sortir de mon sujet en voulant faire voir que je m'en suis écartée. Je m'attendais à rencontrer M. de Polignac chez le roi, et à essuyer de sa part une bourasque et des reproches, pour prix de mon conseil intempestif. Il n'en fut rien; je trouvai Charles X se promenant selon son habitude, regardant machinalement dans le jardin, et se retirant derrière la croisée lorsque les badauds faisaient groupe pour jouir à leur aise du bonheur de voir le roi de France; car, hélas! il n'y avait plus que des badauds qu'on pût dire affamés de voir un roi. Les temps de Henri IV sont passés, et c'est la ligue qui l'emporte dans ce siècle. Charles X me sembla presque triste; mais il ne m'en reçut pas moins avec sa grâce ordinaire et cette bienveillance qui ne le quitte jamais. Il est impossible d'approcher de ce prince sans être satisfait et touché en même temps de son accueil. Louis XVIII, au contraire, dans les conversations les plus intimes laissait toujours paraître quelque chose du monarque : on se sentait gêné

en sa présence, tandis qu'on était seulement ému près de son auguste frère.

Sa Majesté daigna venir à moi avec cette familiarité de roi aimable à laquelle il m'avait accoutumée.

« Eh bien ! madame la comtesse, me dit - il après m'avoir fait asseoir, on veut donc m'affliger?

» —Personne, Sire, n'a cette pensée coupable.

» —Et cependant on agit comme si cela était : on me combat dans mes projets, dans mes affections même. Je veux faire le bonheur de la France, c'est mon plus grand désir, et loin de m'aider dans cette louable entreprise, on s'y oppose comme si je voulais faire de la tyrannie. Mais qu'on y prenne garde, car je suis prêt à tout tenter pour consolider la couronne sur la tête de mes successeurs. Concevez-vous l'acharnement avec lequel on poursuit ce pauvre Jules ; je crois qu'on le hait parce que je l'aime ! »

Dirai-je qu'à ces paroles, qui furent prononcées avec l'accent d'une profonde tristesse, je ne pus m'empêcher de fondre en larmes ! Un peu frondeuse par caractère, je ne suis plus la même quand je respire le même air que le roi; je ne suis plus alors que la descendante des plus fidèles

sujets de l'ancienne monarchie. Le roi, surpris de mon attendrissement, me prit la main.

« Je sais, poursuivit-il, que vous êtes au fond sincèrement dévouée à vos rois, et que rien ne vous coûterait pour assurer leur tranquillité. Mais vous qui visitez le ciel et l'enfer, ne pourriez-vous aider à la conversion de quelques damnés?

» — Sire, répondis-je en affectant de sourire, Votre Majesté est trop éclairée en matière de religion pour oublier que le péché de rébellion mène à l'impénitence finale, et je crois qu'il serait difficile de faire disparaître de certains cœurs la tache originelle.

» — Pusqu'il en est ainsi, puisqu'on me force à user de mes droits, et qu'on oppose à ma bonté une opiniâtreté coupable, je ferai voir à mon tour que je sais employer la fermeté lorsque l'occasion l'exige; il m'en coûtera sans doute; mais je maintiendrai mes priviléges contre ceux qui voudraient m'en dépouiller. Cependant, ajouta le roi d'un ton plus radouci, si ces factieux désirent quelques grâces particulières, je ne refuse point de les entendre. Voyons, franchement, est-ce une affaire de finance? y a-t-il quelques petits Mirabeaux à acheter? Qu'on me dise leur tarif; qu'ils parlent. J'aime mieux leur ouvrir ma bourse que de leur prêter mon

sceptre. » —Puis prenant un ton plus sérieux : — « Ce ne sont point les hommes de la chambre, continua-t-il, qui m'occupent le plus ; il y a derrière eux une foule inquiète, ombrageuse, qui s'agite sans savoir pourquoi ; il se trouve parmi elle des hommes hardis et entreprenans. Je voudrais connaître au juste la pensée du peuple, je voudrais savoir s'il est aussi attaché à la religion et à la monarchie qu'on me l'assure. »

Cette question fut pour moi un trait de lumière ; le roi venait de toucher au but. Jusque là il n'avait jamais soupçonné qu'il pût se trouver une nation dans les classes inférieures ; le peuple pour lui se composait des corporations, des charbonniers, des forts de la halle et des harengères ; il les connaissait, parce qu'ils venaient, à certaines époques de l'année, le complimenter et lui apporter des bouquets qu'il payait généreusement. Mais cette multitude d'artisans, d'ouvriers, ces chefs d'ateliers, cette nombreuse bourgeoisie, jamais il n'en était question au château ; et cependant c'était ce peuple même qui devait bientôt se lever en masse pour renverser en trois jours une monarchie de quatorze siècles !

Je me réjouis de voir que le roi sortait du cer-

cle ordinaire de ses idées, et je m'empressai de saisir l'à-propos.

« Sire, lui répondis-je, en peignant au roi cette partie de la nation sous des couleurs favorables, on a omis de lui dire une partie de la vérité ; il existe surtout dans la basse classe du peuple une indifférence absolue pour la forme du gouvernement, de la superstition plutôt qu'une véritable piété, et un grand relâchement de mœurs ; elle reçoit facilement les impressions qu'on cherche à lui donner, et je sais qu'on travaille sous main à l'irriter et à la soulever contre le pouvoir légitime, ce qui la rend d'autant plus redoutable.

» — Pensez-vous donc que le peuple de Paris se laisserait entraîner jusqu'à la révolte, si les meneurs voulaient l'y conduire ?

» — Je le crains, Sire.

» — Vous êtes peu rassurante, madame ; à la révolte !... Il recommencerait les journées de juillet et d'octobre 1789 ; il pousserait encore les hurlemens féroces, il renouvellerait les excès de la révolution ! cela n'est pas possible. Vous exagérez les choses.

» — Sire, les ennemis de la royauté font mouvoir tous les ressorts ; ils parlent aux passions par l'organe des journaux libéraux, qui prêchent

l'insurrection comme le plus saint des devoirs. Ces journaux sont lus de tout le monde, depuis le plus misérable jusqu'au plus opulent; et je crains, si une lutte s'établit...»

Je crus devoir m'arrêter, à un mouvement que fit le roi, et que je pris pour de l'impatience; il se mit à marcher à grands pas dans l'appartement, puis il me dit :

«Les choses n'en viendront point à cette extrémité, madame, je l'espère; Jules y mettra bon ordre. Ce n'est pas que je désire aller trop vite, bien que chacun m'y pousse; mais j'y vois plus loin qu'eux. Ce peuple, ce méchant peuple!... La liberté de la presse nous fait un mal affreux!

» — Sire, elle nous mord à belles dents; c'est un chien enragé qui n'épargne ni clergé, ni noblesse, ni personne.

» — Vous verriez donc avec plaisir qu'elle fût muselée?

» — Muselée! Sire, dites étranglée. »

Ce propos égaya le roi au milieu de son chagrin. J'ai eu tant à me plaindre pour ma part de cette liberté de la presse, qu'à cette époque je ne laissais échapper aucune occasion de lui rendre le mal qu'elle m'avait fait.

« Un peu de patience, madame, reprit le roi;

tout s'arrangera pour le mieux; je crois, comme vous, qu'il est nécessaire de surveiller de près la populace, je la recommanderai à Mangin; c'est l'homme qui convient.

» — Ah! Sire, je le voudrais un peu mieux élevé; mais après tout c'est l'argousin des galères politiques.

» — On en attend merveille, et si celui-là ne contient pas la plèbe, je n'ai plus qu'à abandonner la partie; car décemment je ne puis faire la guerre aux halles. »

Ces dernières paroles me serrèrent le cœur, en me rappelant celles-ci qui ne furent pas moins funestes : *Je ne veux pas chouanner*. Le roi semble déjà vouloir reculer, me dis-je. S'il craint de se montrer, nous sommes tous perdus. Je me gardai bien néanmoins de laisser deviner à Sa Majesté cette réflexion désespérante. Et elle continua :

« Je donnerais tout au monde pour que ces malins députés se tinssent tranquilles. M. de Villèle a tué la monarchie en renvoyant la dernière chambre; car je ne doute pas qu'elle m'eût été favorable.

» — Il a cru bien faire, Sire, et je l'estime capable de donner de bons conseils.

» — Je ne demanderais pas mieux de l'em-

ployer ; mais lui aussi est exigeant, il dicte des conditions ; d'ailleurs il refuse de marcher d'accord avec Jules. On ne peut donc songer à les réunir. J'ai pensé, madame, que, placée comme vous l'êtes, vous pourriez porter quelques paroles de paix à ceux qui peuvent encore revenir à nous. Quant aux hommes de la défection, ce sont des renégats politiques, et je n'en veux à aucun prix. Mon mépris pour eux égale la haine qu'ils me portent. »

Ces paroles ne me surprirent pas. Je savais à quel point on était irrité au château contre la défection, et cependant elle seule conservait encore quelque attachement pour la royauté, et était susceptible de se laisser toucher. Le roi me demanda ensuite ce que je pensais de MM. Laffitte, Sébastiani et Casimir Périer.

« M. Laffitte a de bonnes intentions ; mais il est trop honnête homme pour être bon politique. M. Sébastiani se croit un aigle, ce n'est qu'un paon libéral... et comme tel, oiseau de basse-cour ; tout comme l'oiseau qui vient après lui dans l'échelle des êtres, il fera la roue pour vous si vous voulez le flatter et le trouver beau. Quant à M. Périer, il a des talens, peut-être même du génie ; mais il est dur, irascible ; il veut commander en maître lorsqu'il devrait obéir, et

il aimerait mieux perdre la partie que d'en céder un point.

» — Voilà pourtant, me dit le roi, les hommes dont on veut que je me serve. »

Après avoir passé successivement en revue les personnages les plus marquans de l'opposition, nous nous efforçâmes de découvrir parmi les nôtres des capacités propres à dissiper ou du moins à affronter le danger qui nous menaçait. M. de Peyronnet fut soumis à son tour à cet examen minutieux. Sa Majesté fit un éloge complet de ses talens, de son dévouement, de sa modestie. M. de Peyronnet modeste !... J'en conclus que M. de Polignac, commençant enfin à apprécier à sa juste valeur son propre mérite, n'était pas fâché d'y joindre celui d'un collègue tel que M. de Peyronnet, et je m'attendis à voir bientôt surgir au ministère de la justice le beau grenadier rendu à ses anciennes fonctions.

Le roi me congédia peu de temps après, et je rentrai chez moi accablée de fatigue; car je n'étais pas encore entièrement remise de mon indisposition, quoique mon dévouement pour Sa Majesté me l'eût fait oublier un instant. J'aurais désiré vivement remplir avec succès la mission de Charles X, mais j'en fus pour mes peines. Les députés de ma connaissance qui étaient

opposés au ministère évitèrent de paraître chez moi pendant les discussions, ou restèrent inébranlables dans leurs opinions. Je ne pus en ramener qu'un seul, et encore à moitié, car il ne fit que se ranger du côté de l'amendement de M. Lorgeril.

On luttait à la chambre avec une véhémence toujours croissante. L'adresse ouvrait un champ libre à toutes les récriminations; on ne gardait plus aucuns ménagemens. Les orateurs de la droite, qui, dans le fond, soutenaient une cause juste, se mettaient souvent dans leur tort par les formes qu'ils employaient à la défendre. Au milieu de ce conflit général, la voix des ministres se faisait aussi entendre; M. de Polignac seul gardait un prudent silence; malheureusement il en sortit tout-à-coup; voici à quelle occasion: M. Duvergier de Hauranne ayant soulevé, dans un discours de haute politique, des questions importantes, entre autres celle du vote ministériel imposé à tous les fonctionnaires et aux officiers de l'armée, ce discours produisit une telle impression sur l'assemblée que M. de Polignac crut devoir se hâter de la détruire; il monta donc à la tribune, mais il commença à parler d'une voix si faible qu'on lui cria, *Plus haut, plus haut*, comme à un comédien ordinaire.

Il se troubla un instant ; cependant, faisant un effort sur lui-même, il poursuivit son discours, qui dut nécessairement se ressentir du malaise qu'il éprouvait ; et jetant un regard de dédain sur les contempteurs de son ministère :

« Messieurs, dit-il, si la chambre veut attendre à un autre moment, je donnerai des explications qui justifieront l'acte qu'on improuve. » L'honorable membre qui descend de la tribune attribue, à la manière dont il eût voté » dans l'élection dont il s'agit, la destitution d'un » membre du collége. Il y a de sa part un anachronisme (*marques d'étonnement dans les diverses parties de la salle*) ; cette destitution n'a » eu lieu que quelques jours après. »

Un rire convulsif s'empara de tout l'auditoire à cette naïveté du prince ; les partisans de M. de Polignac eux-mêmes ne purent s'en défendre. Plusieurs voix s'élevèrent pour demander à l'orateur maladroit, s'il aurait pu destituer M. de Sesmaisons avant de connaître son vote. Les efforts que fit M. de Polignac pour sortir de ce mauvais pas ne servirent qu'à l'y enfoncer davantage, et il finit pas s'attirer le blâme de ceux même qui lui étaient le plus dévoués.

Le bruit de cet incident se répandit dans Paris ; les petits journaux s'en emparèrent ; on en

plaisanta au château, mais tout bas, car le roi aurait pris mal la chose. L'ambassadeur d'une grande puissance, que je voyais dans l'intimité, me dit à cette occasion, d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux :

« Je vais mander à ma cour de se mettre en état de défense ; car si M. de Polignac déclare la guerre au bon sens, l'Europe entière ne tardera pas à prendre l'alarme. »

Je vis à cette époque M. Benjamin Constant, qui, quoique malade, renfermait encore dans son âme de feu de quoi alimenter dix belles existences.

« Où nous conduira tout ceci? lui demandai-je.

» — Au commencement de la fin, madame, et aujourd'hui ce n'est point une plaisanterie. La royauté a confié à M. de Polignac son ancre de salut ; mais il en a transformé le métal en un verre fragile.

» — Vous êtes un prophète de mauvais augure.

» — Je ne prophétise rien, madame ; mais l'avenir m'apparaît avec autant de clarté que le passé, et il s'agit de bien connaître certains hommes pour prévoir à l'avance toutes leurs actions. Celui qui gouverne aujourd'hui s'est jeté tête

baissée dans la féodalité du dix-neuvième siècle. Les conséquences de sa folie retomberont sur lui-même et sur ceux qui l'ont employé ; mais elle ne peut être contagieuse.

» — Vous me faites frémir ! Et la monarchie légitime, que deviendra-t-elle ?

» — Elle fera place à une république avec des institutions monarchiques, ou à une monarchie avec des institutions républicaines.

» — Et les gens de cour ?

» — Qu'ils se fassent bourgeois !

» — Quelle horreur! »

Benjamin Constant se prit à rire.

« En vérité, lui dis-je, je vous croyais des opinions de meilleure compagnie. Souvenez-vous de madame de Staël, et respectez au moins les illustrations historiques. Que feriez-vous d'une égalité absolue, vous par exemple?

» — Je sais bien que c'est une théorie ; mais plus forte raison devez-vous vous y soumettr Cette égalité aura beau être dans nos lois, e ne sera pas dans nos mœurs : l'éducation fa ses castes comme les anoblissemens d'autref et j'avouerai que j'aime beaucoup à faire de l' position en bonne société. »

Cet aveu me désarma. J'ai connu plus d

CHAPITRE VIII.

M. de P... m'explique l'amendement Lorgeril. — M. Lorgeril en personne. — M. de Peyronnet messager des trépassés. — Je cause sérieusement avec lui. — Détails de l'agitation au château. — Conversation du roi. — La camarilla en mouvement. — On reçoit la députation. — Ce qui eut lieu ce jour-là aux Tuileries. — Réponse du roi. — Conseil des ministres. — La prorogation est décidée. — La dernière séance de la chambre. — M. Royer-Collard devient prophète.

Le ministère prévoyait sa défaite, et il n'en travaillait qu'avec plus d'ardeur à parer le coup qu'on voulait lui porter, puisqu'il ne pouvait s'y soustraire en entier. Je sus par M. de P... les moyens qu'il comptait employer à cet effet.

« Nous commençons, me dit ce dernier, à sortir du découragement dans lequel nous avait jetés la brusque attaque de l'opposition. Un de nos amis doit monter ce matin à la tribune, et afin de détruire la fatale impression qu'a produite la dernière phrase du discours de M. Duvergier, il proposera une question qui causera moins de mécontentement, ou, pour mieux

dire, qui sera donnée en termes tellement obscurs, qu'on aura peine à la comprendre. » En parlant ainsi, il tira de son portefeuille un papier sur lequel était écrite la proposition Lorgeril, du nom de son auteur. Elle était rédigée en ces termes :

« Cependant notre bonheur, notre conscience, » la fidélité que nous avons jurée et que nous » garderons toujours, nous imposent le devoir de » faire connaître à Votre Majesté qu'au milieu » des sentimens unanimes de respect et d'affec- » tion dont vos peuples vous entourent, de vives » inquiétudes se sont manifestées à la suite des » changemens survenus depuis la dernière ses- » sion. C'est à la haute sagesse de Votre Majesté » qu'il appartient de les apprécier et d'y appor- » ter les remèdes qu'elle jugera convenables. » Les prérogatives de la couronne placent dans » ses mains augustes les moyens d'assurer entre » les pouvoirs de l'état cette harmonie constitu- » tionnelle, aussi nécessaire à la force du trône » qu'au bonheur de la France. »

« Et ce sont là vos moyens de défense ? » demandai-je avec ironie à M. R... P... lorsqu'il eut terminé sa lecture. « Je ne dirai pas que je vous en fais mon compliment, car il n'y a vraiment pas de quoi. Je ne vois point que votre discours

atténue en rien celui que la commission a prononcé, et surtout qu'il puisse détruire la fâcheuse impression qu'a produite ce dernier. J'ai grand' peur pour vous que la proposition Lorgeril, au lieu de faire miracle, ne s'en aille à vau-l'eau. »

M. P... voulut me prouver que j'avais tort, et que son document réunissait toutes les qualités nécessaires pour emporter la majorité des suffrages. Il y ajouta l'éloge de M. Lorgeril, qui, me dit-il, était un fort honnête homme, sobre de paroles, ennemi du bruit, et dont on ne parlait jamais.

« On n'en parlera pas davantage, je crois, malgré son œuvre pacifique. » Nous causions ainsi, lorsque le comte de Peyronnet survint. Je vis à son air qu'il était porteur d'une nouvelle extraordinaire.

« Tout est consommé ! » dit-il avant de s'informer de ma santé ; car la politique semble même exclure les premières lois de la galanterie. « Le Rubicon est passé, et l'adresse a été votée à la majorité de quarante voix. Deux cent vingt et un députés l'ont adoptée, et cent quatre-vingt s'y sont opposés. »

Une exclamation de douleur échappa à M. de P... et à moi.

« — Ah! dit ce dernier, et la proposition Lorgeril?

» — Elle a obtenu l'immense succès d'une trentaine de suffrages des centres; les deux côtés l'ont complètement rejetée. C'est généralement le sort de ces misérables palliatifs qui ne satisfont personne. La droite est demeurée immobile; cette défection d'un nouveau genre a causé une vive sensation. M. de La Rochefoucauld s'est aussi efforcé, par un autre amendement, d'atténuer celui de la commission, et il a encore été moins heureux. Le jour baissait; on n'en était pas venu au vote définitif, lorsque le baron de Puymaurin s'est écrié, avec sa gaieté épigrammatique :

» Veut-on que l'adresse soit une œuvre des ténèbres? on n'y voit bientôt plus.

» Ce bon mot, en excitant l'hilarité de l'auditoire, a un peu adouci l'aigreur qui régnait parmi ses membres. On ne pouvait enterrer la monarchie plus gaiement.

» — Serait-il vrai? m'écriai-je en joignant les mains.

» — Trop vrai, madame, à moins qu'on ne se hâte de cautériser la plaie; mais pour cela il n'y a pas de temps à perdre.

» — Et cet excellent prince de Polignac, de-

manda M. de P..., comment a-t-il pris cet attentat?

» — En homme qui a prévu sa destinée; il a été trouver le roi sur-le-champ.

» — Je cours, dit M. de P..., m'affliger avec lui. D'ailleurs l'instant de se montrer est venu, et j'espère que le roi fera bientôt une sortie à cheval, à la tête de ses sujets fidèles. »

Après qu'il fut parti, je restai seul avec M. de Peyronnet. J'étais anéantie; je voyais tous les maux qui nous menaçaient, et des larmes s'échappèrent malgré moi de mes yeux. Mon compagnon, s'en étant aperçu, me dit:

« Je vois que vous êtes sincèrement attachée à la famille royale; mais vous ne pourriez mieux le lui prouver qu'en lui conseillant de ne plus reculer, et surtout de ne jamais s'écarter de la charte. La royauté ne peut s'appuyer avec sécurité que sur elle.

» — Entrerez-vous au ministère?

» — Mon devoir me l'ordonne. Mais croyez qu'il faut un motif aussi impérieux pour se décider à marcher sans cesse sur le bord d'un abîme qu'on voit prêt à vous engloutir à chaque instant. Savez-vous ce qui nous perdra le plus tôt?

» — L'audace de nos ennemis.

» — Non, la confiance de ceux qui nous gou-

vernent. Je crains qu'on ne prenne subitement des mesures qui exigeraient au contraire de mûres délibérations. Je redoute ces coups de tête qu'on appelle coups d'état. Le mal qu'ils causeraient serait peut-être difficile à guérir. Mais adieu, madame, je vous quitte. On m'attend sans doute déjà au château. »

L'impression que produisirent sur moi ces tristes nouvelles fut si vive qu'elles firent disparaître subitement la maladie opiniâtre qui me retenait chez moi. J'en profitai pour aller le lendemain dans vingt maisons différentes, et surtout au château. C'est dans ce dernier lieu que j'appris les particularités que je vais rapporter ici.

La roi attendait avec une anxiété visible le résultat du vote de la chambre élective. Ceux qui l'entouraient continuaient à entretenir l'erreur funeste qui l'avait abusé jusqu'alors. On ne doutait pas que, dans le cas où les derniers paragraphes de l'adresse ne seraient pas rétablis dans toute leur teneur, chacun se rallierait à la proposition Lorgeril. On attendait donc avec impatience l'émissaire chargé d'annoncer la manière dont avait été accueilli cet amendement, et on sut bientôt qu'il avait été rejeté.

Ceci, loin de décourager, sembla ouvrir une

nouvelle source d'espérance. Chacun s'écria que l'opposition royaliste devait être bien sûre de ses forces, puisqu'elle avait dédaigné cette ancre de salut. On crut donc n'avoir rien de mieux à faire qu'à se réjouir en attendant la confirmation d'un triomphe prochain.

M. de Polignac, qui arriva sur ces entrefaites, eut bientôt changé la joie en tristesse en faisant le récit de ce qui s'était passé à la chambre. Le monarque en éprouva autant de douleur que de colère. Tous les courtisans s'éclipsèrent les uns après les autres, et Charles X resta seul avec son favori. Ils ne tardèrent pas à être rejoints par le Dauphin et la Dauphine. La princesse, en versant des larmes, récapitula tous les outrages dont la chambre élective s'était rendue coupable envers la royauté depuis la restauration, et elle conclut en disant qu'il fallait y mettre un frein définitif. Quant au Dauphin, il s'en tint aux exclamations.

Les premiers momens de cette conférence intime, à laquelle se réunirent MM. de Latil, de Damas, Tharin et les autres ministres, furent employés à chercher des moyens violens pour faire face à la résistance; il ne s'agissait de rien moins que de s'emparer de vive force des deux cent vingt-un et de leur faire leur procès; de

supprimer les chambres en vertu de l'article 14 de la charte; de rétablir les états-généraux tels qu'ils étaient avant la révolution; de changer les cours royales en parlemens, avec augmentation de membres, et enfin d'appeler au secours de la monarchie les armées alliées.

Cependant les ministres, sentant l'extravagance de semblables propositions, cherchèrent à ramener les esprits à des mesures plus appropriées aux circonstances; ils s'efforcèrent de prouver que tout n'était pas encore désespéré, et qu'avec de la fermeté et de la prudence on réparerait l'insulte faite à la majesté du trône.

« Sire, dit la Dauphine, voici l'heure de vous montrer.

» — Assurément, répondit le roi; mais il faut prendre le temps de réfléchir; il faut voir si, comme ces messieurs le prétendent, il y a encore des moyens de conciliation.

» — Ah, sire! si mon père, au 10 août, s'était mis à la tête de ses sujets fidèles au lieu d'aller négocier à la Convention, que de calamités ne se serait-il pas épargnées!

» — Mais, Dieu aidant, nous ne sommes pas encore au 10 août, répliqua le roi avec une émotion visible.

» — Non, sans doute, s'écria-t-on de toutes

parts. Jamais ces journées funestes ne se renouvelleront pour nous. »

On remit au lendemain à prendre une détermination quelconque. On se sépara ; mais la camarilla se maintint en permanence. C'est alors que furent exposées les ressources sur lesquelles on comptait. On exhiba les correspondances, les états de statistique politique qui avaient été envoyés des diverses provinces par les comités de la congrégation. Le résultat de cet examen fut de convaincre qu'on pouvait tout entreprendre sans craindre d'échouer, et ce fut dans ce moment qu'on prit, sans la communiquer à tous les membres du cabinet, la résolution fatale d'agir dorénavant par des coups d'état.

Les ministres n'avaient plus qu'une chose à faire, c'était d'organiser un parti et de l'armer ; il fallait envoyer des émissaires dans tous les départemens pour faire connaître la volonté du comité supérieur, ordonner de se préparer à prendre les armes, travailler la Vendée et la Bretagne.

On n'en fit rien : le peuple avait, selon la cour, donné sa démission ; on s'imagina que toute la lutte était entre les électeurs et le roi ; il s'agissait de prouver aux libéraux qu'on pouvait se passer d'eux. Voilà pourquoi la Ga-

zette s'écria : Faites une révolution, viennent les coups de fusil !

Cette feuille a prétendu depuis qu'elle eût préféré qu'on n'eût pas recours aux coups d'état sans avoir essayé encore une fois de M. de Villèle ; mais elle espérait que les coups d'état jetteraient la monarchie dans des difficultés qui réclameraient la présence de son patron aux affaires. Par momens elle s'étonnait qu'on voulût sauver l'état sans cet homme indispensable. M. de Polignac était soutenu avec un dévouement plus aveugle par la Quotidienne et l'Universel : ce dernier journal était conduit par un maître jésuite, M. de Saint-Martin, accapareur de places et ambitieux de jouer dans la littérature et les sciences le rôle du Vieux de la Montagne : aussi s'était-il entouré des renégats de tous les régimes et de tout ce qu'il y avait de plus vil parmi les écrivains, lâches artisans de calomnie, qui se vantaient le 26 juillet d'avoir fait de leurs plumes de vrais stylets à l'italienne.

Il y eut des personnes qui insistèrent pour l'arrestation des deux cent vingt-un. Mais les observations motivées du ministre de la guerre et du duc de Raguse y firent renoncer. Ce dernier se prononça hautement contre tout moyen extrême, en disant que si Paris se soulevait, il ne répon-

dait pas de la sûreté du roi et de sa famille. Il fut donc décidé que l'on ne tenterait aucune mesure hostile avant que les princes et les princesses fussent partis pour Saint-Cloud.

Il restait un point important à résoudre : devait-on recevoir l'adresse votée ou la rejeter? On se rappela que Louis XVIII avait refusé de donner audience à la députation de la chambre des députés, lorsqu'en 1821 elle voulait lui présenter une adresse également injurieuse à son ministère. C'était le moment de suivre son exemple, et on allait l'adopter, lorsqu'une nouvelle idée vint tout-à-coup y faire renoncer.

On était décidé à dissoudre la chambre facticuse, et on crut que le moyen d'y arriver plus sûrement était de faire tomber sur elle du haut du trône des paroles de mécontentement. La désapprobation du monarque étant ainsi annoncée aux électeurs, servirait de texte pour faire sentir la nécessité de repousser des élections nouvelles tous ces mandataires audacieux. On résolut donc de laisser venir au château la députation d'usage chargée de présenter l'adresse, et on fit savoir au président de la chambre et à ses collègues qu'ils seraient admis à l'audience du roi le 18 mars à midi.

Cette députation était composée comme d'or-

dinaire de vingt membres, tous d'opinions différentes. C'étaient MM. Tronchon, de Saunac, Fleury du Calvados, Paillard du Cléré, Fontaine Pacquey, Vassal, Lepelletier d'Aulnay, de Clarac, de Preissac, de Chaseuil-d'Aillecourt, Hernoux, Roman de Passy, de Chabot, de Vaulchier. L'usage accordait aux députés non désignés la liberté d'accompagner leurs collègues au château. Ils en profitèrent dans cette circonstance mémorable, et assistèrent ainsi à ce dernier acte de la royauté. Ceux-ci furent MM. Duchâtel, Guizot, Devaux, Cabanon, Gravier, Boissy-d'Anglas, Camille Périer, Petou, Baillot, Dondeyne, de La Blancheray, Angot, Vandœuvre, Lecarlier, Lariboissière, Levaillant, Mornay, Marlier, Gaëtan de La Rochefoucauld et Maiche.

On ignorait la réception que le roi ferait aux députés. On croyait qu'il annoncerait la dissolution de la chambre et qu'il répondrait en détail à l'adresse. Cette indécision ajoutait encore à l'anxiété générale. Tandis que la députation se rendait au château, une multitude nombreuse l'accompagnait en criant *vive la charte!* sans y ajouter le cri de *vive le roi!* ce qui faisait assez connaître l'esprit qui l'animait. On apercevait aussi au milieu d'elle ces jeunes meneurs, séides

dévoués de la nouvelle époque, qui, dans leur ardeur fougueuse, étaient impatiens d'agir, et se plaignaient des formes respectueuses que la chambre avait prises pour manifester au roi le mécontentement de la nation.

Je vis défiler ce cortége menaçant par une des fenêtres du pavillon de Flore. Lorsque les voitures des députés entrèrent dans la cour du château, je me hâtai de traverser le grand appartement afin d'aller me placer le plus près possible de la salle du trône, pour ne rien perdre de ce qui allait s'y passer.

La députation, précédée de M. Royer-Collard et des quatre secrétaires, monta l'escalier, et franchit les premières pièces au milieu de la maison militaire qui était sous les armes. Les regards de colère et de dédain que les gardes-du-corps et les officiers jetaient sur les députés, à mesure qu'ils défilaient devant eux, n'ébranlèrent en rien la fermeté de ces hommes impassibles, déjà décidés à soutenir sans reculer la lutte qui se préparait, sans croire néanmoins qu'elle amènerait la chute de la monarchie.

On remarquait sur les traits du roi une inquiétude qu'il cherchait à dissimuler sous un air de courroux qui allait mal à l'expression ordinaire de sa physionomie. Il était entouré des mi-

nistres, des grands-officiers et du Dauphin, et tenait à sa main un papier qu'il cachait à demi dans la forme de son chapeau, et sur lequel était écrite sa réponse aux députés.

Le président mit une convenance et une mesure parfaites dans la manière dont il lut l'adresse. Il adoucit, autant qu'il le put, les phrases les plus audacieuses; mais elles n'en causèrent pas moins une vive indignation à ceux auxquels elles étaient adressées. Jamais il n'en avait retenti de semblables sous les voûtes des Tuileries pendant les règnes de Napoléon et du feu roi. Les vieux courtisans en furent courroucés et atterrés tout à la fois. On assure que le visage du duc D... avait une expression si comique, qu'il égaya le sérieux de la situation.

La lecture achevée, le roi prit la parole en ces termes :

« Messieurs, dit-il, j'ai entendu l'adresse que » vous me présentez au nom de la chambre des » députés. J'avais droit de compter sur le con- » cours des deux chambres pour accomplir tous » le bien que je méditais. Mon cœur s'afflige de » voir les députés des départemens déclarer que » de leur part ce concours n'existe pas.

» Messieurs, j'ai annoncé mes résolutions dans » mon discours d'ouverture de la session. Ces ré-

»solutions sont immuables : l'intérêt de mon »peuple me défend de m'en écarter.

»Mes ministres vous feront connaître mes in»tentions. »

Charles X prononça ce discours avec une certaine hésitation ; mais il n'en excita pas moins l'enthousiasme de tous les courtisans, qui y virent le coup mortel porté contre la rébellion. On pensa que les électeurs, bien avertis, ne balanceraient plus à faire leur devoir ; enfin on y vit un triomphe dont on crut pouvoir cette fois se réjouir sans craindre de voir changer ses espérances en alarmes.

Cependant, quoique la dissolution de la chambre eût été décidée dans le conseil secret, on crut devoir la proposer dans celui des ministres. Ici les avis furent partagés : MM. de Chabrol et de Courvoisier redoutaient de faire un appel à la nation, dans le cas où, pour toute réponse, elle renverrait les mêmes députés. Dans une telle conjoncture, il faudrait ou céder, ou lutter à force ouverte : ils pensaient donc qu'il était plus prudent de proroger d'abord la chambre ; afin de se mettre en mesure de la dissoudre plus tard. M. de Montbel et le comte de Bourmont furent de cette opinion.

Le roi, qui, de son côté, craignait toujours

les mesures vigoureuses, pencha pour ce terme moyen ; il fit connaître sa volonté, et le reste du conseil s'y soumit. On convint que la prorogation aurait lieu jusqu'au 1er septembre prochain, et que d'ici là on travaillerait à ramener à la cause du roi les factieux les moins endurcis.

Cette résolution prise, on fit savoir au président de la chambre que le lendemain, 19 mars, il y aurait une communication officielle du gouvernement. Ce même jour, M. Balguerie junior, de Bayonne, envoya sa démission. La lecture de sa lettre ne fut suivie à la chambre d'aucun travail, rien n'ayant été mis à l'ordre du jour. Le banc des ministres était désert ; enfin, à une heure et demie, on vit entrer MM. de Montbel et d'Haussez. Le ministre de l'intérieur monta au bureau, et remit à M. Royer-Collard un papier déployé. Cette action excita un grand mouvement dans l'assemblée, et ce murmure sourd qui est presque toujours le précurseur d'un évènement important. Le président, s'adressant à ses collègues, leur dit d'une voix grave et très accentuée : »

« M. le ministre de l'intérieur me remet une proclamation du roi dont je vais donner connaissance à la chambre. »

C'était l'ordonnance de prorogation ; elle fut

écoutée avec un religieux silence. Le président ajouta :

« Aux termes de la loi, la chambre, prorogée par le roi, se sépare à l'instant même. La séance est levée. »

Une grande rumeur se manifesta aussitôt sur les bancs de la droite : tous les membres se levèrent par un mouvement spontané, et agitèrent en l'air leurs chapeaux et leurs mouchoirs, en criant *vive le roi !* Leur enthousiasme inopportun contrastait d'une manière remarquable avec l'impassibilité des centres et de la gauche, lorsque tout-à-coup une voix forte, qui s'éleva du sein des tribunes stupéfaites, fit entendre le cri de *vive la charte !*

Un des *pointus*, irrité de cette audace, pria M. le président de faire évacuer sur-le-champ les tribunes où on manquait de respect à la chambre. M. Royer-Collard se tournant alors vers lui, répondit :

« Il n'y a plus de chambre. »

CHAPITRE IX.

Premières conséquences de la prorogation. — L'expédition d'Alger. — L'avidité de certaines gens. — Anecdotes sur le feu roi. — Prévision de ce prince. — Motifs allégués par le maréchal pour aller en Afrique. — Le comte Bordesoulle. — Ce que le Dauphin en pensait. — L'abbé Tharin. — M. de Bourmont l'emporte sur le maréchal. — Fiche de consolation de celui-ci.

La session des chambres était une lutte dont M. de Polignac s'effrayait malgré lui. Le lendemain de la prorogation, M. de L... qui passait sa vie à commenter la politique ministérielle, vint me voir.

« Voilà M. le premier qui a obtenu une rémise.

» — M. le premier? Ah! j'y suis, l'expression anglaise. C'est comme ces dames qui se sont imaginées cet hiver de s'appeler les dames *patronesses* de l'opéra. Mais pour en revenir à la

chose elle-même, après la remise il faudra aborder encore ses juges.

» — Ce ne seront plus les mêmes.

» — Vous imaginez-vous que les électeurs obéiront au caprice royal? C'est une guerre à mort entre l'ancien et le nouveau régime; la vieillesse est débile, la victoire comme la fortune lui accorde rarement ses faveurs. »

Je vis aussi dans cette circonstance M. de Peyronnet, qui me parla de l'expédition d'Alger.

« Elle est donc décidée ?

» — On en sent trop la nécessité pour ne pas 'entreprendre; il est temps d'aller dompter les révolutionnaires en Afrique. C'est le plan de M. de Polignac, et on ne peut que l'approuver.

» — Il me semble cependant que le libéralisme n'est pas outre mer.

» — Non, sans doute, mais en obtenant de glorieux succès dans cette guerre, nous y puiserons les moyens d'imposer ici silence aux factieux. »

Heureux de faire la guerre en l'absence de la chambre, heureux d'une expédition qui reporterait la monarchie au temps de saint Louis et ressemblerait à une croisade religieuse, heureux d'une expédition qui rivaliserait avec la campagne d'Egypte et précèderait le 18 bru-

maire de la monarchie, le ministère se décida à presser avec ardeur cette entreprise dont il attendait merveille; c'était ouvrir une nouvelle carrière à l'ambition et à l'avidité. Je fus assaillie de solliciteurs qui se montraient tous empressés, les uns de prendre part à la gloire de détrôner le dey d'Alger, les autres de se partager ses dépouilles. J'eus une quantité de lettres à écrire et de demandes à faire, mes journées ne suffisaient pas.

Au milieu de cette foule affamée de l'or algérien, je vis paraître un personnage distingué par son esprit, ses connaissances et ses talens militaires, mais dont l'impopularité pouvait le disputer à celle du comte de Bourmont. On a déjà reconnu, sans que je l'aie nommé, le maréchal Marmont, duc de Raguse. Je le voyais souvent au temps de ma faveur sous le règne du feu roi; il me négligea depuis, mais je crus devoir excuser cette espèce d'abandon, en me représentant ses nombreuses occupations. En effet, il était difficile qu'après avoir fait alternativement sa cour au roi et au premier ministre et déposé ses hommages aux pieds de deux dames à la fois, il trouvât le loisir de se montrer assidu auprès d'une pauvre veuve. Je ne l'en accueillais pas moins bien lorsqu'il venait me

voir, car je le trouvais aimable, gracieux, et de bonne compagnie.

Nous parlions ensemble *de la vieille cour* (celle du feu roi), il en connaissait des particularités fort intéressantes, car Louis XVIII aimait à causer avec lui. Je lui entendis raconter un jour devant moi, à Benjamin Constant, la conversation suivante, qu'il avait eue avec S. M., à l'époque de la conspiration du bord de l'eau et de celle du fameux baril de poudre. Après s'être entretenu quelque temps de la politique et des affaires de l'état, le roi dit au maréchal, d'un ton affecté :

« Monsieur le maréchal, je voudrais bien qu'il n'y eût qu'un royaume en France, et cependant il y en a deux. »

Le maréchal témoigne sa surprise.

« Oui, ajoute le roi, on met la division dans ma famille; et s'il y a deux chefs dans le gouvernement, il y aura bientôt deux nations en France.

» — Votre Majesté saura remédier au mal, puisqu'elle le signale.

» — Cela est bien difficile. J'ai à combattre les infirmités de mon âge, la méfiance, les folies de ceux qui devaient me seconder, et l'ambition du clergé qui croit devoir commander en mai-

tre aujourd'hui, après avoir fléchi sous le joug de Bonaparte. Il est insatiable, j'ai osé le lui dire, et je crois, Dieu me pardonne, qu'il m'a excommunié *in petto*. Il ne prie du moins pour moi qu'à regret; mais qu'à cela ne tienne, je tâcherais bien de gagner le ciel sans son secours, si j'étais sûr qu'après ma mort il laissera en repos ma famille. »

Une autre fois, le roi, après avoir eu une scène assez vive avec M. de Polignac, dit au même maréchal :

« Cette famille de Polignac est destinée de toute éternité, je crois, à troubler la tranquillité de la France et de la maison de Bourbon; et je crains bien qu'elle ne détruise un jour mon ouvrage, dans la personne du comte Jules. Que mon frère prenne garde de changer le sceptre solide que je lui laisserai, en un faible roseau qui se brisera dans ses mains ! »

Le duc de Raguse avait toujours quelque chose de piquant à raconter sur le feu roi; mais il ne le faisait jamais que dans l'intimité et lorsqu'il était bien sûr de la discrétion de ceux auxquels il s'adressait; il prétendait que c'était folie de se mettre mal avec les vivans pour faire du bien aux morts, qui ne pouvaient en profiter ou vous en tenir compte.

Je disais donc, pour en revenir à l'expédition d'Alger, qu'à cette époque je vis arriver chez moi le maréchal Marmont, qui s'excusa, en entrant, d'avoir passé sans me voir cinq ou six semaines qui lui avaient semblé un siècle.

« En quoi puis-je vous être utile, maréchal?

» — On ne peut viser plus droit au but, me dit-il en riant. Il n'y a rien de tel qu'une femme d'esprit pour vous comprendre avant même qu'on ait parlé.

» — Et pour ne pas se fâcher qu'on ne vienne la trouver que lorsqu'on a besoin d'elle.

» — Ah! madame, ne soyez pas généreuse à demi, car je n'oserais vous confier que je ne suis pas très bien dans mes affaires.

» — Dites même fort mal, maréchal, puisque, si je ne me trompe, vous avez été obligé d'abandonner équipage et chevaux.

» — A dire vrai, je hais l'économie, j'ai peut-être été un peu trop à la voile. Mais l'argent qu'on jette est toujours ramassé par quelqu'un, et puis on a un rang à soutenir, mille dépenses indispensables; bref, j'ai voulu m'enrichir, et je n'ai réussi qu'à me ruiner complètement. Il ne me reste pas soixante mille francs de rente; et à moins que le roi ne vienne à mon secours, je me vois fort dans l'embarras.

» — Et vous désireriez...

» — Que S. M. me nommât seulement commandant de l'expédition d'Alger, et je me serais bientôt débarrassé de mes créanciers.

» — Fort bien. Je conçois combien vous devez être pressé, dans ce moment, de visiter les richesses de ce beau pays; mais vous aurez un concurrent redoutable dans le comte de Bourmont, qui n'est pas moins altéré de gloire que vous, et qui ne sera peut-être pas fâché non plus d'user des droits de vainqueur, pour remplir ses coffres; or, attendu que le privilége de désigner le général en chef de cette entreprise lui est réservé, je crains bien qu'il ne s'applique le proverbe de charité bien ordonnée commence par soi-même.

» — Mais comment oserait-il se nommer? il a contre lui des antécédens... »

Le maréchal laissa échapper un soupir, puis il poursuivit : « Ma réputation militaire est peut-être mieux établie que celle de M. de Bourmont, j'ai l'habitude du commandement en chef, tandis qu'il n'en est encore qu'à son apprentissage. Veuillez bien, madame la comtesse, faire valoir ces raisons.

» — Avez-vous parlé au Dauphin? »

Le maréchal me conta alors les démarches

qu'il avait faites auprès du prince, qui paraissait fort bien disposé pour lui, quoique, dans le fond de son cœur, il eût peut-être préféré accorder ce poste à son favori, le général Bordesoulle. Il avait une telle confiance en son attachement qu'il disait un jour : Si j'étais abandonné de la France entière, il y aurait quelqu'un qui ne me quitterait jamais, ce serait Bordesoulle. Le maréchal ajouta que le Dauphin lui avait montré une liste d'environ quarante demandes de toutes les notabilités militaires, tant en activité qu'en disponibilité, de toutes les opinions, de tous les partis; car il est bien difficile de résister à la tentation des honneurs, et l'on trouve toujours à justifier la main qui les donne, quand on est intéressé à les dire bien placés. Le maréchal me dit aussi que les deux princesses lui étaient favorables, et qu'il avait tout lieu d'espérer réussir si le cardinal de Latil et M. Tharin ne lui suscitaient pas d'obstacles.

Cet abbé Tharin est tout bonnement un saint Dominique au petit pied, un fanatique à courtes vues. Il a peut-être contribué un des premiers à perdre la monarchie; Madame, qui avait fini par ne plus pouvoir le souffrir, avait enfin obtenu, environ vers le temps des fatales ordonnances, qu'on l'éloignât de son fils.

Mais à l'époque où je parle, l'abbé Tharin était un personnage redoutable ; il avait presque autant de crédit à la cour que le cardinal de Latil, on ne lui déplaisait pas impunément, il n'y avait point avec lui de milieu, il fallait être dévot ou du moins le paraître; il poursuivait la tiédeur avec autant de rigueur que l'impiété. Aussi le maréchal Marmont ne pouvait se flatter d'être en odeur de sainteté auprès du vénérable abbé. Il me disait à cette occasion :

« Si je pouvais me résoudre à porter un cierge à la procession, je serais bien sûr d'aller à Alger. Mais il paraît que je ne suis point encore assez en état de grâce pour imiter le bon exemple de certaines âmes pieuses, qui se figurent, sans doute, que le meilleur moyen d'être bien placé dans l'autre monde est d'abord d'obtenir une bonne place dans celui-ci. »

Je promis au maréchal de solliciter en sa faveur auprès de la famille royale, et je lui tins parole. Je m'adressai d'abord à la Dauphine, mais je m'aperçus qu'elle avait changé d'avis.

« Nous sommes très reconnaissans, me dit-elle, des services que le maréchal a rendus à l'état ; mais il est important de relever le comte de Bourmont dans l'opinion par une action d'éclat. Le commandement de l'expédition d'Alger

atteindra mieux ce but que toute autre chose. »

Voyant que je n'avais rien à gagner de ce côté, j'allai trouver le roi, près duquel j'échouai également. Je renonçai donc à mes tentatives, je sentis que je ne pouvais lutter contre des adversaires aussi redoutables que MM. de Latil et Tharin, car je ne doutai pas que, faisant partie du conseil secret de Charles X, ils l'eussent affranchi de sa promesse envers l'un des deux concurrens auxquels il avait donné d'égales espérances.

Je fis part au maréchal de mon peu de succès; il sentit le désavantage de sa position, il en prit de l'humeur et manifesta hautement son mécontentement à la cour. On chercha à l'adoucir par un plaisant *mezza termine*, c'était de faire succéder le duc de Raguse au comte de Bourmont dans le gouvernement de l'Afrique, après la prise d'Alger. Mais le maréchal ne trouvait pas son compte à cet arrangement. Il connaissait trop l'empressement des vainqueurs à user de leurs droits pour ne pas savoir qu'il ne restait plus après eux qu'à glaner. Il n'accepta pas. Dès ce moment il voua au prince de Polignac, qu'il regardait comme un des auteurs de sa disgrâce, une antipathie qui eut de funestes conséquences.

L'expédition d'Alger fut conduite avec une rare intelligence; il se fit bien quelques trafics à huis clos; mais les préparatifs du festin étaient trop appétissans pour que chacun ne cherchât pas à en retirer quelque chose; malheureusement ces maudites gazettes qui sont toujours prêtes à enregistrer avec une rare exactitude nos moindres peccadilles, ne manquèrent pas dans cette occasion de mettre au jour des choses dont on ne se serait pas douté, sans leur indiscrétion.

La famille royale, qui prenait le plus vif intérêt à cette entreprise, s'en occupa véritablement; la cour imita son exemple, et avec raison, c'était notre va-tout. Hélas! l'homme sait-il jamais ce qu'il désire? peut-être sans la prise d'Alger nous serions encore à Saint-Cloud.

CHAPITRE X.

Excursion littéraire. — Colère d'un barde. — Nous avons ensemble une conversation sérieuse. — Un romantique, en opposition. — Comment on élève une maison de commerce qui jouit d'une réputation poétique. — M. de Lamartine et ses *Harmonies religieuses*. — Le culte saint-simonien. — Une séance à l'église Taitbout. — Mauvaises plaisanteries. — L'abbé de La Mennais. — Cruelle mystification de madame de F... — La galanterie appliquée à la politique. — Mon humeur contre la révolution de juillet.

J'ai besoin, afin de retremper mon imagination, d'abandonner un instant le sujet sérieux que je traite pour des objets de couleurs plus riantes. Si j'avais la manie des citations, ce serait le cas de citer ici ces vers de J.-B. Rousseau :

> Et, semblable à l'abeille en nos jardins éclose,
> De différentes fleurs j'assemble et je compose
> Le miel que je produis.

Ma maison a toujours été ouverte aux hommes de tous les partis, aux célébrités de tous les genres. Depuis quelque temps je me suis surtout rapprochée des littérateurs et des artistes,

beaucoup moins des savans, car je me ferais scrupule de les arracher au travail du cabinet qu'ils remplissent si bien, pour les placer dans un salon où ils se perdraient dans la foule; c'est au contraire la sphère des hommes de lettres et des artistes, car de tout temps le brillant l'a emporté sur le solide; ils ont d'ailleurs de l'indépendance sans raideur, et ils savent donner une tournure si fine à l'épigramme et à la caricature qu'on est plutôt disposé à en rire qu'à s'en fâcher.

J'ai déjà parlé de mes anciens amis, MM. Perceval Grandmaison, Lormian, Gérard, Gros : réunis chez moi, ils exhalaient leurs ressentimens contre la nouvelle école, et contre la marche du ministère, qui ne leur convenait pas davantage; j'essayais de les ramener à des sentimens plus modérés, lorsque la porte de mon salon d'intimité s'ouvre tout-à-coup avec fracas, et un homme d'une taille colossale se présente au milieu de nous, le gilet fané de tabac, un habit neuf de la veille déjà taché, les besicles sur le nez, l'air furibond, une véritable personnification de l'ode romantique avec son désordre et ses négligences : c'était cependant un de nos plus classiques poètes. Je ne pus m'empêcher de tressaillir à cette vision.

« A qui en avez-vous, mon ami? lui dis-je. Est-ce l'amour de la littérature qui vous bouleverse ainsi? Pour Dieu, calmez-vous! il y a encore du goût en France.

» — Baste, la littérature! elle est confondue, noyée, ensevelie cent pieds sous terre. Que rapporte-t-elle? Rien. Quelle considération lui devons-nous? Aucune. Savez-vous ce qui vient de m'arriver? je me décide à partir pour le Languedoc, je veux revoir le ciel de la patrie, manger la figue et le raisin; je me présente chez un ministre, un compatriote; je lui expose mes raisons, je lui fais part de mon désir. Il me répond: Dieu vous aide! et me souhaite un bon voyage. Le barbare, le vandale! et ces gens-là se disent les protecteurs des arts!

» — C'est que M. de Montbel sait que vous formez tous les jours de nouveaux projets sans jamais en exécuter un seul; il désirerait, n'en doutez pas, que vous restassiez à Paris, afin de jouir plus tôt d'un de vos chefs-d'œuvre.

» — Ah, oui! mes chefs-d'œuvre! je n'en fais plus: qui les achèterait? personne. Les gens de goût deviennent avares, les autres ne veulent plus que du romantique, et je n'ai pas la fortune de M. d'Arlincourt pour acheter moi-même mes poésies. Siècle dégénéré! on ne paie pas au

poids de l'or ce qui a la valeur intrinsèque de l'or même.

» — Ainsi vous ne travaillez plus?

» — Travailler! je songerais plutôt à me pendre, s'il ne fallait pas acheter une corde, car dans ce malheureux Paris on ne donne rien pour rien.

» — Et vous voulez donc le quitter?

» — Je veux aller m'ensevelir loin de ces niaiseries extravagantes qu'on nous débite journellement, qui brisent mes oreilles, qui agacent mes nerfs. Chaque fois que j'entends débiter des vers modernes, il me semble que ce sont des injures en bas-breton. Si j'entre dans un théâtre, j'y suis à la torture; au lieu du délassement que je comptais y trouver, j'en sors épouvanté, moulu, harassé. Je n'ai jamais fait ma société des assassins, des bourreaux, des vampires; il y a meilleure compagnie, je m'y tiens.

» — Il faudrait mieux lutter contre ces novateurs; vous avez assez de talent pour ne pas les craindre.

» — Moi, les craindre!

» — Poursuivez à outrance Navarrois, Maures, Castillans.

» — A quoi bon lutter contre l'absurde? il ferme la bouche au génie qui n'est plus com-

pris. D'ailleurs que faire sous un gouvernement qui n'ouvre sa bourse qu'au clergé? si l'on demande mille francs au nom d'Apollon, on vous en envoie soixante au nom de la Vierge. La munificence du ministère actuel est mesquine, il comprime le talent au lieu de l'encourager. Ce n'est pas ainsi qu'agissait Bonaparte.

» — Et M. Decaze?

» — Oh! celui-là savait nous apprécier; mais maintenant... Ce rustre de Corbière lui-même savait récompenser à propos. Quant à M. de Polignac, il ne donne que des révérences, et encore s'en montre-t-il avare. »

Voulant attiser cette colère épigrammatique qui m'amusait, je dis que si la littérature était maltraitée par le gouvernement, l'indépendance qu'elle conservait vis-à-vis du public était pour elle une grande compensation, et je citai, pour exemple, MM. Barthélemy, Méry et Casimir Delavigne.

« Ceux-là peuvent faire de l'opposition à leur aise; ils ne sont point pensionnés sur la cassette ou à l'intérieur.

» — Voyez quel profit vous avez retiré de vos *Nouveaux Martyrs*.

» — Chut! n'en parlons plus, il y a là assez de génie pour me faire mourir de faim. On m'a déjà

intimé qu'en réparation de cette faute je dois paraphraser le *Miserere*. J'y travaillerai bientôt.

» — Cela ne vaudra pas vos délicieuses *Ballades*, votre *Sylphide*, petit chef-d'œuvre littéraire, et votre *Oiseau Vert*, où vous avez ressuscité Voltaire.

» — Hélas! je le sais; mais que faire? il faut hurler avec les loups.

» — Essayez une tragédie.

» — On ne comprendrait pas mon style.

» — Faites de nouvelles satires.

» — Le siècle en aurait bien besoin : j'y songerai. »

Le poète venait de me quitter, lorsqu'entra... Dieu me préserve de le nommer! le romantisme en personne, l'homme des trivialités et de l'affectation. Ah! comme le succès est facile pour les éditeurs romantiques! il s'obtient à l'aide d'un charlatanisme qui n'a rien de classique; il s'agit simplement de multiplier les éditions en changeant les titres, et d'acheter des éloges à tant la ligne. Avec cela une réputation est bien tôt faite, et plus d'un auteur s'est applaudi de cette nouvelle manière de prendre hypothèque sur le Parnasse.

On parle de l'amour-propre de M. Delrieu; eh, bon Dieu! c'est de la modestie comparée à

celle de ce personnage. Je m'avisai de vouloir lui donner des conseils, et il me demanda la date de ma naissance; c'était me fermer la bouche au premier mot, et je me le tins pour dit. Ceci me rappelle feu Marchangy, qui me disait qu'il craignait davantage les éloges médiocres que les plus amères critiques. Il avait raison, on sert plus un auteur en disant beaucoup de mal de lui qu'en en parlant faiblement.

Les romantiques étaient enivrés de leur succès. La cour aurait peut-être dû leur abandonner la littérature du grand siècle; ce ne sont pas des esprits progressifs, mais rétrogrades, qui nous eussent ramenés à la féodalité. Les classiques en littérature étaient malheureusement presque tous du parti de l'opposition, quoique le plus grand nombre ne demandât pas mieux de s'arranger de la liste civile; mais on voyait qu'ils n'avaient pas langui en vain sur les bancs de l'école, car leurs productions annonçaient qu'au lieu de se perdre dans le vague comme leurs rivaux, ils puisaient dans des sources certaines. Cette lutte du classique et du romantisme se serait probablemeut terminée à l'avantage des derniers, sans les évènemens politiques qui sont venus tout-à-coup s'emparer des esprits, et leur donner une tout autre impulsion; la révolution

de juillet a laissé bien loin la révolution littéraire.

M. de Lamartine publia ses *Harmonies religieuses*; elles eurent un grand succès parmi nous : on les loua beaucoup, on les lut peut-être un peu moins ; mais ceux qui avaient bonne envie de faire leur salut, furent enchantés qu'on leur fournît de beaux vers à la place d'une prose souvent fastidieuse. L'œuvre de M. de Lamartine devint notre bréviaire; et si nous le négligeâmes quelquefois, nous ne l'appréciâmes pas moins. Je me rappelle à cette occasion un mot de madame D. : « On voit bien que la monarchie et la religion sont bien malades; voilà leur poète qui chante leur de profundis. » Mais l'auteur des Harmonies religieuses eut bientôt un rival redoutable dans le nouveau culte saint-simonien, qui commençait déjà à faire des prosélytes. M. de L..., que je cite toujours quand il s'agit d'une malice, me disait à se sujet, avec un sérieux qui chez lui est une épigramme :

« En vérité, madame, je me réjouis de la bonne fortune de Henri Saint-Simon, car j'étais loin d'attendre, d'après la manière dont il a vécu dans ce monde, qu'il occuperait dans l'aure une place au-dessus des meilleurs saints du calendrier. Il a toujours montré un grand pen-

chant pour le beau sexe ; ses amies étaient nombreuses, et la dernière que je lui connus, fort jolie femme du reste, voulant sans doute se conformer aux principes d'un homme si respectable...

» — Mettait tout en commun avec lui, vous voulez dire.

» — Il en était bien quelque chose.

» — Et le saint le trouvait bon ?

» — Il s'arrangeait de tout, c'était sa philosophie.

» — C'est une morale fort commode ; mais je doute qu'elle ait l'approbation de tout le monde.

» — Peu importe, pourvu que ses partisans la trouvent bonne. Ce sont du reste de fort honnêtes gens, un peu dupes, mais se dupant les uns les autres, qui demandent l'aumône en chaire, et dont la doctrine consiste à faire vivre les gens d'esprit aux dépens des niais.

» — Ce n'est pas un si grand mal.

» — Non, sans doute ; mais ils échoueront, car ils auront à faire à trop forte partie. On fera d'abord foule autour d'eux, parce que la nouveauté a toujours des charmes ; mais ils finiront par prêcher dans le désert. Cette maxime paraît d'abord séduisante : *à chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres.* Mais

je doute qu'elle convienne à bien des gens, malgré la vanité inhérente à l'homme. Dailleurs, quel est celui qui oserait s'ériger en juge du mérite d'autrui? quel est le tribunal capable de prononcer un semblable jugement? Ce sont des rêves qui n'auront jamais de réalité.»

Cependant M. de L...., me proposa de me conduire au prêche : j'acceptai; mais grande fut ma surprise lorsqu'au lieu de ces objets qui tendent à détacher du monde et à élever l'âme vers la divinité, je vis une belle salle de concert ornée avec luxe. Ce temple de bonne compagnie était présidé par une papesse charmante, en robe de velours bleu céleste, et par des souverains pontifes en habits de même couleur. Il renfermait en outre un orateur habile, un auditoire bruyant, un orchestre complet; en un mot, rien n'y manquait pour faire croire au spectateur qu'il assistait à une représentation dramatique. Voilà le spectacle que m'offrit la séance de la salle Taitbout. J'avoue que j'en sortis peu édifiée, et encore moins convaincue. C'était plutôt une spéculation de commerce de notre siècle qu'une religion à son aurore. En général, on n'excite de l'enthousiasme que par ce qui échappe à la raison; les vérités mathématiques les mieux démontrées ne causent que froideur et ennui.

Un jeune saint-simonien, qui vint chez moi, me dit qu'ils travaillaient à la conversion de l'abbé de La Mennais, et qu'ils ne doutaient pas du succès. Je n'en crois rien ; certes, cet esprit si fort, si profond, si orthodoxe, ne peut se laisser entraîner dans une erreur de ce genre. J'appris que ces messieurs nous mettaient aussi sur la liste de leurs convertis, en attendant que nous prissions le soin de protester contre cette prétention.

La loi de la communauté plaît aux pauvres ; mais les riches s'en effraient et pour cause. Les dames s'informent sérieusement jusqu'où on l'étendra ; les jeunes gens lui donnent une latitude sans bornes, seulement ils veulent le choix. Toujours de l'égoïsme !

Mais où m'entraîne Saint-Simon !... Je me hâte de rentrer dans ma capacité et dans mes œuvres.

Un mot encore sur ce qu'on en pensait au château. Cette folie d'enfans y donnait de l'ombrage; on croyait que c'était un moyen dont se couvrait le républicanisme. Madame la Dauphine disait qu'il fallait sévir contre elle.

«Craignez au contraire, madame, répondis-je, de lui donner de l'importance; c'est une mode qui passera. Voyez celle des théophilantropes.

« — Les jacobins font flèche de tout bois. »

Il est étonnant comme à la cour on se faisait d'horribles fantômes des moindres ombres; on y mourait chaque jour du mal de la peur. Du reste, les anecdotes galantes n'en fournissaient pas moins de longs textes à la conversation, et, en dépit de l'adresse, nous nous amusâmes beaucoup à cette époque de l'aventure piquante de madame de F..., si malheureuse dans ses attachemens.

Les personnes qui la connaissent savent qu'elle est aussi aimable que sensible, et qu'aucun moyen ne lui coûte pour ramener à la bonne cause ceux qui s'en sont écartés; elle est jolie, séduisante; les libéraux eux-mêmes résistent difficilement à ses argumens, et, Dieu aidant, elle en fait rentrer quelques uns de temps à autre dans le giron de l'église. Un jour donc, elle rencontre chez une de ses amies un jeune homme à la langue dorée, aux principes affreux. Madame F... forme sur-le-champ le projet charitable d'escamoter cette âme à Satan. Pour y parvenir, elle croit devoir d'abord diriger son attaque contre le cœur du jeune perverti; elle fait usage de ces moyens de persuasion qu'une femme emploie toujours en semblable occasion. Le jacobin imberbe s'enflamme, il devient pres-

sant, il voudrait être payé de retour; on résiste d'abord, puis on y met des conditions.

« Vous abjurerez?

» — Oui, madame.

» — Plus de Courrier français.

» — Non madame.

» — La Gazette ou la Quotidienne, à votre choix; la messe le dimanche, et les plaisirs dans la semaine. »

Le marché est conclu, le jeune homme est rentré dans la bonne voie, on s'en réjouit; mais viennent les éclaircissemens. C'était... un congréganiste déguisé, qui avait voulu se procurer une bonne fortune : c'était bien la peine de tant catéchiser! La pauvre madame F... en fut pour ses frais et pour son humiliation, car sa mésaventure circula bientôt dans tous les salons, et les sarcasmes plurent sur elle à foison.

La galanterie jouait à peine un petit bout de rôle dans cette agonie monarchique. On voyait bien que le plus galant des princes n'était monté sur le trône qu'en cheveux blancs.

La jeune France était pour ainsi dire devenue étrangère à ces qualités chevaleresques et brillantes qui la faisaient tant admirer autrefois; la beauté avait cessé de régner en souveraine, elle attendait en vain ces hommages qu'on venait jadis

déposer à ses pieds; des intérêts plus graves, plus importans, occupaient tous les esprits ; l'ambition, la gloire, étaient le mobile de toutes les actions. J'ignore ce que la chose publique y gagnait, mais je sais ce que nous y perdions. Nos jeunes gens cachaient sous un stoïcisme affecté l'indifférence et la sécheresse du cœur; la brusquerie avait remplacé la franchise. Au lieu de ces formes gracieuses et de cette politesse raffinée auxquelles nous avions été accoutumées, nous ne trouvions plus qu'un oubli total des convenances qu'on ne pouvait même, avec la meilleure envie du monde, qualifier d'aimable abandon. Les épigrammes devenaient des injures, les propos légers de lourdes plaisanteries. Hélas ! isolées en quelque sorte au milieu de cette nation dégénérée qui avait autrefois servi de modèle au reste de l'Europe, nous la demandions, nous la cherchions, mais vainement ; elle n'existait plus !

Cependant cet état de choses ne pouvait durer, il devait nécessairement amener une catastrophe. Nous allions être vengées d'une manière bien cruelle, sans doute, de cet abandon injurieux; car là où l'influence des femmes est méconnue, le repos et la tranquillité ne peuvent régner long-temps.

Nous ne cessions de répéter au roi ces sages maximes, mais ses souvenirs dataient de trop loin pour qu'il pût les comprendre; le Dauphin les comprenait encore moins, car c'était pour lui langue inconnue. La galanterie était donc perdue sans ressource : comment espérer la relever d'un tel abaissement, lorsque ceux qui auraient dû la protéger le plus n'opposaient qu'une complète indifférence aux sollicitations qui étaient faites en sa faveur?

Je me flatte qu'on ne tournera point en plaisanterie l'expression de trop justes reproches, qu'on ne m'accusera pas d'exagération lorsque je signale l'exacte vérité; la plaie est encore trop saignante pour qu'il soit facile d'en adoucir les cuisantes douleurs. En effet, quel rôle mon sexe joue-t-il aujourd'hui? quelle est la jolie femme qu'on ne s'empresse de quitter pour une discussion politique, pour aller lire les gazettes et consulter le taux de la bourse? Ah! nous ne sommes plus au temps où la vie était trop courte pour la constance d'un amant; l'amour semble éteint dans tous les cœurs, ou du moins il ne tue plus personne, et si l'on poignarde encore l'objet de sa passion par excès de jalousie ou de tendresse, ce n'est plus que dans les basses classes; le peuple seul aime encore avec rage.

Je regarde donc la France comme perdue et déshonorée, il ne lui restera bientôt plus que ses exploits de juillet pour toute gloire.

Tout est positif, maintenant, jusqu'aux arts, dont on fait une spéculation : les plus habiles peintres ont abandonné les tableaux d'histoire pour faire des portraits; les poètes ont quitté la haute comédie et la tragédie pour le vaudeville, parce qu'ils en tirent plus de profit. Les opinions politiques même ont perdu leur indépendance, on s'en sert comme un moyen de faire fortune; on sait les modifier, leur donner la forme et la couleur du moment, et Dieu sait où nous conduira cet excès d'avilissement! Je crains vraiment qu'on n'en vienne à faire sans rougir un trafic des arts sur la place publique.

Au risque d'être accusée de vieillir, je me déclare de fort mauvaise humeur contre mon siècle, et j'avoue que la révolution n'est venue en rien me dérider. On nous promettait monts et merveilles, j'ai eu parfois l'ingénuité d'y croire, et chaque jour je me demande où les découvrir? Tout devait être régénéré, amélioré, et cependant les passions des hommes jouent le même rôle que par le passé : l'ambition, la soif des titres, des honneurs, voilà ce qui les guide, voilà

ce qui les guidera toujours. Le pouvoir a-t-il moins de flatteurs qu'autrefois? l'honneur national est-il plus respecté? Tout languit, tout périclite; les hommes ne sont plus aimables, les femmes ne sont plus jeunes; il y a un air de vétusté sur ce qui commence à peine à naître, jusque sur l'enfance de nos institutions. Cela vient de l'égoïsme, qui, plus encore que la tyrannie et le fanatisme, flétrit tout ce qu'il touche.

La civilisation est un grand mot, sans doute; mais l'excès dans tout, dit-on, est un défaut. D'ailleurs comment espérer rencontrer la vertu là où on ne rougit plus du vice? comment trouver de la générosité, où il n'y a qu'intérêt et calcul? On vante la raison, la prudence, je suis loin de leur refuser mon tribut d'éloge; mais c'est l'enthousiasme seul qui produit les grandes choses. J'ignore s'il en entre beaucoup dans ces hommes monarchiques qui font de la fidélité à tant par heure, et dans ces hommes du mouvement qui appellent la république parce qu'ils espèrent en obtenir ce qui leur manque. De l'intérêt! partout de l'intérêt! on ne voit plus que cela de nos jours; nos souverains eux-mêmes nous en donnent l'exemple par l'empressement qu'ils mettent à s'occuper avant tout du soin de

fixer leur liste civile, et en cela on ne peut que les admirer, car un bon père de famille ne peut trop se ménager les moyens de secourir ses enfans en cas de besoin.

CHAPITRE XI.

Les reliques de saint Vincent de Paul. — L'impiété de M. de L... — Mon oncle le janséniste. — On parle géologie dans mon salon. — Mémoire secret présenté au roi. — Folies de notre parti. — Détails à ce sujet. — M. Delalot. — Le Dauphin à Toulon. — M. d'Haussez marin et financier. — Le roi à Saint-Cloud. — Madame est peu charmée de cette résidence. — Elle travaille à chasser l'abbé Tharin. — Intrigues politiques. — Je cause avec M. de Peyronnet. — MM. de Chabrol et de Courvoisier quittent le ministère. — Cela inquiète le roi. — MM. Capelle et de Vitrolles. — Formation d'un nouveau ministère. — Médisances de M. de L... — Mot du roi. — Suite.

Oui, je ne puis trop le répéter, la restauration royale a manqué son but en ne cherchant pas à ramener chez les Français ces idées chevaleresques, cette fine fleur de galanterie, qui font en même temps le lustre et la force d'un état, et en rendant au clergé une partie de son influence; cependant, il faut le dire, on resta encore bien loin du zèle que Charles X déployait en faveur de ce dernier. Ce bon prince ne laissait échapper aucune occasion de faire prendre aux Parisiens le goût des processions et des cérémonies reli-

gieuses; il s'empressa de saisir celle du jubilé, et on se rappelle encore l'édification que le maréchal Soult donna à la capitale dans cette circonstance mémorable. Du reste ce fait a été expliqué d'une manière très naturelle; mais Sa Majesté eût réellement voulu voir les douze maréchaux de France le cierge à la main.

Ce jubilé n'ayant pas obtenu du ciel toutes les grâces qu'on en attendait, on imagina de lui donner un puissant auxiliaire dans le spectacle pompeux de saintes reliques promenées à travers les rues; on ne pouvait assurément mieux choisir que celles de saint Vincent de Paul, de cet ardent apôtre de la charité chrétienne, digne d'être apprécié par un meilleur siècle.

J'ai un vieil oncle, janséniste gangrené, homme de sens néanmoins, mais qui ne croit aux miracles de l'ex-diacre Pâris que par esprit de contradiction; du reste fidèle abonné de la *Gazette ecclésiastique* lorsqu'elle paraissait, détestant beaucoup moins le diable que les jésuites, qu'il aurait envoyés de bon cœur à Satan lui-même dans l'intérêt de la chretienté; cependant, comme il est un peu sournois, il a toujours gardé rancune à saint Vincent de Paul, de la prédilection qu'il montrait aux enfans d'Ignace de Loyola. Il était chez moi lorsque

M. de L... vint me voir; ce dernier, qui trouve toujours moyen d'échauffer la bile de ceux qu'il rencontre, eut à peine salué mon oncle, qu'il se mit à raconter dans tous ses détails la pieuse cérémonie de la translation des saintes reliques; il fit une pompeuse description de la magnifique châsse qu'avait achetée à crédit l'archevêque de Paris, attendu qu'il comptait sur la générosité des fidèles pour la payer plus tard.

« A quoi bon tout cet appareil? dit mon oncle en haussant les épaules; ne ferait-on pas mieux, au lieu d'employer tant d'argent à des ornemens de mauvais goût, de le distribuer à ceux qui en manquent? D'ailleurs, ne sait-on pas qu'il existe un procès-verbal, rédigé au commencement du dernier siècle, qui déclare que les ossemens de *monsieur Vincent de Paul* se sont réduits en poussière?

» — On a bien retrouvé la sainte ampoule, dit M. de L... avec son flegme rempli de malice.

» — Ah, la sainte ampoule! autre jonglerie, autre superstition que le véritable esprit de l'Église réprouve. Mais qu'attendre de gens pour qui les jésuites sont tout, pour qui l'Évangile n'est rien? Quant à monsieur Vincent de Paul...

» — Vous ne le qualifiez pas de *saint*, et ce-

pendant une canonisation très authentique et payée cent mille bons écus...

» — Au diable les cent mille écus! Qui en profite?

» — Mais le pape a fulminé la bulle.

» — Il s'est trop pressé; il faut des siècles avant qu'une canonisation soit valable. Est-il convenable de sanctifier, dès qu'il est mort, un homme qui a été plus ou moins pécheur pendant sa vie?

» — Que pensez-vous alors du cimetière de Saint-Médard, du tombeau du saint diacre? »

Mon oncle fit la grimace; en bon janséniste il n'aimait pas qu'on attaquât les saints de sa secte, tout en s'abstenant d'y croire lui-même.

M. de L..., qui était en trop bon chemin pour s'arrêter, nous fit l'énumération de tous les curés, évêques, cardinaux, etc., etc., qui avaient assisté à la procession. Malheureusement une pluie qui tomba par torrens vint en un instant refroidir le zèle de ceux qui la composaient; ce qui fit dire à M. de L... que le canonisé avait eu moins de crédit sur le temps que n'en avait l'impie Bonaparte, dans les jours où il déployait aux regards du peuple toute la pompe impériale.

Ce fut à cette époque que M. de P... m'ap-

porta un mémoire secret destiné à être mis sous les yeux du roi. Je tombai de mon haut en le lisant. Qu'on se figure la réunion de toutes les rêveries d'un frénétique : il ne s'agissait rien moins que d'anéantir, en vertu du droit divin, toutes les institutions actuelles ; de ramener l'ancien régime dans toute son étendue, à l'exception des parlemens, et d'appuyer ces mesures par des alliances plus intimes avec la Russie, la Prusse et l'Autriche. Je savais déjà qu'il était question d'un traité particulier avec cette dernière puissance, par lequel elle s'engageait à fournir au roi de France cent mille hommes en cas de besoin. Mais je crois que ce traité n'a été que projeté, quoique la personne qui m'en a parlé m'ait assuré qu'il avait été réellement conclu.

La situation du royaume était peinte dans ce mémoire sous de sombres couleurs ; mais on y disait en même temps que le peuple tranquille verrait sans peine sévir rigoureusement contre les factieux ; que le roi ne pouvait, sans compromettre sa couronne, laisser plus longtemps impunie l'audace des libéraux qui allait toujours croissant ; que, dans ce cas, la modération était un crime et la violence une vertu. On proposait d'abord l'établissement de cours

prevôtales, puis l'arrestation de trois cents hommes, dans toute l'étendue du territoire, dont l'influence pourrait être dangereuse, afin qu'il y eût dans chaque département un personnage marquant d'atteint ; ce qui répandrait une terreur générale et serait fort avantageux à la bonne cause. On parlait aussi de rétablir la censure sur tous les écrits périodiques et les ouvrages au-dessous de *quarante feuilles* d'impression. En un mot, cette pièce incendiaire contenait plus qu'il n'en fallait pour renverser, de fond en comble, la monarchie la plus solide.

M. de P..., malgré l'excès de son royalisme, ne savait trop que dire de ce mémoire ; quant à moi, je me récriai vivement contre un tel écrit, et je demandai quelle main ennemie d'une auguste famille avait pu créer cette œuvre infernale.

« C'est, me répondit M. de P..., un homme de mince mérite, mais fort intrigant ; et ce n'est pas son coup d'essai.

» — On osera présenter cela au roi ?

» — La chose est faite d'hier au soir, et on en a remis une copie aux princesses et au dauphin. »

Je fis une exclamation de surprise, comme si j'eusse ignoré toutes les extravagances de ce genre qui avaient été faites depuis 1814. Je me rappellerai toujours qu'après l'assassinat du duc

de Berry en 1820, un magistrat, qui depuis a fait un chemin rapide dans sa profession, écrivit à Louis XVIII une lettre dans laquelle il lui proposait de faire signer à tous les Français un acte en détestation du crime commis sur la personne de son neveu, et de prendre, à l'égard de ceux qui s'y refuseraient, des mesures sévères; il allait même jusqu'à dire qu'il fallait juger tous les rédacteurs de journaux comme complices de Louvel.

Cependant, malgré l'effervescence qui régnait dans tous les esprits, on pressait l'expédition d'Alger. Son Altesse royale, le ministre de la marine et celui de la guerre partirent pour Toulon.

Le Dauphin se montra; ce fut tout, hélas!

M. d'Haussez, en cette circonstance, prouva qu'il pouvait disputer à son successeur le titre plaisant de Neptune d'eau douce. Il excitait à chaque instant l'hilarité de ses officiers par des remarques qui prouvaient son ignorance complète dans sa partie. On m'en écrivit quelques unes qui me firent rire aux larmes, quoique je ne me pique pas cependant de posséder des connaissances nautiques fort étendues.

Cette expédition si ardemment désirée mit enfin à la voile; mais je n'en ferai pas la description : j'ai déjà dit que je n'écrivais pas l'histoire,

et je laisse à d'autres plus habiles que moi à traiter de pareilles matières.

La camarilla attendait avec impatience que le roi allât s'établir à Saint-Cloud, car c'était là seulement qu'elle pouvait exercer toute son influence sur le monarque, en l'entourant d'une surveillance qui aurait empêché d'arriver jusqu'à lui des avertissemens contraires aux projets qu'elle nourrissait.

Charles X aimait le séjour de Saint-Cloud; il pouvait s'y livrer sans contrainte à la chasse, son plaisir favori, tandis qu'il abandonnait à ses ministres le soin plus important de gouverner son royaume. La Dauphine se plaisait aussi beaucoup dans cette charmante retraite, qui l'arrachait aux souvenirs douloureux que lui rappelaient les Tuileries.

Madame, au contraire, qui aimait le mouvement et les plaisirs de la capitale, s'arrangeait assez mal de l'existence uniforme de Saint-Cloud; la gravité et le sérieux de la famille royale lui causaient une gêne dont elle cherchait à s'affranchir à chaque occasion opportune; elle multipliait ses excursions à Rosny et à Paris, où elle se dédommageait amplement de la contrainte qu'elle était forcée de s'imposer parfois.

Comme Madame daignait m'honorer de sa

confiance, en retour de quelques légers services que j'avais été assez heureuse pour lui rendre sous le feu roi, j'allais souvent lui faire ma cour, et je ne manquai pas dans cette circonstance à mon devoir. J'allai prendre congé d'elle avant son départ, et je la trouvai d'assez mauvaise humeur. Voulant en connaître la cause, je m'y pris avec adresse, et j'appris qu'elle était très courroucée contre l'abbé Tharin, qui se permettait de critiquer, d'une manière fort inconvenante, la conduite privée de Madame. La princesse me dit à cette occasion :

« On veut que j'aille à Saint-Cloud, où je m'ennuie à la mort; mais je m'y créerai une occupation. Il est certain personnage, tout bouffi d'orgueil, qui se croit un petit Fénelon; je lui taillerai de la besogne, et je doute qu'il croie devoir me remercier de m'en être occupée.

» — Ce personnage a du crédit, madame, et beaucoup.

» — Je l'essaierai contre le mien, et nous verrons qui l'emportera. Je suis décidée à l'éloigner de mon fils. On dit que j'ai du caractère, et je le prouverai dans cette circonstance. »

J'avoue que je craignis que Madame n'échouât dans cette entreprise difficile; mais je me trompais; elle obtint, au moment de la ré-

volution, ce triomphe, qui, dans un temps ordinaire, aurait été un grand évènement, et qui passa inaperçu la veille d'une catastrophe générale; cependant la princesse n'en retira pas tout le fruit qu'elle en attendait. Je ne sais si je trouverai le loisir de raconter les scènes d'intérieur que cet incident amena, tant je crains de me laisser entraîner à faire le récit de tout ce qui a précédé et suivi les fatales ordonnances.

On parlait sérieusement au ministère de la retraite de MM. de Courvoisier et de Chabrol; ils étaient néanmoins dévoués à la monarchie, mais ils ne pouvaient consentir à la dissolution de la chambre; cette mesure leur semblait intempestive, et ils en redoutaient les conséquences. M. de Polignac se plaignit de la résistance des deux ministres; il prétendait que, dans ce moment, la retraite équivalait à la fuite, et qu'elle devenait criminelle. Ce différend donna encore lieu à de nouvelles négociations; on travailla de nouveau à retenir ces messieurs; car le roi, malgré sa confiance dans sa camarilla, laissait voir une vive inquiétude chaque fois qu'un ministre parlait de donner sa démission. Dans cette occasion, il demanda plusieurs fois pourquoi MM. de Courvoisier et de Chabrol quittaient les finances et la justice, ajoutant

« que cela devait cacher quelque mystère, et qu'il voulait tout savoir. »

On répondit au roi « que la pusillanimité seule engageait ces messieurs à s'éloigner ; qu'ils s'effrayaient sans raison, car ce qu'on allait entreprendre n'était pas capable de soulever un quartier de Paris. » Cependant on aurait bien voulu conserver MM. de Courvoisier et de Chabrol ; ils convenaient au prince de Polignac plus que M. de Peyronnet, qui lui donnait de l'ombrage, parce qu'il craignait en lui un rival de sa puissance. Le remplacer par un autre collègue était difficile ; car où le prendre ? Le baron de Vitrolles était à la vérité tout prêt à accepter un ministère quelconque, pourvu qu'il en eût un ; mais personne ne se souciait de le mettre en évidence.

Cependant lui ne se décourageait pas ; il courait comme un basque, et remuait ciel et terre pour obtenir un portefeuille. Voyant qu'il ne s'en trouvait pas de vacant, il imagina d'en faire créer un, et le piquant fut qu'on en gratifia un autre que lui, le baron Capelle. Ce dernier, à qui la fortune a tour à tour souri et froncé le sourcil, et qui, prétend-on, a été comédien, n'a pas eu le temps de devenir ministre. On avait pensé à lui parce qu'on lui connaissait une grande habileté à manier les affaires électorales,

C'était d'ailleurs un rusé compère, qui savait tenir sa place partout où il se trouvait, et dont la conscience large s'arrangeait de tout à merveille : aussi s'était-il montré successivement serviteur dévoué de l'empire et de la restauration, et il aurait sans doute poussé l'excessive complaisance jusqu'à offrir ses services aux libéraux, si ceux-ci n'avaient eu l'impolitesse dé le remercier tout d'abord.

Ces divisions intérieures ne laissaient pas de donner fort à faire à ceux qui s'y trouvaient mêlés. Je vis M. de L..., qui me dit à ce sujet :

« Les choses se compliquent et de manière à ce qu'il sera bientôt difficile d'y rien comprendre et encore moins de les débrouiller. Au lieu de l'unité qui devrait faire notre force, le pouvoir se démolit pièce par pièce ; les uns s'en vont, les autres viennent, et c'est au milieu de tant de débris qu'on prétend construire un édifice solide et même indestructible. Dieu le veuille ! quant à moi, je n'en crois rien..

» — Mais, en définitive, qui aurons-nous pour ouvriers ?

» — Notre définitif n'est encore que du provisoire. Voici comment sera composé le ministère jusqu'à nouvel ordre : le prince de Polignac, président et *ministre des affaires étrangères ;* à la

guerre, personne; car ils sont trois à tenir ce malheureux portefeuille, le comte de Bourmont qui est en congé, M. de Polignac qui s'en mêle pour tout gâter, et cet excellent Champagny qui courbe sous le poids, et dont la bonne volonté ne sert qu'à faire mieux ressortir l'insuffisance; aux finances, M. de Montbel.

» — M. de Montbel aux finances! N'est-on pas fatigué de le promener ainsi de ministère en ministère? Et d'ailleurs, il me semble qu'il ne convient point à ce dernier.

» — Non, sans doute, madame; mais il convient au favori, qui ne veut pas de M. Bricogne, et pour cause.

» — Et M. Dudon?

» — C'est par esprit de contradiction qu'on a accepté son secours; mais, au fond, M. de Polignac ne l'aime pas plus qu'il ne vaut.

» — C'est donc pour prouver qu'il n'a pas peur des revenans qu'il prend l'ombre de M. de Villèle! Et si M. de Montbel refusait?

» — Il ne le peut: une volonté auguste lui interdit toute résistance. Sa Majesté, à qui il témoignait sa répugnance à accepter le ministère des finances, lui a dit: Je vous ordonne, comme roi, de ne pas le refuser, et, comme ami, je vous en prie.

» — Ce mot est bien de Charles X. Mais, ce qui m'amuse, c'est la colère qu'en aura M. Dudon.

» — Vous ne l'aimez pas?

» — Je lui rends justice.

» — Vous aimeriez mieux que le portefeuille de l'intérieur échût en partage à votre ami M. de Peyronnet? » En parlant ainsi M. de L.... sourit avec malice.

J'avais grande envie de lui répondre quelque chose de plus piquant encore que son sourire; mais je me retins, et il poursuivit:

« Nous laissons à la marine M. d'Haussez; M. de Guernon-Ranville à l'instruction publique, car où trouver pire? M. de Chantelauze, que vous ne connaissez guère, ni moi non plus, administrera la justice à la satisfaction de messieurs du petit conseil. M. Capelle ira s'installer dans le ministère nouvellement créé des travaux publics, qu'on eût mieux fait d'appeler ministère *des travaux électoraux;* et enfin M. l'évêque d'Hermopolis reprendra le portefeuille des affaires ecclésiastiques. Après cela, gens des loges, battez des mains; et libre à vous de siffler, canaille du parterre et de l'amphithéâtre.

CHAPITRE XII.

M. de Chantelauze. — Je reçois la visite d'un nouveau ministre. — J'apprends d'étranges choses. — Le plan de M. de Polignac. — Mes craintes. — Confiance de la cour. — Je veux faire jouer un rôle à Madame. — Fautes commises à son égard. — Le roi de Naples. — La reine de Naples. — Je ne suis point comprise de Madame. — Accueil fait à la famille napolitaine. — Froideur des Parisiens. — Mot de Charles X. — Fête donnée chez le duc d'Orléans. — Propos affreux du marquis de Vaux.

Le récit de mon ami m'avait amusée tout en me donnant de vives inquiétudes. Le changement ministériel, qui eut lieu le 19 mai 1830, fut précédé par l'ordonnance de dissolution de la chambre des députés, rendue le 16, et contresignée par M. de Montbel. M. de Chantelauze, doué de peu de capacité, quoique ne manquant pas de talens de cabinet, avait été appelé au ministère parce que la congrégation le croyait pour elle, tandis qu'il n'était qu'au roi. On comptait sur son éloquence, ce qui prouvait la pénurie des orateurs ; on le disait d'un caractère ferme, il se montra faible ; mais du reste il fut

toujours simple, réservé et dévoué à sa cause comme à l'honneur, dont il ne s'écarta ni dans la vie privée, ni dans la vie politique.

La dissolution de la chambre causa encore plus de joie à notre parti que ne l'avait fait la prorogation. Nous allions voir revenir la chambre introuvable, ou tout au moins les trois cents de M. de Villèle; les préfets le faisaient espérer, MM. Capelle et de Peyronnet en répondaient. Je m'attendais à un abandon à peu près complet de la part de ce dernier dès que son installation aurait lieu. Mais je me trompais. Il arriva chez moi plus gracieux encore que de coutume. On a mal connu cet homme : il joint à beaucoup de courage, de dignité et de dévouement, un caractère reconnaissant. On le juge d'après ses malheurs; mais ce sont ses œuvres personnelles qu'il faudrait examiner.

Il parut charmé de me rencontrer; cependant je démêlai à travers son sourire un air soucieux.

« Quoi! déjà des chagrins? lui dis-je.

» — Non, mais des inquiétudes. J'ai pris part à une grande tâche, et comment la conduire à bien?

» — Au nom du ciel! ne faites rien qui vous compromette. Vous avez des talens, de l'expé-

rience, servez-vous-en. Si vous voyez qu'on veuille aller trop vite ou trop loin, ne craignez pas de rester en chemin.

» — Soyez tranquille, madame, je me renfermerai dans la légalité de la charte ; si on en sort, je me retire : c'est un thème que je chante à mes collègues sur tous les tons. D'ailleurs la loi offre des appuis dont on peut user pourvu qu'on ait un bon plan.

» — Un plan ! Et celui du prince de Polignac ? »

M. de Peyronnet haussa les épaules pour toute réponse, et c'était beaucoup pour un homme d'état ; puis il changea de conversation. Voyant que celle-ci lui était désagréable, je lui recommandai un de mes amis dont la famille ne pouvait rien faire, et qui désirait qu'on le nommât préfet. M. de Peyronnet, qui connaissait mon protégé, me dit sur-le-champ qu'il ne l'emploierait pas ; mais M. Guizot s'est chargé depuis de le venger de ce refus en s'empressant de lui donner la place qu'il demandait : ce qui prouve qu'il est des circonstances où l'on trouve bon ce que les autres ont rejeté.

M. de Peyronnet m'apprit encore peu de temps après que le roi, en nommant les présidens de colléges électoraux, adresserait une proclamation aux électeurs.

« Et que lui fera-t-on dire? l'année,

» — Ce qui convient en pareille occasion agné dame. Sa Majesté montrera dans son discours, autant de fermeté que de dignité.

» — De la fermeté, soit; mais il faut savoir la soutenir... J'ai peur que vous n'ayez à regretter de vous être mis dans la position d'agir quand vous vous apercevrez que l'appui sur lequel vous comptiez vous manque. »

Je ne pus être comprise d'un homme qui ne craignait pas d'exposer sa vie, et approuvant peut-être dans le fond cette proclamation malencontreuse, qui, loin d'adoucir les esprits, ne fit que les irriter davantage.

La confiance avec laquelle on passe sa vie à la cour a droit de surprendre. Jamais on ne doute de ce que l'on désire; jamais on ne songe à s'inquiéter du peuple : c'est un faible roseau qu'on fait ployer à volonté. On ne craint qu'au-dessus de soi, et cependant les tempêtes qui s'élèvent de terre sont sans contredit les plus terribles et celles qui causent le plus de ravage.

Je ne pouvais malheureusement partager l'erreur des nôtres. Je voyais des hommes de tous les partis, et je ne pouvais ignorer le danger qui nous menaçait; il me prit un jour fantaisie d'aller faire part de mes craintes à Ma-

rience, ne pas me voir assez veuil

urrissais une idée qui mon esprit. C'était de rdeaux se rapprocher prendre part aux évè- s voulu que, sans se elle parût du moins en approuver qu[illegible]ximes. Que de bien auraient découlé de cette conduite adroite! Au moment de l'orage, la duchesse de Berry connue des Parisiens et du reste de la France aurait pu faire pencher la balance politique en faveur de son fils; elle en eût conservé les droits intacts en devenant médiatrice entre les deux partis.

Je voulais, par amour pour la famille du feu roi, chercher à faire prendre à Madame une marche plus appropriée aux circonstances présentes, ou tout au moins la préparer aux évènemens qui se pressaient d'une manière effrayante.

J'arrivai à Saint-Cloud dans un moment peu favorable, on attendait incessamment la famille royale de Naples, qui venait d'Espagne où elle avait passé l'hiver. Déjà le prince de Salerne, oncle de Madame, avait devancé le roi son père. Ce dernier, moins ingambe et atteint de la

maladie qui devait l'enlever à la fin de l'année, voyageait plus lentement. Il était accompagné de sa femme, sœur du roi d'Espagne actuel, qu'il avait épousée en secondes noces. Tout devait étonner à la cour de France cette princesse, napolitaine par les habitudes, quoique espagnole de naissance et de cœur. Tout devait lui plaire et peut-être lui faire envie; elle avait de la gaieté dans l'intimité, plus d'esprit que d'instruction, plus de grâce dans les manières que de dignité, et une bonté qui la faisait chérir et respecter de ceux qui l'entouraient.

Le roi de Naples, monarque très secondaire, géographiquement et politiquement parlant, ne pouvait espérer être bien accueilli des Français. Ils n'avaient pas oublié qu'après avoir juré la constitution napolitaine en 1820, ce monarque s'était joint à son père pour persécuter ses sujets, lorsque les Autrichiens étaient venus rétablir le despotisme dans le beau royaume de Naples. Il avait suivi ce même système depuis son avènement au trône; c'était par ses ordres que l'infortuné *Galotti* avait été enlevé de l'île de Corse et ramené à Naples pour être mis dans les fers. On ne cite de ce prince aucune action d'éclat; peu ami des sciences et des lumières, il est un de ces monarques destinés à occuper une

place dans la chronologie des règnes et à être rayé des souvenirs reconnaissans d'une nation.

C'était néanmoins le père chéri de Madame, à qui il avait toujours témoigné de la tendresse; il y avait quatorze ans qu'elle ne l'avait vu, et son cœur battait de joie en pensant qu'elle allait bientôt le serrer dans ses bras. Madame, malgré sa légèreté apparente, a les qualités essentielles de sa famille; elle est bonne fille, bonne mère, comme elle a été épouse parfaite. Je la trouvai tout occupée de son bonheur et de l'idée qu'elle allait enfin présenter à son père son fils et sa fille, et le rendre témoin des grandeurs qui l'entouraient. Hélas! elle ne se doutait guère que quelques semaines encore, et toutes ces pompes lui seraient enlevées; que, fugitive avec ses enfans, il lui faudrait peut-être aller demander un asile à cette belle-mère qui allait envier sa prospérité.

Madame, dans cette disposition d'esprit, ne comprit pas bien ou donna peu d'attention à ce que je crus devoir lui dire; d'ailleurs, habituée à une obéissance passive, elle répondit à mes premières ouvertures, qu'elle ne voulait pas faire de la sédition. Je ne me décourageai pas, j'employai toute mon éloquence à lui peindre sa situation et celle de son fils sous leurs véritables

bles couleurs. J'osai même lui inspirer des craintes sur la popularité de ses cousins d'Orléans.

« Mais, répliqua Madame, leur influence ne peut jamais balancer la mienne dans le cœur des Français; on adore le duc de Bordeaux, je me flatte de n'être point haïe. »

Je ne pouvais répondre à cet argument, sans m'écarter du but principal de ma visite. Après un instant de silence, Madame ajouta :

« Le prince de Polignac répond de la tranquillité du royaume; douteriez-vous de son assertion ?

» — Je crains qu'elle ne repose sur des bases trop légères. Il inspire en général peu de confiance.

» — Mais le dévouement de la garde royale ne peut se contester.

» — Celui de la garde impériale allait jusqu'au fanatisme pour Bonaparte, et cependant elle n'a pu l'empêcher d'être précipité deux fois du trône. »

La conversation se prolongea encore quelques instans sur ce ton, et Madame, fatiguée enfin d'un entretien si contraire à ses habitudes, le termina tout-à-coup en me faisant voir des étoffes délicieuses qu'elle avait achetées la veille. Elle me

parla avec une chaleur admirable du désir qu'elle avait de faire changer de forme aux manches de nos robes et de diminuer l'ampleur de nos chapeaux. Ici, nous nous entendîmes à merveille et nous prouvâmes que si nous différions d'opinion en politique nous étions du moins parfaitement d'accord en matière de modes.

Madame alla au-devant de ses augustes parens, leur entrevue fut touchante. Ils arrivèrent à Saint-Cloud presque sans bruit, Charles X reçut la famille napolitaine avec cette grâce et cette galanterie qui le distinguaient dans sa jeunesse. Il y eut des conversations intimes entre les deux souverains qui affermirent encore davantage le roi dans ses projets de résistance. Sa Majesté napolitaine lui répondit du concours de tous les souverains de l'Europe; elle lui dit qu'au moindre signal de rébellion cinq cent mille alliés accourraient sur la frontière de la France prêts à fournir main-forte au pouvoir menacé.

Je sais de science certaine que ce fut pendant le séjour du roi de Naples à Paris que l'on décida la mesure des fatales ordonnances de juillet. On sentit la nécessité de profiter de l'absence de la Chambre élective, de la formation des camps de Saint-Omer et de Lunéville, de la victoire d'Alger dont on ne doutait pas et des dis-

positions favorables des puissances étrangères.

La cour désirait vivement que la ville de Paris manifestât son royalisme en donnant une fête brillante aux nobles voyageurs ; mais ces maudits journaux de l'opposition, qui se mêlent toujours de tout, qui prêchent sans cesse économie et misère, crièrent si haut, que le préfet de la Seine et le corps municipal n'osèrent pas fêter la famille napolitaine. Voilà où le libéralisme a fait descendre l'antique hospitalité française. Charles X regarda comme une insulte personnelle l'injure faite au roi de Naples. Il dit même en parodiant un mot connu :

« Ces malheureux ne veulent ni chanter ni danser ; mais ils n'en paieront pas moins les pots cassés. »

Il y eut à cette occasion de fort brillantes réunions à Saint-Cloud, à Rosny et chez les ministres ; mais nulle part on ne sut mieux réunir magnificence, le goût le plus exquis [illegible] bonhomie d'une réunion de famille, [illegible] lais-Royal. M. le duc d'Orléans [illegible] cinq ou six mille personnes de [illegible] de toutes les opinions ; Charles [illegible] rer cette fête de sa p[illegible] signalée dont on con[illegible] de Louis [illegible]

Chantilly chez le prince de Condé, mais c'était à la campagne. Depuis cette époque les rois de France n'avaient pas assisté, dans Paris, à une réunion chez un prince du sang.

La cour se plaignit de cette condescendance du monarque, comme étant dérogatoire à l'étiquette; d'ailleurs le duc d'Orléans lui faisait ombrage, la camarilla le redoutait, la congrégation ne l'aimait pas, et le clergé le voyait avec un œil d'envie.

Cette fête eut un aspect populaire qui flatta singulièrement les Parisiens; une foule nombreuse circulait dans les galeries et le jardin illuminé du Palais-Royal; la joie était sur tous les visages, et la police Mangin essaya vainement de la troubler par l'incendie de quelques chaises autour de la statue d'Apollon. Il fallut supporter le contentement d'une multitude appelée pour la première fois à prendre part aux divertissemens de ses chefs.

La danse animée par une musique délicieuse se prolongea sans interruption jusqu'au matin. Je rencontrai au milieu de cette foule riante et variée le vieux marquis de V..., sorte de fantôme de l'autre monde, toujours de mauvaise humeur, et dont l'air sombre contrastait avec l'hilarité

générale. Il vint à moi, et me prenant par la main :

« Que pensez-vous, madame, me dit-il, de cette réunion? elle est splendide, joyeuse; et cependant on danse sur un volcan; on s'embrasse aujourd'hui, et on ne tardera pas à s'égorger. C'est le festin de la discorde. On ne peut perdre plus gaiement une couronne.

» — Vous êtes l'oiseau de mauvais augure.

» — Je suis sage.

» — C'est cela ! comme le hibou croit l'être, parce qu'il figure au blason de Minerve. Rassurez-vous, monsieur, M. de Polignac est au ministère, et M. le duc d'Orléans n'est pas exilé. »

CHAPITRE XIII.

Le comte de Rochefort. — M. Valery. — M. Soumet. — Le roi de Naples à l'académie française. — L'habit vert-pomme et le prince de Polignac. — Grand bruit pour une couleur et pour des plumes. — Les élections. — M. de Preissac. — Pressentimens d'un ministre. — Le Moniteur en verve. — Prise d'Alger. — Le comte de Bourmont et mademoiselle Delphine Gay. — Voyage de la Dauphine. — Je détruis une erreur à son sujet.

Je m'empressai de quitter ce malencontreux personnage qui prétendait répandre la tristesse là où il n'y avait de place que pour la joie.

Je fus heureusement dédommagée en voyant venir à moi le spirituel comte de Rochefort d'Ailly, ami du maître de la maison, et digne d'un tel titre, tant par les qualités aimables de son esprit que par les grâces de sa personne. Il aime les arts et les cultive avec succès : nous causions sur divers sujets de littérature lorsque nous fûmes rejoints par ce bon M. Valery, chef des bibliothèques royales. Il travaillait alors à la publication d'un Voyage en Italie. Nous parlâ-

mes avec enthousiasme de cette belle contrée ; je me rappelais avec délice le plaisir que j'eus à la parcourir à une époque où mon âme s'ouvrait encore à des impressions vives, à des illusions de bonheur ! Heureux temps de la jeunesse, qu'il passe vite, et que l'âge mûr est prompt à accourir !

M. Soumet étant venu se réunir à nous, je le remerciai du plaisir pénible que m'avait fait sa dernière tragédie ; il nous en promit une non moins déchirante.

« Oh ! par pitié, lui dis-je, ne présentez plus une mère tombant sous le poignard de son fils.

» — Non, j'y mettrai une variante : ce sera la mère qui, à son tour, menacera la vie de ses enfans. »

Il faisait allusion à sa Médée gauloise.

Je quittai enfin le Palais-Royal et je rentrai chez moi, morte de fatigue, mais enchantée de ma soirée, en dépit des terribles prédictions du marquis de V... J'avoue cependant qu'elles me troublaient malgré moi, et j'avais besoin pour les chasser de penser aux heureuses nouvelles qui arrivaient de toutes parts. La flotte française, après avoir été d'abord un peu contrariée par les vents, avait enfin atteint la côte d'Afrique ; le débarquement s'était effectué sans difficulté.

Dès la première rencontre avec l'ennemi, notre armée avait remporté une victoire décisive : on pouvait donc espérer voir bientôt le drapeau blanc flotter sur les remparts soumis d'Alger.

Outre cet évènement majeur, trois choses attiraient dans ce moment notre attention à la cour, le roi de Naples, *les habits vert-pomme* et les élections. Le premier recevait à tour de rôle les divers corps de l'état, les autorités constituées. C'était, avec les processions de la fête-Dieu, une récréation qu'on s'empressait de lui procurer. L'académie française, cette compagnie de thurifères privilégiés, ces invalides de notre littérature, ne restèrent pas en arrière dans cette circonstance. Une députation, présidée, je crois, par M. Parceval de Grandmaison, arriva à son tour au palais de l'Elysée, où résidait le monarque napolitain.

Des quarante immortels, dix ou douze sont annoncés. Le roi, qui ainsi que je l'ai dit plus haut n'était pas très versé dans les sciences, demanda au gentilhomme de la chambre qui était de service auprès de sa personne, ce que faisait cette académie.

« Des livres, Sire.

» — Que Dieu ait pitié d'eux, c'est une bien méchante maladie ! »

Ce petit colloque eut lieu pendant que le président faisait ses salutations et préparait sa harangue, qu'il débita avec succès. Le roi y répondit d'une manière obligeante; mais il ne dit mot au reste des illustres personnages de la députation. Dès qu'ils furent partis, il dit en s'adressant toujours au même interlocuteur :

« Si j'étais roi de France, je me contenterais de l'académie royale de musique, où l'on danse et chante tous les deux jours, et d'un conservatoire pour les arts et métiers. »

Ces paroles furent répétées; on en plaisanta à la cour, on les prit en mauvaise part à la ville; on accueillit encore de moins bonne grâce le récit d'une prétention, quelque peu absurde à la vérité, de messieurs les pairs, ou tout au moins de leur noble progéniture.

Il ne s'agissait rien moins que de la conspiration des *habits vert-pomme*. Peu de personnes en ont soupçonné l'existence, et les détails que j'en donnerai n'en paraîtront que plus curieux.

Une sorte de manie s'était emparée de la noblesse des Tuileries; hommes et femmes n'aspiraient plus qu'à se séparer du reste de la nation. On voulait à défaut de priviléges réels s'en créer d'imaginaires. Mon sexe crut ne pouvoir mieux y réussir qu'en obtenant une loi somptuaire qui

lui réserverait exclusivement les plumes blanches; il cabala, mais sans succès. On recula à l'idée d'une insurrection, qui se grossirait de tout jupon non présenté; il fallut donc renoncer à ces prétentions, et ce ne fut pas sans un vrai crève-cœur.

Vint ensuite le tour des hommes. On manœuvra avec plus d'adresse; mêlant le ton léger à ce qu'on croyait de fortes considérations politiques, on fit sonner les mots d'hiérarchie sociale, de degrés intermédiaires dans l'échelle des ordres de l'état; on parla des fils de sénateurs romains, et les fils de pairs n'avaient-ils pas déjà un privilége, celui d'assister aux séances? mais ce n'était pas assez, il fallait les signaler aux yeux du peuple par une distinction particulière. Dès lors, tous les esprits profonds s'escrimèrent à chercher quelle serait cette distinction; M. de Polignac lui-même ne dédaigna pas d'employer ses lumières, et aidé de son teinturier et de son tailleur, parvint à découvrir qu'un habit vert-pomme, dont la nuance serait consacrée au seul usage de la pairie, atteindrait merveilleusement le but proposé.

La solution de ce problème difficile causa une joie extrême; on nous annonça de toutes parts la promulgation prochaine d'une loi accordant

à la chambre haute, et à ses ayant-cause, le droit exclusif de porter des habits vert-pomme; on donnait même à entendre que ce privilége s'étendrait aux pairesses et aux filles de pairs; mais ce fut là l'écueil, car les femmes qui n'auraient pu profiter de cet avantage, surent à peine qu'il était question de le conférer aux premières, qu'elles firent grand tapage, et se mirent de l'opposition. Dès lors la zizanie s'établit parmi nous, l'aigreur remplaça la bienveillance, et tout ne fut bientôt que trouble et confusion.

Néanmoins, on persista; on tenait à ce projet autant qu'aux ordonnances déjà minutées. M. de Polignac lui-même encouragea par son exemple les amateurs du vert-pomme à en porter; plusieurs se montrèrent ainsi vêtus aux fêtes données au roi de Naples, et je puis affirmer que, sans la révolution de juillet, cette nuance favorite serait devenue la livrée exclusive de la pairie.

La troisième cause de l'agitation de la cour était les élections. Il nous revenait chaque jour que la proclamation royale avait complètement échoué; que partout on renommait les deux cent vingt-un, à peu d'exceptions près, et qu'ils étaient disposés, plus que jamais, à combattre

le ministère. On regardait à Saint-Cloud comme un rêve l'audace des électeurs; la camarilla, stupéfaite d'un résultat auquel ne l'avait point préparé la correspondance des préfets, s'en prenait à tout le monde; le roi lui-même manifestait un redoublement d'inquiétude.

Ce fut aussi avec une satisfaction que je voudrais pouvoir taire qu'on apprit le soulèvement royaliste de la populace de Montauban contre M. de Preissac et son élection constitutionnelle.

« Voilà, entendais-je dire autour de moi, l'esprit des royalistes du midi qui s'échauffe; qu'on leur prête seulement assistance, et les rebelles ne tarderont pas à payer de leur sang le crime de leur résistance.

» — Mais ce sang est le nôtre !

» — Bah ! me répondait-on en parodiant le mot de la Saint-Barthélemy, la saignée est bonne au mois de juin. » Combien n'ai-je pas entendu de ces discours, qu'on ne saurait comment qualifier, si la loyauté de ceux qui les tenaient ne les justifiait en quelque sorte ! Ceux de M. de Peyronnet au contraire étaient profondément calculés, et je me rappelle qu'ils portaient alors une empreinte de tristesse dont je fus tourmentée.

« A-t-on de mauvaises nouvelles d'Alger ? lui demandai-je un soir qu'il semblait plus sombre que de coutume.

» — Elles sont excellentes.

» — C'est donc l'intérieur qui vous occupe ?

» — Oui, madame, et ce n'est pas sans cause; nous sommes au moment de mettre notre dernier enjeu sur table.

» — La chance est pour vous.

» — En apparence, assurément; mais la fortune est si trompeuse !

» — Toutes vos mesures sont-elles bien prises?

» — Nous n'y avons même pas songé; on compte beaucoup sur la garde de Dieu.

» — On ne peut se mettre en meilleures mains, cependant je vous engage à être aussi sur vos gardes; vous savez que la Providence dit : *Aide-toi, je t'aiderai.*

» — Mais vous ignorez qu'on ne peut parler affaires avec le président du conseil.

» — En effet, il sait si bien employer son temps, qu'il ne doit pas lui en rester beaucoup à donner aux entretiens sérieux.

» — Il nous échappe avec une adresse merveilleuse, il élude toutes nos questions; les heures disparaissent, les évènemens se précipitent, et nous ne faisons rien pour les arrêter.

» — Comment agirez-vous en présence de la chambre?

» — Demandez-moi plutôt, madame, comment nous nous préparons à recevoir ses volontés; car il nous revient de tous côtés qu'elle sera intraitable, qu'elle disputera pied à pied le budget; et sans argent point... de royalistes.

» — Vous faites comme Basile, vous mettez les proverbes en variations. Mais enfin que réserve-t-on à cette chambre factieuse?

» — De la frayeur si l'on peut lui en causer, des mesures de rigueur si nous sommes en état d'en prendre; mais malheureusement il n'y a dans nos résolutions rien de fixe, rien d'arrêté: nous ressemblons à ces hommes qui se montrent intrépides au coin de leur feu, et qui baissent la tête à la première explosion du canon, si même ils ne prennent la fuite. »

Ce fut à peu près vers cette époque, si je ne confonds pas les dates, que le Moniteur s'avisa de faire de la fermeté officielle: il nous annonça que le roi ne céderait pas, qu'il soutiendrait son conseil dans tout ce qui serait proposé pour le maintien de l'autorité, qu'il repousserait la force par la force, etc.

C'était par ces fanfaronnades que l'on préludait aux actes de lâcheté qui devaient les suivre;

Le roi de Naples quitta Paris dans les premiers jours de juillet. S'il fût resté quelques semaines encore, il aurait eu la douleur d'assister à la ruine de son petit-fils, au malheur de sa fille, et il aurait reçu forcément une de ces grandes leçons que les peuples donnent parfois aux souverains.

Enfin la reddition d'Alger nous fut annoncée tout-à-coup par le télégraphe; le canon des Invalides retentit aux oreilles des Parisiens. Quelle que soit la bannière qui le guide, le soldat français est partout victorieux : il vainquit à Marengo, il a vaincu en Afrique; la honte de saint Louis est complètement effacée par ce triomphe, qui illustre la vieillesse de Charles X.

Ah! ce n'était pas seulement les Bédouins qu'on croyait avoir vaincus : c'était Paris qu'on avait conquis en passant par Alger. Ce sentiment se manifesta à la cour d'une manière éclatante; on marcha la tête plus haute; tous les visages s'épanouirent, et on poussa si loin l'illusion, que nos antiques chevaliers et nos douairières décrépites se crurent revenus aux beaux jours de leur jeunesse : cet enchantement dura peu.

Une ordonnance royale nomma maréchal de France le comte de Bourmont. Mademoiselle Delphine Gay, cette muse qui vient de se mettre

en ménage, joua de malheur dans cette circonstance; elle nous donna des vers charmans, comme tout ce qui échappe à sa plume; mais ce fut en vain que, pour chanter le vainqueur d'Alger, sa voix prit ses plus harmonieux accens; elle mêla le reproche au blâme : il fut question de lui ôter sa pension.

Madame la Dauphine allait tous les ans aux eaux de Vichy; elle ne changea pas son itinéraire en 1830. On prétendit que son absence était toute politique; qu'elle s'était prononcée contre les coups d'état. Le fait est qu'on ne l'avait pas consultée; qu'elle n'avait d'autre prévision de l'évènement que celle qui pouvait être inspirée par ce qui se passait autour d'elle. Elle s'y attendait sans doute, mais sans savoir positivement quand la bombe éclaterait.

CHAPITRE XIV.

Départ de M. de Villèle. — Les élections sont contraires à la cour. — M. B... — Son portrait et son effroi. — Il me fait peur. — Mesdames de Montbel et d'Aspe. — Je cause avec M. de Montbel. — Il me rassure. — Je ne rassure pas M. B... — Je vais voir un autre ministre. — Ce qu'il me dit. — Je le quitte consternée. — Notre situation se dévoile à mes yeux. — Une plaisanterie de M. L... achève de me faire perdre la tête.

M. de Villèle était parti depuis long-temps. Ses amis avaient vainement joint leurs instances aux miennes pour le retenir : il ne pouvait se décider à jouer un rôle secondaire. Il nous dit que si on avait besoin de lui, on le rappellerait ; qu'un délai de dix jours n'était rien : nous pensions comme lui, car nous ne pouvions croire que trois jours suffiraient pour renverser le trône du roi de France.

M. de Villèle était d'ailleurs piqué du froid accueil qu'il avait reçu. On l'avait traité selon l'usage des cours, quand on croit que les services d'un homme ne seront plus nécessaires, et il eut la petitesse de s'en fâcher. J'ai su que,

depuis son départ, quelques membres du centre gauche avaient tâché de s'entendre avec lui: il fit la sourde oreille, et ne répondit point à une lettre fort polie et remplie de franchise que lui écrivirent ces messieurs : ce fut un tort. Il est des circonstances où trop de finesse devient nuisible.

Les évènemens se pressaient. Le triomphe que les libéraux remportèrent dans les nominations des petits colléges fut insupportable à la camarilla ; et, dès qu'elle regarda comme possible la victoire de ses ennemis, forte de son triomphe d'Alger, elle crut que le moment était venu de mettre à exécution la pensée du 8 août. Notre parti voulut encore s'appuyer sur les corporations des ouvriers du port. On amena à Saint-Cloud, moitié par ruse, moitié par peur, les charbonniers, pour féliciter le roi sur l'heureux succès de ses armes. On a prétendu que l'un d'eux avait dit à Charles X : *Sire, charbonnier est maître chez soi*, phrase qui tendait nécessairement au renversement de la charte et au retour du pouvoir absolu ; du moins voilà l'acception que lui donnèrent la cour et nos écrivains.

Mais la phrase est de l'invention de l'Universel, comme *vive le roi quand même* fut jadis une invention de la Quotidienne. Les journaux peu-

vent bien prêter de l'esprit aux charbonniers comme aux rois.

Les yeux attentifs étaient encore frappés par des joies indiscrètes, des mouvemens extraordinaires; un air de mystère perçait de tous côtés. Où voulait-on en venir? chacun s'adressait cette question, et les gens sages frémissaient d'y répondre.

Vers le milieu de juillet, un homme d'affaires que j'employais souvent, et qui connaît tout Paris, entra chez moi la mine effarée et les traits bouleversés par la terreur. J'en fus d'abord alarmée; mais je me rassurai, je me souvins que ce personnage s'effraie de peu de chose, car, comme il joue gros jeu, il a toujours peur de perdre. Il me donna comme positif le projet de dissoudre la nouvelle chambre, non complète encore. Je crus devoir le calmer en lui certifiant qu'on songeait plutôt à un arrangement avec elle.

« Vous êtes mal informée, madame, me répondit-il; on prend au contraire des mesures dont je redoute les conséquences, car on va chercher dans la charte des armes contre la charte elle-même.

» — Il y a dans le conseil du roi plus de sagesse qu'on ne pense; aucun de ceux qui le composent ne voudrait sortir de l'ordre légal. »

M. B... sourit d'un air incrédule, puis il ajouta : « Je crains que tout ceci ne finisse par des coups de fusil.

» — Et qui prendra les armes? ce ne sera assurément ni vous ni moi.

» — Qui, madame? tout le monde, la canaille aussi bien que la bonne compagnie. »

Je ne pus m'empêcher de lui répondre par le mot du marquis de Chauvelin, mot fatal que, soit dit en passant, je regarde comme une des causes principales de toutes les fautes de la cour : « Le peuple a abdiqué. »

M. B... secoua la tête. « Ce ne sera pas, dit-il, le premier souverain qui soit revenu sur son abdication. Soyez certaine, madame, qu'il se trame à Saint-Cloud quelque chose de sinistre. M. de Peyronnet n'est point venu ici pour répondre à la tribune ; son arrivée à Paris a, certes, un tout autre but. »

Enfin, quoi que je pusse dire, je ne parvins nullement à tranquilliser ce trembleur, qui voyait toutes les calamités prêtes à fondre sur nous, et les fonds publics toujours à la baisse. Cependant sa frayeur devint contagieuse, et je la sentis malgré moi me gagner, lorsque je lui entendis rapporter une foule de faits et de conjectures qui ne me semblaient point à rejeter.

Je me serais méfiée dans ce moment de la sincérité de mon meilleur ami. J'avais quelque confiance en M. de Peyronnet; mais je le savais ambitieux: ce ne fut donc point à lui que je résolus de m'adresser. Je connaissais M. de Montbel, et je n'ignorais pas combien son dévouement à la famille royale était pur et désintéressé. Je me décidai en conséquence à aller chez lui sur-le-champ; je ne le trouvai pas d'abord, et je l'attendis en la compagnie de madame de Montbel : c'est une femme parfaite. Elle était avec sa mère, madame d'Aspe, royaliste fanatique peut-être, mais qui sait donner un puissant intérêt à la conversation par la vivacité de son esprit et la finesse de ses reparties. Nous étions de glace à côté d'elle, nous autres gens de cour. L'aimable causerie de ces deux dames me fit attendre sans impatience le retour de M. de Montbel. Dès qu'il fut arrivé, je lui demandai la faveur d'une audience particulière, et nous passâmes dans son cabinet.

Outre le but principal de ma visite, j'avais une place à demander dans le ministère pour un homme qui m'avait rendu d'importans services. Ce chapitre épuisé, je passai à l'autre, bien persuadée que M. de Montbel, qui connaissait le rôle que j'avais joué sous le règne précédent, ne refu-

serait pas de me donner les renseignemens que j'avais tant à cœur d'obtenir. Je lui fis part des inquiétudes qu'on était parvenu à m'inspirer, et des changemens fâcheux qu'amènerait dans ma fortune privée une trop grande ignorance de l'avenir. Je conclus en lui disant que je le suppliais de me parler avec franchise plutôt que de chercher à me rassurer, si le mal était réellement aussi grand que je le craignais.

M. de Montbel m'écouta avec une bienveillance extrême; il convint lui-même que le mystère dans lequel s'enveloppait le gouvernement était propre à donner de vives inquiétudes; que les journaux royalistes, en se montrant plus exigeans que le pouvoir lui-même, contribuaient beaucoup à jeter l'alarme dans tous les esprits; mais qu'au fond il n'y avait rien de menaçant. « Le ministère, ajouta-t-il, ne se dissimule pas l'embarras de sa situation actuelle; mais, fort de ses bonnes intentions, il ne craindra pas de se présenter devant les chambres. On y proposera des lois sages et surtout en harmonie avec les institutions de la France. Si on les repousse, la nation appréciera dans quel but on l'aura fait, et alors seulement on en appellera à son dernier suffrage. Jusque là, on n'aura garde de sortir de l'ordre légal.

» — Mais on prétend que l'enivrement que cause la victoire d'Alger inspire des résolutions extrêmes.

» — On peut le prétendre, mais c'est au ministère à démentir ce bruit sans fondement; loin de chercher à brouiller les choses davantage, nous ne travaillons qu'à tout pacifier, et, grâce à cette conduite, nous espérons que l'opinion saura nous rendre plus de justice. »

J'avais besoin de ces paroles rassurantes pour reprendre quelque sécurité; je ne saurais douter de la franchise de M. de Montbel, et je suis persuadée que s'il me parla ainsi, c'est qu'il ne voyait peut-être rien d'illégal dans les ordonnances, ou qu'elles ne lui furent révélées qu'au conseil suivant. La brochure justificative qu'il a publiée depuis prouve qu'on était parvenu à les lui faire croire nécessaires.

En rentrant chez moi j'envoyai chercher mon trembleur, M. B..., afin de lui faire part de ma conversation avec le ministre, espérant par là le rassurer complètement.

« Madame, me répondit-il, la bonne opinion que vous avez de M. de Montbel, et que toute sa vie justifie, me persuade davantage encore qu'on le joue ainsi que nous; il assure que l'on veut gouverner légalement, et moi je m'offre à

parier la somme qu'on voudra, qu'avant quinze jours la machine administrative n'aura d'autre impulsion que celle qu'il plaira de lui donner à ceux qui la guident.

» — En vérité, mon cher monsieur, vous délirez : c'est pousser trop loin la crédulité, et je suis persuadée que vous n'en feriez pas davantage en matière de foi.

» — Libre à vous de me croire, madame la comtesse ; mais je puis vous certifier que ce que je sais je le tiens de bonne source. Je suis d'abord chargé par un agent d'un des ministres de jouer à la baisse pour la fin du mois. Si vous en doutez, vous pouvez prendre vous-même des informations chez madame D... »

Ce nom me fit tressaillir. Il n'est personne qui ne connût les liaisons de cette dame avec d'H... ; elle devait être bien informée. Cependant les paroles de M. de Montbel étaient positives : où donc chercher la vérité ?

M. B... me conjura d'aller chez madame D..., et de tâcher surtout d'apprendre la marche que le ministère comptait suivre. « Il est impossible, ajouta-t-il, que le prince de Polignac se décide à se présenter devant la même chambre, qui revient plus menaçante et plus disposée que jamais à lui résister à force ouverte. »

Je cédai aux désirs de B... : d'ailleurs, j'étais intéressée à faire cesser cette horrible incertitude, et, cette fois, je dirigeai mon attaque sur un de mes amis. Je le suppliai de ne me rien cacher, et je lui fis la peinture de l'agitation qui s'était emparée des hommes d'affaires à Paris.

« Ils sont donc bien effrayés?

» — Nous le sommes tous.

» — Vous aussi, madame! cela m'étonne: vous ne pouvez faire cause commune avec ces gens-là.

» — C'est sortir de la question. Je ne désire qu'une chose, c'est de savoir si l'on compte prendre des mesures qui puissent compromettre la tranquillité publique.

» — Rien ne force à en adopter de semblables. Nous ne sortirons jamais de la charte: c'est toujours elle qui gouvernera.

» — Est-ce bien décidé?

» — Assurément, madame.

» — Dans ce cas, on ferait sagement de rassurer au plus vite le commerce, l'agriculture et toutes les branches d'industrie; car l'alarme est universelle.

» — Ils mériteraient bien qu'on les y laissât encore quelque temps, pour les punir de leur insolence; mais on n'en fera rien. Avant huit

Je savais qu'il y avait de fréquentes conférences chez le baron de Damas et chez le cardinal de Latil, que la congrégation expédiait force courriers et que les hommes de la maison du Dauphin montraient plus de jactance que de coutume. Tout cela me tourmentait horriblement, et ayant rencontré aux Tuileries M. de L... qui y passait sa vie, je lui demandai s'il savait quelques nouvelles. Il se tourna vers le château et me répondit d'un ton froid :

« Le propriétaire de cette belle demeure va bientôt déménager, elle sera à louer pour le terme.

» — Avez-vous perdu la raison?

» — Nullement, madame, je vous répète simplement que je crains ce que la France espère. »

Il ne disait que trop vrai!

---

avouer franchement que je commençais à partager ses craintes.

Cependant, je savais par un de mes parens, officier-général, qui par sa position était au courant de tout ce qui se passait dans la première division de l'armée, je savais qu'il n'y avait aucun mouvement extraordinaire. On n'avait pas renforcé la garnison de Paris. J'ignorais alors et j'appris plus tard que l'ordre donné à cet effet par le vicomte de Champagny, était resté sur le bureau du prince de Polignac, qui remplissait les fonctions de ministre de la guerre, et qui par une distraction incroyable avait oublié de le signer. Je crois même que lorsque le peuple s'empara de l'hôtel du ministère des affaires étrangères, cet ordre fut trouvé à la même place où le prince Jules l'avait déposé quand on le lui avait remis. Peut-être était-ce dans de bonnes intentions; cependant, il n'a pas fait valoir cet incident dans sa défense.

Je fais preuve d'humilité en avouant que je fus complètement mystifiée dans cette circonstance; on me cacha ce que je désirais et redoutais tout à la fois d'apprendre. Tous les vieux visages à la cour étaient rayonnans, il n'était pas un duc à ailes de pigeon qui ne sentît réveiller son antique valeur.

trariétés à certains spéculateurs, qui ont pour habitude de publier des romans comme choses véritables; mais je leur laisse le soin de me contredire si bon leur semble. Seulement je les préviens, que, si en ma qualité de femme de lettres (car je puis maintenant prendre ce titre), j'ai donné le droit de m'attaquer, je me suis réservé aussi celui de me défendre.

Ceci dit pour l'acquit de ma conscience et l'instruction des lecteurs inoffensifs, je vais copier mot à mot quelques pages du manuscrit en question.

« Ne pouvant parvenir à résoudre le grand » problème qui m'occupait non moins que tout » le royaume, et frémissant à la pensée d'avoir » peut-être à jouer un rôle dans le coup d'état » que l'on méditait, je cherchai un prétexte pour » m'éloigner momentanément de Paris. Voyant » bien qu'on ne voulait pas m'envoyer encore » outre mer, je me mis en mesure de demander » un congé, afin d'en profiter pour aller pren- » dre les eaux, dont j'avais bon besoin. J'en par- » lai à une personne très influente à la cour, » qui me donna une réponse vague; mais peu » après étant à faire une partie de wisk avec le » roi, S. M. me questionna sur l'état de ma santé. » Je répondis que je souffrais toujours beaucoup

» d'anciennes blessures, à certaines époques de » l'année, et que je désirais prendre des bains » propres à guérir ce genre de douleurs. Le roi » se mit à sourire, puis il me dit :

« Vous serez libre au commencement de sep» tembre, mais d'ici là votre présence est né» cessaire à Paris, pour le maintien du bon » ordre. »

» Ces mots furent prononcés d'un ton qui ne » me laissa pour réponse qu'un salut respectueux; » mais mon visage exprima toutes les conjectu» res qu'ils faisaient naître en moi. Le robber se » continua en silence, car les joueurs semblaient » plus occupés de leurs réflexions que de la par» tie. Quand elle fut achevée, je me disposais à » me retirer, lorsque M. de L... me dit en pas» sant près de moi :

« Si vous n'êtes pas trop pressé de vous cou» cher, je serais bien aise de causer avec vous » dans mon appartement. »

» Je lui fis un signe d'acquiescement, et, au» lieu de suivre ma première intention, j'allai » faire ma cour à Madame, qui se montra plus gaie » et plus bienveillante que de coutume; mais je » répondis avec distraction aux choses gracieuses » qu'elle me dit, tant j'étais occupé des dernières » paroles du roi et du rendez-vous inopiné que

» m'avait donné le saint homme, M. de L...
» Son Altesse Royale, remarquant ma préoccu-
» pation, me dit :

« Je gage, maréchal, que vous avez quelque
» rendez-vous important, car il est facile de voir
» que vous comptez les instans dont je dispose
» sans doute à votre déplaisir.

» — Ah ! Madame, si on les compte avec vous,
» c'est qu'on craint toujours de les voir s'écouler
» trop vite.

» — Cette galanterie vous sert à merveille pour
» éluder ma question ; mais qu'elle ne vous re-
» tienne pas plus long-temps. Partez donc,
» monsieur, partez ; la nuit est belle et l'étoile
» du berger doit être levée. »

» Malgré mon inquiétude, je fus sur le point
» de rire à la pensée de la bonne fortune
» qui m'attendait ; mais mon respect pour Ma-
» dame m'interdit d'en rien faire ; je la quittai
» donc, et je profitai de ma connaissance des
» lieux, pour me rendre sans malencontre à
» l'appartement de M. de L... Il s'y promenait
» seul de long en large, et paraissait plongé dans
» de profondes réflexions. Son premier mot en
» me voyant fut :

« En vérité, monsieur, il vous a pris un
» étrange caprice d'aller aux eaux dans ce mo-

» ment ! vous aviez donc oublié que les cham-
» bres vont s'assembler ?

» — Non, monsieur, mais je ne vois pas pour-
» quoi cette réunion qui se fait tous les ans à pa-
» reille époque mettrait obstacle aux soins
» qu'exige ma santé.

» — Je suis surpris que vous ayez tant de
» peine à comprendre combien votre présence à
» Paris est nécessaire dans la conjoncture diffi-
» cile où nous nous trouvons.

» — Mais le calme règne partout. La prise
» d'Alger cause une joie générale, et la pro-
» chaine convocation des chambres prouve
» qu'on a l'intention d'entrer en arrangement
» avec elles.

» — Vous vous abusez, monsieur ; la monar-
» chie ne peut reculer, elle regardera dorénavant
» ses ennemis en face, et elle a besoin de tous ses
» serviteurs pour la défendre si on lui résiste.

» — Ainsi, nous aurons la guerre civile ?

» — J'espère que les choses n'iront pas à ce
» point. Les factieux craindront peut-être de
» nous pousser à bout. Dans le cas contraire...

» — Des moyens extrêmes, répliquai-je avec
» un serrement de cœur inexprimable ; et on a
» sans doute pris toutes les mesures propres à en
» assurer le succès ?

» — Nous avons pour nous l'assentiment des » puissances de l'Europe, ainsi vous voyez que » nous sommes forts.

» — Mais, monsieur, on a donc des projets » bien vastes, pour s'appuyer de tant de forces?

» — On veut que le roi rentre dans toute la » plénitude de sa puissance.

» — Et la charte?

» — On saura atteindre ce but sans s'écarter » de nos institutions fondamentales. Mais vous » sentez qu'il est nécessaire, même dans l'intérêt de l'ordre public, que le roi ait en mains » les moyens d'y faire rentrer ceux qui en sortent; et comment le peut-il, si l'on continue » à les lui lier? »

» Ces paroles de M. de L... me consternèrent, » mais comme d'un autre côté je souhaitais » connaître à fond la pensée du conseil secret, » afin de me mettre en mesure de servir les intérêts du roi et de la France dans cette circonstance, je cachai mon inquiétude sous un » air de curiosité affectée, et je répondis à M. de L... :

» Ceci m'étonne, monsieur, car je ne m'en doutais nullement; mais permettez-moi de vous demander si, en cas d'un soulèvement, on s'est assuré d'autres forces que celle de l'armée?

» — D'autres forces, monsieur? je ne vous » comprends pas.

» — Je vais alors m'expliquer plus clairement: » Quand il s'agit de faire la guerre civile, le se- » cours de troupes réglées ne suffit pas; il faut » encore leur donner pour auxiliaire une partie » de la population, car une armée isolée au mi- » lieu d'une nation qui ne l'appuie pas, est à moi- » tié vaincue.

» — Soyez sans inquiétude, il ne manque pas » dans Paris comme dans les provinces de fidèles » royalistes qui se feront un devoir de combattre » pour la bonne cause si elle est menacée, et » nous aurons plus de force qu'il n'en faudra » pour comprimer quelques garçons imprimeurs » et quelques officiers à demi-solde. »

» Je ne cachai point à M. de L... que j'étais » loin de partager son opinion, et de son côté il » ne chercha point à me dissimuler son dépit; » lorsque je lui eus donné des raisons à l'appui » de ce que je pensais.

« Il est singulier, monsieur le duc, me dit-il, » que vous soyez le seul homme de la cour à te- » nir ce langage; un factieux ne parlerait pas » autrement, et cependant vous êtes tout dévoué » au roi.

» — C'est ce dévouement même qui me donne

» des inquiétudes et m'empêche de voir les choses telles que je les désire. Mais notre armée » est bien jeune, elle marche sous un drapeau » qui n'a point été inauguré par de récentes victoires. Je sais enfin qu'elle lit, cause et discute » avec le peuple.

» — Ah oui! la lecture, les bavardages, et » par suite les réflexions! Je me suis toujours » opposé à ces écoles d'enseignement mutuel, » invention diabolique, qui ne sert qu'à pervertir les âmes simples en leur inculquant de » fausses lumières. C'est M. le Dauphin qui les a » voulues, et je crois qu'il n'est pas à s'en repentir. Mais on travaillera bientôt à ce que le » soldat ne sache ni lire ni écrire. Quoi qu'il en » soit, tout ce que vous me dites d'alarmant, » monsieur le duc, me confirme encore dans » l'opinion que vous ne pouvez vous éloigner » sans danger dans ce moment; ainsi faites pour » cette année le sacrifice des eaux: les services » d'un serviteur tel que vous sont précieux à un » souverain; vous ne voudriez pas désobliger le » roi, en lui demandant une seconde fois un » congé qu'il ne pourrait vous accorder sans » compromettre les intérêts du trône. »

» Je ne pus résister à ces dernières paroles, » je savais que M. de L... connaissait les pensées

» les plus intimes de Charles X, et je crus l'en-
» tendre lui-même par la bouche de son agent.
» Satisfait de mon assentiment, celui-ci pour-
» suivit la conversation. Il me fit l'énumération
» de tous les abus qui se perpétueraient si le
» roi ne montrait pas de la fermeté à recouvrer
» les priviléges dont on avait dépouillé le
» trône.

« Nous sommes tous intéressés, ajouta-t-il, à
» ce changement. La noblesse est méprisée, le
» clergé meurt de faim. La liberté de la presse,
» par exemple, n'est-elle pas pire qu'une des
» sept plaies d'Egypte? et cette Gazette des Tri-
» bunaux, qui prêche le scandale et le sacrilége,
» ne la fera-t-on pas taire? Nous y sommes tous
» déchirés, tympanisés sans miséricorde. Les
» petits et les grands journaux vomissent cha-
» que jour des injures, des calomnies qu'ils
» font pleuvoir à tort et à travers, sans s'inquié-
» ter sur qui elles tombent. Encore une fois,
» cela ne peut rester ainsi. »

» J'avoue que je me trouvai parfaitement
» d'accord sur cette partie du discours de M. de
» L... Je ne crains pas de le dire, dussé-je ameu-
» ter contre moi toute la tribu du journa-
» lisme; cette faculté illimitée de signaler tous les
» excès amènera nécessairement la nation elle-

»même à lui opposer une barrière qu'elle ne »pourrà plus franchir.

»Notre conversation se prolongea fort avant »dans la nuit. Enfin, je quittai M. de L... fort »attristé de ses révélations. Je jetai sur l'avenir »un triste regard, et ce fut en frémissant que »je pensai que moi aussi j'allais être un des prin»cipaux acteurs dans les évènemens qui se pré»paraient. Le lendemain je me hâtai d'écrire »l'entretien de la veille, afin de le faire servir »à ma défense, dans le cas où je le jugerais né»cessaire. C'est une règle que je m'imposai alors »et dont je ne me suis pas écarté depuis.»

Le lecteur verra par ce récit, dont je garantis l'exactitude, que je n'étais pas la seule qu'on cherchât à tromper. C'est dans ce moment que se décidèrent les fatales ordonnances, lors de la rentrée de la chambre élective, qui était composée des mêmes membres qu'à la session précédente. Le ministère, désespérant de la résistance qu'il en attendait, ne garda plus de mesure. Le roi fut plusieurs jours à consentir à un coup d'état; mais enfin on sut lui persuader avec tant d'adresse que l'intérêt de la religion et du trône exigeait cet acte de fermeté, qu'on parvint à l'obtenir de lui.

J'ai déjà dit qu'on avait gardé le plus grand

secret sur cette détermination ; cependant il en transpira quelque chose. Des gens bien informés et tout dévoués à nos princes en conçurent de vives inquiétudes, et me les communiquèrent. Je conjurai l'un d'eux de tenter une démarche hardie ; de rédiger une note pour mettre sous les yeux du roi, et dans laquelle la vérité lui serait dévoilée en peu de mots, mais clairs et énergiques. M. de G..., dont l'attachement sincère au roi avait déjà été méconnu, n'hésita pas à prendre ce parti. Ce fut chez moi que se fit cette pièce importante, que je ferai connaître plus tard au lecteur.

M. de G... me la communiqua ; j'en admirai la noble franchise ; il me dit ensuite qu'il voulait la remettre d'abord au duc d'Angoulême, à qui il devait cette déférence.

Ce n'était pas mon avis ; mais je n'osai contrarier mon ami ; d'ailleurs j'avais assez de confiance en ses lumières pour me reposer entièrement sur lui de la direction de cette entreprise, où il entrait autant de véritable patriotisme que de royalisme. Il partit sur-le-champ pour Saint-Cloud, et j'appris de lui-même les détails de cette importante démarche.

Dès que M. de G... eut été introduit devant le Dauphin, il lui fit d'abord le tableau de la si-

tuation des affaires politiques, des dangers qui menaçaient l'état; puis il ajouta qu'en sa qualité d'officier de la couronne, et guidé par son dévouement à la famille royale, il croyait devoir faire connaître à Sa Majesté, dans la note ci-jointe, le résultat de ses observations. Le Dauphin répondit d'un ton sec:

« Encore un avis sans qu'on vous le demande! En vérité, mon cher G..., vous êtes incorrigible! »

Celui-ci ne se laissant point abattre par cette réponse peu obligeante, ajouta « que les bontés que lui avait témoignées le roi l'encourageaient dans cette démarche, et qu'il croyait le servir en lui mettant sous les yeux des renseignemens certains qu'il avait recueillis.

« Je sais que vos intentions sont bonnes; cependant vous prenez peut-être trop vite l'alarme.

» — La suite le prouvera, Monseigneur; mais, quoi qu'il puisse arriver, j'aurai du moins la conscience tranquille si mon mémoire est parvenu jusqu'au roi. »

Son Altesse royale désira en connaître le contenu; et lorsque M. de G... lui en eut fait la lecture, elle lui dit:

« Vous prenez une grande responsabilité, mon cher G... ; tout ce que vous rapportez est en opposition directe avec les nouvelles qui nous arrivent à chaque instant. Les Français n'ont qu'un désir, c'est celui de la paix ; et d'ailleurs qui osera parler de révolte lorsque le canon d'Alger gronde encore, et que le souvenir des soirées de la rue Saint-Denis n'est pas éteint ?

» — Les temps sont changés, Monseigneur. On trompe la famille royale en lui présentant la nation avec un esprit tout différent de celui qui l'anime. Elle croit que les règles du gouvernement constitutionnel imposent l'obligation d'administrer selon le vœu de la majorité.

» — Mais, reprit le Dauphin avec vivacité, sommes-nous entièrement soumis à cette loi? N'avons-nous pas des droits antérieurs et imprescriptibles ? Que la France ne soit pas gouvernée d'une manière absolue, c'est fort bien ; mais il convient aussi de lui donner une monarchie tempérée. Nous ne voulons que son bonheur, et jamais elle n'en connaîtra tant qu'elle sera livrée à des perturbateurs, qui ne travaillent qu'à la perdre ; nous sommes décidés à mettre fin à tant d'audace ; et vous, mon cher G..., sur qui nous comptons, évitez tout ce qui ressemblerait à une opposition intempestive.

» — Vous n'approuvez donc pas, Monseigneur, que je présente cette note au roi?

» — Non; laissez-moi ce soin; je choisirai le moment convenable pour la mettre sous les yeux de Sa Majesté, qui d'ailleurs connaîtra votre démarche et saura en apprécier les motifs. »

C'est ainsi qu'échoua la résolution courageuse d'un des plus fidèles serviteurs du gouvernement. Le Dauphin ne remit pas le mémoire à son père; la vérité s'arrêta sur les marches du trône, et cette dernière planche de salut fut enlevée à la monarchie défaillante. M. de G... fut mal accueilli à Saint-Cloud. Lorsqu'il y retourna, les membres de la camarilla le regardèrent de côté, plusieurs personnes même évitèrent de lui parler, à l'exception de M. de Damas, qui, malgré son amitié pour lui, le querella, à leur première rencontre, de ce qu'il s'amusait à faire de l'opposition.

« Je n'ai fait que mon devoir, repartit M. de G..., et maintenant que ma conscience est nette, je me lave les mains de ce qui pourra vous arriver de fâcheux à tous tant que vous êtes.

» — A la bonne heure; c'est ce qui s'appelle bien parler. J'aime qu'on n'attache pas trop d'importance à de folles idées; d'ailleurs il ne faut tourmenter le roi qu'à la dernière extrémité,

et ce serait mal choisir son temps aujourd'hui, car il est d'une colère affreuse contre les deux cent vingt-un. Il voudrait déjà monter à cheval pour combattre les factieux, et on a peine à retenir sa valeur impétueuse. » M. de Peyronnet succéda à M. de Damas, qui ne fit que passer.

« Pourquoi, M. le M..., dit M. de Peyronnet à mon ami, ne m'avez-vous pas communiqué votre mémoire? je vous aurais encouragé à le présenter au roi, afin qu'il contribuât à l'éclairer sur la gravité des circonstances. Il y a dans le conseil une majorité presque unanime qui souhaite que le roi transige, et surtout qu'il se maintienne dans une légalité absolue. Je ne doute pas que votre note eût produit un effet favorable. »

Ce discours, si contraire aux opinions qu'on supposait à ce ministre, surprit M. de G..., qui n'hésita pas à lui manifester son étonnement.

« Je vois ce qui se passe, monsieur, lui répliqua M. de Peyronnet; je le vois sous son véritable jour. Les choses en sont venues au point que toute commotion ne peut qu'être dangereuse. Ce qu'on aurait entrepris avec la certitude de succès en 1827, ne présenterait plus aujourd'hui que des chances hasardeuses. L'avenir m'inquiète; on répand faussement le bruit que la

chambre sera encore dissoute ; le commerce s'alarme, les affaires souffrent. Rotschild est venu me voir ce matin pour me communiquer ses craintes. Afin de le rassurer, je lui ai montré mon bureau couvert de lettres de convocation auxquelles j'apposais ma signature ; il m'a quitté un peu plus tranquille. Voilà où en sont les esprits.

» — Mais on croit généralement que vous êtes pour les coups d'état.

» — Je cherche au contraire à les éluder. Montbel, Guernon, le garde-des sceaux et quelques autres encore reculent à la pensée de l'abîme où l'on nous pousse. Mais il existe en dehors du ministère des gens dont l'audace est excessive, et qui s'imaginent, parce qu'ils sont entourés d'une obéissance servile, que la France se montrera aussi souple à toutes leurs volontés. Ils nous placent dans une situation fort embarrassante. Grâce à Dieu, nous ne sommes pas loin du 9 août ; j'espère que nous y arriverons sans incident fâcheux, et que le discours du roi satisfera les esprits.

» — Je le souhaite, monsieur.

» — J'ai tout lieu de le croire, poursuivit le ministre ; je l'ai moi-même rédigé, et j'ai évité toute phrase imprudente et qui pourrait fermer

la voie à une détermination quelconque. Malgré l'engagement qu'a pris le roi de ne pas se défaire de son ministère actuel, notre devoir nous ordonne de nous retirer si la chambre persiste à ne pas vouloir de nous. Il faut renouveler ce qui fut fait sous M. de Villèle, ou rentrer sur-le-champ dans la monarchie absolue, et jamais je ne conseillerai cette dernière mesure. C'est l'opinion de mes collègues; je désire qu'elle prévale; mais elle a un terrible adversaire dans l'influence de *ces messieurs;* je crains toujours qu'ils nous jouent quelque mauvais tour.»

Ces paroles me furent rapportées le lendemain par M. de G... sous le sceau du secret, et je crois à la sincérité de M. de Peyronnet, bien que les évènemens semblent la démentir. J'ai toujours reconnu en lui le désir de se maintenir dans la charte, et un véritable éloignement pour les coups d'état. Les ordonnances, à la vérité, avaient déjà été discutées dans le dernier conseil, il y faisait même allusion dans une phrase que j'ai consignée; mais n'ayant pas été adoptées, il pouvait se flatter qu'elles ne le seraient pas davantage le dimanche suivant. M. de G... avait donc tort de l'accuser de dissimulation lorsqu'il lui tenait ce langage presqu'à la veille de la catastrophe. Il ne faut pas toujours juger les

hommes d'après les évènemens. M. de G..., qui joua une sorte de rôle dans ces dernières journées, et qui a autant de franchise que de modestie, me raconta également ce que lui avait dit madame la duchesse de Berry. Mais je remets cela au chapitre suivant.

CHAPITRE XVI.

Madame se montre à M. G... sous un jour avantageux. — Je rencontre M. Lormian chez Tortoni. — Sa proposition académique à M. de Lamartine. — B... revient et m'épouvante plus que jamais. — Je vais à Saint-Cloud. — Physionomie des ministres avant et après le conseil du 25 juillet. — Le duc de Raguse. — Le roi le choisit pour soutien des ordonnances. — Il a une conversation importante avec Sa Majesté. — Il en a une non moins sérieuse avec le Dauphin. — Son Altesse Royale montera à cheval avec son père.

M. de G... fut accosté par un des officiers de la maison de Madame, qui l'invita de la part de la princesse à se rendre dans son appartement. En entrant il s'inquiéta de ne point remarquer sur les traits de Son Altesse Royale le sourire qui leur était habituel.

« Monsieur, lui dit-elle, j'ai désiré connaître votre opinion sur la situation des affaires; le Dauphin m'a dit qu'elle vous alarmait.

» — J'espère, madame, que la sagesse du roi saura remédier aux maux que je crains.

» — Quant à moi, reprit la princesse avec émotion, je vous avoue que je commence à me tour-

menter. Une dame de vos amies (et elle me nomma) est venue jeter le trouble dans mon esprit au milieu de mon ignorance : je me repens de ne l'avoir pas mieux écoutée. Les intentions du prince de Polignac sont bonnes ; mais a-t-il l'habileté nécessaire pour conduire le ministère dans la conjoncture présente ? Je vous parle à cœur ouvert, parce que je connais votre fidélité, et que je sais que par votre position et votre discernement vous pouvez, mieux que personne, apprécier les choses. Voilà un an que M. de Polignac gouverne, rien ne confirme encore les espérances qu'il nous avait données. Je voudrais qu'on rapprochât davantage mon fils de la nation ; la manière dont on l'élève ne me convient pas, il y a des jours où je verrais volontiers le duc de Bordeaux faire ses études au collége Louis-le-Grand. Avec quel plaisir les Français ont vu les enfans de mon oncle se mêler aux élèves du collége Henri IV ! il semble qu'il tâche de les rendre populaires au détriment de mon fils. Je voudrais du moins que l'on divisât les fonctions de gouverneur et de précepteur entre M. de Chateaubriand et M. Royer-Collard.

» — Ils ne pourraient que lui inspirer, l'un le goût de la gloire, l'autre celui de la morale.

» — Il y a certaines gens qui désireraient en

faire un capucin, ajouta Madame avec un sourire forcé. Je regrette que vous n'ayez pas présenté vos observations au roi; tout le monde en parle ici, si ce n'est Sa Majesté à qui on les a cachées : on les blâme, et moi je les approuve. Mais ne vous regardez pas comme battu, tâchez de nouveau de les mettre sous les yeux du roi; je les appuierai de tout mon crédit. Ceux qui me sont attachés devraient s'opposer à toute mesure imprudente, je ne serai tranquille que lorsque... »

La princesse n'acheva pas, et la conversation changea de sujet.

Nous arrivions rapidement vers la catastrophe. Le 24 juillet, je rencontrai le soir, sur le boulevard des Italiens, un homme qui remplissait de hautes fonctions au ministère de la guerre, et qui, me voyant fort alarmée, essaya de me rassurer en me disant qu'il y avait un mouvement extraordinaire de troupes. Il aurait pu me communiquer également la nomination du duc de Raguse au commandement particulier de la première division militaire, mais peut-être avait-il des raisons pour n'en rien faire; je l'appris le lendemain matin par d'autres, et je rapporterai bientôt sur ce fait important des détails connus de fort peu de personnes, et qu'on ne peut démentir qu'en

s'écartant de la vérité. Je fus un peu rassurée par le général D..., avec lequel j'allai prendre des glaces chez Tortoni.

Nous y trouvâmes M. de Lormian, fort occupé de sa personne comme de coutume, et rapportant à ce centre de gravité tous les intérêts de la France. Dès qu'il m'aperçut, il me salua avec sa galanterie ordinaire, car il a une grande prédilection pour les dames, et on dit du reste qu'il n'a pas toujours trouvé en elles des ingrates; mais abandonnant bientôt les propos légers pour prendre un ton plus sérieux, il me dit:

« Eh bien! madame la comtesse, que vous en semble? sommes-nous décidément appelés à entendre vêpres, complies et matines?

» — Oh! répondis-je malignement, les jésuites ont enfin gagné leur procès: on chantera un *Te Deum* demain pour célébrer leur victoire. »

Je ne croyais pas dire si vrai; mais M. de Lormian, qui le prit au sérieux, me dit d'un ton qui peignait une frayeur bien légitime:

« Nous sommes donc tous perdus! Ce diable de... avait bien à faire de monter ma verve contre ces bons religieux!... Mais aussi sait-on jamais en France sur quel pied on marche? Madame, vous avez du crédit sur le père Ronsin, veuillez bien me présenter à lui. »

Il riait en disant cela, mais je voyais qu'il souffrait en même temps; il aurait voulu se ranger du côté constitutionnel, et une nécessité impérieuse le lui défendait. Je cherchai à réparer mon imprudence, en lui adressant force louange sur son roman de *Duranti*, ouvrage auquel on n'a pas rendu toute la justice qu'il mérite.

Un moment après, je mis M. de Lamartine sur le tapis. Ce nom produisit sur M. Lormian l'effet d'une étincelle électrique; ses idées sombres disparurent comme une vapeur aux rayons du soleil. Il me conta une foule de détails intéressans sur les rapports qu'il avait eus avec cet autre cygne de notre Parnasse, et il me rappela entre autres une particularité fort piquante. Il s'agissait, pour entrer à l'Académie française, d'obtenir la voix du chantre harmonieux qui a appris la langue française à Ossian et au Tasse; M. de Lamartine l'avait déjà sollicitée dans une lettre propre à satisfaire la vanité la plus exigeante, mais cela ne suffit pas; il vint lui-même, et sachant que la louange est l'ambroisie des poètes comme celle des dieux, il en prodigua si abondamment à M. Lormian en l'appelant le premier poète de notre siècle, que celui-ci lui dit avec la franchise naïve qui le caractérise :

« Vous demandez mon suffrage académique ?

» — Oui, monsieur.

» — Eh bien ! il est à vous si vous voulez répéter par écrit au public les éloges dont vous venez de me combler dans mon cabinet? En désirant leur donner une telle authenticité, c'est vous prouver le cas que j'en fais. »

M. de Lamartine fut nommé quelque temps après à l'Académie, et néanmoins le public ignora jusqu'à quel point il portait l'enthousiasme pour M. de Lormian. J'admirai beaucoup la malice de ce dernier; on ne pouvait répondre plus finement aux éloges intéressés d'un homme de génie.

Le lendemain 25, qui était un dimanche, je vis entrer chez moi de très bonne heure M. B... Cette fois-ci la terreur le rendait méconnaissable, et je vis qu'il était résolu à me désespérer.

« J'espère, madame, me dit-il, qu'aujourd'hui vous ne m'accuserez pas de m'alarmer sans raison; mais vous savez, sans doute, que dans le conseil de tantôt la Charte sera suspendue pour trois mois, et que l'on gouvernera avec des ordonnances, dont l'illégalité sera appuyée sur des cours martiales. Les membres en sont déjà désignés.

» — En vérité, mon cher, mais vous rêvez coups d'état : gardez-vous d'aller conter ailleurs de telles billeversées, car on croirait que vous avez perdu la raison.

» — Ce serait peut-être plus heureux pour moi, madame, car nous touchons à de grandes calamités ! Je regrette que vous persistiez dans votre incrédulité ; le réveil n'en sera que plus funeste.

» — Croyez-vous donc que ces messieurs du conseil secret seraient assez imprudens pour laisser transpirer à l'avance une chose qu'ils auraient tant d'intérêt à cacher ?... Et vous tenez ces prétendues nouvelles... ?

» — D'une fort jolie femme qui ne manque pas de crédit auprès de certaines gens, et qui hier m'a conseillé de jouer à la baisse. »

Après que M. B... m'eut quittée, je m'abandonnai à une mortelle inquiétude, car il m'avait paru si sûr de ce qu'il avançait que je craignais qu'il n'y eût quelque chose de vrai dans tout cela. Alors, pensais-je, les ministres eux-mêmes sont trompés !

Ne pouvant maîtriser mon agitation, j'attendis avec impatience l'heure où je pouvais me rendre à Saint-Cloud. Dès qu'elle fut venue, je montai en voiture, j'ordonnai à mon cocher de

doubler de vitesse, et je fus bientôt au château. La foule y était nombreuse; on supposait de la puissance au chef, et il convenait de faire preuve de dévouement. J'examinai avec attention chacun des ministres; avant d'entrer au conseil, leur physionomie était grave, mais calme, à l'exception de celle du président qui annonçait une satisfaction intérieure.

Lorsque le conseil fut terminé, je remarquai un grand changement dans quelques uns de ses membres. MM. de Polignac et de Chantelauze passèrent devant moi, en causant d'une manière fort animée; ils étaient suivis de M. de Montbel, qui semblait plongé dans de sombres réflexions; venait ensuite M. de Peyronnet; il avait l'air de mauvaise humeur, et il me lança un regard qui me fit tressaillir, tant je crus y lire de choses! MM. d'Haussez et Capelle avaient conservé le même calme. Quant à M. de Guernon-Ranville, ses traits étaient bouleversés probablement par la fatigue d'une longue discussion. En un mot, la vue de ces messieurs fit naître en moi de tristes conjectures, qui ne contribuèrent pas à me rassurer.

Peu de temps après, le duc de Raguse, qui causait avec moi, fut appelé dans l'appartement de Sa Majesté. Ses ennemis se sont plu à le

charger de fausses accusations, que je m'empresse de rectifier ici, en rapportant son entretien avec Charles X, que je tiens de personnes à qui il le raconta lui-même depuis. Le duc trouva le Dauphin chez le roi.

« Monsieur le maréchal, lui dit Sa Majesté, je vous ai fait mander pour vous faire connaître mes intentions, relativement à des mesures que j'ai cru devoir prendre. Ce n'est point à un ministre d'état, membre du conseil privé, que je m'adresse ; ce ne sont point des avis que je réclame; je parle au major-général de service, afin qu'instruit de ma volonté, il emploie les moyens convenables à la sûreté de ma personne et de l'État. Je viens d'imposer une nouvelle marche à mon gouvernement, après avoir reconnu que je ne pouvais suivre l'ancienne sans compromettre le repos de ma famille, celui de mon peuple, et les intérêts de la religion. Une chambre séditieuse, que la violence de ses actes m'avait forcé de dissoudre, reparaissait de nouveau composée des mêmes membres, dont les intentions hostiles menaçaient de porter le trouble parmi la nation. Il me fallait, ou abdiquer devant elle, ou soutenir mon droit; j'ai pris le dernier parti. Des ordonnances sagement combinées, et rentrant dans la charte, dont des lois

successives nous avaient écartés, sont le frein que j'ai cru devoir imposer au mal. Il n'y a plus de liberté de la presse, la censure est rétablie; la chambre est cassée de nouveau, la loi des élections rapportée. On emploiera dorénavant un mode différent d'élire, et les patentes seront exclues des colléges électoraux. J'ai réduit le nombre des électeurs à deux cent cinquante-huit; en un mot, je fais du 25 juillet 1830 un 3 septembre monarchique. Ces mesures n'ont pas été prises sans de mûres réflexions. Mais maintenant que ma volonté est déterminée, je la soutiendrai au péril de ma vie, et je compte sur votre aide, maréchal.»

La longueur de se discours, qui, d'après le rapport du maréchal, fut prononcé avec dignité et une profonde conviction, donna le temps à ce dernier de maîtriser son trouble. Il venait de mesurer en un coup d'œil la profondeur de l'abîme qui s'ouvrait devant lui; mais il ne pouvait reculer; son devoir lui commandait d'obéir au roi, et il prononça, non sans émotion, le serment qu'on exigeait de lui. Le Dauphin prenant alors la parole, lui dit :

« Vous êtes certain, M. le maréchal, du dévouement de la garde royale, s'il fallait le mettre à l'épreuve ?

» — La garde, monseigneur, mourra en combattant à son poste.

» — Mourir! non, dit le roi avec vivacité, mais vaincre, à la bonne heure! J'espère, cependant, qu'il n'y aura point de sang répandu! Dieu protégera sa cause!

» — Eh bien! si on nous force à tirer l'épée, nous jetterons le fourreau, répliqua le Dauphin avec une insouciance que faisait ressortir l'émotion de son père. Mais vous êtes de service, M. le maréchal; tout reposera sur vous; nous connaissons votre fidélité, et nous sommes tranquilles. Le prince de Polignac d'ailleurs affirme qu'il a pourvu à tout.

» — Je suis persuadé, répondit le maréchal, qu'il s'est mis en mesure de déployer des forces imposantes en cas de besoin.

» — Des forces imposantes? dit le roi; croyez-vous donc qu'elles soient nécessaires? Le premier boulet de canon suffira pour dissiper les criards. »

Le Dauphin laissait voir son impatience par les mouvemens de crispation dont il a contracté l'habitude comme celle d'un tic nerveux.

« Songez donc, M. le maréchal, que les opposans sont comme un régiment qui consisterait

successives nous avaient écartés, sont le frein que j'ai cru devoir imposer au mal. Il n'y a plus de liberté de la presse, la censure est rétablie, la chambre est cassée de nouveau, la loi des élections rapportée. On emploiera dorénavant un mode différent d'élire, et les patentes seront exclues des colléges électoraux. J'ai réduit le nombre des électeurs à deux cent cinquante-huit; en un mot, je fais du 25 juillet 1830 un 3 septembre monarchique. Ces mesures n'ont pas été prises sans de mûres réflexions. Mais maintenant que ma volonté est déterminée, je la soutiendrai au péril de ma vie, et je compte sur votre aide, maréchal.»

La longueur de ce discours, qui, d'après le rapport du maréchal, fut prononcé avec dignité et une profonde conviction, donna le temps à ce dernier de maîtriser son trouble. Il venait de mesurer en un coup d'œil la profondeur de l'abîme qui s'ouvrait devant lui; mais il ne pouvait reculer; son devoir lui commandait d'obéir au roi, et il prononça, non sans émotion, le serment qu'on exigeait de lui. Le Dauphin prenant alors la parole, lui dit :

« Vous êtes certain, M. le maréchal, du dévouement de la garde royale, s'il fallait le mettre à l'épreuve ?

Seriez-vous dans les trembleurs? Le peu-
donné sa démission, et puis Jules répond
t.»

te réponse, destinée à fermer la bouche au
e Raguse, ne le convainquit pas; il pensa
ndant que, pour exécuter une entreprise
hardie, le président du conseil avait pris
oyens d'en assurer le succès en rassem-
autour du trône de puissans secours, qui
eraient au souverain la faculté de soutenir
an nouvellement adopté. Le maréchal, qui,
que ses amis le certifient, ignorait tout
re, s'imagina que la garnison de Paris était
blée; que des régimens appelés arrivaient
ous côtés, qu'il se faisait de nombreux en-
emens parmi les gentilshommes et la bour-
oisie royalistes, que toute la garde se dirigerait
rs Saint-Cloud, et qu'enfin on s'était muni
l'avance d'argent, de munitions et de vivres
our subvenir aux besoins que requerrait une
elle entreprise en cas de résistance. Néanmoins,
l se proposa d'en acquérir l'assurance par une
explication avec le prince de Polignac.

Avant de laisser parler le maréchal, le Dauphin s'attacha encore à lui présenter les ordonnances sous le jour le plus avantageux; il appuya beaucoup sur les raisons qui avaient décidé le

en trompettes ; une fois les journaux réduits au silence, il n'y aura plus de libéraux. »

Le duc, par respect, s'abstint de répondre au Dauphin ; il ne put que l'assurer de nouveau de son obéissance, et déplorer en lui-même la fatalité qui le plaçait une seconde fois dans la fâcheuse nécessité de n'écouter que son devoir.

Après avoir été congédié par le roi, il fut suivi par le Dauphin, qui l'invita à l'accompagner dans le jardin.

« Ce que vous venez d'entendre, M. le maréchal, lui dit Son Altesse Royale en y entrant, vous prouve quel intérêt on avait à garder le plus grand secret sur cette mesure.

» — Les ministres, monseigneur, ne pouvaient mieux se conformer à votre intention, car ce matin encore le comte de Peyronnet contre-signait des lettres closes pour la séance de l'ouverture des chambres.

» — Oh ! répondit le prince en riant, c'est qu'on avait pris le meilleur moyen de s'assurer du silence de la plupart des membres du conseil, en ne leur disant rien de positif ; ils ne sont instruits que depuis une heure.

» — En vérité, répondit le maréchal, je crains qu'on ait trop hâté le coup d'état.

» — Seriez-vous dans les trembleurs? Le peuple a donné sa démission, et puis Jules répond de tout. »

Cette réponse, destinée à fermer la bouche au duc de Raguse, ne le convainquit pas; il pensa cependant que, pour exécuter une entreprise aussi hardie, le président du conseil avait pris les moyens d'en assurer le succès en rassemblant autour du trône de puissans secours, qui donneraient au souverain la faculté de soutenir le plan nouvellement adopté. Le maréchal, qui, ainsi que ses amis le certifient, ignorait tout encore, s'imagina que la garnison de Paris était doublée; que des régimens appelés arrivaient de tous côtés, qu'il se faisait de nombreux enrôlemens parmi les gentilshommes et la bourgeoisie royalistes, que toute la garde se dirigerait vers Saint-Cloud, et qu'enfin on s'était muni à l'avance d'argent, de munitions et de vivres pour subvenir aux besoins que requerrait une telle entreprise en cas de résistance. Néanmoins, il se proposa d'en acquérir l'assurance par une explication avec le prince de Polignac.

Avant de laisser parler le maréchal, le Dauphin s'attacha encore à lui présenter les ordonnances sous le jour le plus avantageux; il appuya beaucoup sur les raisons qui avaient décidé le

roi à y avoir recours, puis il termina l'entretien en lui disant :

« Tous ceux qui prendront les armes pour notre cause n'auront aucune responsabilité, car mon père et moi marcherons à la tête de nos défenseurs. C'est une résolution arrêtée ; il faut nous montrer, et nous nous montrerons.

» — Monseigneur, répondit le duc de Raguse, je ne doute pas que votre présence et celle du roi ne fasse plus que toutes les forces de l'armée réunies ; si vous prenez le commandement, la révolte ne tardera pas à battre en retraite. »

CHAPITRE XVII.

Le cardinal de Latil écrit au duc de Raguse. — Le duc, le comte de Peyronnet et M. de Montbel. — M. de Polignac en scène. — Détails sur le conseil du 25 juillet. — Paroles du roi. — Réponse d'un ministre. — Satisfaction de Charles X. — La duchesse de Berry cause politique. — Jubilation des courtisans. — Le duc de L... — Le duc de Raguse au jeu du roi. — Son entretien avec le cardinal de Latil. — Erreur de ce dernier. — Soirée à Saint-Cloud. — Mot de Charles X. — M. Guizot incertain s'il sauvera ou non la France. — Opinion manifestée chez M. de Lafayette. — M. de L... achève de me terrifier.

Le maréchal, après cette double audience, reçut presque tout de suite un billet du cardinal de Latil, qui l'invitait, de la part de Sa Majesté, à venir au jeu du soir. Comme il était encore de bonne heure, il en profita pour aller à Paris voir MM. de Peyronnet et de Montbel. Le premier, après les complimens d'usage, persista à soutenir que la veille encore il ignorait le parti définitif qu'on devait prendre le lendemain; puis il ajouta :

« Le roi et M. de Polignac comptent sur vous, maréchal : ce dernier se dit tellement occupé,

qu'il se décharge volontiers sur vous du soin de morigéner les perturbateurs du repos public.

» — Je ne sais si je dois le remercier de sa confiance, répondit le maréchal. Pourquoi ne conduit-il pas jusqu'à la fin une œuvre dont il est l'auteur? Que pensez-vous des ordonnances, monsieur le comte?

» — Qu'elles sont hardies; mais les Français aiment tout ce qui les frappe, et j'espère qu'elles atteindront leur but. Je m'y suis d'abord opposé: aujourd'hui qu'elles sont adoptées, notre devoir est de les faire exécuter. »

En quittant M. de Peyronnet, le duc de Raguse se rendit au ministère des finances. Il trouva M. de Montbel prêt à sortir, et s'empressa de lui faire connaître l'objet de sa visite.

« Monsieur le duc, répondit le ministre, je partage vos inquiétudes. On a mal choisi l'instant de frapper ce grand coup, à l'époque de l'ouverture des chambres. Néanmoins, j'ai cru de mon devoir de signer une mesure qui me semblait être la dernière ressource de la monarchie; j'ai dû même la conseiller quand cette vérité m'a été démontrée.

» — Et si le peuple se soulève, que compte-t-on faire pour le réprimer?

» — Le préfet de police répond de Paris. Les

démonstrations de ses habitans se réduiront à quelques rassemblemens, quelques criailleries, qu'il sera facile d'apaiser.

» — Je vois, à la manière dont tournent les choses, que chacun s'arrange à pouvoir dire, lorsque le mal sera venu : Mais nous ignorions... Pouvait-on s'imaginer... En vérité on avait perdu la tête. Monsieur, le cas est grave, il a dû être médité.

» — A qui le dites-vous, maréchal ? J'ai fait à Sa Majesté le sacrifice de ma conviction : c'est un bon prince, dont les intentions sont excellentes ; Dieu veuille qu'elles ne soient pas trompées !

» — En sortant de la charte on s'est engagé dans un un labyrinthe sans issue.

» — On y reviendra plus tard, répondit avec chaleur M. de Montbel : ceci est transitoire, le roi l'entend ainsi. Voyant sa couronne en péril, il a cru qu'un moyen extrême pouvait seul le sauver ; mais, dès que la tempête sera calmée, chaque chose rentrera dans l'ordre, et c'est cette assurance positive qui a déterminé mes collègues ainsi que moi à consentir à ce qui se fait aujourd'hui. Soyez convaincu, monsieur le duc, que nous sommes autant que vous les champions de la loi écrite. »

La conversation se termina ici. Le maréchal, dont les craintes allaient toujours croissant, et qui voulait à tout prix sortir de l'affreuse incertitude où il était, quitta M. de Montbel pour aller interroger à son tour M. de Polignac. Il ne le rencontra qu'à Saint-Cloud. Le ministre paraissait très pressé ; mais le maréchal le pria de l'écouter, en lui disant qu'il fallait absolument qu'il lui accordât quelques minutes d'entretien. Puis, sans préambule, il lui demanda quelles forces on mettrait à sa disposition en cas d'hostilité.

« Mais, répondit le prince, celles qui sont à Saint-Cloud et à Paris.

» — A combien se montent-elles ?

» — Ne le savez-vous pas ?

» — Non, répondit le maréchal, quoiqu'il le sût à peu près.

» — Eh bien, Champagny vous le dira.

» — Je pense, prince, que vous avez cherché à en augmenter le nombre ?

» — Cela regardait Champagny.

» — On a sans doute donné l'ordre aux troupes de Saint-Omer et de Lunéville de venir à marches forcées ?

» — Champagny doit également se charger de ce soin, s'il le juge nécessaire.

» — S'est-on aussi occupé des approvisionnemens extraordinaires?

» — Champagny vous répondra mieux que moi à ce sujet; il me remplace à la guerre, et certainement il fera son devoir. Je suis accablé de tant de travaux qu'il m'est impossible de me mêler de tout. D'ailleurs, pourquoi tant de préparatifs? On dirait à vous entendre, monsieur le maréchal, que toutes les puissances de l'Europe sont prêtes à fondre sur nous.

» — Nous aurons peut-être à lutter contre des Français irrités, et ce péril en vaut bien un autre.

» —Vous vous effrayez sans raison, monsieur le maréchal. Votre fidélité vous fait voir du danger où il n'en existe pas. Nous avons pour nous les provinces, les autorités; au moindre signal nous aurons une armée capable de paralyser en un instant tout mouvement séditieux. Demain je vous enverrai Champagny; il s'entendra avec vous; il vous mettra au fait de tout, et vous verrez que nous sommes parfaitement en mesure. »

Ce fut tout ce que le maréchal put obtenir du prince. Ces messieurs se séparèrent, le premier, pour se rendre au jeu du roi, où il me trouva. Avide de nouvelles, je n'avais pas quitté le château; pour en apprendre, j'aurais ques-

une preuve éclatante de ma satisfaction au conseil qui me rend enfin mon sceptre tel que j'aurais dû toujours le porter. »

Cette phrase obligeante ne rassura pas les gens sages qui étaient présens; mais ils sentirent la nécessité de se contraindre, et ils se décidèrent, quoiqu'à regret, à supporter le fardeau pesant qu'on leur imposait.

Je ne puis exprimer l'étonnement et la douleur que me causèrent cette révélation. Je pouvais mieux qu'un autre apprécier le danger, moi qui avais entendu répéter tant de fois à Louis XVIII que c'était sur la charte que reposait la force du trône. Madame, surprise de la stupeur répandue sur mes traits, me demanda ce que j'avais.

« Je rêve, répondis-je.

» — Tout éveillée, à ce qu'il me semble!

» — Hélas! madame, que n'est-ce en effet un rêve véritable! le réveil en serait moins pénible. »

Son Altesse Royale me pria de la suivre dans le jardin, où la beauté de la soirée invitait à descendre, puis elle me dit dès que nous y fûmes seules :

« Savez-vous, madame la comtesse, que vous m'effrayez. Ce qui se passe est donc bien sérieux ?

» — Plus que vous ne le pensez, madame. On compromet l'avenir de votre fils.

» — De mon fils ! cela est impossible.

» — Je crains que la guerre civile ne vienne trop tôt vous convaincre de cette vérité.

» — La guerre civile!... vraiment je ne vous comprends pas : veuillez bien m'expliquer cette énigme.

» — Un mot suffit pour cela, madame : on s'est écarté de la charte, et tout est perdu.

» — Allons, je vois que vous faites partie des trembleurs ; mais calmez-vous, on nous assure que tout se passera sans bruit, et que le roi ne pouvait agir autrement qu'il l'a fait. Néanmoins, je vous avoue que je ne suis pas sans inquiétude ; il me tarde d'apprendre comment on aura pris à Paris cet acte de vigueur. »

Je ne sais quelle idée subite me frappa, mais je dis à la princesse :

« Au nom du ciel ! madame, si, par une fatalité cruelle, le trône se trouve menacé, appelez à votre aide toute votre énergie ; c'est à vous qu'il appartiendra de l'affermir dans l'intérêt de votre fils, et surtout fermez l'oreille à tous les conseils qui tendraient à vous détourner d'une résolution digne de la mère du duc de Bordeaux.

» — Eh, madame ! quand même je voudrais me

montrer, en aurais-je la possibilité? On s'opposera toujours à me laisser jouer un rôle quelconque dans le gouvernement. Cependant, si le roi monte à cheval, je ferai voir que cet exercice ne me fait pas peur, et je ne resterai pas en arrière. »

Ces paroles prouvent que Madame, toute légère, tout inconséquente qu'elle parait, est capable de prendre une détermination courageuse dans une circonstance importante. Cet entretien se serait prolongé si le roi n'eût fait appeler Son Altesse Royale.

Du reste, les courtisans, loin de partager mes craintes, s'abandonnèrent à l'allégresse. C'était bien là encore l'imprévoyante *jeunesse* des nôtres. Il n'y avait qu'un mot : « *Ah! les libéraux vont être bien attrapés!* » On entourait le roi, on le félicitait comme le digne successeur de Henri IV et de Louis XIV. Les gentilshommes de la chambre, le clergé, les grands officiers étaient aux anges ; c'était un jubilé pour eux ; le Dauphin se frottait les mains.

Sa Majesté faisait sa partie avec le grand aumônier, qui ne se sentait pas d'aise ; je commençais moi-même à me dérider, tant la joie est contagieuse, lorsque le duc de Raguse parut, avec une contenance qui laissait percer malgré

lui une vive anxiété. En passant près de moi, il me jeta un regard significatif qui me troubla jusqu'au fond de l'âme, puis il s'avança vers le roi. Sa Majesté donnait, dans ce moment, toute son attention au jeu ; le cardinal de Latil était derrière lui. Dès qu'il aperçut le maréchal, il alla à sa rencontre, et se plaignant de la chaleur, il lui proposa de l'accompagner dans le jardin, dont les portes, donnant dans le salon, étaient ouvertes.

Dès qu'ils y furent arrivés, le cardinal dit au duc :

« Tout est réglé, demain nous sautons le pas ; vous nous répondez de la troupe, maréchal ?

» — Elle fera son devoir, monseigneur.

» — Ce n'est point assez, il faut qu'elle montre de l'enthousiasme. Après tout, il ne s'agira guère que de faire peur à quelques criards.

» — Et le peuple, éminence ?

» — Le peuple ! s'il s'avise de faire le mutin, on lui fermera la bouche avec la mitraille. Quel est l'esprit du soldat ?

» — Il obéit et se tait.

» — J'aimerais mieux qu'il parlât un peu plus. Est-ce que les aumôniers ne l'exhortent pas sur ses devoirs envers les princes et la religion ?

» — Aucun moyen propre à servir la bonne

cause n'est négligé; mais les bourgeois entretiennent sans cesse les troupes de liberté, de charte; ils leur rappellent les exploits de la république et les conquêtes de Bonaparte.

» — C'est une abomination. Il faut leur faire rompre tout commerce avec la canaille. Le soldat français ne doit songer qu'à Dieu et au roi.

» — Je vous répète encore, monseigneur, qu'il fera son devoir. Cependant c'est une terrible extrémité que celle qui force à tirer sur des concitoyens.

» — Eh! monsieur, on ne tirera que sur la populace; ne croyez pas qu'aucun gentilhomme se montre parmi ces bandits.

» — Vous vous trompez, monseigneur; la noblesse compte dans ses rangs nombre d'esprits forts qui font cause commune avec le peuple.

» — Ils dérogent et voilà tout; s'ils se font serfs, on les traitera en serfs. Mais au revoir, M. le maréchal; le roi m'attend pour aller dire avec lui l'office du soir. »

Je vis revenir successivement M. de Latil, le maréchal et le Dauphin, qui avait eu aussi un instant d'entretien avec le duc de Raguse. Il se faisait tard; je me disposais à repartir pour Paris, lorsque Madame chercha à me retenir en me disant qu'elle désirait que je restasse le len-

demain près de sa personne. Je lui fis observer que je serais plus à même de satisfaire sa curiosité sur la manière dont les Parisiens accueilleraient les ordonnances, en me rendant sur les lieux ; et lui ayant promis de revenir à Saint-Cloud dès que j'aurais obtenu les renseignemens qu'elle désirait connaître, elle consentit à me donner mon congé.

La première chose que je fis en arrivant fut un acte de faiblesse. Je donnai ordre de consigner B... à ma porte, tant j'étais honteuse de ma mystification. Le sommeil n'approcha pas mes paupières de la nuit ; je la passai à réfléchir à la crise où nous étions placés, et à m'inquiéter sur ses suites.

Je me levai le lendemain horriblement fatiguée. C'était le 26 juillet, jour à jamais mémorable. Ayant besoin de sortir pour me distraire, j'allai contre mon usage aux bains publics. Je rencontrai sur mon chemin M. Guizot, plus menu, plus étriqué que de coutume, et tremblant, quoiqu'il s'efforçât de paraître rassuré ; M. Guizot venait de lire les ordonnances dans le Moniteur, et il paraît qu'elles n'étaient pas de son goût. Cependant, jamais il ne se montra plus galant à mon égard, si on peut appeler galanterie sa méthodique politesse. Je crus être

revenue aux plus beaux jours de mon crédit; il ne me parla que des nécessités parlementaires, de l'accord indispensable du roi et des chambres. Je le quittai en me disant : « Voilà bien l'homme de l'abbé de Montesquiou et de M. Decazes. »

Il me prit fantaisie, en revenant du bain, d'aller chez Benjamin Constant; je ne le trouvai pas chez lui. De là, je me décidai à me rendre chez M. de Lafayette, car j'avais promis à Madame de lui rapporter les opinions de tous les partis; mais je ne fus pas plus heureuse; il était à la Grange, et je ne le vis point.

En rentrant chez moi, je fus fort surprise de trouver M. de L..., qui m'attendait.

« Je viens, madame, prendre congé de vous, me dit-il.

» — Quoi! vous partez!

» — J'émigre.

» — Quelle folie! Vous ne pouvez songer à quitter la France.

» — Je ne quitte même pas Paris, je ne fais que sauter le ruisseau; je prends congé de la cour, pour venir m'enrôler parmi le peuple.

» — Vous voulez plaisanter.

» — Jamais je n'ai parlé plus sérieusement; je ne puis faire cause commune avec des gens qui ont perdu la raison; je tiens à conserver

mes biens, mon repos, et, s'il faut le dire, mon honneur, car j'ai prêté serment à la charte, et j'y serai fidèle.

« — Mais songez donc que votre rang, que ce que vous devez au roi...

» — Je suis citoyen, madame, avant d'être gentilhomme et courtisan. Le roi joue à perdre sa couronne ; M. de Polignac à perdre sa tête. C'est un jeu trop dangereux pour que je m'y mêle. »

CHAPITRE XVIII.

Aspect de Paris au 26 juillet. — Un pair de France zélé et prudent. — Nouvelles diverses. — B... me donne l'ultimatum national. — Le faubourg Saint-Germain au moment du danger. — Fausse nouvelle de l'assassinat de M. de Polignac. — Effroi qu'elle cause chez la duchesse de *. — Ce qu'on pensait à Saint-Cloud. — Colloque entre le duc de Damas et moi. — Je ne satisfais pas le roi. — Lettre de M. de Men... — Nouvelles de Paris. — Détails du moment. — L'aide-de-camp du duc de Raguse et le duc de Duras. — L'étiquette. — Paroles du roi.**

Je vis partir avec plaisir M. de L... , et j'écrivis sur-le-champ à Madame, pour lui faire part de tout ce que j'avais recueilli, tant chez moi que dans les différentes maisons où j'étais allée. Paris était encore calme ; le Moniteur est peu lu, de sorte que les ordonnances ne furent guère connues avant deux heures après midi. Ce fut alors seulement que l'opinion publique commença à se manifester. Je continuai mes courses dans les maisons, dans les rues ; je traversai les boulevards, les Tuileries, le Palais-Royal. L'agitation croissait et prenait à chaque minute un

aspect plus menaçant. Déjà l'on voyait se former des groupes nombreux, où des orateurs du peuple péroraient avec chaleur. Des gens qui ne s'étaient jamais vus se prenaient la main, en s'engageant mutuellement à la résistance; une foule d'ouvriers mécontens, d'adolescens mutins, garnissaient déjà les lieux publics. La police ne pouvait leur faire peur, car le moment était venu de se venger d'elle.

Des hommes bien mis, des femmes qui n'appartenaient point aux dernières classes, se mêlaient parmi le peuple, l'animaient, et juraient de combattre avec lui en faveur de la liberté. Ce mouvement hostile me rappela les cinquante mille hommes promis au roi par M. Chauvin, et je me demandai où ils se rassembleraient. Je cherchais vainement, au milieu de cette multitude, des royalistes soutenant hautement leur opinion et la cause du roi; pas un ne se montrait, il semblait que leur enthousiasme se fût glacé tout-à-coup. Je commençai à craindre que le roi n'eût de ressource que dans les troupes; cependant je rencontrai le pair de France M. de M..., si ardent, si zélé :

« Eh bien, lui dis-je, les libéraux se montrent, tandis que ceux qui devraient nous défendre ont soin de se tenir cachés.

» — On ne nous a pas avertis, c'est nous prendre à l'improviste.

» — Il me semble que vos adversaires ne l'ont pas été davantage, et néanmoins ils sont déjà sur le terrain.

» — On ne peut guère, madame, se mesurer avec la canaille.

» — Mais si elle attaque?

» — La garde royale est là pour lui répondre.

» — Si c'est ainsi que les serviteurs du roi s'apprêtent à le défendre, je crois que nous n'avons plus qu'à faire nos préparatifs de départ.

» — Vous prenez la chose trop chaudement, madame; quand le moment sera venu de se montrer, nous ferons notre devoir; mais aujourd'hui il y aurait de l'imprudence à tenter rien d'hostile. »

Notre conversation fut interrompue par une multitude de tout rang, de tout âge, qui s'approcha en criant *Vive la Charte!* de manière à étourdir les oreilles. M. de M..., pâle comme un mort, m'offrit son bras; je l'acceptai jusqu'au détour de la rue, et de là je rentrai chez moi accablée de fatigue, et l'imagination troublée de tout ce que je venais de voir. La curiosité me retint encore à Paris toute cette journée du lundi : j'assistai de loin aux premières charges

qui eurent lieu au Palais-Royal par le ministère de la gendarmerie; je vis que le peuple, loin de fuir, affrontait en face le danger, et préludait ainsi à la résistance sérieuse du lendemain. J'appris aussi qu'un certain nombre de députés devaient se réunir dans la soirée pour s'entendre sur ce qu'il y avait à faire, et que les journalistes de l'opposition étaient résolus à ne pas reconnaître les ordonnances.

Je ne m'appesantirai point sur des faits dont les moindres détails sont connus de la France entière; ce ne sera point la révolution de Paris que je décrirai, puisque je ne l'ai pas vue, mais les contre-coups qui se firent sentir à Saint-Cloud, et les particularités que j'ai apprises en dehors de la partie active et sanglante de ces fatales journées. Je laisse à M. Plougoulm le soin de démêler la vérité au milieu des mensonges qu'a fournis cette grande catastrophe; il prouvera comment le peuple s'est emparé de trente canons, quoiqu'on assure qu'il n'y en a eu qu'un de pris. Je ne veux pas faire de l'histoire de complaisance, aussi je me renfermerai dans ce que je sais pertinemment.

J'ai dit plus haut que dans mon dépit j'avais consigné M. B... à ma porte; je me félicitais de ne l'avoir pas rencontré de la journée, lorsqu'en

sortant du Palais-Royal dont on fermait les grilles, il s'offrit tout-à-coup à mes yeux ; il ressemblait à un spectre, tant ses traits étaient altérés ; il avait la voix rauque, les manières brusques. Il prit mon bras sans façon, et l'attaque fut si prompte que mon cavalier du moment ne put s'y opposer. En traversant l'escalier du pavillon, il me dit d'un ton boudeur :

« Eh bien ! madame, s'est-on assez moqué de nous ? mais maintenant, c'est notre tour : le gant est jeté, la guerre est déclarée ; on relèvera l'un et l'on soutiendra l'autre.

— Calmez cette ardeur belliqueuse, mon cher B... ; elle pourrait se communiquer, et les esprits sont déjà assez échauffés.

— Il n'est personne qui ne la partage, madame. Nous aurons demain trente mille ouvriers aux portes de Saint-Cloud, si ce soir les ordonnances ne sont pas rapportées. »

B... me répéta cette menace à satiété, quoi que je pusse dire pour le détourner d'un aussi affreux projet. Je le quittai demi-morte de frayeur, et me réfugiai dans le faubourg Saint-Germain où tout était encore tranquille. J'achevai la soirée chez la duchesse D... Toutes les personnes qui s'y trouvaient réunies, loin de partager mes craintes, étaient remplies de confiance ; on se

moqua de ma pusillanimité, on voulut me persuader que notre triomphe allait bientôt être complet; on ne donnait plus à Charles X que le titre de roi-chevalier; mais mes yeux étaient dessillés, tous ces grands mots ne pouvaient plus m'abuser.

On passait du salon dans le jardin, on causait en riant, en prenant des glaces, des rafraîchissemens, lorsque tout-à-coup M. de Ser... se présente haletant, et nous annonce qu'il vient d'apprendre que le prince de Polignac a été assassiné dans sa voiture, par une troupe de furieux qui l'avaient attendu dans les Champs-Élysées, à son retour de Saint-Cloud... Un cri d'horreur retentit de toute part; ce meurtre inattendu, qui rappelait les scènes de l'Hôtel-de-Ville en 1789, vint glacer la gaieté générale. Un silence d'angoisse succède aux propos bruyans: on se regarde sans oser se parler; les uns demandent leur voiture, les autres s'éclipsent à pied. Deux gardes-du-corps, qui étaient parmi nous, proposent enfin d'aller jusqu'au ministère des affaires étrangères, s'informer de ce qui existe réellement; on les remercie de cette heureuse idée, et l'on attend leur retour dans la plus vive anxiété.

Enfin nous sûmes par nos émissaires qu'on

nous avait causé une fausse alarme; on avait bien, à la vérité, tenté d'assassiner le prince de Polignac, mais une voiture prise pour la sienne donna le change aux gens embusqués sur son passage. Dès qu'ils eurent reconnu leur erreur, ils marchèrent sur les traces du ministre, et le poursuivirent jusqu'à la porte de son hôtel, où son cocher, pressant ses chevaux, parvint à les devancer, et à ramener son maître sain et sauf dans sa demeure.

Cependant cet incident me décida à partir le lendemain de bonne heure pour Saint-Cloud, où je pensais être plus en sûreté qu'à Paris.

Dès mon arrivée, un valet de pied de Madame vint me prier de la part de cette princesse de me rendre dans son appartement. Je la trouvai fort impatiente de savoir des nouvelles; on ne lui avait encore rien dit d'alarmant, mais je crus devoir être plus franche, ce n'était pas le moment de rien déguiser. Le guet-apens dont le prince avait failli être victime lui causa surtout une grande terreur.

La joie de la veille commençait à se refroidir au château. La protestation des députés d'une part, de l'autre celle des journalistes; cette masse d'ouvriers renvoyés des ateliers et répandus sans ouvrage dans la capitale, l'agitation

effrayante de tous les quartiers; tous ces sinistres avant-coureurs d'une révolution prochaine étaient bien faits pour calmer l'enthousiasme même des plus exaltés. Cependant on crut devoir laisser encore le roi dans la sécurité.

Sachant que j'étais chez Madame, Charles X m'envoya chercher. En me rendant à ses ordres, je rencontrai sur mon chemin le baron de Damas, qui me demanda où j'allais.

« Chez Sa Majesté, lui répondis-je.

» — Au nom du ciel! madame, ne cherchez pas à inquiéter le roi en lui rapportant les exagérations de quelques malintentionnés qui voudraient l'arrêter dans la marche glorieuse qu'il s'est tracée. Rien ne serait plus funeste à la monarchie.

» — Vous n'êtes sans doute pas allé hier à Paris, monsieur le baron?

» — Non, madame.

» — J'en suis bien aise.

» — Et pourquoi?

» — Parce que, d'après la gravité des circonstances, je regarderais comme un ennemi du roi tout homme qui oserait tenir un tel langage, s'il était bien instruit de ce qui se passe.

» — Mais songez, madame, que nous avons [illegible]ens de défense.

» — Eussiez-vous pour auxiliaire le dragon de Cadmus, vous seriez encore trop faibles pour résister à toute une population irritée, et qui prétend combattre pour ses libertés. »

Sur ce, je quittai le baron de Damas, et j'entrai chez le roi. Ici j'avais une lutte plus délicate à soutenir : Sa Majesté ayant aussi désiré savoir des nouvelles, je puisai, dans mon dévouement à sa personne, les argumens les plus propres à lui ouvrir les yeux sans heurter trop vivement ses opinions ; mais je dois avouer que j'eus encore le chagrin de ne pas être comprise. Cependant ce bon prince me dit que, malgré mon erreur, il appréciait le motif qui me faisait agir; et comme il partait pour la chasse, je ne voulus pas pousser plus loin mes importunités.

Je passai le reste de la journée à attendre comme le messie une lettre de M. de Men..., un de mes affidés, à qui j'avais fait promettre de m'écrire tous les soirs. Un homme à mon service devait être le messager de cette correspondance. Il était dix heures lorsque celui-ci me remit cette importante missive. J'en brisai le cachet à la hâte, et j'y lus d'abord tous les évènemens du mardi 27 ; la résistance qu'on avait faite aux presses du Temps et du National ; la protestation des députés ; les combats qui s'

livrés dans les rues Saint-Antoine, Saint-Honoré, aux alentours du Palais-Royal et sur les boulevards. « Car, me disait M. de Men..., le peuple en est venu aux mains avec les troupes, et a combattu avec une bravoure remarquable. Il terminait ainsi sa lettre :

« Ce que j'ai vu depuis ce matin est loin de » me rassurer. L'insurrection prend un caractère » imposant et tel qu'on le remarqua, dit-on, au » commencement de la révolution de 1789; elle » se compose de toutes les classes, depuis la » première jusqu'à la dernière; elle gagne tous » les cœurs, et veut asseoir sur une base inébran- » lable cette liberté qui lui a déjà coûté si cher » à acquérir. Je ne finirais pas, madame, si je » vous rapportais toutes les phrases ronflantes » de ces démagogues de notre siècle; mais ce » qu'on ne peut nier, c'est que la vigueur est » de leur côté et la faiblesse du nôtre. La police » n'ose plus se montrer; les autorités munici- » pales, les magistrats ne donnent aucun signe » d'existence; la troupe est abandonnée à ses » propres forces, car je présume que toute la » noblesse du premier et de l'arrière-ban ne » croit pouvoir mieux prouver son dévouement » au roi qu'en ne quittant pas sa personne; aussi » n'en a-t-on pas vu un seul au feu.

» J'ignore ce qu'il adviendra demain ; mais je » puis vous certifier, madame, que la lutte ne » fait que de commencer, et vous pouvez, sans » craindre, donner un démenti à ceux qui, ce » soir, autour de vous, prétendront que tout est » fini, etc., etc. »

J'avais promis à Madame de ne lui rien cacher. Je lui portai donc ma lettre : elle en connaissait l'auteur, ses principes, son dévouement, et elle fut d'autant plus frappée de tout ce qu'il me disait. Je la vis réfléchir, et cela lui était peu ordinaire. On doit croire que dans cette soirée la gaieté fut médiocre au château. Mille bruits contradictoires se succédaient les uns aux autres; les plus alarmans ne dépassaient pas à la vérité les antichambres ; mais cependant on commençait à concevoir des inquiétudes, malgré la nouvelle que les barricades de la rue Saint-Honoré avaient été enlevées de vive force par les troupes : nouvelle qui néanmoins donna de grandes espérances de succès.

Le mercredi, 28 juillet, nous apprîmes de bonne heure que les boutiquiers avaient effacé ou brisé les armes du roi et des princes qui étaient sur leur devanture ; que le peuple foulait aux pieds ces nobles blasons, et que partout

on faisait disparaître les fleurs-de-lis et les emblèmes de la monarchie.

Nous eûmes aussi connaissance des attaques faites par la garde royale à la place des Victoires, sur les boulevards, dans la rue Saint-Antoine et à la Grève. Tout-à-coup la nouvelle se répandit que les citoyens s'étaient formés en garde nationale, et que la ligne, en pleine défection, passait du côté de la révolte.

Un découragement complet se manifesta alors au château ; on commença à murmurer, à accuser les ministres d'imprudence ; on osa blâmer M. de Polignac ; il y eut même des courtisans qui, sous un léger prétexte, quittèrent dès le soir Saint-Cloud. La chasse commandée n'eut pas lieu ; il se tint successivement plusieurs conseils. Nous sûmes que les laïques avaient penché pour les mesures conciliantes, tandis que les membres du clergé prêchaient la continuation des hostilités. Dès ce moment, et le lendemain, jusqu'à l'arrivée de M. de Sémonville, on entoura le roi d'une surveillance extrême, qui empêcha ceux dont on craignait l'indiscrétion de l'approcher : moi-même je ne pus arriver jusqu'à lui.

Ce fut vers quatre heures que parut à Saint-Cloud M. Komierowski, Polonais et aide-de-

camp du duc de Raguse. Il était porteur d'une lettre du maréchal pour le roi, dans laquelle cet homme, que la haine publique a poursuivi injustement, essayait de tirer de son aveuglement le monarque abusé, en ne lui cachant rien de ce qui se passait. On se jeta en foule sur le passage du messager, tant on était avide de questionner un des acteurs de ce grand drame. Nous apprîmes qu'outre ses dépêches, il avait ordre de voir le roi et de lui raconter de vive voix l'état des choses.

M. de Damas nous l'enleva pour l'introduire auprès de Sa Majesté. Le roi écouta en silence le récit détaillé que lui fit l'aide-de-camp du duc de Raguse, puis, prenant la lettre qu'il lui présentait, il lui dit, sans rien ajouter de plus, que lorsqu'il en aurait pris lecture il lui ferait connaître ses intentions. M. Komierowski se retira, attendant avec impatience l'instant de retourner à Paris, où il savait sa présence nécessaire. Cependant le roi ne le rappelait pas, et pour cause. La camarilla, rassemblée autour de lui, s'efforçait de détruire l'effet des révélations du maréchal, et avec d'autant plus de peine, je dois le dire, que Charles X commençait à se repentir de ce qui avait été fait.

M. de Komierowski, voyant enfin que cette

réponse du roi n'arrivait pas, pria le duc de Duras, avec cette franchise d'un soldat étranger à nos usages, d'entrer chez Sa Majesté, et de lui faire observer que les circonstances étaient graves, les momens précieux, et qu'il lui demandait de vouloir bien le congédier.

M. de Duras, étonné d'une proposition qui blessait toutes les règles de l'étiquette, crut d'abord avoir mal entendu, et, se l'étant fait répéter, il répondit à l'aide-de-camp d'un ton froid que les convenances défendaient d'entrer chez le roi avant vingt minutes révolues.

Et il s'agissait du salut de la monarchie! L'aide-de-camp fit un geste d'impatience, et au même instant Sa Majesté le fit appeler pour lui dire ces fatales paroles :

« Recommandez au maréchal de tenir bon, de réunir ses forces sur le Carrousel, sur la place Louis XV, et d'agir avec des masses. »

Le Dauphin et Madame, qui étaient près du roi, ne dirent mot. J'aurais voulu que la princesse parlât : c'était le cas de se montrer devant un témoin non suspect, qui aurait répété avec enthousiasme les paroles que Madame eût prononcées dans l'intérêt de la paix ; elle était trop timide, toute son énergie s'exhalait en arrière

du roi. L'aide-de-camp, muni de la réponse du monarque, se hâta de monter à cheval pour aller la transmettre au duc de Raguse, dont elle déchira le cœur.

CHAPITRE XIX.

Embarras du cardinal de Latil. — Je reçois des nouvelles de Paris. — Comment on passait le temps à Saint-Cloud. — Fausse alerte nocturne. — Le roi m'envoie à Paris en ambassade secrète. — Je cause avec un des futurs sauveurs. — Fidélité payée. — Scène chez Madame. — Le drapeau tricolore aux Tuileries. — Le peintre malin. — Débâcle générale. — Arrivée des ministres en fuyards. — MM. de Polignac et de Sémonville. — Entretien de celui-ci avec le roi. — L'armée royale en retraite. — Son mécontentement. — Conversation du roi et du duc de Raguse sur les évènemens du jour.

J'eus un entretien à la brune avec le cardinal de Latil qui vint me demander si je savais quelques nouvelles.

« Fort peu, monseigneur. Mais cette question m'étonne de votre part; car personne n'est mieux placé que vous pour en apprendre.

« — Le roi en a communiqué aujourd'hui de fort peu satisfaisantes, s'il faut y ajouter foi. On dit que la mutinerie prend de la consistance, et qu'il faut en venir aux mesures énergiques. *Si l'on m'avait cru, on n'aurait pas tenté les ordonnances.* »

J'avoue que ces paroles m'effrayèrent plus que tout ce que j'entendais débiter autour de moi. En étions-nous déjà arrivés à une telle crise que les meneurs crussent devoir retirer leur enjeu?

« Mais, dis-je, ne pourrait-on parvenir à calmer ce peuple si irrité?

» — Cela me paraît difficile, car il a au milieu de lui des gens dont les prétentions sont colossales. Croiriez-vous, madame, qu'ils veulent former un ministère composé de MM. Royer-Collard, Sébastiani, Casimir Périer, Lainé, Dupont de l'Eure, et autres de ce genre? ce serait se livrer entre les mains de ses plus mortels ennemis. Le roi consentirait peut-être à appeler aux affaires MM. Humann, d'Argout, Molé et deux ou trois du centre droit de la chambre des députés; mais il n'irait pas au-delà. D'une autre part on voudrait nommer ministres MM. de Montesquiou, Guizot, Dupin aîné, Roy, Gautier, de Broglie et Pasquier. Ceux-ci conviendraient davantage à Sa Majesté, car enfin ils ont été sur toutes les listes depuis la restauration; leur métier est d'être ministres; ils n'ont jamais fait d'opposition que pour le devenir ou pour l'avoir été. Cependant, nous ne croyons pas la chose tellement désespérée...

» — Elle me semble du moins bien compromise.

» — Quelque peu, il est vrai. On veut l'abrégation des ordonnances : peut-être pourrait-on encore l'accorder ; mais la liberté illimitée de la presse, cela est impossible. Il n'est pas de gouvernement qui puisse résister à cette sape continuelle. »

On vint dans ce moment chercher Son Eminence de la part du Dauphin, et je crus voir qu'on avait le désir d'entrer en accommodement avec les factieux, et que MM. de Polignac et de Latil étaient encore les seuls à s'y opposer.

Je reçus, comme je m'y attendais, la lettre de M. de Men... C'est à lui que je dus la connaissance de ce qui s'était passé à Paris dans la journée, et particulièrement de la tentative faite auprès du maréchal et du président du conseil, par MM. Laffitte, Casimir Périer, Gérard, Mauguin et Lobau. Je déplorai l'obstination criminelle du ministre, et le peu de fermeté du duc de Raguse, qui, par une détermination hardie, aurait pu mettre fin aux malheurs de la France.

M. de Men... m'annonçait qu'au moment où il fermait sa lettre, il avait appris que la ligne était en pleine déroute ; que la garde et les Suisses n'occupaient plus dans Paris que la caserne de

Babylone, le Louvre, les Tuileries, la rue Saint-Honoré depuis la place du Palais-Royal, le marché des Jacobins, la place Vendôme, le boulevard de la Madelaine et la place Louis XV, et que le lendemain on ne ferait que se défendre, parce qu'on ne pourrait plus attaquer.

J'appris encore une foule de détails que je ne rapporte pas, parce qu'ils ne tiennent point directement à mon sujet. La soirée fut triste, le jeu froid ; autour de la table de jeu ce n'étaient que visages altérés ; on parlait à voix basse, personne n'osant se communiquer tout haut ses inquiétudes. Sa Majesté paraissait calme : j'ignore ce que pensait le Dauphin, le comte de Bordesoulle ne le quitta pas un instant.

Madame ne disait presque rien ; elle était en causerie fort animée avec les personnes de son service particulier. Je restai à peu près isolée : on me boudait de ce que j'étais moins déraisonnable que les autres ; mais je m'en inquiétai peu, j'avais autre chose à penser, et je savais d'ailleurs que le lendemain on reviendrait à moi si, comme tout l'annonçait, la révolte prenait un caractère plus menaçant. Je me retirai de bonne heure, mais non pour dormir, car je ne pouvais guère l'espérer.

Il y avait à peine quelques instans que j'étais

seule, lorsque ma femme de chambre entra subitement tout effarée. En croyant voir cette figure exprimant la peur, je me rappelai le messager auquel un poète anglais donne la commission d'aller annoncer au roi Priam et à Hélène que Troye est au pouvoir des Grecs.

« Ah! madame, me dit-elle ; nous sommes tous perdus, la garde royale a été égorgée, et deux cent mille Parisiens marchent dans ce moment sur Saint-Cloud, accompagnés de tous les paysans du canton. »

Je ne crus pas d'abord un mot de cette nouvelle absurde qu'un serviteur du château, qui avait passé la journée à Boulogne, avait répandue à son retour. Néanmoins ma femme de chambre persistant à m'en certifier l'exactitude, et me disant que l'alarme était générale et que le roi se préparait à partir, je me décidai à aller moi-même m'informer de ce qu'il en était. Je me rhabillai promptement J'avais à peine achevé ma toilette, lorsqu'on frappa à ma porte... Mon sang se glaça dans mes veines, et je ne fus pas rassurée en voyant entrer le duc de ***. Sa présence semblait confirmer l'affreuse nouvelle que je me refusais à croire : je faillis me trouver mal.

Le duc me dit que tout était très tranquille, que les Parisiens ne marchaient point sur Saint-

Cloud, mais qu'on désirait gagner un personnage qui avait déjà beaucoup d'influence parmi le peuple. « Le roi, ajouta le duc, connaissant vos rapports avec cet homme, m'a chargé, madame, de vous donner les instructions convenables et plein pouvoir pour traiter cette mission dont il vous confie le soin.

Il me fallut donc partir sur-le-champ dans ma voiture qui déjà m'attendait dans la cour du château, et me voilà courant les champs à deux heures du matin. Jamais voyage ne me tourmenta plus; je croyais à chaque instant entendre des coups de fusil à mes oreilles, ou voir la figure menaçante d'un révolté se présenter à la portière de mon carrosse; mais mon dévouement pour le roi ne me permettait pas de reculer.

Je fus effectivement arrêtée plusieurs fois en chemin, soit dans la campagne, soit à la barrière de la Conférence, et dans l'intérieur, aux différens postes que je traversai; mais partout je fus plutôt l'objet d'égards que d'insultes. La vue d'une femme seule n'éveillait aucun soupçon. Je gagnai le faubourg Saint-Germain et mon hôtel; en arrivant, j'envoyai mon suisse, dont la fidélité était à toute épreuve, chercher la personne que j'étais chargée de voir.

Il était près de quatre heures, et le jour éclairait déjà le 29 juillet, si funeste à la monarchie, lorsque mon personnage se présenta devant moi. Il me dit qu'il ne s'était pas couché, et qu'il avait pu, par conséquent, se rendre presque sur-le-champ à mon message. Je lui fis part du sujet de mon ambassade. Il me répondit qu'il était dévoué de cœur au roi; mais que, vu les circonstances, il croyait ne pouvoir mieux le servir qu'en se jetant à corps perdu dans le mouvement, afin de ne point exciter la méfiance, ce qui le mettrait à même d'écarter des mesures tendant à éloigner la famille royale de la nation.

« Ce n'est pas assez, lui dis-je; vous serez appelé aujourd'hui peut-être, ou demain, à faire partie d'un nouveau ministère. Voici les noms de ceux qui deviendront vos collègues : veuillez aller les voir, pour vous assurer s'ils accepteront, et quelle sera la conduite qu'ils tiendront dans ce cas. »

Le visage pâle de mon interlocuteur s'anima; il me représenta que la difficulté des communications rendait mon message peu aisé à remplir, et qu'il lui faudrait au moins la journée pour voir les différentes personnes dont je lui avais donné la liste.

Je compris que mon héros était un poltron : cela ne m'étonna pas ; il est de ceux qui profitent des évènemens, et se tiennent à l'écart pendant la mêlée. Cependant, il me promit de m'envoyer le soir son frère, pour me rendre compte de ce que je souhaitais savoir.

Je lui reprochai vivement sa fameuse protestation.

« Oh ! me répondit-il en souriant, elle ne compromettra du moins personne, car aucun de nous ne l'a signée. »

Je ne le crus pas, et cependant le fait était exact ; car en se décidant à cet acte courageux, messieurs les députés eurent la prudence de se mettre d'abord à l'abri de toute responsabilité. J'eus le soin de ne pas laisser ignorer à ce royaliste dévoué de cœur, que ses services seraient généreusement récompensés. Je le fis reconduire par deux de mes gens, et moi que rien ne retenait plus à Paris, je me hâtai d'en sortir. Je suivis la rive gauche de la Seine jusqu'à l'Ecole militaire, et à cela près de quelques balles qui sifflèrent à mes oreilles, j'arrivai à Saint-Cloud sans accident.

Des considérations importantes ne me permettent pas, dans ce moment, de dévoiler cette partie de ma narration : plus tard j'y reviendrai ;

mais je puis certifier que bon nombre de libéraux n'auraient pas été fâchés d'entrer en arrangement avec la famille royale; et, il faut l'avouer, ils étaient conséquens; ils n'avaient jamais songé à passer par une révolution pour arriver au ministère.

Il était sept heures du soir lorsque j'entrai dans la cour du château. On était aux aguets. Le duc de *** et M. de Damas se trouvèrent là pour me donner la main à ma descente de voiture. Ils me conduisirent près du roi, à qui je rendis compte de mon message. Sa Majesté en parut satisfaite, et après m'avoir adressé diverses question sur Paris, elle me congédia. Le duc de *** me suivit; il dit qu'il se trouvait placé dans une situation fort embarrassante, entre sa fidélité au roi, d'un côté, et de l'autre, des affaires importantes qui exigeaient sa présence ailleurs. Je vis ce dont il s'agissait : on avait peur, mais on craignait d'en convenir.

Je me rendis chez Madame, qui donnait une séance à un peintre en miniature, M. ***, homme rempli de talens. Il y avait nombreuse réunion; on cherchait à distraire Madame; plusieurs télescopes, braqués sur Paris, mettaient au courant de ce qui s'y passait de plus apparent. Après avoir été fort animée, la conversation commen-

çait à devenir languissante, lorsque tout-à-coup M. de Ménard, qui avait l'œil sur un des télescopes, s'écria d'un ton alarmé :

«Je crois, Dieu me pardonne, que le drapeau tricolore flotte sur les Tuileries!»

On poussa un cri de terreur!... Il n'était que trop vrai, la révolution était consommée!... Ce fut un vrai coup de théâtre. Chacun quitta la salle. La duchesse de Berry fondit en larmes; j'étais noyée dans les miennes. L'artiste resta seul avec nous, et, par un trait d'audace inconcevable, il osa peindre sur le portrait qu'il faisait un étendard aux trois couleurs, puis il s'évada, et nous ne le revîmes plus.

Bientôt nous vîmes arriver à toutes brides les ministres, qui venaient se réfugier près du roi. Nous nous pressâmes sur leur passage. M. de Polignac paraissait fort abattu; la contenance de M. de Peyronnet annonçait de la fermeté; celle de M. de Montbel, de l'exaltation. Les autres ministres semblaient résignés aux évènemens. Le premier entra seul chez le roi. Quelques minutes après, MM. de Sémonville et d'Argout se présentèrent au château; nous apprîmes brièvement que le grand-référendaire ayant eu à Paris une scène très vive avec le prince de [illegible]ac, accourait à Saint-Cloud pour le dé-

noncer au roi, comme un homme dangereux à sa cause.

Ceci excita au plus haut degré notre curiosité, qui fut satisfaite en partie. Voici ce qui transpira de l'audience accordée par le roi à l'accusateur du prince de Polignac, sur la demande de ce dernier, qui, sortant de chez Sa Majesté, dit à M. de Sémonville :

« Vous savez quel devoir vous avez à remplir ici, dans la circonstance présente. J'ai informé le roi que vous désiriez lui parler. Vous m'accusez; c'est à vous à entrer le premier. »

Il y avait de la générosité dans cette action.

M. de Sémonville, qui, dans sa déposition à la chambre des pairs, a donné l'analyse de ce qui se passa dans cette audience, m'interdit d'en reproduire les détails, tels qu'ils nous revinrent peu d'instans après; je me contenterai de rapporter textuellement ce qu'il en a dit lui-même :

« Il n'est point dans mes devoirs de témoin » ni dans les convenances de rendre compte » d'un long et douloureux entretien, dans lequel » je le déclare, en exposant le tableau de tant de » malheurs, le nom d'un ministre n'a jamais » été prononcé, ni son intervention indiquée. J'ai » toujours cru que l'opinion du roi était person- » nelle, et le résultat d'un système politique et

» religieux. Plusieurs fois mes instances ont été » repoussées de Sa Majesté avec une fermeté inébranlable; il éloignait de ses yeux les désordres de la capitale, les dangers de la monarchie, et ce n'est qu'après avoir tout épuisé que » j'ai osé parler à son cœur, le rendre responsable du sort de madame la Dauphine, déjà si » intéressante par ses infortunes; j'ai retracé les » outrages auxquels elle serait exposée dans les » provinces qu'elle parcourait, si le mal, propre » à se propager, n'était arrêté dans sa source. » Alors, des pleurs ont mouillé les paupières du » roi, sa fermeté a paru l'abandonner, et il m'a » dit d'un ton vivement ému : Je vais faire venir » mon fils, et j'assemblerai le conseil. »

M. de Sémonville sortit : nous étions dans l'attente d'un grand évènement. Le Dauphin arriva, suivi des ministres; ils entrèrent chez le roi; les portes se refermèrent, et on ne douta plus de la chute du prince de Polignac.

Sur ces entrefaites, nous apprîmes que la victoire s'était déclarée en faveur des Parisiens, que le Louvre avait été emporté de vive force, et les Tuileries évacuées par suite d'une terreur panique qui s'était emparée des Suisses, et dont le duc de Raguse avait lui-même été atteint.

La retraite s'effectua par les Champs-Elysées;

les troupes marchaient en silence, et profondément humiliées de leur défaite. Un certain mécontentement contre la cour se glissait aussi dans ces cœurs simples, qui, étrangers aux lois du décorum et de l'étiquette, ne pouvaient s'expliquer comment le roi, ou tout au moins M. le Dauphin, n'avaient pas combattu à leur tête.

On ne pouvait leur faire comprendre que les augustes chefs qu'ils auraient voulu voir au milieu d'eux, avaient été trompés jusqu'au dernier moment; qu'on leur avait sans cesse représenté la révolution comme une simple émeute, et que des flatteurs et des conseillers inhabiles étaient seuls coupables.

Nous partagions nous-mêmes, au château, l'opinion du soldat. Chacun se demandait quand le roi monterait à cheval; mais il ne se ressouvint point de ses promesses, ou du moins il douta de la gravité des circonstances jusqu'au moment où il n'eut plus que le choix d'abdiquer ou de mourir.

En se repliant sur Saint-Cloud, les troupes rencontrèrent, à peu de distance du village de Boulogne, le Dauphin, accompagné du duc de Guiche, qui était venu faire une promenade à cheval avant le dîner. Aussitôt le bruit se répandit parmi les rangs que Son Altesse Royale

allait enfin prendre le commandement suprême et marcher sur Paris à la tête de l'armée. L'allégresse fut générale, chacun oublia ses fatigues, et ne parut animé que du désir de seconder une si noble entreprise. Mille voix s'élevèrent en lui promettant la victoire : il eut le malheur d'en douter !

Le prince retourna à Saint-Cloud. Le maréchal Marmont l'y suivit, afin d'instruire le roi de ce qui s'était passé, et d'en recevoir de nouvelles instructions. Il voulait aussi tenter un dernier effort pour déchirer le bandeau que le conseil secret tenait sur les yeux de Sa Majesté.

« Eh bien ! monsieur le maréchal, lui dit le monarque en le voyant, où en sont les choses?

» — Dans le plus mauvais état, Sire. Paris est en pleine révolution, le mal gagne déjà les provinces. On a établi un gouvernement provisoire, la chambre des députés est décidée à maintenir cette usurpation. L'armée, épuisée par la fatigue, ne peut plus contenir la masse ennemie; et trop de sang a déjà coulé ! »

Ces paroles d'une affreuse vérité plongèrent le roi dans une douleur extrême; il déplora tant de désastres, puis il ajouta :

« Chaque coup de canon que j'entendais allait jusqu'à mon cœur; mais on ne cessait de me

répéter que je manquerais à mes devoirs de prince et de chrétien si je cédais au peuple mutiné. J'ignorais d'ailleurs que le mécontentement fût poussé si loin.

» — Mes rapports, Sire, le présentaient cependant sous son véritable aspect.

» — Vos rapports je ne les ai pas vus; il faut qu'on me les ait cachés. Hier encore j'étais dans une sécurité complète; les amis sur lesquels je me reposais auront eux-mêmes été trompés. Je me suis aperçu hier soir, à la vérité, qu'il régnait quelque inquiétude autour de moi; mais les rapports de police étaient satisfaisans, et ce n'est qu'après avoir entendu les ministres et M. de Sémonville que j'ai connu enfin la vérité tout entière. Affreuse sécurité, dont je ne me consolerai jamais! Maintenant, monsieur le maréchal, que pensez-vous qu'il me reste à faire?

» — Ce que je vous ai déjà dit, Sire; vous n'avez plus qu'à traiter au plus vite, sans vous arrêter sur les conditions; le temps presse, Paris aujourd'hui est dans l'anarchie, mais demain il aura une administration fortement constituée.

» — Peut-être proclamera-t-on la république?

» — Je crois plutôt qu'on mettra le duc d'Orléans à la tête du gouvernement.

— Je pense, dit le roi en faisant un geste de

surprise, qu'on s'est assuré des intentions de mon cousin?

» — Il eût peut-être été plus sage, Sire, de s'assurer de sa personne, répondit le maréchal emporté par son zèle pour le roi.

» — Vous êtes dans l'erreur, monsieur; la violence en pareil cas eût été une grande faute; on m'a proposé de l'employer, et je m'y suis refusé. Quelle responsabilité pèserait sur moi si des amis trop zélés... Ainsi vous croyez qu'il faut retirer les ordonnances, convoquer les chambres telles qu'elles existent pour le 3 août, et changer en entier le ministère?

» — Oui, Sire.

» — Qui mettrons-nous à sa place? Je ne veux ni des jacobins ni des incrédules.

» — Il y a, Sire, dans le centre gauche des hommes d'honneur et de talent.

» — Je verrai, je réfléchirai, dit le roi en hésitant. On vous rappellera, monsieur le maréchal. »

Le duc de Raguse quitta Sa Majesté, et comme il n'était pas encore tard, il rencontra dans l'antichambre un homme du service de la duchesse de Berry, qui avait ordre de le conduire sur-le-champ chez cette princesse.

CHAPITRE XX.

Madame se livre au désespoir. — Projet de régence. — Conseil secret. — Détails importans. — On punit le duc de Raguse de la sottise des autres. — Mauvaises nouvelles de Paris. — J'obtiens une audience du roi. — Le gouvernement provisoire refuse de traiter avec la cour. — Le Michel Morin de Saint-Cloud. — Il cause avec le maréchal Marmont. — Celui-ci est mandé par le roi, qui lui parle à cœur ouvert. — Sentimens de Charles X.

Le maréchal s'empressa de se rendre au désir de Madame. Hélas! ce n'était plus cette princesse si étourdie! il la trouva couchée à moitié sur un canapé, sa parure en désordre, et les yeux mouillés de larmes. La vue du drapeau tricolore flottant sur les Tuileries, la retraite précipitée des troupes, l'avaient enfin tirée de son aveuglement.

« Ah, maréchal! dit-elle dès qu'elle l'aperçut, on a comblé la mesure de nos folies, on a achevé la ruine de mon fils! Les Parisiens doivent nous détester, et cependant Dieu m'est témoin que j'ai tout fait pour empêcher ce maudit coup

d'état. Que deviendrons-nous? Je n'ose envisager tout ce qui nous menace! »

Le duc de Raguse, ému jusqu'au fond du cœur d'un désespoir si légitime, chercha à consoler Madame sans lui déguiser néanmoins la gravité des évènemens; il l'assura qu'au milieu des cris qu'il avait entendus, celui de *vive la Charte* prévalait, et qu'il ne s'y était mêlé aucune imprécation contre le duc de Bordeaux et sa mère.

« Ah! si j'étais libre, j'irais présenter le duc de Bordeaux aux Parisiens; je le remettrais dans leurs mains en leur disant : Voilà votre gage, élevez-le à votre fantaisie, il est à vous; je vous le donne, je ne demande pour lui que votre amour. Mais je ne puis rien faire. J'ai conjuré le roi, à genoux, de rapporter les ordonnances, il n'a rien voulu entendre; j'ai également échoué près du Dauphin. Il y a ici des gens qui veulent absolument notre perte, leurs pernicieux conseils nous ont déjà menés bien loin! »

Le maréchal ne put cacher l'attendrissement que lui causait l'idée sublime de Madame; mais il crut néanmoins devoir lui dire qu'on s'était refusé à toute proposition d'arrangement de la part des libéraux.

« Voilà comme on hâte notre chute tout en prétendant l'empêcher. Ah! si la Dauphine était

ici, combie nelle serait courroucée contre... Monsieur le maréchal, les rois trouvent souvent dans leurs amis leurs plus grands ennemis. Les bonnes intentions ne peuvent compenser le manque d'habileté. Mais croyez-vous donc qu'il n'y a plus d'espoir de ramener le peuple? Mon fils est innocent, on ne peut le punir des fautes qui ne sont pas les siennes.

» — Il existe encore des moyens de le ramener, Madame, mais ces moyens sont de nature à ne pouvoir être indiqués que si le roi l'exige. Il me suffira de dire à Votre Altesse Royale que désormais le pouvoir absolu ne peut plus exister en France, et que l'influence du clergé a cessé.

» — Quant à moi, monsieur le maréchal, je consentirai à tout, pourvu qu'on conserve la couronne à mon fils; mais je redoute pour lui le duc d'Orléans et le petit Bonaparte. Faites sentir aux Parisiens, monsieur le duc, l'avantage de se réunir à la légitimité; répondez-leur de ma franchise; dites-leur que ce sera avec une résignation sincère que je me placerai à la tête d'un gouvernement constitutionnel. J'ai pu avoir d'autres idées, mais puisque la France veut une administration libérale, je me soumettrai à sa volonté, qui deviendra la mienne. »

Ce discours de Madame était autorisé par une

idée subite qu'avait fait naître au château la prise de Paris. Dans cette extrémité de choses, on s'était attaché au dernier fil d'un espoir prêt à s'anéantir; on voulait tenter un moyen de réconciliation avec le peuple par l'abdication de Charles X et du Dauphin, en faveur du duc de Bordeaux. J'avais été la première à en parler à la princesse, qui avait saisi avec avidité ce projet d'assurer la couronne à son fils; mais on n'en causait encore qu'à l'oreille, et elle s'en ouvrait au maréchal, lorsque celui-ci reçut l'ordre de se rendre chez le roi, qui voulait tenir conseil.

Sa Majesté était entourée du Dauphin, du baron de Damas, du cardinal de Latil, du prince de Polignac, de M. de Sémonville, du comte d'Argout, et de M. de Vitrolles; ces trois derniers allaient partir sur-le-champ pour Paris avec ordre d'annoncer au gouvernement provisoire que les ordonnances étaient rapportées, que la convocation de l'ancienne chambre des députés aurait lieu le 3 août, et que M. de Polignac allait quitter le royaume. Ces messieurs étaient également chargés de faire connaître la nomination du duc de Mortemart à la présidence du conseil, qui devait s'entendre avec ledit gouvernement provisoire pour le choix de ses collègues.

L'erreur à Saint-Cloud était encore telle qu'on

se flattait de faire accepter ces offres avec reconnaissance, et qu'on craignait même d'avoir été trop loin dans les concessions, en s'exagérant le péril.

Je crois me rappeler que des trois plénipotentiaires deux seulement arrivèrent à l'Hôtel-de-Ville, où leurs propositions ne furent point écoutées.

Le roi dit aux membres du conseil qui étaient restés, qu'il prenait ces mesures dans l'intérêt de la paix ; mais qu'il pensait qu'on ne l'obligerait pas à se priver pour toujours de ses conseillers les plus intimes, d'autant mieux qu'il était convaincu que la province ne suivrait pas l'exemple de Paris.

« Je le souhaite, Sire, dit le duc de Raguse; mais il serait dangereux de se livrer à un espoir qui peut ne pas se réaliser. »

Le duc de Damas, prenant à son tour la parole, dit que si la province pensait mal, il fallait en accuser la négligence qu'on avait mise à ne pas réprimer plus tôt le libéralisme qui s'y propageait chaque jour ; mais qu'au résultat il était persuadé que la masse était sincèrement attachée à la royauté, et que, si on lui faisait un appel, elle se déclarerait pour la bonne cause.

« D'ailleurs, ajouta le cardinal de Latil, la

Sainte-Alliance, la Prusse et l'Autriche sont liées par les derniers traités, et il n'est pas de leur intérêt de laisser les peuples faire la loi aux rois. »

Un troisième interlocuteur fit l'énumération des troupes sur lesquelles on pouvait compter, en mettant au nombre l'armée d'Afrique.

Le maréchal, ne pouvant se contenir plus long-temps, dit à ces trois messieurs :

« Je vois avec regret qu'on refuse de se mettre à la hauteur des circonstances. On croit que la révolution ne fait que de commencer, qu'il sera facile d'en arrêter les progrès ; on réfléchit sur les moyens d'arriver à ce but, sans songer que chaque minute qui s'écoule est précieuse ; qu'il faudrait agir avec promptitude, et que peut-être bientôt le roi n'aura plus d'autre ressource que dans la guerre civile. »

Ce mot de guerre civile résonna mal aux oreilles des membres du conseil, qui se sentaient incapables de la soutenir ; ils accusèrent le maréchal d'exagérer le danger, de mettre tout au pire. Le roi lui-même lui en témoigna son mécontentement.

Le duc de Raguse demanda alors si tout ce qu'il avait prévu n'était pas arrivé de point en point dans les trois journées.

« Si M. le maréchal, dit le Dauphin, veut

parler de l'attaque sur Paris, je lui répondrai que la non-réussite doit en être imputée au peu d'ensemble des mouvemens militaires.»

Une telle allégation obligeait le maréchal à défendre sa conduite; il ne ménagea plus rien; il signala toutes les personnes qui s'étaient rendues coupables dans ces derniers évènemens de négligence, de défaut d'ordre; le peu de soins qu'on avait mis à se procurer à l'avance des munitions, des approvisionnemens et, en un mot, tous les moyens d'opposer à la résistance des forces capables de la dompter. Il n'omit rien. Il fallut que le conseil l'écoutât jusqu'au bout: c'était la dernière preuve de fidélité qu'il donnait au roi. Ces accusations étant appuyées sur des faits, personne n'osa y répondre. Sa Majesté seule prit la parole en disant que chacun l'avait servi de son mieux, mais que la difficulté des circonstances était telle que les personnes chargées d'y remédier n'avaient pu s'en acquitter aussi bien que leur zèle les portait à le faire, et qu'au surplus l'avenir réparerait tout.

Le roi manifesta dans cette occasion une extrême bienveillance, un vif désir de concilier les opinions, et de ne mécontenter personne. Au reste, je dois dire que Charles X montra

dans ses malheurs un calme, une noblesse, qui le rendirent aussi respectable qu'intéressant aux yeux de ceux qui en furent témoins; et si l'on avait quelquefois cherché en lui le roi dans sa prospérité, on le retrouva tout entier dans sa disgrâce.

Le monarque ajouta ensuite qu'il savait que ses intentions avaient été méconnues; que le peuple doutait de son amour; mais que cependant, si la nation, injustement prévenue, croyait qu'il pût être un obstacle au bonheur public, il était prêt à renoncer au trône.

M. le Dauphin, imitant le noble désintéressement de son père, dit également qu'il transmettrait tous ses droits au prince son neveu, si on le jugeait nécessaire au bien commun.

On se récria sur de telles offres, mais non de manière à les rejeter. On y répondit par ces phrases vagues qui n'engagent à rien, et permettent toujours de revenir sur ce que l'on a dit. Un silence profond s'ensuivit, après lequel le roi salua ces messieurs. Le duc de Raguse, croyant le conseil terminé, se retira pour aller rejoindre les troupes, où des soins importans l'appelaient.

Dès que le maréchal fut parti, les accusations accablèrent celui qui avait osé s'opposer à l'opi-

nion de tous. Il n'avait pu réussir à vaincre huit cent mille habitans avec onze mille hommes manquant de tout, et réduits à cinq mille par la défection de la ligne : donc il trahissait évidemment la cause royale. En outre, il avait démasqué de la manière la plus complète, non la perfidie, mais l'incapacité de certaines gens, et c'était un crime qui ne méritait pas de pardon.

Il fut décidé que le commandement suprême serait enlevé au duc de Raguse, et transmis à un chef plus fidèle. Ce point passa sans contestation ; mais, quand il fallut trouver ce nouveau général, la chose fut plus difficile à résoudre. Les militaires de haut grade qui se trouvaient en nombre à Saint-Cloud le dimanche 25 juillet avaient disparu en partie le 29. Ceux qui restaient encore semblaient peu empressés d'accepter cette dignité, que dans toute autre circonstance, on aurait briguée à l'envi. On se trouva donc forcé d'ajourner la destitution complète du maréchal Marmont, et d'investir le Dauphin du titre de généralissime jusqu'à nouvel ordre.

Cependant on convint de ne pas publier sur-le-champ cette dernière mesure, sous le prétexte spécieux d'en éviter la mortification au

n'était pas son frère qui en était chargé. On me disait que depuis le matin les évènemens avaient pris une telle direction, qu'il avait été impossible de faire ce qu'on m'avait promis, et que je devais tâcher de décider le roi à investir le duc d'Orléans du pouvoir le plus étendu, seul moyen de rétablir la tranquillité publique. Je crus devoir transmettre ceci au roi.

Sa Majesté m'écouta avec attention, puis elle ajouta :

« Je ne puis accorder au duc d'Orléans un pouvoir illimité, sans déroger à ce que je dois à la majesté du trône. D'ailleurs le désordre cessera bientôt, et c'est au Dauphin qu'il appartient de me représenter dans la conjoncture actuelle.

« — Je crains, Sire, qu'il soit difficile d'écarter entièrement le duc d'Orléans du pouvoir ; les Parisiens aiment en lui ses habitudes simples qui se rapprochent davantage des leurs, et ils voudront probablement traiter avec la royauté par son entremise.

« — Je suis surpris de n'avoir pas vu le duc d'Orléans à Saint-Cloud dans ces derniers jours : on prétend qu'il est en voyage, je ne sais si je dois le croire. Dans tous les cas, madame, je suis reconnaissant de ce que vous avez fait pour

duc de Raguse; mais en réalité parce qu'on craignait que le Dauphin ne fût mal accueilli des troupes, d'après l'inaction dans laquelle il s'était tenu dans les trois journées.

On expédia ensuite dans toutes les directions des courriers, dont la marche fut arrêtée presqu'aussitôt par l'insurrection. Pendant ce temps, le château offrait partout l'image de la terreur et du découragement; on s'attendait à chaque instant à être attaqué par les Parisiens; on tremblait au moindre bruit; le dévouement de la garde et des Suisses ne pouvait même rassurer. Mille plans divers furent successivement proposés et rejetés dans la soirée; personne ne dormit dans la nuit; elle se passa au milieu de transes mortelles.

Madame était dans un abattement complet, et qui augmenta encore lorsque, vers onze heures, un messager, arrivant de Paris, annonça que le gouvernement provisoire ne voulait traiter à aucun prix avec la famille royale, si elle ne consentait d'abord à donner au duc d'Orléans la lieutenance-générale du royaume. Cette proposition faisait assez connaître les projets ultérieurs du peuple!

Je reçus en même temps un message de la personne que j'étais allée voir à Paris; mais ce

n'était pas son frère qui en était chargé. On me disait que depuis le matin les évènemens avaient pris une telle direction, qu'il avait été impossible de faire ce qu'on m'avait promis, et que je devais tâcher de décider le roi à investir le duc d'Orléans du pouvoir le plus étendu, seul moyen de rétablir la tranquillité publique. Je crus devoir transmettre ceci au roi.

Sa Majesté m'écouta avec attention, puis elle ajouta :

« Je ne puis accorder au duc d'Orléans un pouvoir illimité, sans déroger à ce que je dois à la majesté du trône. D'ailleurs le désordre cessera bientôt, et c'est au Dauphin qu'il appartient de me représenter dans la conjoncture actuelle.

« — Je crains, Sire, qu'il soit difficile d'écarter entièrement le duc d'Orléans du pouvoir ; les Parisiens aiment en lui ses habitudes simples qui se rapprochent davantage des leurs, et ils voudront probablement traiter avec la royauté par son entremise.

« — Je suis surpris de n'avoir pas vu le duc d'Orléans à Saint-Cloud dans ces derniers jours : on prétend qu'il est en voyage, je ne sais si je dois le croire. Dans tous les cas, madame, je suis reconnaissant de ce que vous avez fait pour

moi, quoique la réussite n'ait pas secondé vos bonnes intentions. »

Ces paroles, prononcées du ton de la franchise, allèrent jusqu'à mon cœur. Mes yeux se remplirent de larmes, le roi les vit, et, me prenant la main,

« Madame, me dit-il, il faut savoir supporter avec courage et résignation les malheurs qu'il plaît à Dieu de nous envoyer; mais, quoi qu'il puisse arriver, croyez que je n'oublierai jamais le dévouement de mes véritables amis, et ce sera d'autant plus facile que le nombre n'en est pas grand. »

Ne pouvant contenir les sanglots qui me suffoquaient, je m'arrachai d'auprès de Sa Majesté; je ne cherchai point à entrer chez Madame, qui était dans ce moment occupée à organiser avec ses conseillers intimes la régence future.

Le lendemain apporta encore de plus fâcheuses nouvelles. Le gouvernement provisoire déclarait qu'il regardait Charles X comme déchu de la couronne, et refusait d'en reconnaître l'hérédité dans les personnes du Dauphin et du duc de Bordeaux. Les pairs, que l'on avait tenté d'assembler au nom du roi, ne démentirent pas la conduite qu'ils avaient tenue dans ces journées de crise; ils refusèrent de répondre à l'appel.

Les députés annonçaient qu'ils étaient décidés à commencer la session le 3 août, et à investir ce jour même le duc d'Orléans de la lieutenance du royaume. Quant au peuple, il éclatait en imprécations contre Charles X et tous ceux de sa race, et n'en voulait à aucun prix. Tout espoir avait donc disparu de ce côté.

Sur ces entrefaites, un de ces personnages qu'on peut nommer le Michel-Morin de la cour, ami de tout le monde et au fond n'aimant personne, royaliste encore parce qu'il n'avait pas touché le dernier écu de la liste civile, et que chacun des habitans de Saint-Cloud reconnaîtra en lisant ce portrait; un de ces personnages, dis-je, se mit à tourner autour du duc de Raguse, qui le crut chargé pour lui d'une mission secrète à la manière dont il l'aborda. Il débuta par demander au maréchal des nouvelles, les écouta avec distraction, puis lui apprit, sous le sceau du mystère, que M. le Dauphin avait été nommé généralissime, et qu'il commanderait les troupes de terre et de mer, afin de parvenir plus promptement à réduire Paris. « Je tiens ceci de bonne source, ajouta-t-il, et vous pouvez le regarder comme certain.

» — Je n'en doute pas, répondit le duc d'un ton grave; puisque vous le dites, je dois le croire.

C'est une invention admirable de la camarilla, qui ne peut manquer de produire un grand effet.

» — Oh! ce n'est pas tout, répondit l'officieux messager. Sa Majesté, voyant que les Parisiens refusent de traiter avec elle, s'immole au repos public, et abdique en faveur de son fils.

» — Quelque certaines que soient vos nouvelles, mon cher, il y a cependant contradiction entre elles; car si M. le Dauphin devient roi, il n'a plus besoin du titre de généralissime. Je ne croirai un changement de système que lorsque M. de Polignac aura donné sa démission.

» — M. de Mortemart est président du conseil depuis hier soir.

» — Et son prédécesseur remplit toujours les fonctions de premier ministre. Tant que je le verrai en possession de l'oreille du roi, et en la compagnie de M. de Latil, je me méfierai toujours de ce qui vient de ce côté. »

L'émissaire de la camarilla, car il n'était pas autre chose, reprocha au duc de Raguse sa sévérité envers des hommes qui ne voulaient que le bien de tous. Il lui dit qu'il ne pouvait se formaliser que le Dauphin s'emparât d'une partie de l'autorité militaire, afin de s'attacher les troupes; que d'ailleurs son dévouement et ses

services ne resteraient pas sans récompense; enfin il lui expliqua, aussi poliment que possible, qu'on était résolu à lui donner son congé.

Le maréchal peu satisfait alla chez le roi, qui lui parla dans le même sens. Le duc ne fit aucune représentation; il sentait vivement l'injustice dont on se rendait coupable envers lui, mais son attachement à la cause royale lui défendait de s'en plaindre. Charles X lui dit ensuite qu'il était résolu à abdiquer, que sa conscience même lui en faisait un devoir; qu'il avait toujours gouverné dans l'intérêt du peuple et dans celui de la religion; que n'ayant pas été apprécié de l'un, et ne pouvant plus soutenir l'autre en restant sur le trône, il renonçait avec moins de regret à un pouvoir qui le rendrait responsable envers le ciel de tous les maux qui arriveraient à la France; qu'il se devait à Dieu avant tout, et qu'il espérait puiser dans sa confiance en lui la force de supporter sans murmure les afflictions dont il lui plaisait de le frapper. «Mais ce qui m'inquiète le plus, ajouta Sa majesté, c'est l'éducation de mon petit-fils; je ne veux pas qu'on le confie à des libéraux, qui perdraient l'âme de cet enfant; mieux vaudrait le martyre.»

Le maréchal se hasarda alors à nommer M. de Chateaubriand.

« Ah ! que me nommez-vous là, M. le maréchal ? Joas fut confié à Joad et non à Mathan. M. de Chateaubriand serait le plus funeste des instituteurs, car c'est lui qui a déjà perverti une partie de la jeunesse royaliste, en prêtant un air chevaleresque au libéralisme. Si Dieu daigne un jour cesser d'appesantir sa main sur moi, ce sera parce que quelques torts que je puisse avoir eus, je suis resté toujours fidèle à Dieu ; il importe donc que le jeune héritier du trône de saint Louis reçoive une éducation religieuse. M. de Chateaubriand est un sophiste de religion, et non un vrai croyant. »

En effet, on remarqua que Charles X, dans les derniers malheurs qui vinrent l'accabler, trouva dans ses sentimens religieux une source inépuisable de consolation. Quand il reconnut la nécessité d'abdiquer, il s'y décida sans trop de peine : il est vrai qu'un roi qui s'occupe peu d'affaires quitte le trône avec moins de regret. L'activité d'esprit de Napoléon fut le vautour qu'il emporta avec lui dans son exil de Sainte-Hélène. Charles X se complaît en Dieu ; sa résignation religieuse lui tient lieu de philosophie.

CHAPITRE XXI.

Les ministres dans le malheur. — Ce que l'un d'eux me dit. — Noble contenance de M. de Montbel. — Les courtisans abandonnent la famille royale. — Mot piquant du roi à ce sujet. — Le Dauphin et le duc de Raguse. — La frayeur augmente. — Les gardes et le cinquantième. — Belle conduite de M. * le chef d'escadron. — Le roi communique ses plans pour l'avenir au duc de Raguse. — Aveux singuliers. — Inimitiés et préférences du roi. — Frayeur et colère d'un prince de l'église. — Mes adieux au duc de Raguse. — M. de Peyronnet. — Je me sépare de Madame par son ordre. — Liste des serviteurs fidèles.**

Que devenaient les ministres, dans cette confusion universelle? ils se perdaient dans la foule, et déjà entendaient retentir à leurs oreilles ces imprécations que l'on adresse toujours aux vaincus. Je me rapprochai des deux que je connaissais le plus. Ce pauvre M. de Peyronnet me parut désolé; il ne pouvait se pardonner sa folie d'être rentré aux affaires, ne s'avouant pas sans doute ce qui l'y avait déterminé, l'espoir de remplacer un jour M. de Polignac à la prési-

dence du conseil; car, connaissant l'incapacité de ce ministre, il ne pouvait croire qu'il y restât long-temps.

Je sus par lui que le projet des meneurs était de porter au trône le duc d'Orléans, en se servant de la popularité de M. de Lafayette. Les principaux chefs de l'opposition ne voulaient ni de Napoléon II, ni de la république: une monarchie tempérée était le but de leur désir.

M. de Montbel prouva, dans cette occasion, que toute sa politique était dans son dévouement à la royauté et à son pays; résigné complètement sur tout ce qui pouvait arriver, il s'oublia et prit en main l'honneur du roi, et s'opposa à toute concession.

Quant aux courtisans qui se trouvaient encore à Saint-Cloud, le nombre en diminuait à chaque heure; déjà, le jeudi 29, les personnes du service intérieur avaient commencé à s'éloigner. La duchesse de Berry perdit toutes ses femmes. Celles de madame la Dauphine, prenant son absence pour prétexte, partirent aussi; les aide-de-camp, les premiers gentilshommes de la chambre, les chambellans, les gentilshommes ordinaires, les écuyers, les maîtres-d'hôtel, les gouverneurs des palais et châteaux royaux, les

valets-de-chambre, les huissiers, tous les officiers civils attachés au service du roi, des princes et princesses, s'esquivèrent à qui mieux mieux dans les journées des 29, 30 et 31. Il y en eut si peu qui firent preuve de fidélité en restant, qu'on peut les compter.

Bien différente fut la conduite des militaires de tout grade, des officiers de la garde, et surtout de ces gardes-du-corps, dont on avait osé suspecter les opinions. Ce fut au moment où leurs espérances de fortune disparaissaient sans retour, que leur dévouement à la cause royale se montra dans tout son éclat.

Le 30 au soir, les salons de Saint-Cloud étaient déserts. Le roi, qui s'en aperçut, dit avec autant d'esprit que de malice :

« Je gage que demain il y aura presse au lever du duc d'Orléans. »

Dans la journée, le Dauphin, mal conseillé, avait fait une scène très vive au duc de Raguse ; elle est trop connue pour que je la rapporte. Le roi l'ayant appris, envoya sur-le-champ lever les arrêts que le prince avait enjoint de garder au maréchal, et le fit inviter à dîner. Ce dernier se rendit à l'invitation du monarque, qui le reçut avec une grâce extrême, et excusa la vivacité de son fils, en disant qu'elle provenait d'un

malentendu. Sa Majesté répéta à plusieurs reprises au duc qu'il appréciait sa fidélité et ses services ; enfin, la réconciliation fut complète par l'arrivée du Dauphin, qui dit au maréchal, en l'abordant d'un air riant :

« Si je vous ai insulté, monsieur le maréchal, votre épée vous a vengé, car en vous l'ôtant des mains, elle m'a blessé; mon sang a coulé, ainsi la satisfaction est entière. »

Le maréchal salua le Dauphin pour toute réponse. Le dîner fut triste; cela devait être, car *les résolutions magnanimes* faiblissaient à mesure que le trouble et le danger augmentaient. Les héros d'antichambre craignaient à chaque instant d'être assaillis par une armée de factieux, qui ne leur feraient aucun quartier. On parlait le matin de bombarder Paris ; maintenant on s'en trouvait trop près. C'était à qui presserait le départ.

Un incident qui aurait pu devenir grave, sans la prudence d'un officier des gardes, et qui fut rapporté au château avec l'exagération voulue en pareil cas, ne contribua pas peu à augmenter l'alarme. Voici le fait.

Le même jour, 30 juillet, la compagnie de Croy quitta Saint-Cloud de grand matin, par ordre supérieur, pour aller bivouaquer à l'en-

trée du village de Ville-d'Avray. Le côté opposé était occupé également par les débris du cinquantième de ligne, placé vers l'avenue de Paris. Ce mouvement avait pour but de surveiller la route de Meudon, dans la crainte que les Parisiens ne prissent cette direction en passant par Grenelle, pour marcher sur Saint-Cloud. Les deux corps, sous les ordres du général Vincent, se trouvaient ainsi séparés l'un de l'autre par tout le village qui est très long.

Pendant la journée, des hommes mal vêtus, mais dont le costume n'annonçait point des paysans, allèrent d'une troupe à l'autre porter la zizanie, faisant croire à la ligne que les gardes, furieux de son refus de se battre dans Paris, se disposaient à venir l'attaquer, et persuadant également à ces derniers que le cinquantième n'attendait que l'instant de fondre sur eux pour les tailler en pièces.

De tels discours firent naître nécessairement la méfiance entre les deux bivouacs; on se surveillait réciproquement, prêt des deux côtés à mal interpréter le moindre mouvement que l'on remarquait chez son voisin. La journée s'écoula ainsi; vers les cinq heures du soir, des gardes qui avaient été prendre quelques rafraîchissemens dans le village accoururent en toute hâte

vers les leurs, en criant : Alerte! alerte! le cinquantième marche sur nous. Le deuxième escadron, qui se trouvait le plus près de Ville-d'Avray, fut en selle en une seconde, et partit au galop sans écouter la voix de ses chefs, qui sentaient toute l'imprudence d'un pareil assaut. En effet, que pouvait faire une poignée de cavaliers contre un régiment d'infanterie, posté au milieu d'un bois épais? La sûreté du roi, dont l'appartement n'était qu'à une portée de canon, pouvait même être compromise par ce combat téméraire.

Dès que le général Vincent sut ce dont il s'agissait, il se porta vers le cinquantième, tandis qu'un chef d'escadron des gardes, M. de L..., arrivant de son côté à toute bride, se plaça à la tête de la colonne qui chargeait en désordre. Il chercha à en imposer par sa fermeté à cette jeunesse plus brave qu'expérimentée, et lui fit comprendre que cette attaque mal entendue pouvait devenir funeste au roi, qu'elle était spécialement chargée de défendre. Tout rentra dans l'ordre, et chacun retourna à son poste respectif. M. de L..., quoique jeune encore, a servi sous l'empire, et joint à beaucoup de talens et d'expérience les qualités aimables de l'homme du monde.

Le cinquantième, cause de cette fausse alarme,

s'était effectivement présenté en quelques pelotons armés à la vue des gardes ; mais il n'avait point l'intention de combattre ses frères d'armes. Le colonel de ce régiment, M. Maussion, voyant ses soldats prêts à l'abandonner, était parvenu à rassembler soixante ou quatre-vingts hommes, tant officiers que sous-officiers, pour escorter honorablement son drapeau jusqu'à Saint-Cloud ; et cette petite troupe, marchant en ordre de bataille, parut à des gens déjà mal prévenus, des bataillons entiers fondant sur eux.

Cet incident, qui ne fut rien sur le lieu de la scène, produisit un effet tout différent au château, après avoir été commenté et grossi suivant l'usage. La frayeur qu'il causa fit redoubler d'instances auprès de Charles X pour obtenir son consentement à une retraite si ardemment désirée, et le soir Sa Majesté dit au duc de Raguse en le prenant à part :

« Je quitte Saint-Cloud, monsieur le maréchal. On voudrait que je me retirasse sur-le-champ dans la Vendée, mais cela ne me convient pas, j'ai horreur de la guerre civile ; d'ailleurs à mon âge on a besoin de repos, et puisque la Providence ne me destinait pas à faire le bonheur des Français, je laisse ce soin à mes enfans qui y réussiront peut-être mieux que moi. Je

compte me retirer soit à Compiègne, soit à Fontainebleau, ou à Chambord si on le préfère; j'y vivrai tranquille et loin de ce qui me rappellerait des afflictions que je voudrais pouvoir oublier. Je plains seulement le pauvre Jules, qui, selon toute apparence, sera contraint de sortir du royaume pendant quelque temps, et qui de plusieurs années ne pourra rentrer au ministère; mais mon amitié et celle du Dauphin le dédommageront de ce désagrément. »

Le maréchal écouta ce discours avec une surprise respectueuse; il voyait que le roi, trompé par des négociateurs qui lui cachaient la vérité, persistait dans son aveuglement. Il n'en sortit enfin que lorsqu'il sut que le duc d'Orléans avait été nommé lieutenant-général du royaume par la seule volonté des chambres.

« Mon fils, poursuivit le roi, prendra d'abord le ministère qu'on lui imposera, et dans six semaines il rappellera M. de Villèle, ou s'entendra avec Martignac qui dorénavant aura notre confiance. Vous ferez partie, maréchal, du conseil secret qui dirigera toutes les affaires, et que nous aurons soin de composer des gens qui nous sont le plus dévoués. Faites en sorte que nous perdions le moins possible de nos droits. J'avais mieux jugé des Français; décidément la révo-

lution a corrompu toutes les sources du sang royaliste. Cependant il ne faut pas négliger de gagner les hommes qui nous sont le plus nécessaires : c'est par là qu'il faut commencer. »

Sa Majesté s'informa ensuite du nombre des troupes qui l'environnaient, de leur esprit, de celui de leurs chefs, des forces qui pouvaient se joindre à elles, et du matériel que le maréchal avait à sa disposition. Celui-ci crut d'abord que le roi avait envie de recourir à des moyens dignes d'un descendant de Henri IV ; mais Charles X ne tarda pas à le désabuser en ajoutant :

« Plus les forces que nous déploierons seront imposantes, et meilleures seront les conditions qu'on nous accordera. »

Sa Majesté donna ensuite des ordres pour le départ de Saint-Cloud, qui devait se faire avant le jour. Le maréchal lui demanda si le prince de Polignac accompagnerait la famille royale.

« Oui, dit le roi ; je ne connais pas de ministre plus dévoué, quoiqu'on ait refusé de lui rendre justice : descendu du trône, je trouverai encore en lui le meilleur des amis ; il ne me quittera pas. »

Le duc prit congé du roi pour aller s'occuper des préparatifs du départ. En traversant une des

pièces de l'appartement royal, il fut arrêté par le cardinal de Latil, qui lui dit :

« Savez-vous, monsieur le maréchal, si le roi se décide enfin à renvoyer le prince de Polignac? C'est un ami dont je pleurerais amèrement la perte, mais, dans la conjoncture présente, il ne peut s'éloigner trop vite.

» — Il reste, monseigneur; le roi ne peut se priver de ses conseils, et ne veut point l'arracher à votre amitié. »

Le cardinal se mordit les lèvres, puis il ajouta :

« Je suis surpris d'une telle résolution de la part du roi, il ne peut ignorer l'animosité des Français contre le prince.

» — Sans doute, dit le duc avec malice, et malheureusement d'autres que le prince ont encouru le déplaisir du peuple. Le temps est peu favorable aux conseillers de la couronne : vous-même, Eminence, vous ne resterez pas à la cour.

» — Et pourquoi, s'il vous plaît? demanda le cardinal avec inquiétude.

» — Parce que l'opinion qui vous est contraire, monseigneur, se manifeste même dans les rangs de l'armée. On accuse le clergé d'être la cause principale des dernières fautes qui se sont com-

mises, et il est probable qu'il ne pourra conserver son influence sous le nouveau règne.

» — Il n'y aura donc plus partout qu'impiété et licence ! répliqua M. de Latil en rougissant de dépit. Mais la cause de Dieu triomphera, nous ne seront pas livrés à ce peuple furieux comme à des bêtes féroces pour être mis en pièces. Les alliés sauront comprimer des ennemis coupables, et des amis qui ne valent guère mieux.

» — Monseigneur, les moyens hostiles réussissent rarement à ramener les esprits. D'ailleurs pour être redouté il faut être redoutable.

» — Je vous croyais de meilleurs sentimens, monsieur le maréchal, et plus de piété.

» — La mienne, Eminence, consiste à servir le roi tant qu'il voudra de ma personne, et je me flatte que Dieu me tiendra compte de ce dévouement.

» — La nouvelle révolution ne peut plus me surprendre, puisque les grands du royaume affichent de tels principes.

» — Ne le prenez pas tant au sérieux, monseigneur, je vous suis plus attaché que vous ne paraissez le croire. Je compte bientôt vous en donner la preuve contre ceux qui pourraient vous faire un mauvais parti; car je vous conseille d'être sur vos gardes, vous avez de nombreux

ennemis, et il est même venu à mes oreilles que vous et M. de Polignac trouveriez peu de gens disposés à vous défendre parmi ceux qui accompagneront le roi. Quant à moi, monseigneur, il m'est inutile de vous répéter que vous me trouverez toujours au moment du danger. »

Le cardinal, indigné et consterné tout à la fois, fut encore obligé de remercier le duc de Raguse, qu'il se hâta de quitter pour aller travailler au moyen de sortir du mauvais pas où il était placé. Nul à Saint-Cloud ne songeait à lui dans ce moment, de plus grands intérêts occupaient ceux qui s'y trouvaient.

Le maréchal se montra reconnaissant des petits services que je lui avais rendus autrefois, et c'est de sa bouche que je tiens plusieurs faits que j'ai consignés ici. Il m'apprit aussi le départ de la famille royale; je le conjurai de croire que je ne partagerais jamais l'opinion injuste de ceux qui l'accusaient, et je le priai instamment de me tenir au courant de tout ce qui se passerait loin des lieux où je me trouverais.

« J'ai trop d'occupations, madame, me répondit-il, pour vous promettre de correspondre régulièrement avec vous; mais parmi les officiers qui me suivront, il en est un qui a toute ma confiance à juste titre; c'est lui qui se chargera

de vous écrire, et je vous affirme à l'avance qu'il ne vous dira que ce qu'il aura obtenu de bonne source. »

En me parlant ainsi le duc me quitta, et je ne l'ai plus revu. M. de Peyronnet vint prendre congé de moi; il accompagnait Sa Majesté à Trianon. Je ne dirai point qu'il versa des larmes, mais jamais cœur ne fut plus affecté que le sien des malheurs de la famille royale et des calamités de la patrie.

Je me rendis ensuite chez Madame, que je voulais suivre; elle ne voulut pas y consentir.

« Je me reprocherais, dit-elle, un dévouement qui vous deviendrait nuisible; nous ne savons encore ce que nous deviendrons, où le sort nous conduira : devons-nous envelopper dans notre infortune ceux qui nous sont le plus attachés? Non; retournez à Paris, madame, plaidez-y notre cause; dites que si nous avons commis des fautes, nos intentions étaient bonnes : voilà désormais ce que nous attendons de vous.

Un attendrissement réciproque nous fit abréger ce dernier adieu. Il fallut me séparer sans retour, sans doute, de cette famille à laquelle j'avais été si tendrement attachée pendant seize ans, à laquelle je devais tant d'amour et de reconnaissance; car le souvenir des bontés

que j'en ai reçues me suivra au tombeau! Je remontai en voiture vers une heure du matin, et pris la route de Saint-Germain, par où je voulais passer pour aller à Saint-Denis, afin de rentrer à Paris par une voie détournée; je ne voulais faire naître aucun soupçon à ces funestes barrières, que je me figurais être gardées par des cannibales.

Je crois devoir placer ici la liste des personnes attachées par leurs places à la maison du roi, et dont la fidélité ne se démentit pas; ce sera sans doute le plus beau titre de noblesse dans les temps modernes :

Le duc de Luxembourg, M. de Croy, capitaines des gardes, le premier en service, le second par dévouement; le comte de Trogoff, aide-de-camp du roi et gouverneur du château de Saint-Cloud; le comte de Lasalle, aide-de-camp du roi, gouverneur de Compiègne; le marquis de Courbon-Blenac, major des gardes-du-corps; le marquis de la Maisonfort, aide-major des gardes; le baron de Gressot, le marquis de Choiseul-Beaupréau, maréchaux-de-camp, aides-majors de la garde royale; le comte Auguste de Larochejaquelin, le baron de Crossard, le marquis de Fontenille, Weyler de Navas, sous-intendant de la maison militaire, et dont

les services dans ce moment difficile ne seront jamais assez appréciés; le duc Armand de Polignac, premier écuyer du roi; le comte O'Hegerty, écuyer commandant le service; les ducs de Guiche, premier menin, et de Levis, aide-de-camp du Dauphin; le comte de Menard, premier écuyer de Madame; le comte de Brissac, chevalier d'honneur; le baron de Damas, gouverneur du duc de Bordeaux; le marquis de Barbançois, le comte de Maupas, sous-gouverneurs; M. O'Hegerty fils, écuyer.

Mesdames de Sainte-Maure et de Bouillé.

Le duc de Maillé, que nous n'avions pas vu à Saint-Cloud, parut à Rambouillet. Mais il le quitta bientôt par ordre du roi, a-t-il dit depuis, pour revenir à Paris faire son service, sans doute, auprès du lieutenant-général du royaume. Il est certain que dans les premiers temps on le vit presque chaque jour au Palais-Royal : il y négociait peut-être ces ambassades secrètes qui demandent d'autant plus de dévouement qu'elles sont parfois mal interprétées. Il n'a pas été le seul à donner ces marques de fidélité à la famille royale, qui le combla de bienfaits.

J'oubliais, dans ma liste des personnes qui ont préféré l'exil au repos, madame la duchesse de Gontaut, gouvernante des enfans de France,

dont la conduite fut admirable dans ces temps désastreux ; et la baronne de Charette, sœur naturelle de Henri de Béarn, ainsi que le qualifiait si bien le vicomte de Chateaubriand.

CHAPITRE XXII.

Départ de Saint-Cloud. — La famille royale en voyage. — Paroles du duc de Bordeaux à sa sœur. — On va à Rambouillet. — Chasse aux faisans. — Le roi a du chagrin. — Il abdique. — Son discours. — Effet qu'il produit. — Celui du Dauphin. — Détails divers. — Arrivée de la Dauphine. — L'honnête postillon. — La Dauphine et le général Bordesoulle. — Paroles énergiques de cette princesse. — Ce qu'elle dit à M. de Montbel. — Son mot sur Henri IV. — Madame parle des intérêts de son fils avec un de ses serviteurs. — Charles X refuse de quitter la France. — Son colloque avec le duc de Raguse. — Affliction de la Dauphine. — Ses paroles héroïques.

Avant de transporter la comédie sur une autre scène; avant de faire voir la nouvelle cour et les libéraux remplissant les rôles de courtisans, spectacle non moins curieux peut-être que celui qui l'a précédé, je vais raconter tout ce que je sais encore de particulier relativement au voyage de la famille royale depuis Saint-Cloud jusqu'à Cherbourg. Je ne rapporterai que des faits inconnus, ou ignorés du plus grand nombre : ils seront extraits d'une correspondance de tous les jours. Je tais le nom de celui à qui je les dois,

afin de ne pas le compromettre davantage avec l'un et l'autre parti ; mais j'appelle à l'appui de la véracité de ma narration le témoignage de tous ceux qui ont fait avec lui ce pèlerinage périlleux.

Les gardes-du-corps ne furent prévenus du départ qu'à deux heures du matin, la prudence l'exigeait ainsi. Le roi, Madame, et les enfans de France étaient accompagnés du duc de Duras, du baron de Damas, d'autres personnes dont le nom ne me revient pas à la mémoire, et des ministres. La position de ces derniers devenait plus critique de moment en moment. On rencontra à Versailles les élèves de Saint-Cyr, dont les adieux furent des plus touchans; on vit aussi paraître le colonel de Maussion, avec les débris de son régiment, composés d'officiers et de sous-officiers. Le drapeau tricolore flottait sur le château ; et déjà les cocardes nationales ornaient les chapeaux des habitans les plus audacieux.

Le cortége arriva à Trianon à quatre heures un quart du matin. On espérait y séjourner quelque temps, mais il n'en fut rien. Le Dauphin, qui était resté en arrière pour prendre le commandement général des troupes, rejoignit le roi vers midi. Il était peu satisfait au fond, cependant il avait un air riant qu'il conserva

pendant tout le voyage. Il est difficile de s'en expliquer le motif; mais il est certain que ce prince, à partir du 29 juillet au soir, manifesta une insouciance qui passait la résignation; il plaisantait même dans l'occasion avec ceux qui l'entouraient, et ne montrait en rien que la chute de sa famille le touchât particulièrement. Le stoïcisme de Son Altesse Royale ne se démentit pas un instant pendant le voyage. Ce fut dans un de ses accès de bonne humeur, qu'il dit en s'adressant à son premier menin :

« Sais-tu, Guiche, ce que je regrette le plus en France? c'est mon équipage de chasse; il était si beau! »

Madame la Dauphine et madame la duchesse de Berry furent loin de l'imiter. Cette dernière, plongée dans une douleur profonde, ne cessait de regretter cette couronne, que la révolution enlevait au front innocent de son fils. Vêtue en amazone, pendant une partie de la route, allant souvent à pied, frémissant à l'aspect des trois couleurs, elle ne pouvait retenir ses larmes qui coulaient en abondance. Madame la Dauphine elle-même, qui avait été élevée à l'école des revers, ne soutenait pas ce dernier avec toute l'énergie de sa grande âme. Elle aussi pleura plusieurs fois, et n'éprouva pas moins d'horreur que sa belle-

sœur, toutes les fois que le drapeau, objet de si douloureux souvenirs de sa jeunesse, vint s'offrir à sa vue! Mais cette faiblesse se dissipa peu à peu; elle retrouva une partie de son courage, et ne montra plus que la constance et la résignation de la petite-fille de Marie-Thérèse.

Charles X ne perdit pas un instant cette dignité calme, cette noblesse de manières qui rend le malheur si respectable. Il comprenait l'étendue de sa chute; mais il en supportait le choc en homme qui se croit exempt de tout reproche; il ne lui échappa pas une parole, pas un geste qui n'augmentât l'admiration de ceux qui l'entouraient; il consolait les princesses, et témoignait une vive tendresse à ses petits-enfans. Toutes les personnes qui se trouvèrent sur son passage, frappées de tant de grandeur d'âme, lui témoignèrent une vénération respecteuse, dégagée de tout intérêt politique.

Le duc de Bordeaux et Mademoiselle, sans s'expliquer bien clairement la révolution qui s'était opérée dans leur situation, s'apercevaient qu'il se passait autour d'eux quelque chose d'extraordinaire. Le nombre inusité de troupes dont ils étaient environnés, l'interruption de leurs études, les larmes de leur mère et de leur auguste tante, tout contribuait à jeter

l'étonnement dans leurs jeunes imaginations. On dit plus tard au duc de Bordeaux qu'il était roi, et le surlendemain, ne voyant autour de lui que des militaires, il demanda s'il n'avait pour sujets que des soldats.

« Pourquoi, dit-il, les administrateurs, les magistrats et le peuple ne viennent-ils pas me rendre hommage, comme je les ai vus faire à mon aïeul aux Tuileries? »

Comme on ne lui répondait pas, il ajouta :

« Je vois ce que c'est; on m'a fait roi, parce que les Français ne veulent ni de mon grand-père, ni de mon oncle; mais voudront-ils bien de moi? Ah! qu'ils me prennent, je les aimerai de tout mon cœur, et je ne leur ferai jamais de mal.

» — Et vous leur donnerez tout ce qu'ils vous demanderont, n'est-il pas vrai, mon frère? dit Mademoiselle avec vivacité. »

Je pourrais multiplier ces petits propos avec d'autant plus de facilité, que je possède la copie d'un *album*, tenu pendant le voyage de Paris à Cherbourg, par une des dames de la maison royale, et où sont consignés jusqu'au bonjour et bonsoir de chaque station avec une scrupuleuse exactitude. Je n'ai l'intention que d'esquisser ce triste itinéraire de la royauté fugitive.

On ne s'arrêta que quelques instans à Trianon. A une heure, la frayeur augmentant, on se trouva trop près de Paris, et on résolut d'aller jusqu'à Rambouillet. La noble famille y fut mal accueillie, et un nouveau genre de chagrin l'y attendait. On manquait de vivres pour l'escorte, qui se mit à chasser dans le parc, quoiqu'ses supérieurs lui eussent sévèrement commandé de respecter *les plaisirs du roi*.

Les premiers coups de fusil que le monarque entendit le firent tressaillir. Quelqu'un présent voulant le rassurer, dit qu'on ne se battait pas, mais qu'on chassait.

« Je m'en doute bien, répondit le roi. C'est me manquer ouvertement ; il ne me sera plus possible de courir ce parc de long-temps si on le dévaste aujourd'hui ; qu'on ménage un peu le gibier. »

On sortit pour avoir l'air d'obéir à Sa Majesté ; mais personne n'osa exécuter son message. Charles X répéta plusieurs fois avec chagrin qu'il voyait que la révolution était pleinement accomplie, puisqu'on tirait sans égards sur les cerfs du roi.

Le lendemain, Sa Majesté convoqua son conseil, dont le prince de Polignac ne fit point partie. Il s'était séparé la veille de Sa Majesté ;

du moins; on le crut ainsi, et il ne le rejoignit que plus tard, sous un sévère incognito, et pour s'en éloigner presque aussitôt après. Le roi ayant près de lui le Dauphin, s'exprima à peu près en ces termes :

« Les nouvelles que je reçois de toutes parts m'enlevant tout espoir de concilier les esprits, » qu'une funeste exaspération aveugle, je ne me » sens plus apte à gouverner au milieu de tant » de discordes révolutionnaires. On m'accuse de » conserver des arrière-pensées, de vouloir sou- » tenir les intérêts du clergé aux dépens de ceux » du peuple; on veut comprimer ma volonté » dans les choses les plus justes; on demande à » haute voix ma déchéance. Je pourrais, mes- » sieurs, fort de mon droit, de l'appui de ma » brave armée et du concours des provinces qui » me resteront fidèles, je pourrais soutenir cette » lutte avec des chances de succès très proba- » bles, et me maintenir au rang que je dois à » Dieu seul et à ma naissance; mais assez de sang » a déjà coulé, et je le regrette trop pour en » faire volontairement répandre davantage. Je » préfère céder à la violence, et descendre du » trône de mon plein gré, plutôt que de l'affer- » mir sur les cadavres de mes sujets; et s'ils » m'aiment assez peu pour désirer ma retraite,

» je leur prouverai mon amour en la leur ac-
» cordant. Je renouvelle donc ici solennellement
» mon abdication déjà promise en mon nom. La
» loi et la nature me donnent pour successeur
» direct monsieur le Dauphin ; et en conséquence
» de ma résolution, il est roi à ma place, et rè-
» gne de fait dès ce moment. »

Je crois avoir rapporté presque textuellement les paroles de Sa Majesté, d'après la confiance illimitée qne j'ai en la personne de qui je les tiens, et laquelle faisant partie du conseil, les écrivit dès qu'il fut terminé. Le roi prononça ce discours avec une noblesse et un accent paternel qui touchèrent tous les cœurs. Tous les yeux étaient remplis de larmes, à l'aspect de cette illustre infortune, de ce vieillard contraint à briser son sceptre par la faute de ses conseillers. On oubliait ses erreurs, pour ne voir que sa douloureuse position, et ses plus cruels ennemis eussent été touchés s'ils avaient été témoins de cette scène imposante. Déjà on allait vers le Dauphin pour le complimenter sur son avènement, lorsqu'il s'y opposa par un signe de sa main, et dit à son tour :

« Que, dans l'état actuel des affaires, il ne se
» sentait pas lui-même propre à les rétablir con-
» venablement, non qu'il manquât de bonne vo-

» lonté, et du désir ardent de faire le bonheur » de son peuple, mais parce qu'il savait qu'ainsi » que son père, on l'avait calomnié, et qu'on était » parvenu à le rendre suspect à la nation. Que » pour ôter tout prétexte aux meneurs, il renon- » çait également à la couronne, dont il faisait le » sacrifice plein et entier en faveur du duc de » Bordeaux son neveu; que celui-ci, par l'inno- » cence de son âge, ne pouvait avoir d'ennemis; » que la régence, en l'élevant dans des idées » constitutionnelles, garantirait la tranquillité » au dedans et la paix au dehors; et qu'en con- » séquence, il prenait à témoin tous ceux qui » l'entendaient, qu'il abdiquait sans aucune con- » trainte, et par le seul fait de sa volonté, en fa- » veur de très haut et très excellent prince Henri- » Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, » fils de France, et duc de Bordeaux, qu'un » acte solennel de son abdication et de celle de » son père serait dressé, afin que, transmis » promptement aux chambres, cet acte fit re- » connaître sur-le-champ Sa Majesté Henri V, roi » de France et de Navarre. »

Cette double résolution, arrêtée définitivement dans la nuit précédente, et qui faisait asseoir un enfant sur un trône si violemment agité, produisit une grande sensation sur ceux qui l'i-

gnoraient encore. Il y avait une telle épouvante parmi les membres du conseil secret, et un si vif désir de se sauver à tout prix, qu'on ne devait attendre aucune action héroïque de leur part.

Les avis ne furent point demandés ; la chose étant déterminée, on lut ensuite l'acte d'abdication, tel que les journaux l'ont rapporté, ainsi que deux ou trois autres pièces à l'appui de cet acte ; il était adressé au duc d'Orléans, lieutenant-général du royaume, appelé à la régence. Un conseil de régence devait être nommé; je crois qu'il ne le fut pas.

Madame la Dauphine arriva peu de temps après dans une mauvaise voiture de voyage ; elle était déguisée, et n'avait été accompagnée par aucune personne de son sexe. Le comte de Tassigny-Lucinge, et M. Charlet son trésorier, étaient les seuls qui l'eussent suivie. Ce fut à Dijon qu'elle apprit les évènemens de Paris, lors de leur début ; elle se hâta d'en partir, et vint à Beaune, d'où elle s'esquiva furtivement, car on voulait la retenir en otage. De là, elle se rendit à Fontainebleau, où on lui révéla la funeste destinée de sa famille. Décidée à la rejoindre, elle prit des routes de traverse, n'osant questionner ceux qu'elle rencontrait. Enfin, sur la place d'armes

de Versailles, M. Charlet, apercevant un soldat du cinquantième, se hasarda à lui demander où était son colonel. Celui-ci lui ayant répondu qu'il était à Rambouillet avec le roi, la fille de Marie-Antoinette alla se réfugier dans le dernier asile des Bourbons en France.

La Dauphine fut favorisée du destin dans cette course rapide, car en arrivant au dernier relai, avant Versailles, M. Charlet étant descendu afin d'examiner un corps de paysans armés qui cheminaient sur les hauteurs, le postillon saisit ce moment pour lui dire :

« Je sais qui vous êtes ainsi que la dame qui est avec vous ; mais vous n'avez rien à craindre de moi. Je suis honnête homme, quoique mes opinions diffèrent des vôtres. »

En effet, ce brave postillon parvint à franchir sans accident le relais de Versailles, et conduisit la voiture jusqu'à celui de ***. Un peu avant d'arriver à Rambouillet, madame la Dauphine rencontra plusieurs régimens de la garde royale qui allaient faire leur soumission au nouveau gouvernement, ayant à leur tête le général Bordesoulle. Madame d'Angoulême appela ce dernier pour lui demander où il se dirigeait ; il le lui avoua avec embarras, et après avoir reçu de la Dauphine des reproches sur son ingratitude

envers le Dauphin, qui l'avait toujours accablé de bienfaits, ce bon général, qui est le meilleur homme du monde, et qui, comme tant d'autres, avait toujours passé sans reproche depuis trente ans d'un pouvoir à l'autre, salua Son Altesse Royale l'oreille un peu basse, et continua son chemin vers Paris.

Ce fut une scène touchante que l'entrevue de la Dauphine avec sa famille. Cette princesse ne put s'empêcher de rappeler les malheurs de sa jeunesse, qui se représentèrent avec force à son imagination dans ce cruel moment.

« Ah ! s'écria-t-elle, le sang de mon père crie encore sur la place de la Révolution! »

Ce mot fit à la fois verser des larmes et frémir. Personne n'essaya de la consoler, tant on respectait son infortune. Puis elle ajouta :

« Son monument n'est pas même achevé ! »

La fille de Louis XVI pensait à celui qui devait décorer la place Louis XV.

La Dauphine traita M. de Montbel avec beaucoup de bienveillance; elle le plaignit des malheurs que sa fidélité à leur cause avait attirés sur sa tête et celle de sa famille, et lui offrit de les emmener partout où ils iraient. Elle s'informa des moindres détails sur les évènemens qui s'étaient passés à Paris, et demanda à plu-

sieurs reprises si le roi et le Dauphin y avaient pris une part active. La réponse négative parut peu la satisfaire.

« Ah ! s'écria-t-elle, si Henri IV se fût tenu dans son château de Pau, non seulement il n'eût pas obtenu le trône de France, mais il ne serait même pas resté roi de Navarre. »

Cette princesse possédait toutes les qualités qui font une grande reine, et la couronne placée sur sa tête n'en serait pas tombée en trois jours.

L'abdication fut reçue des troupes avec froideur : on ne la crut pas sincère ; à Paris, on s'en occupa à peine. La personne au nom de laquelle on m'écrivait tous ces faits se promenait le même jour sur le bord de la grande pièce d'eau, lorsqu'elle vit venir Madame, pâle et défaite, et ayant peine à retenir ses larmes. Elle pensa, d'après la direction que prenait la princesse, qu'elle désirait lui parler ; en effet, celle-ci lui fit l'honneur de prendre son bras.

« Que vous semble, monsieur, lui dit-elle, de l'avènement de mon fils ? Dois-je m'en réjouir ? Dois-je le confier au régent qu'on lui donne ? Dans tous les cas, je ne veux pas m'en séparer, je dois veiller sur lui. La régence m'appartenait de droit, on me l'enlève ; et cependant Marie de Médiois et Anne d'Autriche ont prouvé

que les femmes étaient capables d'en remplir les fonctions. »

Celui à qui s'adressait ce discours comprit que Son Altesse Royale partageait l'erreur générale de la cour à Rambouillet; car dans la journée on avait brigué la faveur d'entrer au conseil de régence, comme si le droit de le composer n'avait pas appartenu à la nation, dans le cas où elle eût accepté le jeune prince pour roi.

La personne questionnée répondit à Madame qu'elle n'osait lui donner des espérances qu'elle-même n'avait pas, que dans une révolution on s'écartait de toutes les règles reçues, et qu'elle craignait qu'on ne poussât l'audace jusqu'à briser le nœud sacré de la légitimité.

« Hélas! on a tout fait pour nous attirer la haine des Français. Cependant j'espère encore qu'ils accepteront pour roi le duc de Bordeaux, dont l'extrême jeunesse sera pour eux une sauvegarde. Croyez-vous que le duc de Reichstadt aura un parti en France?

» — Oui, madame, je le crois; le royaume va se diviser en quatre portions : le clergé et la noblesse en formeront une qui appartiendra de droit au duc de Bordeaux, la bourgeoisie et les boutiquiers voudront le duc d'Orléans, le peuple et les artisans se déclareront en faveur du

duc de Reichstadt, et au milieu de ces trois divisions s'élèvera un quatrième parti, qui demandera la république. Celui-ci sera composé de toutes les jeunes têtes ardentes, de vieux jacobins incorrigibles, de quelques vétérans subalternes, et de tous les ambitieux déçus dans leurs espérances.

» — Mais le duc de Reichstadt, devons-nous le craindre ?

» — Je ne sais, madame. Le nom de Napoléon est un talisman chez le peuple; son image décore la ferme et la chaumière, et il serait possible qu'avec le temps...

» — Mais aujourd'hui, monsieur ?

» — Aujourd'hui, madame, s'il faut l'avouer à Votre Altesse Royale, toutes les chances sont en faveur du duc d'Orléans.

» — Et mon fils ! mon pauvre fils ! » En parlant ainsi, Madame cacha sa tête dans ses mains en sanglotant; puis elle ajouta, après quelques minutes :

« Ah ! monsieur, que vous me faites de mal ! Je crains que vous n'ayez raison, et cependant je ne puis m'habituer à l'idée que le duc de Bordeaux ne sera pas roi de France ! »

La prolongation de cet entretien tourmentait des gens qui, placés hors de la portée de la

voix, cherchaient à deviner par les yeux ce qu'ils ne pouvaient entendre. L'interlocuteur le fit remarquer à Son Altesse Royale.

« Rentrons, dit-elle, je n'ai pas même la liberté de pleurer pour consolation dans mes malheurs; mais rappelez-vous, monsieur, que je compte sur votre fidélité, sur celle des braves que vous commandez. Mon cœur est déchiré quand je pense qu'il faudra peut-être m'éloigner de Paris sans retour, qu'il faudra renoncer... »

L'émotion de la princesse l'empêcha d'achever, et elle s'éloigna pour la cacher à tous les regards.

Les commissaires du gouvernement provisoire, MM. de Schonen, Odilon-Barrot et le maréchal Maison, arrivèrent bientôt après, non pour emmener le jeune monarque à Paris, mais pour escorter la famille royale jusqu'à Cherbourg. Le roi reçut cette nouvelle avec un désespoir profond; elle le forçait à renoncer aux chimères dont on l'avait si long-temps bercé. Il refusa d'abord de voir ces messieurs.

« Non, dit-il, je ne renonce pas ainsi à la couronne pour mon petit-fils. J'ai abdiqué dans l'intérêt de la paix; mais le trône appartient de droit à mes héritiers, et je saurai soutenir ce droit si l'on m'y force! Maréchal, ajouta-t-il en

s'adressant au duc de Raguse, nous allons partir pour la Vendée. Il s'y trouve encore des cœurs dévoués aux Bourbons ; je leur ferai un appel, et bientôt ils se réuniront aux drapeaux de la brave armée qui m'entoure. »

Le duc de Raguse était trop sincèrement attaché au roi pour lui taire la vérité en ce moment critique.

« Tous les soldats, Sire, dit-il à Sa Majesté, sont prêts à mourir pour votre défense; mais aucun ne consentira à soutenir une guerre civile, et si les officiers voulaient la tenter, ils seraient bientôt abandonnés des troupes.

» — L'armée me trahit donc aussi ? dit le roi avec amertume.

» — Non, Sire, elle vous est toute dévouée; mais le nouveau système se propage dans tous les esprits, et les soldats eux-mêmes en ont ressenti l'influence. Il est donc difficile de s'opposer à une impulsion déjà communiquée à la masse.

» — Ainsi, dit le roi, je vois que je dois quitter la France, et souffrir que le sceptre passe de la branche aînée à la branche cadette. Encore un exil! La Providence veut sans doute nous éprouver par ce dernier malheur; il faut se soumettre à ses décrets. »

Le duc ne répondit pas, et le roi le comprit.

Charles X fit appeler le Dauphin afin de le consulter sur ce qu'il y avait à faire; madame la Dauphine les joignit, et dit avec chaleur :

« Eh bien! partons, partons sans plus tarder! on nous chasse encore une fois, que ce soit du moins la dernière. Prouvons que si nous sommes assez malheureux pour n'avoir fait presque que des ingrats, nous saurons du moins supporter cette disgrâce avec la dignité et l'énergie qui conviennent aux descendans de tant de rois. »

Le roi se hasarda à prononcer le nom de la Vendée.

« Toute espérance est aussi perdue de ce côté, répondit la princesse; la Vendée a déjà versé son sang en pure perte, elle manque de chefs, elle n'est plus animée par le même esprit qu'autrefois, et ses efforts ne pourraient résister aux nombreux ennemis qu'elle aurait à combattre. Quittons la France, je vous le répète. Déjà tout le monde nous abandonne; nous ne sommes point à la hauteur des mœurs et des idées actuelles, et nous ne pouvons les adopter sans déroger à notre rang. »

Personne n'osa répliquer.

Ce fut ce jour là que la blessure de M. Poque

attira l'attention ; on s'en occupa beaucoup. Ce militaire avait manqué de prudence et de retenue ; trop d'impétuosité l'emporta. On eût dit qu'il voulait absolument être blessé, et il le fut

---

CHAPITRE XXIII.

Les Parisiens marchent sur Rambouillet. — Le maréchal Maison. — M. Odilon-Barrot. — M. de Schonen. — Adieux aux troupes. — Détails du voyage. — Madame veut aller dans la Vendée. — Ce que dit le Dauphin. — Ce qu'on lui répond. — Verneuil. — Divers propos intéressans de la famille royale. — L'Aigle. — Encore M. de Chateaubriand. — La Dauphine le défend. — Melleraut. — Illusions du roi. — On veut enlever le duc de Bordeaux pour le conduire dans la Vendée. — Comment ce projet échoue.

Le lundi 4 août, les Parisiens, qui souffraient avec impatience le séjour des Bourbons à Rambouillet, prirent spontanément les armes et se portèrent vers cette résidence ; mais les commissaires du gouvernement provisoire y arrivèrent avant eux. Le roi consentit enfin à les recevoir. Ce fut une entrevue pénible pour le maréchal Maison ; mais le sentiment de ses bonnes intentions et du désir de servir son ancien maître le soutint dans cette première audience. Le roi l'accueillit assez bien, le Dauphin plaisanta même avec lui; mais madame la Dauphine ne daigna pas lui adresser la parole, et Madame ne

lui parla que pour lui faire d'amers reproches.

Ses deux collègues furent regardés d'abord d'assez mauvais œil : on croyait voir en eux des jacobins renforcés, d'autres commissaires de la commune du temps de 93, qui allaient renouveler quelques scènes de cette époque désastreuse; mais on ne tarda pas à revenir de ces préventions.

M. Odilon-Barrot, que le roi surnommait l'impie, montra une déférence respectueuse à la famille royale, et des manières à la fois simples et gracieuses qui surprirent la cour; il évita de faire allusion à l'objet de sa mission; et enfin, pendant tout le voyage, il ne laissa échapper aucune occasion de se rendre utile à chacun de ces illustres proscrits. On se montra si aimable envers lui, que si vous l'interrogez sur ce qu'il pense de l'ex-roi, M. Odilon-Barrot vous répète que Charles X est un homme de beaucoup d'esprit.

M. de Schonen, magistrat intègre, qui se fait plutôt remarquer par une honnête franchise que par la suavité des formes, se piqua néanmoins de paraître aussi poli que ses collègues. La famille royale ne pouvait revenir de sa surprise, en voyant cette réserve, là où elle ne s'at-

tendait à trouver que le cynisme et la rudesse de 93.

On se décida donc à partir. Le roi consentit à ne conserver que les quatre compagnies de ses gardes, au nombre de douze cents hommes, bien équipés et bien montés. Le reste de la garde royale fut licencié à Maintenon où elle se sépara des princes. Charles X n'avait voulu recevoir ni le drapeau du cinquantième, ni celui du quinzième léger; mais il retint l'étendard des cent-suisses comme appartenant à sa maison militaire. Ce fut avec les marques d'un chagrin sincère que ces braves gens se séparèrent de Sa Majesté, ainsi que les officiers de la garde royale dont la noble conduite ne se démentit pas plus que celle des soldats.

On alla coucher à Dreux. Le roi était dans sa voiture avec les princesses; le Dauphin voyageait à cheval.

La duchesse de Berry conserva ses habits d'homme jusqu'au Mellerault, où, d'après les conseils de sa belle-sœur, elle reprit le costume de son sexe. La Dauphine, comme je l'ai déjà dit, recouvra peu à peu sa fermeté; et, si sa douleur était toujours la même, elle ne se manifesta plus au dehors. Quant au roi, sa résignation religieuse ne l'abandonna pas un instant;

il se signait avec ferveur toutes les fois qu'il passait devant une croix ou devant une église.

Les enfans de France suivaient dans une voiture particulière avec leur gouverneur et leur gouvernante. Mademoiselle montrait un chagrin au-dessus de son âge; le duc de Bordeaux était plus surpris qu'affligé. Malgré la délicatesse de leurs procédés, les commissaires s'opposèrent avec fermeté à ce qu'on rendit aucun honneur royal au jeune prince.

Le maréchal duc de Raguse, décoré de ses insignes, était à la portière de la voiture du roi avec son état-major; il passait de temps en temps du côté de Madame, qui, d'ailleurs, fit une partie de la route à pied.

« Ah! maréchal, lui disait-elle souvent, nous ferions bien mieux de prendre le chemin de la Vendée. »

Mais loin d'encourager Son Altesse Royale dans cette idée, il lui représentait le peu de chances de succès qu'offrait une telle entreprise.

Les habitans de Dreux s'opposèrent au passage de la maison militaire, et surtout de son artillerie, qu'il fallut abandonner, hors deux pièces de canon, qui même n'allèrent pas jusqu'à Cherbourg. Les commissaires étant allés traiter avec les habitans de ce point important, la Dau-

phine leur demanda à leur retour si le bon plaisir du peuple était qu'ils passassent la nuit à Dreux.

« Ah! madame, répondit l'un d'eux, le peuple n'a de volonté que lorsqu'on l'attaque dans ce qu'il a de plus cher. »

Les officiers de la maison du roi firent leur service comme aux Tuileries : on manqua cependant de premier gentilhomme de la chambre, mais les huissiers gardèrent les portes ; les maîtres-d'hôtel remplirent leurs fonctions ordinaires, et cette étiquette se soutint jusqu'au dernier jour.

On coucha le 5 août à Verneuil. La cour apprit dans cette ville la nouvelle de l'ouverture des chambres et le discours que le duc d'Orléans avait prononcé à cette occasion. Le discours fut relu, commenté ; on aurait voulu y trouver la déclaration formelle de l'avènement de Henri V au trône de France ; mais on n'y faisait mention que de la double abdication. Le roi, voyant qu'il fallait renoncer à ce dernier espoir, dit avec chagrin :

« Je pense du moins que le duc d'Orléans est incapable de prendre une couronne qui ne lui appartient pas de droit.

» — Non, répondit la Dauphine, il ne la

prendra pas; mais il souffrira qu'on la lui mette sur la tête. »

Le lendemain les journaux faisaient connaître que la double abdication avait été approuvée de toute la nation, et cela en termes si peu ménagés, que le roi dit d'un ton affecté :

« Il paraît que mon règne pesait bien à tout le monde, puisque amis et ennemis se réunissent pour se féliciter qu'il ait cessé.

» — Le mien, dit le Dauphin, a été court. J'ignore même si, dans les cours d'histoire, on me comptera parmi les rois de France. »

Ce prince dit dans une autre occasion, en voyageant avec le roi et le duc de Bordeaux dans la même voiture :

« Cette voiture renferme ce qu'on n'a jamais vu : trois rois de France vivans.

» — Et trois rois sans couronne, » répliqua madame la Dauphine qui se trouvait là aussi.

Les ministres s'étaient séparés à Rambouillet de la famille royale. On connaît leurs aventures, je ne les rapporterai donc pas.

Le 6 août on alla jusqu'à l'Aigle. Les journaux de ce jour annoncèrent que les actes judiciaires seraient dorénavant rendus au nom du lieutenant-général du royaume.

« Et pourquoi pas en celui de Henri V ? dit

Madame. Il est donc vrai que mon oncle ne reconnaît pas la royauté de son neveu!

» — Il faut s'attendre à tout, dit le roi; dans ces temps de désastres, on ne reconnaît plus un ami d'un ennemi. M. de Chateaubriand jouira bien sans doute de la disgrâce du pauvre Jules; car je sais qu'il ne l'aimait pas. »

Madame prit la défense de M. de Chateaubriand, en disant que c'était un royaliste fidèle, et qu'elle était persuadée que, loin de se réjouir des malheurs de la monarchie, il en éprouverait un vif chagrin.

«Cependant, reprit le roi, il a à se reprocher son opposition qui a divisé les royalistes, et par conséquent contribué aux calamités qui nous accablent. Mais le désir de faire de belles phrases!

» — Sire, dit le duc de Raguse qui était présent, M. de Chateaubriand a l'âme noble; vous n'aviez pas de sujet plus dévoué que lui; il en a déjà fourni de grandes preuves à Votre Majesté, et je ne doute pas qu'il ne lui en donne encore de nouvelles à l'avenir.

» — Ses fautes appartiennent plutôt à sa tête qu'à son cœur, ajouta madame la Dauphine, et je crois, au résultat, que nous pouvons compter sur lui de la vie à la mort. »

La Dauphine disait vrai. La conduite de ce

noble pair, qui pour rester fidèle à la cause des Bourbons a renoncé à toute idée d'ambition, réfute d'une manière victorieuse les torts qu'on lui a imputés. Aujourd'hui même, à Paris depuis huit jours, au moment où je corrige cette épreuve, il entre chez moi, et me confirme sa résolution de passer le reste de sa vie en Suisse.

Le lendemain 7 août, on coucha au Melleraut. Le roi ayant prévenu le duc de Raguse qu'il désirait lui parler en particulier, lui dit lorsqu'ils furent seuls :

« Eh bien, maréchal ! il y a encore de la loyauté en France, j'ai reçu aujourd'hui d'excellentes nouvelles de la Bretagne et de la Vendée ; ces provinces se déclarent en notre faveur, ainsi que le Languedoc, la Provence et la Guienne. Le drapeau blanc flotte depuis Marseille jusqu'à Rennes. Trente mille royalistes viennent se joindre à nous à marches forcées. »

Le maréchal témoigna sa surprise, et demanda au roi si ces nouvelles étaient bien certaines, et si on ne cherchait pas à l'abuser.

« Vous pouvez être sans inquiétude à ce sujet, répondit le monarque ; je les ai reçues vers midi par un courrier qui est venu en toute hâte me les apporter. On me supplie d'alonger mon voyage, afin de donner le temps à mes défenseurs de se

réunir à nous; ainsi ne soyez pas étonné si désormais je me plains de la fatigue de la route. Les choses sont également en bon chemin à Paris : la division règne de tous côtés; tous les partis sont en présence, ceux du petit Bonaparte, de la république, du duc d'Orléans et de mon petit-fils. On se bat chaque jour dans les rues; on se décidera certainement à chasser les chambres factieuses, et il est impossible que les Parisiens, qui ont tant besoin de paix, ne nous rappellent pas bientôt. »

Le maréchal se montra surpris que les journaux des diverses opinions ne parlassent pas de ces émeutes sanglantes.

« Oh! répondit le roi, ils craindraient de fournir aux puissances étrangères un prétexte pour franchir nos frontières, en leur apprenant ce qui se passe à l'intérieur; mais ils ne pourront étouffer complètement le bruit de ces dissensions intestines. Pensez-vous, maréchal, qu'avec le seul secours des gardes-du-corps nous serions en état de contenir la population, si elle voulait nous contraindre à voyager trop rapidement?

» — Oui, Sire, pourvu que les libérateurs qui s'avancent ne tardent pas à nous rejoindre; car le manque de vivres forcerait la troupe à se soumettre.

» — Mais se maintiendra-t-elle bien trois jours?

» — Et plus s'il le faut, Sire.

» — Cela suffira, car nous serons délivrés avant cette époque. »

Le maréchal, en sortant de chez le roi, vit arriver deux voitures appartenant à la Dauphine; elles renfermaient une grande quantité de vêtemens de femmes dont Son Altesse Royale avait grand besoin, car elle s'écria lorsqu'elle sut leur arrivée : *Enfin je vais avoir des chemises!* Elle manquait de linge, ainsi que Madame; cette princesse avait été obligée d'en faire acheter à Dreux, tant le départ de Saint-Cloud s'était fait précipitamment. «Ah! dit le roi, que cette exclamation de la Dauphine émut cruellement! voilà qui me rappelle tout ce que nous avons souffert dans la première émigration. »

Le duc de Raguse alla s'asseoir dans la rue, sur un banc de bois, pour réfléchir à ce que lui avait dit Charles X. Dans ce moment un garde-du-corps, que la prudence me défend de nommer, s'approchant du duc, lui demanda la faveur d'un entretien particulier; ce dernier la lui ayant accordée, le garde lui apprit que, dans la matinée du même jour, une personne qu'il connaissait beaucoup lui avait proposé d'entrer dans un complot, qui avait pour but d'enlever

le duc de Bordeaux à sa famille, et de le conduire en Bretagne, où on fomenterait une guerre civile en son nom. Le maréchal obtint des détails tellement circonstanciés sur ce projet d'enlèvement, qu'il lui parut bien plus positif que la nouvelle des *trente mille hommes arrivant à marches forcées*, sans que la population, placée sur leur passage, en fût instruite. Le garde conclut son récit en disant que, trop attaché à la famille royale pour prendre part à ce coup de main, il avait cru devoir en prévenir son chef, afin qu'il pût prendre à cet égard les mesures convenables.

Le maréchal fut fort embarrassé. Il se trouvait dans ce complot des gens qu'il eût été dangereux de heurter en face à cause du crédit qu'ils avaient près du roi. Il remercia le garde, lui promit de faire connaître à Sa Majesté son dévouement, et le pria de l'informer de tout ce qui viendrait à sa connaissance sur le projet en question.

Lorsque le duc fut seul, il réfléchit au parti qu'il avait à prendre. Son devoir lui interdisait de souffrir cet enlèvement; c'eût été propager la guerre civile, exposer le roi et sa famille, que la nation aurait certainement retenus en otage, et envers lesquels elle se serait peut-être portée

à quelque extrémité dans le premier moment; enfin, il devait craindre même pour la sûreté du jeune prince les suites d'une entreprise aussi désespérée.

D'une autre part, il sentait la difficulté de démêler la trame ourdie par des personnes respectables, et dont quelques unes possédaient la confiance du roi; il craignait qu'en l'apprenant trop brusquement à Sa Majesté, les accusés, loin de s'avouer coupables, ne parvinssent à décider le monarque à seconder leur plan, ou du moins à le lui faire envisager comme ne pouvant entraîner aucune conséquence fâcheuse pour le jeune prince. Après avoir pesé ces différentes considérations, le maréchal, avant de parler au roi, résolut d'avoir un entretien à ce sujet avec le chef de l'entreprise projetée.

Je ne puis ni ne veux désigner personne, ni même fournir les moyens de deviner la vérité; je me tais aujourd'hui par des considérations forcées, peut-être me sera-t-il permis plus tard de parler. . . . . .

Muni des instructions que lui avait données le garde, le duc de Raguse se rendit donc auprès de l'individu qu'il désirait voir; il aborda sans préambule la question, et s'y prit de manière qu'on ne put se retrancher dans une dénégation

gation absolue. A mesure qu'il parlait, l'étonnement se peignait sur les traits de M. de..., et il parvint à exciter ses craintes en lui mettant sous les yeux les funestes résultats que pourrait avoir cette téméraire entreprise.

M. de..., stupéfait de voir son projet découvert, laissa parler le maréchal sans l'interrompre, afin de se remettre de son trouble; puis il lui certifia qu'on avait exagéré la chose, que rien n'était encore décidé, que c'était d'ailleurs un plan en l'air, et que s'il avait dû recevoir son exécution le maréchal en eût été instruit des premiers; qu'au surplus, il croyait que le moyen qu'il repoussait était le seul qui pût assurer la couronne au duc de Bordeaux, et que ce n'était pas en suivant une route qui conduisait hors du royaume qu'on pouvait conserver le sceptre à l'héritier légitime.

Le duc de Raguse répondit victorieusement à son adversaire sur tous les points. Celui-ci lui demanda d'où il avait eu connaissance de ce prétendu projet; le duc de Raguse, faisant alors usage d'une ruse de guerre qui lui réussit à merveille, répondit qu'il l'avait appris des commissaires du gouvernement provisoire, qui tous les trois en étaient informés. A ces paroles M. de... éprouva un effroi qu'il ne chercha point à dis-

simuler; se croyant perdu, il conjura même le duc de lui fournir les moyens de prendre la fuite.

Le maréchal le rassura en lui disant que les commissaires, ne voulant rien faire qui pût être désagréable au roi, se tiendraient tranquilles, pourvu qu'on leur assurât que le complot était abandonné; que d'ailleurs ils avaient déjà pris des mesures pour le faire échouer; que les gardes nationales des environs en étaient averties, et qu'enfin tenter désormais l'enlèvement du duc de Bordeaux serait s'exposer à une mort certaine.

M. de... fit le serment au duc de Raguse que le complot n'aurait aucune suite, et il tint parole.

On voit que le voyage jusqu'à Cherbourg n'eut pas lieu sans incident remarquable. Il paraît qu'il se forma un autre complot dans un but contraire, et qui regardait pareillement le duc de Bordeaux. Tant que cet enfant demeura sur le territoire de France, il fut le point de mire de la fidélité maladroite, et de l'ambition boudeuse de ceux qui l'entouraient. Mais, il faut le dire, cette contre-révolution rêvée par quelques fidèles n'eût pas trouvé des appuis dans les provinces : l'enthousiasme était de l'autre côté.

CHAPITRE XXIV.

Argentan. — On parle des nouveaux ministres. — La Dauphine comptait sur M. Guizot. — La famille royale discute la nouvelle charte. — Douleur que lui cause l'avènement du duc d'Orléans. — Condé-sur-Noireau. — Paroles du roi. — Vire. — Le prince de Léon. — Les comtes de Bourbon-Busset et d'Estourmel. — Valognes. — Fausse charte donnée par le maréchal Hulot. — M. de Bouillé apporte de mauvaises nouvelles. — Adieux touchans du roi à ses gardes. — Incidens divers de l'entrée à Cherbourg. — Détails curieux. — Mot de Mademoiselle. — La Dauphine et M. Pouyer. — Le roi et le duc de Raguse. — Départ.

Le 8 août, on se dirigea sur Argentan. Pendant la halte qu'on fit pour le déjeuner, on parla des ministres nommés par le gouvernement provisoire ; le roi dit à ce sujet :

« Il me semble que M. Guizot est venu à Gand ?

» — Oui, Sire, répondit la Dauphine, il avait même pris les devans sur l'abbé de Montesquiou ; mais depuis ils l'ont gâté sous M. Decazes. »

On ménagea moins le duc de Broglie. On

craignait Dupont de l'Eure; on savait qu'il n'était pas facile de gagner sa vieille probité et sa franchise, taxées de rudesse spartiate par certaines gens. On ménagea les éloges à l'abbé Louis, auquel on reprochait de ne pas dire la messe. Il ne fut pas question du maréchal Gérard. La démission annoncée du chancelier de France affligea; on aurait souhaité qu'il restât à la tête de la chambre des pairs. La nomination de M. Casimir Périer à la présidence de la chambre des députés parut un bon choix.

« Il n'est pas pour nous, dit le roi, on dit que c'est un honnête homme, et qui ne manque pas de talent; j'ai failli le nommer ministre des finances. M. de Villèle valait pourtant mieux que lui; on prétend qu'il est opiniâtre; jusqu'ici je ne l'ai vu que constant à me tourmenter. »

Quand il fut question des additions et retranchemens faits à la charte, le roi dit en s'adressant à la duchesse de Berry :

« Il est impossible que Henri V accepte la charte à de telles conditions.

» — Ah ! Sire, répliqua Madame, le trône de France sera toujours assez beau pour être accepté, quelque condition qu'on y mette. Sans l'article 14 de la charte, nous ne serions pas maintenant sur la route de Cherbourg. »

Ces paroles franches firent pousser plus d'un soupir.

« Cependant, répliqua le roi, mon frère s'applaudissait beaucoup de la manière dont cet article était conçu ; il m'a souvent dit, en me le montrant du doigt : Voilà l'arsenal de la royauté. Au résultat, cet article était sage : c'est par lui seul que nous pouvions rentrer en possession de nos droits, et un souverain ne règne véritablement que quand on peut dire cet ancien axiome ; *si veut le roi, si veut la loi.* »

La suppression de la phrase qui enlevait à la religion catholique sa prééminence, affecta vivement le roi, le Dauphin et la Dauphine ; ils dirent que, l'œuvre de Dieu détruite, la France retomberait dans l'impiété de la révolution et de l'empire.

L'article qui abolissait implicitement la cérémonie du sacre ne convint pas davantage. On regretta cet acte solennel, où la royauté se montrait dans tout son éclat, et selon les formes antiques. On croyait que la vénération qu'on portait au souverain était spécialement attachée au sacre qui l'instituait dans une sorte de sacerdoce.

« Mon neveu, dit le roi, aura beaucoup à faire pour revenir sur tous ces changemens ; il

est heureux que les chambres actuelles soient frappées d'inconstitutionnalité, puisqu'elles délibèrent sans être au nombre des membres voulus par la loi. Ce seul fait rendra nul tout ce qu'on décidera.»

Un mouvement de joie se manifesta parmi la royale famille, lorsqu'en continuant de lire les journaux qui apprenaient toutes ces nouvelles, on vit que les chambres avaient ordonné de déposer dans leurs archives l'acte de la double abdication.

« Ceci, dit la Dauphine, équivaut à une reconnaissance tacite de Henri V.

» — Ah! le croyez-vous, ma sœur? demanda Madame avec un accent vraiment maternel... Mais non, la couronne passera sur une autre tête que celle de mon fils. »

En parlant ainsi, la princesse se détourna pour cacher ses larmes.

Le 10, on séjourna à Argentan, dans l'espoir de voir arriver les trente mille hommes qui tardaient tant à se montrer. La famille royale eut un triste réveil; elle apprit que monseigneur le duc d'Orléans avait été élevé au trône.

« Ai-je pu être trompé à ce point? s'écria

Charles X avec douleur. Ce n'est pas là ce que l'on m'avait promis à Rambouillet. »

Madame ne put résister à une aussi rude épreuve; elle s'abandonna à un violent désespoir, qui était bien légitime. Son état inspirait une tristesse respectueuse, que les assistans manifestèrent par un redoublement de vénération et d'égards. La Dauphine, malgré sa force d'âme, ne dissimula pas le mal que lui fit cette nouvelle; elle pleura aussi amèrement, tandis que le Dauphin, fidèle au système d'impassibilité qu'il avait adopté, se mit à dire :

« Le duc de Bordeaux n'aura été, comme moi, roi de France qu'une matinée. Combien de semaines règnera le duc d'Orléans? »

Charles X soupirait et prêtait l'oreille au moindre bruit, dans son impatience de voir arriver les défenseurs qu'on lui avait promis. Il se figurait que l'acte hardi de la chambre des députés ne trouverait pas d'écho dans le reste du royaume; il dit qu'il était certain que les puissances étrangères ne consentiraient pas à voir passer la couronne de France à une autre branche de sa maison. Ce fut le texte de consolation qu'il adressa à Madame, le dernier espoir qu'il fit luire à ses yeux; mais elle, trop convaincue de l'obs-

tacle immense qui s'élevait entre son fils et le trône, continua de se désoler.

Le roi coucha le 10 août à Condé-sur-Noireau. Le Moniteur apprit la déchéance de tous les pairs créés par Charles X: ce fut une nouvelle source de chagrin pour la famille royale.

De Condé-sur-Noireau, on alla le 11 à Vire, où la garde nationale se montra en ligne, sans armes et en habit bourgeois; les chefs avaient un bâton à la main, et des rubans tricolores flottaient à la boutonnière de chaque individu. Ce fut dans cette ville que les commissaires, craignant d'occasioner quelque soulèvement, prièrent le duc de Raguse de quitter ses décorations, et les marques de son grade supérieur. Il s'y refusa d'abord; mais le roi lui-même ayant insisté pour qu'il changeât de costume, dans l'intérêt de sa propre sûreté et de celle de ses enfans, le maréchal céda enfin à ce désir.

L'étape du 12 fut à Saint-Lô. Le cortége rencontra avant d'y arriver trois personnes de la cour, qui vinrent rendre hommage à l'auguste famille: le prince de Léon, les comtes de Bourbon Busset et d'Estourmel; le dernier était préfet du département de la Manche et gentilhomme de la chambre. Ils abordèrent les princes et les princesses avec tous les signes du respect et de la

douleur ; mais ils ne cherchèrent point à les abuser sur l'état réel des choses : ils dirent que si on pouvait croire à quelque mouvement en leur faveur dans la Vendée, il ne fallait du moins rien attendre de la Normandie.

Ces messieurs apprirent ensuite au roi que le général Hulot, qui se trouvait dans ce pays, avait répandu l'alarme en annonçant que Charles X, outre les compagnies de ses gardes, était accompagné de deux régimens suisses, furieux et indisciplinés, qui exerçaient des désordres de tous genres dans les villes, villages et bourgs qu'ils traversaient.

Il n'en fallait pas tant pour mettre la population en effervescence. Les gardes nationales de Valognes, de Cherbourg et des lieux circonvoisins s'étaient aussitôt mises en campagne avec deux pièces de canon, sous le commandement du général Hulot, pour empêcher la famille royale de poursuivre sa route. C'était une véritable déclaration de guerre. Le maréchal Maison, voulant éviter les conséquences d'une telle entreprise, se porta en avant, fit venir près de lui le général Hulot, qu'il réprimanda vertement, et lui enjoignit de dissiper un rassemblement que rien ne motivait.

De Saint-Lô, au lieu de séjourner à Carantan,

le roi alla à Valognes, où il resta jusqu'au 16, jour de l'embarquement.

M. de Bouillé, aide-de-camp de Sa Majesté, la rejoignit le 15 ; il donna des renseignemens positifs sur la situation de Paris et des départemens. On sut enfin quelle confiance il fallait avoir dans les rapports mensongers dont on berçait d'illustres infortunes.

Ce récit amena une nouvelle explosion de douleur ; il était si naturel au roi et à sa famille de ne pouvoir s'accoutumer à l'idée d'avoir perdu l'amour des Français ! Tous les bons serviteurs de Sa Majesté partagèrent cette angoisse, qui était le prélude d'une autre, non moins pénible, que devait amener le lendemain. C'était le jour d'une pénible séparation ; celui où Charles X allait quitter, sur la fin de sa carrière, son sol natal, renoncer à toutes les grandeurs du trône, pour exiler sa tête proscrite sur une terre étrangère, destinée sans doute à devenir son tombeau ! C'était également le jour que cette garde si dévouée, si fidèle, allait briser les derniers liens qui l'attachaient à un souverain auquel elle aurait sans peine sacrifié sa vie pour l'arracher à son malheur. Il fut décidé que cette triste cérémonie aurait lieu à Valognes.

Ce moment arrivé, l'ordre fut donné pour que

chaque compagnie, représentée par les officiers et par six gardes, apportât son étendard à tour de rôle d'ancienneté. Le roi, le Dauphin, la Dauphine, Madame, le duc de Bordeaux, Mademoiselle, entrèrent à onze heures dans le salon où les gardes furent successivement introduits. Ce fut une scène dont le souvenir ne s'effacera jamais de la mémoire de ceux qui en furent témoins, scène déchirante, où la majesté déchue recevait un dernier hommage, où se confondirent les regrets, les sanglots, et les protestations muettes, bien plus éloquentes que les paroles. La noble famille puisa dans ces touchans adieux les véritables consolations du cœur, les seules qui puissent adoucir l'infortune.

Le roi, avec un accent à la fois ému et plein de dignité, remercia les gardes de leur conduite; leur dit qu'il regrettait de ne pouvoir la reconnaître que par son amour; qu'il les aurait toujours présens à la pensée; qu'il espérait que de leur côté, ils ne l'oublieraient jamais ainsi que sa famille. Il termina son discours par ces paroles remarquables :

« Je reçois, messieurs, vos étendards sans tache, et j'espère que M. le duc de Bordeaux vous les rendra de même. »

A ces mots, l'attendrissement fut porté au plus

haut degré d'exaltation ; mais il ne fut prononcé aucun serment, ainsi que la malignité s'est plu à le supposer. Le roi était trop sage pour demander à des hommes amis de leur patrie des engagemens dont la patrie aurait eu à souffrir. Sa Majesté commanda au duc de Raguse de distribuer à chacun des gardes, une attestation par écrit de ses sentimens à leur égard ; elle fut rédigée en ces termes :

« Le roi, en quittant le sol français, voudrait » pouvoir donner à chacun de ses gardes-du-» corps, à chacun de messieurs les officiers et » soldats qui l'ont accompagné jusqu'à son vais-» seau, une preuve de son attachement et de son » souvenir.

» Mais les circonstances qui affligent le roi, ne » lui laissant pas la possibilité d'écouter le vœu » de son cœur, privé des moyens de pouvoir re-» connaître une fidélité si touchante, Sa Majesté » s'est fait remettre les contrôles des compagnies » des gardes-du-corps, de messieurs les offi-» ciers et soldats qui l'ont suivie ; leurs noms, » conservés par monsieur le duc de Bordeaux, » demeureront inscrits dans les archives de la fa-» mille royale, pour attester à jamais, et les » malheurs du roi, et les consolations qu'il a

» trouvées dans un dévouement si désintéressé.

» Valognes, 17 août 1830.

» CHARLES, *signé.*

» *Le major-général, maréchal duc de* RAGUSE.

» Pour copie conforme :

» *Le capitaine de gardes*, N...

» Et plus bas :

» *Par ordre du roi*, à M. N..., garde-du-corps de la compagnie N... »

Le 16 août, les préparatifs de l'embarquement étant terminés, et toute espérance tardive détruite, le roi se décida à quitter Valognes. Le changement de son costume frappa tous les yeux ; il avait ôté son habit militaire pour se vêtir d'une redingote bleue sans décorations ; M. le Dauphin en avait fait autant, à l'exception d'un ruban rouge qu'il conserva à sa boutonnière.

En approchant de Cherbourg, la famille royale se réunit dans la même voiture. Peu après, la tête de la colonne s'arrêta à la vue d'un rassemblement nombreux qui parut à peu de distance de la ville. Le roi, voyant qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire, mit la

tête à la portière, et demanda au marquis de Courbon, major des gardes, ce qui retardait la marche. Ce dernier l'ayant expliqué à Sa Majesté, Charles X répliqua :

« Avancez toujours. »

M. de Courbon s'approchant alors du duc de Raguse, lui dit qu'on craignait que cette multitude en voulût à sa personne.

« Je ne tiens point à la vie, répondit le duc ; ainsi je leur livrerai ma tête sans regret ! »

Les aides-de-camp le conjurèrent au moins de se dérober aux regards, même dans l'intérêt de leur propre sûreté, car ils étaient déterminés à le défendre jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Le maréchal, reconnaissant d'une telle conduite, consentit enfin à passer derrière la voiture du roi.

Quelques relations peu exactes, et les journaux eux-mêmes ont annoncé que Cherbourg n'avait manifesté aucune intention hostile à l'arrivée de la famille royale; c'est une erreur. Les habitans domiciliés de cette ville restèrent effectivement tranquilles ; mais les ouvriers et les matelots qui forment sa population variable, se montrèrent sous l'aspect le plus menaçant ; ils ne cessèrent de pousser des cris et des vociférations jusqu'au port. La violence des clameurs se

dirigea surtout vers la tête de la colonne ; en voici le motif :

Le prince de Solre, dont la compagnie ouvrait la marche, avait, comme tous les capitaines des gardes, une palme blanche au chapeau ; MM. de Grissot et de Courbon chevauchaient autour de lui, et portaient également la cocarde blanche, ce qui ne pouvait être autrement jusqu'à ce que Charles X fût embarqué dans le vaisseau neutre qui devait le transporter hors de France ; et c'est la vue de cette couleur proscrite qui causa l'exaspération de la classe inférieure.

La ville proprement dite n'avait donc pris aucune part à cette insulte ; mais la garde nationale ne fit rien pour contenir la populace. Il y eut même des officiers de l'escorte du roi qui, l'ayant devancé de quelques instans, furent forcés de battre en retraite ; on parlait déjà de les jeter à la mer.

Le cortége traversa Cherbourg au galop, afin de gagner plus vite le rivage. Le plus profond silence régnait dans la voiture de la famille royale et parmi ceux qui l'accompagnaient. On atteignit enfin les vaisseaux frétés par ordre du gouvernement, et qui, par un jeu de la fortune, appartenaient à M. Patterson, Américain, beau-frère de Jérôme Bonaparte. Le roi et sa

famille montèrent sur-le-champ à bord ; plusieurs officiers les suivaient pour leur adresser le dernier adieu. Tout-à-coup, Mademoiselle dit à l'un d'eux, avec un accent que son âge rendait encore plus touchant :

« Qu'il est cruel de quitter la France, et surtout de ne pas savoir où nous allons; car personne ne veut de nous, et cependant nous ne sommes pas méchans! »

La Dauphine donnait sa main à baiser au petit nombre d'officiers qui avaient pu parvenir jusqu'à elle, lorsque M. Pouyer, maître des requêtes et préfet maritime de Cherbourg, qui avait fait au roi une sorte de réception, encouragé sans doute par l'exemple, s'approcha pour obtenir la même faveur de la Dauphine; lui qui avait abandonné si vite la cause de ses maîtres!

« Ah! monsieur, lui dit la princesse en retirant la main, laissez cette dernière consolation à nos fidèles sujets! »

Le signal du départ fut donné. J'ai su positivement que, dans ce fatal moment, le duc de Raguse eut la pensée de rester sur le sol français pour y subir sa destinée, tant sa position lui semblait affreuse, tant le courroux de ses compatriotes pesait sur son cœur. Il est probable que le roi devina son intention à quelque signe de

désespoir qu'il laissa échapper, car il se tourna vers lui, et lui frappant légèrement sur l'épaule :

« Maréchal, dit-il, vous ne me quitterez pas, nous regretterons ensemble la France ; je vous dois beaucoup, et je suis trop reconnaissant de vos services et de votre loyauté pour consentir à ce que vous vous sépariez de moi. »

Le duc de Raguse se retournant alors vivement se jeta aux pieds du roi. Il resta sur le vaisseau, qui ne tarda pas à prendre le large ; et comme il s'éloignait, les habitans de Cherbourg entendirent une voix de femme pousser un cri déchirant que le vent porta vers eux !...

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME PREMIER.

CHAP. I. — Préambule servant de préface. — Ma résolution de tout dire. — Un vendredi premier jour de 1830. — Madame de Mont... prophète de malheur. — La Dauphine et la cour royale. — M. Séguier et M. de Rochemore. — Causerie entre MM. de Ron..., le duc d'U... et moi. — Je reviens au feu roi. — Sa police secrète. — Révélations curieuses. — Causes d'un suicide forcé. — Funestes pressentimens de M. de Chateaubriand. — Le prince de Polignac. — Ce qu'il me dit. 1

CHAP. II. — Intrigues du cardinal de Latil. — Position du prince de Polignac auprès de la famille royale. — M. de Villèle. — Son arrivée à Paris. — L'effroi qu'elle cause à M. R... L... — Ce que ce dernier m'en dit. — M. de Villèle chez moi. — Notre causerie. — La Dauphine me parle de lui avec aigreur. — La cour agitée se divise en deux partis. — Comment on reçoit M. de Villèle. — Conditions ridicules d'un accommodement entre

lui et M. de Polignac. — Sage réponse du Gascon. Elle déplaît à la Dauphine. — Colère de M. de Polignac contre moi. — Nous nous expliquons. . 18

Chap. III. — Oraison funèbre de M. d'Ambray. — Éloge historique du comte Pastoret. — Le baron Dudon. — L'avocat Berryer. — Le malencontreux Dupin aîné. — Démarches de M. de Polignac pour obtenir le budget sans le concours de la chambre élective. — Frayeur de cet homme d'état motivée sur les dispositions des députés. — Il vient m'en parler. — La monomanie de ***. — Je lui refuse mon intervention. — Mes représentations inutiles à messieurs de La *** en la personne de C... 36

Chap. IV. — Séance royale de la session de 1830. — Le duc d'Orléans relève la couronne du roi. — MM. Labourdonnaie, Beugnot et de Vitrolles. — Un mot sur chacun. — Discours du roi. — Péroraison menaçante. — Les ministres et leur physionomie. — Révélations sur la rédaction du discours royal. — M. R... L... en est le premier auteur. — Joie aux Tuileries. — Ce qui s'y dit. — Le gourmand de la pairie. — Mauvais effet que produit son adresse. — Naïveté d'un membre de la députation. — Nomination de M. Royer-Collard à la présidence de la chambre. — Ce qui la cause. Je donne dans les sentences. — Opinions de M. de Talleyrand. — Il cite à propos la Bible. — Scène à toute la France que M. R... L... vient faire chez moi. 51

CHAP. V. — Le roi mande au château M. ***. — Conversation entre le prince et M. *** au sujet de l'adresse. — Détails précieux pour l'histoire. M. Madrolles. — M. Lourdoueix. — M. Cottu. — M. Chauvin *cinquante mille hommes*. — Ces messieurs pendant les trois journées de juillet. . . . 70

CHAP. VI. — Je deviens malade. — Lettre anecdotique de MM. ***. — Croquis d'une réunion intime aux Tuileries. — Conversation entre une femme enthousiaste et un homme d'esprit. — Conseils violens donnés au roi. — M. de Pastoulle. — La fameuse adresse. — J'écris au roi. — Il m'appelle près de lui. — Les gentilshommes ordinaires. — Ce que le feu roi en pensait. — Les huissiers de la chambre. — Paroles de la Dauphine. — L'huissier au bal de Madame. — Épigramme de M. de L... — La Dauphine et Madame. 81

CHAP. VII. — Je parle de mes mémoires. — Manière dont Louis XVIII et Charles X accueillaient dans leur intérieur. — Ma longue conversation avec le roi. — Nous faisons de la politique de sentiment. — Particularités curieuses. — MM. Laffitte, Sébastiani et Berryer représentés dans une lanterne magique. — Opinion secrète du roi dévoilée. — Éloge de M. de Peyronnet par Sa Majesté. — Discussion de l'adresse. — M. de Polignac amuse la chambre. — Persiflage sérieux d'un ambassadeur. — Je causse avec Benjamin Constant. — Comme il accuse les autres et comme il se justifie. 96

Chap. VIII. — M. de P... m'explique l'amendement Lorgeril. — M. Lorgeril en personne. — M. de Peyronnet messager des trépassés. — Je cause sérieusement avec lui. — Détails de l'agitation au château. — Conversation du roi. — La camarilla en mouvement. — On reçoit la députation. — Ce qui eut lieu ce jour-là aux Tuileries. — Réponse du roi. — Conseil des ministres. — La prorogation est décidée. — La dernière séance de la chambre. — M. Royer-Collard devient prophète. 112

Chap. IX. — Premières conséquences de la prorogation. — L'expédition d'Alger. — L'avidité de certaines gens. — Anecdotes sur le feu roi. — Prévision de ce prince. — Motifs allégués par le maréchal pour aller en Afrique. — Le comte Bordesoulle. — Ce que le Dauphin en pensait. — L'abbé Tharin. — M. de Bourmont l'emporte sur le maréchal. — Fiche de consolation de celui-ci. 129

Chap. X. — Excursion littéraire. — Colère d'un barde. — Nous avons ensemble une conversation sérieuse. — Un romantique en opposition. — Comment on élève une maison de commerce qui jouit d'une réputation poétique. — M. de Lamartine et ses *Harmonies religieuses*. — Le culte saint-simonien. — Une séance à l'église Taitbout. — Mauvaises plaisanteries. — L'abbé de La Mennais. — Cruelle mystification de M. de F... — La galanterie appliquée à la politique. — Mon humeur contre la révolution de juillet. 140

CHAP. XI. — Les reliques de saint Vincent de Paul. — L'impiété de M. de L... — Mon oncle le janséniste. — On parle géologie dans mon salon. — Mémoire secret présenté au roi. — Folies de notre parti. — Détails à ce sujet. — M. Delalot. — Le Dauphin à Toulon. — M. d'Haussez marin et financier. — Le roi à Saint-Cloud. — Madame est peu charmée de cette résidence. — Elle travaille à chasser l'abbé Tharin. — Intrigues politiques. — Je cause avec M. de Peyronnet. — MM. de Chabrol et de Courvoisier quittent le ministère. — Cela inquiète le roi. — MM. Capelle et de Vitrolles. — Formation d'un nouveau ministère. — Médisances de M. de L... — Mot du roi. — Suite. 158

CHAP. XII. — M. de Chantelauze. — Je reçois la visite d'un nouveau ministre. — J'apprends d'étranges choses. — Le plan de M. de Polignac. — Mes craintes. — Confiance de la cour. — Je veux faire jouer un rôle à Madame. — Fautes commises à son égard. — Le roi de Naples. — La reine de Naples. — Je ne suis point comprise de Madame. Accueil fait à la famille napolitaine. — Froideur des Parisiens. — Mot de Charles X. — Fête donnée chez le duc d'Orléans. — Propos affreux du marquis de Vaux. 172

CHAP. XIII. — Le comte de Rochefort. — M. Valery. — M. Soumet. — Le roi de Naples à l'académie française. — L'habit vert-pomme et le prince de

Polignac. — Grand bruit pour une couleur et pour des plumes. — Les élections. — M. de Preissac. — Pressentimens d'un ministre. — Le Moniteur en verve. — Prise d'Alger. — Le comte de Bourmont et mademoiselle Delphine Gay. — Voyage de la Dauphine. — Je détruis une erreur à son sujet. 184

Chap. XIV. — Départ de M. de Villèle. — Les élections sont contraires à la cour. — M. B... — Son portrait et son effroi. — Il me fait peur. — Mesdames de Montbel et d'Aspe. — Je cause avec M. de Montbel. — Il me rassure. — Je ne rassure pas M. B. — Je vais voir un autre ministre. — Ce qu'il me dit. — Je le quitte consternée. — Notre situation se dévoile à mes yeux. — Une plaisanterie de M. L... achève de me faire perdre la tête. 195

Chap. XV. — Je défends la véracité de mes mémoires. — Premier fragment d'un ministre d'état. — Un guerrier célèbre veut aller aux eaux. — Le roi s'y oppose. — Rendez-vous donné par un prélat à un homme d'épée. — Gaieté de madame. — Conversation importante de deux grands personnages. — Révélations qui en découlent. — Intrigues qui amènent le coup d'état. — M. de G... veut ouvrir les yeux du roi. — Il fait une note. — Ce que lui dit le Dauphin dans l'audience qu'il lui accorde. — M. de Damas le querelle aussi. — Son entretien avec M. de Peyronnet. — Aveu remarquable de celui-ci. 207

CHAP. XVI. — Madame se montre à M. G... sous un jour avantageux. — Je rencontre M. Lormian chez Tortoni. — Sa proposition académique à M. de Lamartine. — B... revient et m'épouvante plus que jamais. — Je vais à Saint-Cloud. — Physionomie des ministres avant et après le conseil du 25 juillet. — Le duc de Raguse. — Le roi le choisit pour soutien des ordonnances. — Il a une conversation importante avec Sa Majesté. — Il en a une non moins sérieuse avec le Dauphin. — Son Altesse Royale montera à cheval avec son père. . . 225

CHAP. XVII. — Le cardinal de Latil écrit au duc de Raguse. — Le duc, le comte de Peyronnet et M. de Montbel. — M. de Polignac en scène. — Détails sur le conseil du 25 juillet. — Paroles du roi. — Réponse d'un ministre. — Satisfaction de Charles X. — La duchesse de Berry cause politique. — Jubilation des courtisans. — Le duc de L... — Le duc de Raguse au jeu du roi. — Son entretien avec le cardinal de Latil. — Erreur de ce dernier. — Soirée à Saint-Cloud. — Mot de Charles X. — M. Guizot incertain s'il sauvera ou non la France. — Opinion manifestée chez M. de Lafayette. — M. de L... achève de me terrifier. . . 239

CHAP. XVIII. — Aspect de Paris au 26 juillet. — Un pair de France zélé et prudent. — Nouvelles diverses. — B... me donne l'utimatum national. — Le faubourg Saint-Germain au moment du danger. — Fausse nouvelle de l'assassinat de M. de Polignac. — Effroi qu'elle cause chez la duchesse

de ***. — Ce qu'on pensait à Saint-Cloud. — Colloque entre le duc de Damas et moi. — Je ne satisfais pas le roi. — Lettre de M. de Men... — Nouvelles de Paris. — Détails du moment. — L'aide-de-camp du duc de Raguse et le duc de Duras. — L'étiquette. — Paroles du roi. 254

Chap. XIX. — Embarras du cardinal de Latil. — Je reçois des nouvelles de Paris — Comment on passait le temps à Saint-Cloud. — Fausse alerte nocturne. — Le roi m'envoie à Paris en ambassade secrète. — Je cause avec un des futurs sauveurs. — Fidélité payée. — Scène chez Madame. — Le drapeau tricolore aux Tuileries. — Le peintre malin. — Débâcle générale. — Arrivée des ministres en fuyards. — MM. de Polignac et Sémonville. — Entretien de celui-ci avec le roi. — L'armée royale en retraite. — Son mécontentement. — Conversation du roi et du duc de Raguse sur les évènemens du jour. 269

Chap. XX. — Madame se livre au désespoir. — Projet de régence. — Conseil secret. — Détails importans. — On punit le duc de Raguse de la sottise des autres. — Mauvaises nouvelles de Paris. — J'obtiens une audience du roi. — Le gouvernement provisoire refuse de traiter avec la cour. — Le Michel-Morin de Saint-Cloud. — Il cause avec le maréchal Marmont. — Celui-ci est mandé par le roi, qui lui parle à cœur ouvert. — Sentimens de Charles X. 285

Chap. XXI. — Les ministres dans le malheur. —

Ce que l'un d'eux me dit. — Noble contenance de M. de Montbel. — Les courtisans abandonnent la famille royale. — Mot piquant du roi à ce sujet. — Le Dauphin et le duc de Raguse. — La frayeur augmente. — Les gardes et le cinquantième. — Belle conduite de M... le chef d'escadron. — Le roi communique ses plans pour l'avenir au duc de Raguse. — Aveux singuliers. — Inimitiés et préférences du roi. — Frayeur et colère d'un prince de l'église. — Mes adieux au duc de Raguse. — M. de Peyronnet. — Je me sépare de Madame par son ordre. — Liste des serviteurs fidèles. 301

Chap. XXII. — Départ de Saint-Cloud. — La famille royale en voyage. — Paroles du duc de Bordeaux à sa sœur. — On va à Rambouillet. — Chasse aux faisans. — Le roi a du chagrin. — Il abdique. — Son discours. — Effet qu'il produit. — Celui du Dauphin. — Détails divers. — Arrivée de la Dauphine. — L'honnête postillon. — La Dauphine et le général Bordesoulle. — Paroles énergiques de cette princesse. — Ce qu'elle dit à M. de Montbel. — Son mot sur Henri IV. — Madame parle des intérêts de son fils avec un de ses serviteurs. — Charles X refuse de quitter la France. — Son colloque avec le duc de Raguse. — Affliction de la Dauphine. — Ses paroles héroïques. 317

Chap. XXIII. — Les Parisiens marchent sur Rambouillet. — Le maréchal Maison. — M. Odilon-Barrot. — M. de Schonen. — Adieux aux troupes. Détails du voyage. — Madame veut aller dans la

Vendée. — Ce que dit le Dauphin. — Ce qu'on lui répond. — Verneuil. — Divers propos intéressans de la famille royale. — L'Aigle. — Encore M. de Chateaubriand. — La Dauphine le défend. — Melleraut. — Illusions du roi. — On veut enlever le duc de Bordeaux pour le conduire dans la Vendée. — Comment ce projet échoue. 336

Chap. XXIV. — Argentan. — On parle des nouveaux ministres. — La Dauphine comptait sur M. Guizot. — La famille royale discute la nouvelle charte. — Douleur que lui cause l'avènement du duc d'Orléans. — Condé-sur-Noireau. — Paroles du roi. — Vire. — Le prince de Léon. — Les comtes de Bourbon-Busset et d'Estourmel. — Valogues. — Fausse alerte donnée par le général Hulot. — M. de Bouillé apporte de mauvaises nouvelles. — Adieux touchans du roi à ses gardes. — Incidens divers de l'entrée à Cherbourg. — Détails curieux. — Mot de Mademoiselle. — La Dauphine et M. Pouyer. — Le roi et le duc de Raguse. — Départ. 350

FIN DE LA TABLE.